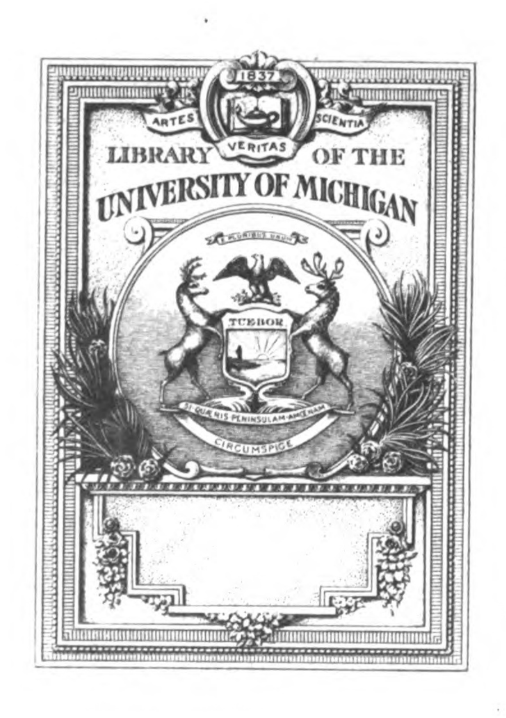
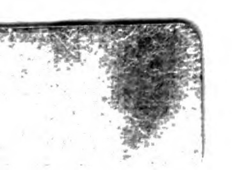

Digitized by Google


1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



JOURNAL

DES SAVANTS

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4°.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix d'un fascicule séparé est de 6 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. Dehérain, Secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, à Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.



21e Année NOUVELLE SÉRIE Nos 1-2

JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

JANVIER-FEVRIER 1923

SOMMAIRE DES Nos 1-2.

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

COMITÉ DU JOURNAL DES SAVANTS.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît normalement le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4.

Provisoirement, à cause des difficultés actuelles, il paraîtra tous les deux mois seulement par fascicules de six feuilles.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix du fascicule est de 6 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. Dehérain, secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.



JOURNAL
DES SAVANTS.

JANVIER-FÉVRIER 1923.

L'ÉGYPTOLOGIE FRANÇAISE PENDANT UN SIÈCLE
1822-1922

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE [1]

V

MASPERO.

D'origine italienne, mais naturalisé Français encore tout jeune, Gaston Maspero a été vraiment un égyptologue français. Il considérait si bien la France comme sa patrie que pendant la guerre de 1870 il n'hésita pas à s'engager comme garde mobile, et il prit part à la bataille de Montretout.

Il était alors au commencement de sa carrière scientifique qui avait eu des débuts peu ordinaires. Né en 1846, il s'était senti dès son enfance, comme Champollion, attiré par l'Égypte. Il fit ses premières études au lycée Louis-le-Grand, puis en 1865 il fut admis à l'École normale, où il se livra à son penchant pour l'histoire; mais c'était toujours l'Égypte qui était sa préoccupation dominante, à l'étude de laquelle il ne pouvait s'adonner qu'en secret, et se cachant de ses directeurs, qui n'admettaient que la préparation technique aux examens du professorat. Ses camarades connaissaient son amour pour les hiéroglyphes, et un jour deux d'entre eux en

[1] Voir les deux premiers articles dans les cahiers de septembre-octobre et novembre-décembre 1922, p. 193 et p. 241.




parlèrent à Mariette, de passage à Paris, lui disant que Maspero était déjà arrivé à traduire des textes comme celui de l'obélisque de Louxor ou des stèles du Louvre. Mariette voulut le mettre à l'épreuve, et lui fit parvenir la copie de la *Stèle du songe* découverte peu auparavant. Au bout de huit jours, Maspero lui envoyait une traduction dont Mariette fut tout à fait émerveillé. « Ce jeune homme promet, dit-il, un égyptologue de première force, au moins comme philologue. »

C'est à peu près à la même époque que Maspero fit la connaissance d'E. de Rougé. Dans une visite qu'il alla lui faire, il lui parla des difficultés qu'il éprouvait à l'École normale, où les langues orientales n'étaient pas en faveur. Rougé fut fort intéressé, lui donna plusieurs de ses ouvrages et l'engagea à revenir. Mais peu après, à la suite des troubles qu'il y eut à l'École normale, et dans lesquels il avait joué un rôle, Maspero dut la quitter; étant sans ressource aucune, il fut obligé, pour faire face aux difficultés de la vie matérielle, de travailler comme correcteur d'imprimerie. Un an après, il suivit à Montevideo une famille espagnole dont le chef était occupé de travaux sur le quichua, la langue des Incas péruviens. Maspero dut surveiller la publication du livre de M. Lopez, quoique ses vues fussent diamétralement opposées à celles de l'auteur.

Il avait emporté avec lui ses livres égyptiens, et c'est de ce voyage que datent ses premières publications; l'*Inscription dédicatoire du temple d'Abydos* et l'*Hymne au Nil*. E. de Rougé jugea ces travaux avec tant de faveur qu'il lui proposa de le nommer répétiteur à l'École des Hautes Études, que le ministre Duruy venait de fonder. Maspero était ainsi définitivement engagé dans la voie qu'il a suivie toute sa vie. « C'est à M. de Rougé que je dois ma carrière, » dit-il lui-même.

Ce premier succès devait le conduire à un autre, d'une tout autre importance. E. de Rougé mourait en décembre 1872; sa chaire, qui avait été celle de Champollion, était vacante. Mariette et Chabas, auxquels on avait à juste titre pensé pour lui succéder, s'effacèrent tous les deux, et Maspero resta seul candidat. Il fut d'abord nommé chargé de cours en raison de sa jeunesse, puis en 1874, à l'âge de vingt-huit ans, il fut définitivement nommé professeur. Il a occupé

cette chaire jusqu'à sa mort, se faisant remplacer pendant les années qu'il a passées en Égypte. Aujourd'hui sa chaire est encore vacante.

Maspero a été le dernier égyptologue complet qui pût embrasser la science dans tout son ensemble. Il est vrai que depuis quelques années surtout depuis qu'en Angleterre et en Allemagne l'égyptologie a de nombreux adhérents, que des chaires se sont fondées dans lesquelles on l'enseigne, et où se forment de nouveaux disciples. la science a pris un développement tel qu'il faut nécessairement se limiter, restreindre ses recherches à tel ou tel champ de ce vaste domaine. Sauf le calendrier, il n'est guère de sujet tenant à l'Égypte que Maspero n'ait abordé. Ce qui le lui a permis, ce sont des dons intellectuels tout à fait remarquables, et qui faisaient envie à ceux qui suivent péniblement la route dans laquelle il semblait courir sans effort. Rarement on a vu un savant avoir cette puissance d'assimilation, cette faculté de saisir d'un coup d'œil tous les côtés d'une question, et d'en connaître toutes les faces. La rapidité avec laquelle il lisait un livre et en retenait l'essentiel, faisait l'étonnement de ceux qui travaillaient avec lui, ainsi que sa facilité de rédaction, qui tenait pour beaucoup à l'éducation littéraire qu'il avait reçue à l'École normale.

Peu d'années après avoir été nommé au Collège de France, en 1880, Maspero interrompit son enseignement pour aller en Égypte. Ce qui l'y appelait, c'était la mise à exécution d'un projet qu'il avait soumis au gouvernement français plusieurs années auparavant, mais qui avait rencontré l'opposition de Mariette. Il désirait créer en Égypte une mission permanente, un institut dans le genre de l'École d'Athènes, où les jeunes gens pussent aller s'initier à l'archéologie orientale. Grâce au concours de M. Xavier Charmes, qui était directeur au Ministère de l'Instruction publique, la création fut décidée, conformément au plan de Maspero. L'Institut comprenait trois sections : archéologie égyptienne, archéologie sémitique, langues de l'Orient musulman, et enfin des artistes. La mission, composée de quatre personnes outre Maspero, arriva au Caire au commencement de janvier 1881 et s'établit dans une ruelle du quartier indigène. C'est ainsi que commença l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, dont je n'ai pas à refaire l'histoire. La série de 70 gros volumes qu'il a publiés, son *Bulletin*, qui en est à sa

vingtième année, la *Bibliothèque d'études*, témoignent assez de ce qu'a été son activité. C'est certainement à Maspero que remonte l'honneur de sa fondation. Dans l'intérêt de l'égyptologie française, on ne peut que souhaiter que cet Institut se développe toujours plus; nous voudrions en particulier qu'il fît plus de fouilles. On parle beaucoup aujourd'hui de fouilles anglaises, américaines, allemandes en Égypte, mais on ne cite guère de fouilles françaises.

Maspero était à peine arrivé avec sa colonie, qu'il vit mourir Mariette, et peu de jours après il fut nommé directeur du service des fouilles du musée de Boulaq. C'était donc une toute nouvelle activité qui s'ouvrait devant lui. Il conserva cette position jusqu'en 1886. Au moment de la révolte d'Arabi il dut quitter l'Égypte avec tous les Européens; il y revint le plus tôt possible et il y resta jusqu'à ce que sa santé et surtout celle de Mme Maspero le forçassent à regagner la France; mais il devait revenir en Égypte.

Cette première phase de directeur fut marquée par deux événements qui ont fait époque dans la science; ce fut d'abord l'ouverture de cinq pyramides sur laquelle nous aurons à revenir. On y trouva des textes qui sont ce qu'il y a de plus ancien dans la littérature religieuse d'Égypte.

Puis ce fut la découverte de la cachette de Deir el bahari. Dans les voyages qu'il faisait chaque année en Haute-Égypte, il avait eu vent de ce que les fellahs connaissaient une cachette très riche, de laquelle on avait vu sortir de temps en temps des objets qu'avaient achetés les voyageurs. On crut d'abord avoir mis la main sur celui qui était en possession du secret, Ahmed Abd-er-Rassoul; on l'arrêta, il fut emprisonné à Keneh. et comme le procès ne mena à rien, il fut relâché. Mais peu de temps après, une querelle de famille poussa son frère Mohammed à le dénoncer au moudir de Keneh, et à révéler le secret. Maspero était à Paris à ce moment-là. Aussitôt le bateau du Musée partit; le sous-conservateur du Musée, Emile Brugsch, fut conduit dans un hypogée formé d'un puits qui donnait accès à une longue galerie où étaient les sarcophages et les momies des plus illustres pharaons; ceux qui avaient délivré l'Égypte des Hyksos, les grands rois de la XVIIIe dynastie, ceux de la XIXe, Séti Ier, Ramsès II, et enfin les rois prêtres de la XXIe dynastie. Je ne sais pas si jamais il a été fait en archéologie une découverte de cette

importance. L'Égypte seule possède les corps de ses souverains qui, il y a plusieurs milliers d'années, ont élevé ces merveilleuses constructions, étonnement des voyageurs, et qui y ont peint sur les murs les tableaux de leurs hauts faits.

A côté des occupations que lui donnait la direction du musée, Maspero ne négligeait pas ses travaux littéraires : l'un des plus importants a été le catalogue du musée de Boulaq, qui n'est pas un simple catalogue descriptif. A propos des monuments, il en explique la nature et le but, en sorte que ce guide devient un vrai manuel d'archéologie.

De retour à Paris en 1886, Maspero reprit son enseignement au Collège de France. Treize ans après, Lord Cromer demandait à la France de laisser Maspero revenir en Égypte et reprendre la direction du service des antiquités. C'était un moment fort difficile; on bâtissait un nouveau musée. Le plan, résultant d'un concours, était mal conçu; la distribution était mauvaise. Il fallut apporter des modifications au cours de la construction, et même faire à l'édifice à peine achevé d'importantes réparations. Le transport des collections qui avaient été pendant quelques années exposées au palais de Ghizeh, où elles couraient de grands dangers, commença en 1902 et fut long et difficile. La première chose que fit Maspero, fut de rédiger à l'usage des visiteurs, en français et en anglais, un guide illustré qui passa par plusieurs éditions, et qui, encore mieux que celui de Boulaq, traite quantité de questions où l'auteur développe son point de vue.

Il fit aussitôt commencer un travail beaucoup plus important et qui a un caractère tout à fait international, car des égyptologues anglais, allemands, américains, français, en ont les uns et les autres rédigé une partie qui leur était attribuée. Ce *Catalogue général des antiquités égyptiennes du Musée du Caire*, qui donne la description complète de tous les monuments, accompagnés de belles planches, compte maintenant plus de 50 volumes, et n'est pas encore achevé. Il donne l'idée de la richesse incomparable du musée.

Avec l'appui du gouvernement, Maspero organisa le service des antiquités, qui compte maintenant un chiffre de près de deux cents fonctionnaires. Voilà ce qu'est devenu le petit musée que Mariette avait avec peine réussi à fonder en 1858. Maspero a achevé l'œuvre

qu'avait commencée celui qui avait été l'un de ses premiers protecteurs.

Pendant cette seconde période de direction, Maspero a peu fait de fouilles ; il a surtout travaillé à consolider et à réparer en quelque mesure les monuments qui menaçaient ruine. Pendant des années, Legrain a été chargé de remonter les colonnes du grand temple de Karnak, dont plusieurs s'étaient écroulées subitement. Ce travail est achevé. Legrain a réparé les ruines anciennes et récentes, et la forêt de 130 colonnes gigantesques se présente maintenant dans sa grandeur des premiers jours.

Louxor a été déblayé presque entièrement, sauf l'espace recouvert par une mosquée. Ce qui pressait, c'était de préserver les temples de Nubie. Le barrage d'Assouan nécessaire à l'agriculture, avait été construit et formait un grand réservoir dans lequel non seulement Philæ, mais les temples situés sur les deux rives du Nil, jusqu'à Ibsamboul seraient noyés. Il fallait les consolider et surtout il fallait quand il était encore temps en copier les inscriptions. C'est ce qu'a fait une escouade de jeunes savants allemands, américains, anglais ; à mesure qu'on avait nettoyé et redressé ces temples, ils en prenaient possession, les photographiaient et en copiaient les inscriptions. Leur travail a produit la publication des *Temples immergés de Nubie* qui est presque achevée. En même temps, on explorait tous les cimetières du voisinage ; ils ont fourni une riche moisson de monuments de la civilisation nubienne, laquelle, sans doute, a précédé la civilisation pharaonique. Maspero s'est arrêté là où finit l'Égypte, à Ibsamboul, qui est rétabli dans son état primitif.

Ce travail administratif de consolidation et de réparation fut appliqué à un très grand nombre d'autres édifices que je ne puis énumérer ici.

Il en est de même des travaux littéraires de Maspero, dont la liste est de nature à effrayer le travailleur le plus intrépide. Grammaire, histoire, mythologie, art, nous ne saurions dire à quel côté de l'égyptologie Maspero n'a pas touché et où il n'a pas laissé son empreinte. Grâce à son esprit doué d'une manière exceptionnelle, il a pu accomplir une œuvre aussi étendue, et dont une bonne partie sont des résultats acquis, qui resteront et qui serviront de point de départ à des recherches futures. Ce n'est pas, comme chez

Rougé, la méthode qui caractérise ses travaux, c'est plutôt l'intuition et, par exemple, dans l'interprétation du texte, la découverte rapide du sens vrai, Maspero ne publiait jamais un texte sans en donner la traduction. Les difficultés ne l'arrêtaient pas, il reculait très rarement, il proposait toujours une solution. Il est clair qu'avec le progrès de nos connaissances ses traductions devront être souvent modifiées, mais un grand nombre subsisteront; et pour plusieurs, et non des moins remarquables, on devra se rappeler qu'il a été le premier à les tenter.

Je le répète, résumer ses travaux demanderait beaucoup plus d'espace que je n'en ai à ma disposition. Je voudrais seulement m'arrêter un instant sur ce que je considère comme ses œuvres capitales, sa traduction des textes des pyramides, et son *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, œuvres qui toutes deux sont nées dans l'intervalle entre ses deux séjours au Caire, de 1886 à 1899.

Mariette, sur son lit de mort, était encore préoccupé des dernières recherches qu'il avait entreprises. Il avait eu l'idée que les chambres de certaines pyramides devaient contenir des textes religieux peints ou gravés sur les murs; on en découvrit plusieurs peu avant sa fin. Le premier travail de Maspero fut de poursuivre les recherches de son prédécesseur. Il fit ouvrir quatre pyramides et dans chacune il trouva que les murs étaient couverts de textes religieux qui se répètent plus ou moins de l'une à l'autre, et dont l'ensemble forme un total de plus de 4000 lignes. Tous ces textes fort anciens sont d'une intelligence très difficile à cause du mysticisme bizarre dont ils paraissent être l'expression. Nous appelons cela mysticisme; c'est plutôt un mystère dont nous n'avons pas la clef. Il est fort possible que ces mots obscurs, ces phrases étranges qui ont l'air si incohérentes, cachent des idées très simples. Nous ne savons pas encore nous mettre à la place d'hommes pour qui le langage abstrait n'existe pas, et qui doivent nécessairement exprimer leurs idées par quelque chose qui tombe sous les sens.

Maspero a traduit ces textes d'un bout à l'autre, et il termine son travail par ces mots : « Je désire que le lecteur, en parcourant ces pages où j'ai mis tant de ma vie, sache bien que ce qu'il voit ne représente que la centième partie de mon labeur. Je le prie de

vouloir bien ne pas oublier que rien n'était fait pour l'étude de la langue archaïque au moment ou j'ai abordé cette masse formidable de matériaux : j'ai dû tout ne demander qu'à moi-même, grammaire, vocabulaire, mythes, particularités du système graphique. » C'était certainement un coup d'audace que lui seul était capable de tenter et que personne jusqu'ici n'a renouvelé. Il est de mode aujourd'hui, surtout en Allemagne, de parler de la traduction de Maspero comme vieillie. Nous attendons toujours celle qu'on nous promet depuis des années, et qui doit être un grand progrès.

L'histoire ancienne des peuples de l'Orient classique se compose de trois gros volumes; c'est une vaste entreprise que lui seul était capable de mener à bien. Il en avait déjà esquissé le plan dans son *Manuel* qui parut en 1875 et qui, à chaque édition, dont il y a eu six, était refondu et augmenté. Comme Maspero dans sa jeunesse s'était familiarisé avec les inscriptions cunéiformes, il était à même de suivre les travaux qui se font dans ce vaste domaine de l'Asie occidentale, et de contrôler les découvertes que presque chaque jour voit apparaître. Il rompt définitivement avec l'idée qui a dominé les historiens anciens et longtemps aussi ceux de notre temps. Les nations de l'antiquité ne sont pas des unités isolées, sans rapport avec les voisins, parquées dans des territoires strictement limités, dont elles ne sortaient que pour la conquête. Les civilisations voisines ont agi les unes sur les autres; de tout temps, même à l'époque préhistorique, il y a eu entre elles des relations de commerce, des alliances, des migrations qui n'ont pas toujours été la guerre. L'histoire de ces peuples n'a pas été seulement celle des luttes entre rivaux ou conquérants. Comme le dit un des biographes de Maspero, M. Cagnat, « cette vue d'ensemble, nourrie par une documentation puissante qui domine tout le sujet, fait l'originalité et la haute valeur de l'œuvre ». Maspero part de ce que nous connaissions de plus ancien sur l'Égypte et la Chaldée, puis il nous décrit les premières mêlées des peuples, la formation des empires, jusqu'au moment où la conquête d'Alexandre mit fin au vieux monde oriental. Il avait l'intention de refaire une édition du premier volume où les découvertes sur l'âge préhistorique égyptien et sur la Chaldée ont fait surgir des vues nouvelles. Il est certain qu'une œuvre comme celle-là demande sans cesse à être revisée si ce n'est

renouvelée. Néanmoins son histoire telle qu'il l'a laissée est le premier tableau complet qui nous ait été présenté de la vie des peuples de l'Orient, tableau reposant sur une documentation que ne pouvait embrasser qu'une vaste intelligence aidée d'une mémoire d'une solidité étonnante.

Le dernier travail de Maspero, interrompu par sa mort, porte sur la grammaire qu'il voulait exposer telle qu'il la concevait. Elle commençait par une introduction à l'étude de la phonétique de la langue égyptienne qui seule a été achevée, dont la première partie a paru de son vivant; la seconde a été publiée par les soins de M. Chassinat. Dans ce travail, il se met en opposition absolue avec l'école allemande de MM. Erman et Sethe qui veulent ranger l'égyptien parmi les langues sémitiques, et qui reconstituent un égyptien d'après la structure de ces langues. En particulier l'alphabet égyptien, comme l'hébreu, n'aurait pas écrit les voyelles. C'est précisément les voyelles et les signes qui les représentent dont parlent les derniers chapitres de l'Introduction, montrant ainsi que Maspero est en désaccord formel avec l'école de Berlin, et que la grammaire égyptienne doit être reconstituée non pas d'après des modèles sémitiques ou indo-européens, mais avec tous les moyens que la philologie peut nous prêter, à quelque ordre de langues qu'elle s'applique.

VI

Égyptologues divers.

A côté de Champollion et de ces quatre savants qu'on peut appeler les colonnes sur lesquelles repose l'égyptologie française, il n'est que justice de mentionner leurs disciples qui, s'inspirant de leurs méthodes, ont enrichi la science de travaux, lesquels, sans avoir toujours la portée de ceux des maîtres, sont cependant d'utiles contributions à la connaissance de l'ancienne Égypte.

Théodule Dévéria, né en 1831, s'était senti dès sa jeunesse attiré par l'égyptologie. Il fut, comme dit Maspero, l'un des premiers parmi nous qui aient compris la méthode appliquée par E. de Rougé et qui l'aient pratiquée avec bonheur. Ses premiers travaux remontent à l'année 1853 et furent appréciés par E. de Rougé et par



Mariette, avec lequel il s'était lié. Ce dernier, qui avait reconnu son mérite comme interprète des textes, le chargea d'examiner ce que valait la traduction de la *Stèle du songe* dont il avait chargé Maspero, le normalien qui venait d'être licencié. Maspero nous a raconté son émotion en se présentant devant son juge, qui le reçut avec une grande bienveillance et l'encouragea fortement.

De santé très délicate, Dévéria fut souvent arrêté dans ses travaux, et sa faible constitution l'empêcha d'arriver à des positions élevées dont il était digne. Mariette l'attira plusieurs fois en Égypte, et il lui communiquait, comme à E. de Rougé, le résultat de ses fouilles. En 1855, il fut attaché à la Conservation des antiquités égyptiennes du Musée du Louvre, et il se mit aussitôt à un travail capital, le catalogue de tous les papyrus du musée. Il y consacra plusieurs années, mais ne put en voir la publication, qui fut faite en 1874 par son successeur M. Pierret. En dehors de nombreux articles ou mémoires, son travail le plus important est la publication et la traduction du *Grand papyrus judiciaire de Turin*, un travail de premier ordre, qui parut en 1868.

La maladie qui le minait emporta Dévéria en 1871.

Paul Pierret fut son successeur au Louvre. Il a publié des monuments du musée. On lui doit un vocabulaire hiéroglyphique qui est d'un usage commode pour ceux qui n'ont pas à leur disposition le *Grand Dictionnaire* de Brugsch. Il s'est lancé dans une traduction du *Livre des Morts*, à laquelle il y aurait beaucoup à reprendre, surtout parce qu'il s'est tenu trop exclusivement au texte de Turin, d'une époque tardive et dont la correction laisse beaucoup à désirer.

Eugène Lefébure, né à Prunoy dans l'Yonne, en 1838, entra tout jeune dans le service des postes; mais il avait assez de loisir pour pouvoir se livrer à des études sérieuses, en particulier à l'égyptologie où il eut pour guide et pour maître Chabas. Il commença ses travaux par la traduction comparée du XVe chapitre du *Livre des Morts*. Nommé maître de conférences à l'École des Hautes Études, il la quitta en 1882 pour aller à Lyon comme chargé de cours; il n'y resta pas longtemps, car la même année il fut nommé directeur de l'Institut du Caire, un poste qu'il n'occupa qu'une année pour revenir à Lyon où il professa pendant trois ans. En 1887 il était

nommé professeur à l'École supérieure des lettres d'Alger, où il finit sa vie en 1908.

L'activité de Lefébure a été féconde; elle a produit de nombreux travaux surtout sur ce qui tient à la religion égyptienne. La tournure mystique de son esprit le disposait à ce genre de recherches. Les mémoires qu'il a publiés sur une foule de sujets tenant au culte, au rituel, à la magie, sont des modèles de clarté; l'exposition de ses vues est toujours accompagnée de commentaires apportant les preuves sur lesquelles il s'appuie et qui supposent une connaissance approfondie de la langue. Il l'a montrée dans diverses traductions, ou dans ses deux mémoires sur le *Mythe osirien* où il est sans cesse appelé à citer et à interpréter des textes. Les tomes II et III des *Mémoires* publiés par l'Institut du Caire, sont dus à Lefébure; le tome II donne les reproductions du tombeau de Seti Ier, le tome III celles d'autres hypogées royaux.

A la lecture d'un mémoire de Lefébure, on est toujours frappé des idées nouvelles et intéressantes qu'on y trouve, et il est heureux que ses travaux dont un grand nombre ont paru dans le *Sphinx*, une revue suédoise qui a disparu, soient maintenant réunis en trois volumes.

Philippe de Horrack, quoique se rattachant à l'égyptologie française, n'était pas Français d'origine. Il était né à Francfort, en 1820, de père et mère allemands. Il devait se vouer aux affaires et en 1843 il vint s'établir à Paris où il entra dans la grande maison américaine Tiffany. Il avait des goûts d'archéologue, et en 1858 il écrivit à Chabas pour lui demander son travail sur l'inscription de Seti Ier. C'est ainsi que commencèrent ses relations avec Chabas qui le guida dans ses travaux; le premier, fut une note sur un hypocéphale. Il suivit aussi les cours de Rougé. On lui doit quelques petits mémoires, la traduction des *Lamentations d'Isis et de Nephthis* d'après un papyrus hiératique de Berlin, et celle du *Livre des Respirations* d'après les manuscrits du Louvre.

Maxence de Rochemonteix, né en 1849 d'une famille de la noblesse d'Auvergne, voyagea beaucoup dans sa jeunesse, séjourna en Algérie où, pendant la guerre, il entra dans un régiment de turcos; il apprit là l'arabe et le kabyle, ce qui lui donna le goût des études philologiques. De retour à Paris, il suivit les cours d'égyptologie

à l'École des Hautes Études. En peu de temps il s'assimila ce qu'on savait d'hiéroglyphes, et il ne tarda pas à écrire un mémoire *Sur les rapports grammaticaux qui existent entre l'égyptien et le berbère*, qu'il lut au congrès des orientalistes à Paris en 1873.

Quittant la Banque de France où il avait un emploi, il partit pour l'Égypte où Mariette le reçut bien. Il remonta le Nil en dahabieh, et dans ce premier voyage recueillit un grand nombre de documents; aussi résolut-il de s'établir dans le pays. En 1874, un contrat lui accorda pour cinq ans une place dans l'administration des domaines de l'État. Au bout de ces cinq ans, las de la besogne administrative, il revint en France, mais le climat d'Égypte avait atteint sa santé, et il mourut en 1891. Il laissait quelques mémoires outre celui que nous avons cité, sur les temples égyptiens, sur le temple d'Apet, sur des contes nubiens, mais surtout il avait conçu un plan grandiose qu'il ne lui fut pas donné d'exécuter. Il voulait publier en entier le temple d'Edfou, et il avait fait pour cela un énorme travail; il s'était établi dans le temple. Tandis que lui dessinait, ses matelots estampaient les murs avec du papier gris; les estampes s'accumulaient par monceaux. Toute une année se passa à recueillir ces matériaux qu'il s'agissait de mettre en œuvre. Diverses circonstances l'ont arrêté, et la mort a mis fin à ses travaux. M. Chassinat est occupé maintenant à la publication du temple d'Edfou, dont une partie a déjà paru.

Urbain Bouriant, élève de Maspero, partit avec lui pour l'Égypte, lors de la fondation de l'Institut du Caire. Il y continua ses études, fut d'abord conservateur adjoint au Musée de Boulaq, puis directeur de l'Institut jusqu'au moment où sa santé l'obligea à quitter ces fonctions. Ses travaux très nombreux ont paru dans le *Recueil*, la revue française d'égyptologie, ou dans les Mémoires de l'Institut. Un grand nombre portent sur le copte, et même sur l'arabe qu'il étudia, ce qui lui permit d'entreprendre la traduction du géographe Makrizi.

Paul Guieysse débuta par un mémoire étendu sur *le chapitre LXIV du Rituel funéraire égyptien* l'un des chapitres dont l'intelligence est le plus difficile, et dont il reste plusieurs rédactions. Plus tard il s'attacha surtout aux inscriptions historiques; celles qui racontent les campagnes de Séti Ier; ou celles d'Ibsamboul qui ont trait aux



guerres de Ramsès II contre les Héthiens. Il remplaça quelque temps Maspero au Collège de France.

Eugène Grébaut se fit connaître par un travail solide sur un *Hymne à Amon Ra* tiré d'un papyrus de Boulaq. Après avoir enseigné quelque temps à la Faculté des lettres de Paris, il partit pour le Caire où il fut nommé directeur du Musée au moment où celui-ci était transféré à Ghizeh. Il en fit le catalogue.

Eugène Révillout avait commencé par se livrer à l'étude du copte, et l'on ne peut nier qu'il le possédait à fond, et que ses travaux coptes montrent souvent une grande perspicacité, une intelligence rapide et complète du texte. De là, il se lança dans le démotique, où il appliqua une méthode qui lui était spéciale : tout mot démotique était un dessin qu'il traduisait par un mot copte. Aussi ses lectures et ses traductions ont été vivement attaquées par Brugsch et par d'autres spécialistes. Les innombrables publications de textes démotiques qu'il a faites dans sa *Chrestomathie*, dans des ouvrages séparés ou dans la *Revue égyptologique* qu'il était presque seul à alimenter, sont jugées de la manière la plus sévère par tous ceux qui se sont occupés de démotique. Tout récemment, cependant, on s'est mis à le réhabiliter, même en Allemagne ; on lui trouve « une sorte de génie intuitif, fécondant un savoir d'une prestigieuse étendue ». Les études démotiques, fort en vogue aujourd'hui, continueront peut-être de plus en plus à lui rendre l'estime des savants.

E. Amélineau commença aussi par le copte, et passa de là à l'égyptien. On lui doit trois volumes de *Prolégomènes à la religion égyptienne*, et surtout cinq volumes décrivant les fouilles qu'il fit à Abydos pour le compte d'une société d'amateurs. Beaucoup de ses conclusions ont été contestées, surtout par Maspero ; il n'en est pas moins vrai que c'est à lui qu'on doit la découverte de monuments des trois premières dynasties, qu'il trouva dans la colline d'Omm el Gaab à Abydos.

Nous avons à déplorer la mort récente de Philippe Virey, savant modeste et consciencieux, élève et ami de Chabas, qui publia dans les Mémoires de l'Institut de grands textes copiés dans les tombeaux, comme celui de Rekhmara, et qui le premier tenta la traduction complète du papyrus Prisse. On lui doit aussi un volume sur *la Religion de l'ancienne Égypte*. C'est lui qui est l'auteur des biogra-

phies de Chabas, de Lefébure et de Horrack dans la *Bibliothèque égyptologique*. Il a consacré les dernières années de sa vie et ce qui lui restait de forces à l'enseignement de l'égyptologie à l'Institut catholique de Paris.

Jean Maspero s'adonna entièrement à une branche de l'égyptologie qui depuis quelques années a pris un grand développement : la papyrologie grecque, l'étude des très nombreux documents sur papyrus rédigés en grec, du temps des Ptolémées, des Romains et surtout à l'époque Byzantine. Après qu'il avait écrit divers articles qui promettaient beaucoup, il fut chargé par son père de faire le catalogue des papyrus d'époque byzantine appartenant au Musée du Caire, travail considérable formant trois volumes dont il publia les deux premiers seulement, car alors il fut interrompu par la guerre. Blessé en septembre 1914, il rejoignit son régiment aussitôt après sa guérison. Une balle qui le frappa à l'attaque de Vauquois, mit fin à une carrière qui donnait les plus brillantes espérances. C'est à son père qu'incomba la tâche douloureuse d'achever l'œuvre de son fils en publiant le troisième volume qu'il fit précéder de la notice biographique de l'auteur.

* * *

On voit quel brillant tableau présente l'égyptologie française depuis un siècle. C'est en France qu'elle est née et qu'elle a grandi. L'étranger ne s'est mis à la cultiver qu'après qu'elle avait été solidement établie par Champollion et E. de Rougé, et il a largement profité des secours nouveaux que lui ont apportés Chabas et d'autres. Mais il importe que cette œuvre française soit bien connue, surtout des jeunes générations d'égyptologues. Pour cela, il faut achever ce qu'avait entrepris Maspero et qu'il avait déjà poussé assez loin. Il avait fondé la *Bibliothèque égyptologique* qui devait rassembler les travaux des égyptologues français épars dans quantité de revues de France ou de l'étranger, et trop facilement inconnus ou oubliés. Chaque auteur devait voir ses travaux réunis en un ou plusieurs volumes suivant ce qu'il avait publié, et ainsi l'égyptologie française aurait été une grande collection à laquelle il était aisé de recourir. La *Bibliothèque égyptologique* en est maintenant à son quarantième

volume, le huitième de Maspero. Depuis sa mort, la publication est arrêtée, et l'on n'a pu qu'achever E. de Rougé. Maspero en est au milieu de son neuvième volume, Mariette à la fin de son premier. Toute l'œuvre est donc interrompue, et il n'y a pas pour le moment de perspective qu'elle soit continuée. Cela est profondément regrettable, car beaucoup de travaux français se perdent de cette manière, et l'on verra l'étranger étaler des découvertes qui ont déjà été faites depuis des années par les égyptologues français. Aussi nous ne pouvons nous empêcher de demander aux autorités et aux amis de l'égyptologie française que la *Bibliothèque égyptologique* soit reprise, en sorte qu'une grande partie de ce qu'a produit la science française ne soit pas ensevelie dans l'oubli.

Édouard NAVILLE.

LA QUESTION DU LOGEMENT A ROME.

L. Homo, *Problèmes sociaux de jadis et d'à présent* (Bibliothèque de philosophie scientifique). Un vol. in-12, Paris, Flammarion, 1922.

M. L. Homo, dans un livre d'une lecture facile et fort érudit, malgré l'absence de notes, a abordé un certain nombre de questions d'histoire sociale romaine, que les difficultés du temps présent rendent particulièrement intéressantes : celle du logement et des loyers, de la vie chère, des impôts sur le capital et sur le revenu, de la dépopulation. On y voit que ce qui nous préoccupe actuellement a déjà préoccupé bien d'autres et que les Romains se sont heurtés, il y a plus de deux mille ans, aux mêmes problèmes que nous. Je n'ai pas l'intention ici de suivre l'auteur d'un bout à l'autre de son étude ; je me bornerai à la partie du travail qui me paraît la plus neuve, parce qu'elle repose sur des recherches personnelles, poursuivies en Italie depuis longtemps; d'autant plus qu'elle se relie à des découvertes récentes relatives à l'habitation romaine.

*
* *

La connaissance de ce qui passait il y a peu de temps encore pour le type de la maison romaine remonte à la découverte de Pompéi, c'est-à-dire au milieu du XVIIIe siècle. Depuis le jour où l'on a commencé à déblayer les restes de la malheureuse cité, chaque mois, chaque jour amenant une trouvaille nouvelle, depuis surtout le milieu du XIXe siècle où les fouilles commencèrent à être conduites méthodiquement et où l'on entreprit de lever des plans réguliers des édifices reconnus, on constata que toutes les demeures, simples ou somptueuses, étaient à peu près identiques, du moins dans leur disposition générale, et l'on se persuada, par une généralisation hâtive, que le type était commun à toute l'Italie et qu'à Rome comme en Campanie les habitations se composaient d'un atrium entouré de chambres, surmontées souvent d'un entre-sol, et pour les riches, complété par un péristyle, à la mode grecque, avec des appartements qui se développaient tout autour. Sur les parties hautes de ces maisons on n'avait pas de renseignements. La faute en était surtout à la façon dont les fouilles s'exécutaient. Lors de la catastrophe qui détruisit la ville, les bâtisses ont été comblées de cendres et de lapilli jusqu'à une certaine hauteur; au-dessus la construction s'était affaissée sur place, au cours des âges. Or, le premier soin des fouilleurs était de déblayer et de rejeter cet amas de débris qu'ils jugeaient sans valeur archéologique et de pénétrer le plus vite possible dans les pièces du rez-de-chaussée, où ils espéraient faire une riche récolte d'objets d'art : méthode expéditive, mais par trop simpliste, qui nous a privés de bien des renseignements précieux. On a inauguré assez récemment un autre procédé ; à la fouille en profondeur on a substitué la fouille par tranches horizontales. On attaque d'abord la partie la plus élevée en notant avec soin tout ce qui se rencontre; sous les tuiles du toit on trouve la trace des poutres qui les soutenaient; dans les vides que ces poutres ont laissés dans la cendre ou dans la terre on introduit des pièces de bois de même dimension et on arrive à rétablir autant que possible, à l'emplacement qu'elle occupait, l'ancienne couverture. La tranche suivante correspond à la partie de l'édifice qui se développait au-dessous;

on s'efforce de la reconstituer de même; et l'on arrive ainsi à restituer sans faire appel à l'imagination l'aspect que les maisons présentaient jadis, avec leurs fenêtres et leurs balcons.

Mais, même ainsi rétablies dans leur réalité d'autrefois, ces maisons ne sont pas à proprement dire des maisons romaines: ce sont des maisons campaniennes, où la mode grecque peut revendiquer sa part et des maisons de petite ville provinciale. Celles de Rome étaient, pour la plupart, très différentes.

On pouvait, du moins, le supposer en se reportant aux allusions que font les auteurs, surtout les satiriques, à leur hauteur, à leur étroitesse, à leur incommodité. C'est Tite-Live qui nous raconte la mésaventure d'un bœuf qui, à l'époque de la deuxième guerre punique, gravit l'escalier d'une maison du *Forum Boarium* et effrayé par les cris des locataires se jette par une fenêtre du troisième étage; c'est Martial qui se plaint de l'effort qu'il lui faut fournir pour monter chez lui, dans sa demeure du Quirinal; c'est Juvénal qui invite ses lecteurs à « contempler l'élévation immense des maisons, d'où l'on est foudroyé par les débris de vases et de pots qui pleuvent par les fenêtres »; ou, encore, qui déplore le sort des pauvres gens, au nombre desquels se rangent les maîtres d'école, obligés de se blottir tout en haut sous la tuile « où la colombe amoureuse pond ses œufs ». Assurément les maisons pompéiennes ne pouvaient pas nous donner une idée exacte de ces immeubles disparus depuis longtemps à Rome sous les constructions du moyen âge et des temps modernes — qui n'en différaient pas beaucoup, d'ailleurs, à en juger par l'aspect de certains vieux quartiers de la ville. Et pourtant, en cherchant bien, on peut trouver encore quelque souvenir, de ce passé monumental antique, oublié par le temps. Un spécimen très curieux en a été conservé, encastré dans la muraille d'Aurélien, entre la troisième et la quatrième tour à l'est de la Porte San Lorenzo : fragment de façade large de 25 mètres et haut de 20 mètres. Ailleurs, sur le Coelius, subsiste une autre parcelle de maison, celle des saints Jean et Paul, avec son rez-de-chaussée et ses deux étages percés de fenêtres symétriques.

Pour la disposition de ces demeures romaines il était possible d'apporter des constatations d'un autre genre; la *forma Urbis Romae* qui figurait sur le mur postérieur du temple de la « Ville Sainte »,

nous montre, à côté de nombreux monuments publics, des plans à terre de maisons particulières; dans bien des cas leur tracé ne rappelle pas celui des maisons de Pompéi; d'autres fois nous l'y retrouvons, comme on a retrouvé çà et là dans les fouilles les traces de certains atriums et des pièces qui les entouraient.

Pour comprendre cette dualité, il faut admettre que les immeubles de la Rome impériale répondaient à deux types différents, qui n'ont point cessé d'exister de nos jours : la maison particulière, habitée généralement par le propriétaire et la maison de rapport, ou, pour parler comme les anciens, la *domus* et la maison à *insulae* [1]. Assurément toutes les demeures particulières n'étaient point identiques; cela dépendait de la fortune du maître et de ses goûts; à côté de palais véritables il se trouvait des habitations modestes et aussi des hôtels plus importants et plus confortables. M. Homo a noté que dans les quartiers environnant le forum, sur le Palatin, près du Capitole, où les monuments publics abondaient, les maisons particulières étaient de dimensions exiguës, le terrain leur étant parcimonieusement mesuré. Et pourtant c'était là que demeuraient les plus illustres personnages, un Crassus, un Hortensius, Cicéron, Catilina, Antoine, Auguste avant son élévation à l'empire; c'est là qu'on a retrouvé assez récemment les vestiges de leurs domiciles sous la chapelle du palais flavien, en quatre étages superposés où M. Boni a pénétré successivement A l'étage supérieur c'est une maison du dernier siècle de la République, au-dessous une demeure contemporaine de Sylla, ornée de peintures et de mosaïques, au-dessous encore une habitation du IIIe ou du IIe siècle avant Jésus-Christ; et, enfin, plus bas, une dernière, du Ve ou du VIe siècle [2]. Chaque âge avait édifié ses constructions sur des remblais et, malheureusement pour nous, aux dépens de ses prédécesseurs,

A mesure qu'on s'éloignait du centre, le terrain disponible étant moins restreint, la dimension des hôtels augmentait. A la

[1] Sur cette distinction signalée depuis longtemps et sur le sens véritable du mot *insula* voir l'article récent de M. Cuq dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, t. XL, p. 279 et suiv.

[2] Voir *Journal des Savants* (A.-L. Constans, *Récentes découvertes archéologiques en Italie*), 1915, p. 81 et 138.

périphérie ce devenait de grandes villas, perdues au milieu de vastes parcs, avec pièces d'eau, nymphées, pavillons de plaisance, bains, à la façon des villas romaines modernes. Les documents officiels du IVe siècle après Jésus-Christ, les *Régionnaires*, comptent pour toute la ville, 1,790 hôtels ou palais.

Qu'était-ce que cela pour loger la population de Rome? Aussi les *Régionnaires* mentionnent-ils, à côté de ces 1,790 *domus*, 48,000 *insulae* environ.

Comment étaient faites les maisons de rapport où s'accumulait la population romaine, les fouilles que le gouvernement italien poursuit à Ostie depuis une vingtaine d'années viennent de nous l'apprendre et les publications qu'ont faites les savants qui dirigent les travaux sont, à cet égard, tout à fait probantes[1].

D'abord, ces maisons ont plusieurs étages; elles sont percées de nombreuses fenêtres donnant sur la rue et précédées de balcons; le rez-de-chaussée parfois s'ouvrait sur un portique qui longe la rue et était occupé le plus souvent par des boutiques, surmontées d'entresols; des escaliers extérieurs ou intérieurs donnent accès aux différents étages.

Le toit de l'immeuble était aménagé en terrasse.

Quelques-uns de ces immeubles possédaient une cour intérieure permettant d'éclairer et d'aérer des pièces qui ne pouvaient pas prendre jour sur la rue, et, par suite, de doubler le nombre des chambres. A noter aussi que deux immeubles voisins étaient séparés souvent par une impasse, qui multipliait les surfaces libres pour l'éclairage et l'aération des différents logements.

Quand l'espace manquait, ces maisons à appartements se développaient en hauteur; les étages se multipliaient, les escaliers intérieurs, raides et obscurs, en rendaient l'abord difficile et l'habitation pénible. En pareil cas il n'existait pas, faute de place, de cour intérieure, tout au plus des puits d'aération étroits. Quant au confortable, il était à peu près aussi inconnu aux habitants de Rome qu'il l'est encore dans certains quartiers populeux de nos grandes villes. Pas de latrines ailleurs qu'au rez-de-chaussée; aux étages, des tuyaux

[1] Calza, *Monum. dei Lincei*, t. XXIII, 1916, p. 541 et suiv. Cf. *Journal des Savants*, Ed. Cuq, 1917, p. 241 et suiv.; Constans, 1917, p. 466.

de décharge, encore visibles sur les murs des escaliers, permettaient de vider les eaux sales et les immondices dans des plombs. Pas de cheminées; la fumée des réchauds qu'on allumait n'avait d'autre issue que la porte ou les fenêtres.

Tous ces détails de disposition rapprochent singulièrement les maisons de la Rome antique de ce qu'on voyait il y a quelques années — de ce qu'on voit même encore parfois — dans la plupart des maisons de la ville actuelle, dans d'autres grandes villes d'Italie, dans le midi de la France et en Orient.

M. Homo s'est demandé quel pouvait être le prix des loyers dans ces habitations; il n'a pu recueillir à cet égard que des renseignements épars et peu concluants. Il a noté, par exemple, que Sylla, dans sa jeunesse, alors qu'il était dans une situation modeste encore, habitait un logement de 3.000 sesterces, soit 750 francs, tandis qu'un fils d'affranchi, son voisin d'au-dessus, ne payait que 2,000 sesterces, soit 500 francs; ou encore, qu'en 125 avant Jésus-Christ, l'augure Aemilius Lepidus se logeait pour 6.000 sesterces, c'est-à-dire 1,500 francs, ce qui le fit citer devant le tribunal des Censeurs. Mais qu'étaient ces appartements, de combien de pièces se composaient-ils, où étaient-ils situés?

En tout cas, il faut bien admettre que les loyers étaient élevés, puisque c'est là un cri général chez les auteurs. Et, ce qui ne contribuait pas peu à augmenter les prix, la spéculation s'en mêlait. Des hommes d'affaires louaient en bloc un immeuble, dont ils sous-louaient séparément les différents étages. Ces premiers sous-locataires débitaient chaque étage en logements pour d'autres sous-locataires, lesquels, à leur tour, procédaient souvent de même. Dans cet ingénieux système, chacun des intermédiaires ne manquait pas de prélever sa large part de profit. Les codes qui ont eu fréquemment à s'occuper de ce trafic nous montrent le locataire d'un immeuble transférant son bail à un sous-locataire avec bénéfice de 20 p. 100. Un autre sous-loue en détail les divers logements avec un bénéfice global de 33 p. 100. Enfin le dernier intermédiaire, celui qui sous-louait les logements par chambres séparées, ne manquait pas non plus de se réserver un bénéfice analogue et dont le taux n'était certainement pas inférieur. Résultat le plus clair : le loyer de l'immeuble se trouvait majoré de 80 à 100 p. 100.

Autre cause de cherté : le nombre des logements ne suffisait pas. A cet égard aussi les plaintes sont unanimes ; même en faisant la part de l'exagération, elles répondent certainement à la réalité. Les causes de ce malaise se laissent aisément saisir.

Tout d'abord il y avait augmentation constante de la population. Comme toutes les grandes villes, Rome, siège du gouvernement, centre politique et intellectuel, séjour de la société élégante et amie des plaisirs, attirait sans cesse de nouveaux habitants, de toute catégorie. Les hommes d'affaires s'y multipliaient, les artisans et surtout les commerçants venus d'Italie, de Grèce, d'Orient affluaient dans le port du Tibre, créaient des comptoirs sur ses quais et s'installaient en permanence avec tout leur personnel où ils pouvaient.

A cet afflux constant de nouveaux habitants il eut fallu une extension, constante elle aussi, de terrain et une augmentation régulière de la construction. Rien de tel ne se produisit.

On ne s'en aperçut pas tout d'abord : pendant plusieurs siècles les sept collines et l'espace compris entre elles répond aux besoins ; un jour vint où l'on commença à se trouver à l'étroit dans l'enceinte de la cité. Il se passa alors ce qui advient en pareil cas dans les villes fortifiées qui veulent s'étendre ; les bâtisses envahirent le chemin de ronde et le glacis extérieur du mur de Servius, elles franchirent même le Tibre et on construisit dans le Transtévère ; là, c'étaient surtout les marchands, les étrangers, les gens du peuple qui faisaient le fond de la population.

Il semble, au premier abord, qu'on eût pu trouver entre le mur de Servius et les faubourgs, de grands espaces libres, qu'on aurait aisément allotis ; mais il n'en était rien ; on se heurtait à des difficultés de diverse nature : c'étaient des régions, qui, comme le Champ de Mars, étaient couvertes de monuments publics et que l'État se réservait ; ou qui, comme le Pincio, étaient envahies par les immenses jardins de la noblesse romaine, d'un Lucullus, d'un Pompée, d'un Salluste, avec leurs palais, leurs portiques, leurs allées peuplées de statues, leurs miroirs d'eau ; il ne fallait pas songer à les désaffecter. Ailleurs, sur le Quirinal et l'Esquilin, le terrain était occupé par de grandes nécropoles où l'on enterra les morts durant toute la période républicaine ; à défaut d'autre considération, le scrupule religieux, si puissant aux yeux des Romains, empêchait de

transformer ces cimetières en quartier habité. Quand on se décida à les désaffecter, on en fit un parc immense ou plutôt une série de parcs au profit de grands propriétaires; Mécène est le plus connu d'entre eux.

On aurait pu aussi développer les faubourgs et chercher, dans tous les sens, en s'étendant vers la campagne un asile pour le trop plein de la population. C'est ainsi, remarque très justement M. Homo, qu'on résout la difficulté pour les villes modernes. « La Rome d'aujourd'hui ne fait pas exception à la règle; elle a déjà les faubourgs de la via Flaminia, de San Lorenzo, de San Saba, des Prati di Castello, elle aura demain celui de la via Nomentana et du Mont Sacré, en attendant les autres. » On ne s'arrêta pas davantage à cette solution. Il faut surtout en accuser le manque de moyens de transports rapides et économiques dont les temps antiques n'avaient point idée, et auxquels nous n'avons songé nous-mêmes que depuis bien peu de temps. Pour qu'un faubourg puisse s'étendre, prospérer et servir véritablement de prolongement à la ville voisine, il faut que les communications en soient assurées; et c'est à les établir que les municipalités donnent tous leurs soins. Rome ne s'en est point soucié. La configuration de la ville ne favorisait pas, d'ailleurs, la circulation : les rues étaient petites et tortueuses, encombrées par les étalages des boutiquiers, les cabarets, les barbiers, comme dans ces villes d'Orient où la foule en haillons grouille sur les trottoirs et envahit la chaussée. On avait même dû réglementer ce désordre, d'une part en obligeant les marchands de toute sorte à se confiner dans leurs boutiques, de l'autre en interdisant la circulation des voitures dans la ville, sauf de rares exceptions. Comment, dans ces conditions, concevoir un service de transport permettant aux gens de la banlieue de venir aisément au cœur de la cité ou d'en repartir?

Si encore le nombre des maisons disponibles dans l'étendue, relativement si restreinte, de la ville, était demeuré le même, s'il n'avait pas été réduit presque chaque jour par des accidents sans cesse renouvelés. Mais c'est le contraire qui se produisait. Rien n'était plus fréquent que les incendies; les auteurs aussi bien que les inscriptions parlent fréquemment des désastres dus au feu. Ils signalent surtout, il est vrai, les monuments publics qui en pâtissent parce qu'ils intéressent tout le monde; si bien qu'on a pu écrire une brochure

entière sur les incendies de Rome, non seulement ceux qui firent des ravages terribles, comme au temps de Néron, mais des sinistres de moindre importance. Avec des maisons bâties en matériaux légers, en bois, en torchis, lorsque la flamme pénétrait quelque part, elle consumait tout devant elle, traversait les rues étroites, gagnait de proche en proche, et faisait de vastes percées dans ces accumulations de matières inflammables. On constate avec un certain étonnement que, pour combattre le fléau, à l'époque républicaine, l'État n'avait établi aucune organisation de secours; c'est à Auguste, on le sait, que revient l'initiative d'avoir créé le corps des vigiles que ses successeurs perfectionnèrent; de plus on ne disposait pas à cette époque de moyens suffisants pour arrêter sur place le fléau, quand il était violent; les pompes n'étaient et ne pouvaient être que des pompes à bras, sans grande puissance; si bien que lorsque le feu n'avait pas été éteint à son origine, il ne restait qu'un moyen d'en empêcher l'extension, faire le vide autour du foyer. Une telle méthode n'était point faite pour fournir des logements nouveaux à ceux qui en manquaient.

L'eau n'offrait pas un moindre danger que le feu pour les quartiers bas de Rome. Jusqu'à la fin de la République, avant que le cours du Tibre ait été régularisé par de grands travaux, les inondations du fleuve n'étaient point rares, et les maisons bâties sur la rive se trouvaient de ce fait fort exposées; un jour ou l'autre elles pouvaient s'écrouler, d'autant plus qu'elles étaient construites de briques crues, qui se délitaient au contact de l'eau. Le danger ne s'atténua que le jour où l'on substitua à la brique crue, la brique cuite, si fort à la mode à l'époque impériale.

Mais cette période réservait une autre surprise aux gens en quête d'appartements, la manie des grandes constructions et des embellissements : les différents empereurs rivalisèrent à qui couvrirait la ville de monuments somptueux; le Palatin se peupla de palais bâtis sur des terrains qu'occupaient des maisons; les quartiers voisins du forum furent nivelés pour faire place à de nouvelles places publiques entourées de portiques, ornées de temples, de basiliques, de bibliothèques — on dut exproprier pour cette opération, environ 90,000 mètres carrés de propriétés particulières — des thermes immenses s'élevèrent dans le Champ de Mars, le long de la

voie Appienne, sur le Quirinal; une grande artère de 30 mètres, la *via Nova*. fut percée entre l'Aventin et le Cœlius. Enfin au IIIe siècle, la muraille d'Aurélien. longue de 18.837 mètres et large de 19 mètres, amena la démolition d'un nombre considérable de constructions.

Ainsi, d'une part, les maisons disparaissaient par accident ou pour répondre aux plans des gouvernants; de l'autre on ne pouvait en élever de nouvelles, faute de terrain à l'intérieur de Rome, à l'extérieur faute de moyens de communication; et pourtant la population augmentait toujours. Le problème paraissait insoluble.

*
* *

Pour atténuer le mal, il eut été étonnant que les particuliers n'aient pas songé à recourir à l'État-Providence, et que les pouvoirs publics aient méconnu un état de choses qui pouvait avoir des conséquences funestes pour l'ordre public. Son intervention se produisit sous plusieurs formes.

En 456 avant Jésus-Christ, au début de la lutte des deux ordres, les plébéiens se trouvaient à court de place pour se loger; de plus. de nombreux commerçants et marchands étrangers arrivaient chaque jour à Rome et débarquaient au port, situé au pied de l'Aventin, en quête d'une habitation. Or la colline faisait partie du domaine public, en grande partie; elle était couverte de pâturages ou de terres arables, loués à des particuliers, source de revenus pour ceux qui avaient le moyen de les affermer. Le tribun de la plèbe Icilius s'avisa qu'il était possible de reprendre à l'État tout ce terrain disponible et de le distribuer aux particuliers pour y élever des maisons. Malgré une vive opposition, le sénat approuva la loi; elle fut votée par les comices centuriates et sanctionnée par des cérémonies religieuses. Il ne restait plus qu'à l'appliquer. Les plébéiens se partagèrent le terrain et commencèrent à bâtir; quand ils n'avaient pas les capitaux nécessaires pour édifier une maison entière, ils s'associèrent à plusieurs, chacun prenant un étage à sa charge. Et ainsi l'Aventin fournit à la population de Rome un asile précieux.

Mais on ne pouvait guère songer à renouveler souvent la même opération : l'État n'aurait pas consenti à se dépouiller successivement de toutes les parties vacantes de son domaine en faveur des

particuliers. Sans se désintéresser de la question il chercha des remèdes ailleurs.

Tout d'abord il eut recours à des mesures de police et n'hésita pas à expulser les éléments en surnombre, avant tout, les étrangers : c'est ce qui eut lieu en 187, 177, 126, 122, 95, 65 avant Jésus-Christ; toutefois, là encore, ce ne pouvait être qu'une mesure exceptionnelle. Interdire aux étrangers le séjour de Rome n'allait point sans porter préjudice à la prospérité de la ville. Mieux valait procéder moins brutalement. Les lois agraires des Gracques et l'envoi de colonies en Italie, puis outre-mer, conduisaient au même résultat Assurément les Romains virent à la fondation des colonies civiles ou militaires bien d'autres avantages politiques ou sociaux; il est bien évident, pourtant, que c'était un moyen efficace de débarrasser la ville d'un peu de son trop plein.

Enfin, pour maintenir aussi grand que possible, le nombre des logements disponibles, on fit appel aux mesures législatives. Une suite de dispositions qui se confirment et se complètent durant tout l'Empire, tend à empêcher la démolition des immeubles et à assurer leur reconstruction par le propriétaire, quand ils tombent en ruines. Si celui-ci se dérobe, la loi n'hésite pas à le contraindre : chacun peut occuper les emplacements vides dont le possesseur se désintéresse ou encore l'État fait rebâtir d'office l'immeuble, sauf à rentrer dans ses déboursés si le propriétaire consent à payer; autrement il le revend à son profit propre. Enfin il favorise par la concession de privilèges politiques ceux qui dépensent une partie de leur patrimoine à construire des maisons de rapport.

Cependant, les mesures législatives ou autres, prises par l'État ne constituaient guère, elles aussi, que des palliatifs. Le mal subsista, conclut M. Homo, parce qu'il tenait à des causes plus puissantes que les faibles remèdes qu'on imagina. « Les causes principales de la crise des loyers, rareté des locaux, charges grevant la propriété, spéculation sous ses formes multiples, continuaient à agir dans le même sens, celui d'une hausse ininterrompue. Le problème du logement restait intact. »

R. CAGNAT.



LE MUSÉE CONDÉ EN 1921.

Composé par Ernest Lavisse, président du Comité des Conservateurs du Musée Condé, quelques semaines avant sa mort, ce rapport a été lu à l'assemblée trimestrielle tenue par l'Institut le 25 octobre 1922.

Le *Journal des Savants* se fait un devoir de publier ces quelques pages, où l'illustre historien a une dernière fois exprimé toute son affection pour la noble et artistique demeure, dans laquelle, à la fin de sa vie, il passa ses étés.

Messieurs et Chers confrères,

Le Musée Condé a retrouvé l'affluence de ses visiteurs. Certains dimanches, une foule de deux ou trois mille personnes s'est pressée dans nos galeries. Il faut remonter à l'année 1910 pour retrouver de pareils chiffres.

Notre collègue, M. Macon, a reçu et dirigé des groupes auxquels il avait donné rendez-vous, tels que les anciens élèves de l'École Normale supérieure, les « étudiants et étudiantes des Nations alliées et amies de la France », « l'Association amicale le Progrès », fondée pour favoriser le développement de l'instruction, modeste association admirablement attentive et désireuse de s'instruire du passé de la France, qui fut émue de l'accueil qu'elle reçut.

Quelques visites méritent une mention particulière : la mission chinoise, le prince impérial du Japon, le roi et la reine de Roumanie, le roi des Serbes, Croates et Slovènes. Des étrangers de tous pays, au nombre de plus de deux cents, ont pris part à l'excursion organisée par le *Congrès de l'histoire de l'Art*, le 30 septembre 1921. Enfin l'Académie française est venue à Chantilly, le 18 mai, pour y recevoir la nouvelle Académie belge de langue et de littérature françaises; nul endroit ne pouvait mieux convenir à cette réunion confraternelle que la maison du Prince qui fut membre des Académies de France et de Belgique.

Le travail intellectuel a repris son activité : l'an dernier déjà, je vous signalais d'intéressantes études tirées de nos documents d'archives et de nos livres anciens, manuscrits ou imprimés. En voici une nouvelle série :

Pour établir sa *Chronologie des œuvres de Marot*, M. Pierre Villey, professeur à l'Université de Caen, a amplement utilisé un précieux manuscrit de Chantilly intitulé : *Recueil des dernières œuvres de Clément Marot* non imprimées, offert par le poète au grand-maître Anne de Montmorency au mois de mars 1538.

C'est aussi aux papiers du connétable que M. Pierre Jourda a eu recours pour établir la biographie d'*Un Disciple de Marot, Victor Brodeau*.

Ceux du Grand Condé ont fourni à M. Émile Magne une utile contribution pour la biographie du *Chevalier de Lignières*, poète bohème dont les querelles avec Boileau amusaient le public et qui écrivait au prince de Condé sur un ton libre et familier qui étonne un peu.

Dans nos archives encore, M. le duc de la Force, à qui elles sont familières, a trouvé des documents sur le prince de Conti, neveu de M. le Prince et très aimé de son oncle. Ce « Grand Conti », comme l'appelle M. de la Force, a été loué, célébré, par tous ceux qui ont parlé de lui, par l'abbé Fleury, par Saint-Simon, par Massillon : mais il eut le malheur de parler irrévérencieusement du roi et de Mme de Maintenon. Il fut exilé de la cour en 1685 et il alla passer un an à Chantilly dans l'intimité du prince qui lui fit grand accueil : « un si beau naturel et de si grandes espérances dans un neveu, disait Massillon, tirait des yeux du prince de Condé des larmes de joie, d'admiration, de tendresse : il se voyait revivre en lui ; il y retrouvait ses rares qualités, — osons le redire après lui — sans y retrouver ses défauts. » La Cour rappela de l'exil le grand Conti, mais sans lui rendre sa faveur. Il se couvrit de gloire à Steinkerque, à Neerwinde ; il faillit devenir roi de Pologne, mais il mourut en 1709 sans avoir « mis en valeur des qualités incomparables ».

Les amateurs de notre ancien théâtre sauront gré à M. Gustave Cohen, professeur à l'Université de Strasbourg, d'avoir publié, sous le titre de *Mystères et moralités du manuscrit 617 de Chantilly*, cinq compositions dramatiques intitulés *Jeux*, dont notre bibliothèque conserve un rarissime et probablement même unique exemplaire. De vagues indications données par le scribe ont permis à M. Cohen d'établir qu'il provient du couvent des Carmélites de Huy, où ces petites pièces ont été jouées pour l'amusement et l'édification des religieuses. Les textes sont précédés d'une ample et savante introduction.

Mon collègue et ami, Henry Lemonnier a publié dans le *Journal des Savants* une étude intitulée : *La création d'une ville seigneuriale : Chantilly (1692-1740)*, et je vous rappelle que vous l'avez entendu, dans la séance annuelle des cinq Académies du 25 octobre 1921, célébrer l'œuvre du Duc d'Aumale en retraçant les destinées d'*Un château cinq fois historique*. M. Macon poursuit très régulièrement l'inventaire des archives du domaine.

Voici un document de particulière importance : M. le Comte de Ribes a

commencé dans la *Revue de Paris* la publication du journal de l'émigration du prince de Condé, demeuré inédit dans nos archives.

Le début en est tragique. Le soir du mardi 14 juillet 1789, le prince de Condé apprend à Chantilly que les révoltés se sont emparés de la Bastille : « nous eûmes de la peine à le comprendre, écrit-il, mais enfin cela était. » Le prince décide alors de partir le lendemain matin à cheval pour se rendre à Versailles par des chemins détournés : une escorte de vingt de ses gens à cheval, bien armés, l'accompagna. Le mercredi 15, à onze heures et demie du matin, il arrive à Versailles. Le jeudi 16, il se rend au lever du roi, à qui il demande dans le coin de la chambre s'il doit aller à Paris, étant résolu à le suivre. Louis XVI répondit qu'il n'en était pas question, mais « que si il y allait il n'aurait pas besoin de lui ». Le prince eut l'impression que sa présence à Paris paraissait au Roi inopportune ou même désagréable.

Les événements se précipitent, le ministère donne sa démission, l'après-midi, le duc de la Vauguyon dit au prince qu'on n'a pas autre chose à faire « que de penser à sa sûreté ». Il cherche le comte d'Artois, lequel avoua qu'il pensait à la sienne et qu'il partirait le soir. Le Prince décida sur le champ de faire comme le frère du roi. Le vendredi à quatre heures du matin, il se mit en route pour la frontière. Il ne se doutait pas qu'il ne reverrait Chantilly qu'après vingt ans passés.

Le plus intéressant pour nous est de constater l'effet produit sur lui par les grands et terribles événements. Le voyage d'exil ne semble pas avoir assombri son humeur. A Bruxelles, le prince apprend la mort violente de MM. Foulon et Berthier : il ne paraît pas s'en étonner. Le prince de Conti lui apporte la nouvelle que les biens des émigrés sont confisqués; Condé lui déclare : « Il vaut mieux perdre ses biens que son honneur et peut-être sa vie. » Et toujours les mauvaises nouvelles arrivent, apportées par de nouveaux fugitifs. A Mannheim il apprend la suppression de tous les droits de la noblesse, même ceux de chasse et de pêche, et il note : « Par une singularité qu'on ne peut expliquer, la nuit qui suivit le jour où j'avais appris des dispositions qui m'ôtaient tout l'agrément de ma vie et peut-être trois ou quatre cent mille francs de rente, fut la meilleure que j'eusse passée depuis vingt-cinq ans, je dormis neuf heures sans me réveiller. »

Héroïsme? Stoïcisme? Non, mais résignation facile, résignation molle, sensibilité médiocre. Combien de fois il faudrait répéter ce mot « médiocre » en parlant de ce monde de cour, surpris dans sa vie frivole par les dures réalités révolutionnaires!

Telle est la moisson que des historiens ont prélevée dans nos collections

historiques; mais nous avons aussi des collections artistiques. L'éditeur Helleu a publié nos plus beaux dessins de Poussin; il publiera bientôt ceux de Prudhon. M. Léon Bourgeois a gravé des miniatures de Jean Fouquet. M. Piazza a reproduit en fac-similé une cinquantaine de crayons de François Clouet. Ainsi est révélée au public la richesse de notre musée en belles œuvres de l'art français, du xve au xviiie siècle.

Il ne me reste qu'un mot à dire. Qu'il s'agisse des travailleurs ou du public nombreux, qui, le dimanche et le jeudi va en foule du Musée au parc, c'est le même respect et la même joie sereine en face des belles choses. La tenue du château et celle du parc donnent l'impression que chacun, dans la limite du possible, s'efforce de les conserver pour le bien de tous, dans un état digne du Prince qui a voulu les laisser à l'Institut.

LIVRES NOUVEAUX.

G. de Sanctis. *Storia dei Romani.* Vol. IV, *La fondazione dell' impero*, I (*Biblioteca di scienze moderne*, 81). Un vol. in-8, 616 p. Torino, Fratelli Bocca, 1923.

M. de Sanctis vient de publier la première partie du volume IV de sa grande Histoire des Romains, dont le volume III, en deux tomes, consacré à l'époque des guerres puniques, avait paru en 1916-1917. Le volume IV dans son ensemble traitera de la fondation de l'empire et la première partie qui en est donnée aujourd'hui, et qui compte à elle seule plus de six cents pages, est dédiée à la politique intérieure et extérieure de Rome pendant la première moitié du iie siècle av. J.-C. L'auteur y retrace l'œuvre colossale, « unique dans l'histoire », qui fut accomplie en une quarantaine d'années, de la fin des guerres puniques à la bataille de Pydna; il en explique les causes, la suit dans ses péripéties, en signale les traits essentiels, en analyse les effets.

Cinq chapitres se partagent ce premier tome du volume IV, dont les titres suffiront à montrer l'ordonnance des matières : M. de Sanctis étudie la prédominance romaine, successivement dans la péninsule balkanique et en Asie Mineure : les guerres contre Philippe et Antiochus établissent l'hégémonie de Rome sur tous les États, grands et petits, de l'Orient hellénique. Le troisième chapitre est réservé à la chute du royaume de Macédoine; le quatrième nous montre les Romains à la conquête de l'Occident, pour récupérer la vallée du Pô perdue pendant la seconde guerre punique et pour asseoir leur domination en Espagne où ils recueillent l'héritage des Carthaginois, entreprise plus modeste que celle qui était poursuivie en Orient, mais plus riche d'avantages durables pour Rome et pour la civilisation humaine. Le dernier chapitre décrit l'évolution constitutionnelle qui se déroule pendant cette période où l'aristocratie romaine, en même temps qu'elle se laisse aller à une politique

impérialiste agressive, achève de se transformer en une oligarchie qui gouverne la république au moyen des magistratures et du sénat.

Un appendice aux trois premiers chapitres sert à examiner diverses questions chronologiques et à fixer les dates de certains faits, notamment de certaines batailles, au moyen de discussions dont l'étendue aurait excédé les dimensions des notes qui se trouvent au bas des pages. Il y a aussi çà et là des notes qui atteignent l'ampleur de petites dissertations, comme celle de la page 85 relative à la bataille de Cynoscéphales.

Il est assez malaisé de donner en un bref compte rendu l'idée d'un livre aussi détaillé et aussi plein. Bornons-nous à quelques remarques.

Pour M. de Sanctis et malgré des conceptions assez courantes aujourd'hui, le militarisme a été, durant la première moitié du IIe siècle, un facteur beaucoup plus direct et plus efficace de la politique romaine que l'esprit mercantile. Après la seconde guerre punique, la joie du triomphe et la conscience des efforts accomplis suscitent dans la noblesse romaine une ambition illimitée de victoires et de domination; elle ne résiste pas aux perspectives de richesse, de gloire et d'hégémonie qui s'ouvrent devant elle. Le succès fut dû, non au génie d'un homme politique ou d'un guerrier, mais à la formidable énergie que le peuple italien avait déployée pour défendre sa propre existence contre l'invasion d'Hannibal. Cette énergie ne rencontra que très peu de résistance à son expansion dans l'Orient hellénique. Il ne faut cependant pas méconnaître les facteurs économiques qui ont favorisé à Rome le développement de l'impérialisme et dont l'action se fait sentir de plus en plus jusqu'à devenir tout à fait prépondérante vers le milieu du IIe siècle.

Il est superflu de dire que l'auteur connaît à fond les textes anciens; cependant je tiens à souligner qu'il en fait la critique avec sûreté, finesse et mesure. Ses références aux ouvrages modernes sont d'autant meilleures qu'elles ne sont ni touffues ni surchargées, mais sobres et bien choisies: M. de Sanctis, — et il mérite d'en être loué, car cette pratique n'est pas constante à l'étranger, — est familier avec les écrits des savants français auxquels il renvoie souvent.

Ce nouveau livre est digne de ses devanciers et fait grand honneur à celui qui mène, avec une belle vigueur et une brillante érudition, une tâche lourde en elle-même et que les circonstances rendent plus lourde encore. Tous ceux qui s'intéressent à l'antiquité romaine ne peuvent qu'être reconnaissants à M. de Sanctis de servir leur cause avec tant de vaillance et des résultats aussi heureux.

A. M.

G. A. S. Snijder. *De forma matris cum infante sedentis apud antiquos*; Vienne, 1920.

Dans cette thèse, présentée à l'Académie d'Utrecht pour obtenir le grade de docteur en lettres classiques, M. Snijder a étudié un des types plastiques le plus populaires chez tous les peuples de l'antiquité, le type de la mère assise tenant son enfant; il en a montré l'évolution et les variantes, depuis les exemplaires les plus anciens provenant de l'Égypte, de la Chaldée, du pays des Hittites, de la Phénicie, de l'île de Chypre, des Cyclades, de la Crète minoenne jusqu'aux représen-

tations, soit païennes, soit chrétiennes des premiers siècles ap. J.-C. Les chapitres les plus abondants et les développements les plus précis sont consacrés aux périodes grecque, hellénistique, gréco-romaine et chrétienne. M. Snijder, avec un très louable souci de minutieuse exactitude, avec la préoccupation évidente d'être aussi complet que possible, a passé en revue, décrit et commenté un nombre considérable de monuments, statues, reliefs, figurines, peintures des catacombes. Ses descriptions et ses commentaires auraient certainement gagné en clarté, s'ils avaient été accompagnés dans le texte même, de reproductions plus abondantes : car les treize images groupées en une seule page à la fin de la brochure sont insuffisantes et mal disposées. Dans l'ensemble néanmoins, le travail est consciencieux, bien ordonné, et sans tenir la place d'un catalogue méthodique, fournit des données intéressantes.

M. Snidjer ne s'est pas borné à ces descriptions. Il s'est efforcé de déterminer le sens et la valeur des motifs plus ou moins variés qu'il a groupés. Pour ce qui est des œuvres d'inspiration païenne, il reconnaît dans les unes Aphrodite et Eros, dans d'autres une Nymphe, plus spécialement une Nymphe de Nysa, et Dionysos, dans d'autres, de beaucoup les plus nombreuses, la Terre-Mère, avec son double caractère de divinité nourricière et de divinité infernale, ce qui explique, d'après lui, que plusieurs exemplaires du type étudié aient été recueillis dans des tombeaux. Tels de ces exemplaires peuvent être désignés plus précisément par le nom de Demeter; tels autres ne méritent que celui de Kourotrophes. Quelques-uns représentent, sans aucun doute, l'Isis alexandrine. Dans l'empire romain, M. Snijder signale tout spécialement les *Matres* et *Matronæ* des provinces gauloises, les *Nutrices Augustæ* de Pannonie. Mais, quelles que soient les différences auxquelles le regard puisse s'arrêter, toutes ces images ont un sens religieux : ce ne sont point des œuvres de genre.

Il en est de même aux premiers siècles du christianisme. Aucun doute ici n'est possible. Le type, emprunté à l'art gréco-romain, reproduit sur les murs des catacombes et sur maints sarcophages, représente Marie et le Christ enfant, soit seuls, soit vénérés par les Mages. M. Snijder n'a point de peine à démontrer que les œuvres païennes et les représentations chrétiennes dérivent d'un type commun. Sur ce terrain particulier, comme en beaucoup d'autres domaines, il n'y a ni opposition, ni même solution de continuité entre l'antiquité païenne et le christianisme.

Écrite en un latin clair et correct, la thèse de M. Snijder est une contribution utile à notre connaissance d'un des motifs figurés par lesquels s'est exprimé le sentiment religieux des peuples antiques.

J. Toutain.

Salomon Reinach. *Répertoire de peintures grecques et romaines*, in-8, Paris, Leroux, 1922.

A tous les répertoires qu'il nous a déjà donnés, M. Salomon Reinach vient d'en ajouter un nouveau, celui des peintures. Par une conception fort juste, il a compris sous ce nom, non seulement les peintures à la couleur, mais aussi les mosaïques qui, chez les Romains surtout de l'époque impériale, ne diffèrent pas

des peintures murales pour le choix et la composition des sujets. La technique, sans doute, est différente; mais c'est du point de vue de l'archéologie, non de celui de la technique ,que M. Reinach a considéré son sujet. D'autre part il n'a fait place dans ses planches, ni aux peintures étrusques, ni aux peintures sur vases, ni aux peintures chrétiennes, ni aux peintures sur verre, qui, toutes, appartiennent à des genres assez tranchés pour ne pouvoir être mélangés aux autres dans un recueil général. Il est donc surtout question dans les planches, de peintures murales et de pavements figurés. Le mode de représentation adopté est le même que dans les autres recueils du même auteur : dessins au trait, presque schématiques, figures aussi réduites que possible, ce qui a permis de réunir en 412 pages 2720 gravures. Répertoire aussi précieux que ses prédécesseurs, plus encore peut-être parce que plus original, plus nouveau. Une fois encore l'auteur nous a donné son temps pour épargner le nôtre.

R. C.

Jacques VAN WAGENINGEN. *Commentarius in M. Manilii Astronomica*. Un vol. in-8, 347 p., avec dix tableaux hors texte. Amsterdam, Akademie van Wetenschappen, 1921.

Après avoir longuement étudié l'œuvre de Manilius, et publié dès 1915 une bonne édition critique du texte des *Astronomiques*, M. Van Wageningen nous en donne ici fort à propos le commentaire explicatif.

Son travail est caractérisé tout d'abord par sa forme sobre et précise, exprimant en un latin facile ce qui paraît digne d'être dit, sans digression ni développement superflu. Les notes sont abondantes sans excès, fort bien documentées, munies de tous les éclaircissements nécessaires en cette matière d'interprétation souvent difficile, aujourd'hui surtout, quand l'astronomie a réalisé des progrès si merveilleux et que l'astrologie ne présente plus guère qu'un intérêt rétrospectif.

Les Prolégomènes, en cinq parties, dont la première est de beaucoup la plus développée, nous renseignent sur la science des horoscopes dans l'antiquité, sur le peu qu'on sait de la personne de Manilius et la date de son poème, sur ses sources, sa valeur littéraire et ses imitateurs, en particulier sur son plagiaire du IVe siècle, *Julius Firmicus Maternus*. Les *Astronomiques* datent, à coup sûr, de la fin du règne d'Auguste et du commencement de celui de Tibère; M. van Wageningen croit pouvoir démontrer en outre, contre ceux qui attribuent à son auteur une origine asiatique, africaine ou gauloise, que Manilius fut Romain, ou tout au moins Italien.

A chaque livre, le commentaire est précédé d'un index de son contenu; on regrette un peu que le texte ne soit pas réédité tout entier. Les observations se suivent, naturellement sans ordre logique, au hasard du [illegible] ou de la forme des vers successifs; c'était fatal, sous peine de transfor[illegible] ces remarques en dissertations sys[illegible]matiques, contre les intentions [illegible] philologue. Hâtons-nous de re[illegible]naître qu'il sera aisé, en dép[illegible] ces 300 pages, d'y retrouver les [illegible]ments nécessaires à n'importe [illegible] travail d'ensemble, soit sur les [illegible]dents de la doctrine, soit sur la [illegible] et la disposition des idées, le [illegible] mots, la grammaire ou le [illegible] M. van Wageningen sait re[illegible] propos les erreurs (cf. V. [illegible]

multiplier les renseignements d'ordre scientifique, ainsi que les cartes et les plans.

Il faut s'en féliciter; un enseignement pareil, dénué d'explications écrites et figurées, demeurerait inintelligible pour les profanes, et même pour les spécialistes, mal instruits des erreurs et des tâtonnements de l'antiquité sur ce point-là. Aussi bien, sans parler des figures insérées dans le texte, est-on heureux de trouver à la fin du volume dix tableaux très clairs, représentant les signes du zodiaque, divers calendriers, etc. C'est là encore du commentaire, mais plus général que l'exégèse fragmentée des pages précédentes; et, quelle qu'en soit la netteté, il faut encore beaucoup d'attention pour ne pas s'égarer dans la lecture de Manilius, assurément plus limpide pour ses contemporains que pour nous.

Les trois index par lesquels s'achève le volume, sont à leur façon bien utiles, principalement le second, qui vise la partie didactique du poème; ils seront singulièrement appréciés pour la facilité qu'ils donnent au lecteur de se reconnaître dans ces 4 000 vers. Le premier énumère les noms propres; le dernier, malheureusement un peu trop sommaire dans sa rédaction, est spécialement grammatical, et vraiment précieux pour l'histoire de la langue latine au déclin de son âge d'or.

Samuel CHABERT.

Kurt WITTE. *Der bukoliker Vergil.* Un vol. in-8, VII-73 p. Stuttgart, Metzler, 1922.

L'auteur explique nettement, dans sa préface, le véritable objet de son étude : il veut établir les règles d'« amébéisme » auxquelles le poète se serait asservi, suivant de très près l'exemple de Théocrite. Otto Ribbeck, le premier, avait travaillé dans ce sens, recherchant surtout dans l'alternance exacte des chœurs dramatiques grecs, une inspiration qui ne saurait s'appliquer à la poésie pastorale. Il existe cependant des principes, des applications curieuses, que M. Witte s'efforce de mettre en lumière et de définir.

Les dix premiers chapitres de la thèse examinent successivement chaque églogue, dans un ordre qui surprend tout d'abord, en ce sens qu'il n'est conforme ni à la chronologie ordinairement admise, ni à celle que le critique lui-même propose d'adopter en fin de compte. Dans ces dix poèmes ainsi étudiés, il s'attache à relever une disposition systématique, non seulement des diverses parties du « tableau », mais encore du « cadre » qui les entoure; du fait que les églogues III, V, VII et VIII observent en tout ou en partie le rythme amébéen, il s'évertue à conclure que ce rythme se retrouve dans leur ensemble et aussi dans les autres pièces du recueil : il n'y arrive pas sans des efforts, des exagérations, des sophismes, que nous ne saurions accepter. L'idée juste et ingénieuse du début nous apparaît ainsi comme faussée par son extension même.

Tout cela, comme les vues d'ensemble des trois derniers chapitres, est appuyé sur des formules mathématiques, plus souples sans doute que celles de Ribbeck, bien rigides encore pour des œuvres aussi délicates, aussi pénétrées de sensibilité et d'émotion que ces essais de Virgile. M. Witte connaît fort bien son sujet, on pourrait affirmer qu'il le sait par cœur : c'est

la mesure qui aura manqué; mais la dissertation, jusque dans ses erreurs, est souvent fort intéressante.

Samuel CHABERT.

E. HERNANDEZ PACHECO. *La caverna de la Peña de Candamo (Asturias).* Mémoire n° 28 de la Comisión de Investigaciones paleontológicas y prehistóricas. 1 vol. in-4°, 281 p., XXVII pl. et 185 fig. Madrid. 1921.

Il ne semble pas que l'aspect de la province géographique des Asturies ait subi de modifications importantes depuis le paléolithique supérieur. Le climat essentiellement maritime continue à y entretenir une humidité favorable au développement d'une végétation abondante. La forêt actuelle de Muniellos n'est que le témoin de la grande sylve qui couvrait autrefois la plus grande partie du pays et dans laquelle vivait une faune de grands mammifères et de ruminants.

L'homme s'est installé de bonne heure dans les Asturies : on a retrouvé ses campements dans les très nombreuses grottes creusées le long des vallées qui descendent à la mer. Près du village de San Román de Candamo, dans la basse vallée du Nalón, M. E. Hernandez-Pacheco a exploré la caverne de la *Peña de Candamo*. Les parois de la grotte sont couvertes de représentations animales (cerfs, taureaux, bisons, bouquetins, chamois, chevaux et sangliers), de figures humaines et de signes de couleur noire ou brune. Les peintures des dernières catégories appartiennent aux diverses phases du développement de l'art magdalénien.

Raymond LANTIER.

VERGILIO CORREIA. *El Neolítico de Pavia.* Mémoire n° 27 de la Comision de Investigaciones paleontológicas y prehistóricas 1 vol. In-4°, 113 p., XXVIII pl., 2 cartes et 87 fig. Madrid. 1921.

En Espagne et en Portugal, comme en France ou dans la vallée du Rhin, les villages néolithiques occupent de petites hauteurs dominant les régions les plus fertiles. Dans l'Alemtejo central, à l'extrémité septentrionale d'Evora (Portugal), M. V. Correia a exploré les ruines d'une bourgade néolithique, située à deux kilomètres à l'ouest de Pavia, sur le cerro *El Castillo*. Une muraille d'enceinte entoure l'établissement; les buttes, dont chacune renferme un foyer, se groupent à son abri. Dans le voisinage de l'agglomération, sur de petites hauteurs, dans le voisinage des ruisselets, s'éparpillent les sépultures comprenant une chambre circulaire avec couloir d'accès, le tout recouvert par un tumulus. Le mobilier recueilli dans les cabanes comprend des meules pour broyer le grain, des pesons de fuseau en terre cuite et de nombreux vases sans décoration; les objets de cuivre sont extrêmement rares. Les tombes n'ont fourni que des plaques de schiste découpée en forme de silhouettes humaines, fortement stylisées et ornées de peintures. D'après ces découvertes, on est amené à conclure que ce village ne fut pas occupé au delà du commencement de l'œnéolithique. De même que l'établissement de Velez-Blanco (Espagne méridionale), il paraît avoir été abandonné volontairement par les habitants.

Raymond LANTIER

OLGA ROJDESTVENSKY. *Le culte de saint Michel et le moyen âge latin.* Un vol. in-8 72 p. Paris, Aug. Picard. 1922.

Mme Olga Rojdestvensky, ancienne élève de la Faculté des lettres de l'Université de Paris et professeur à l'Université de Pétrograd, a écrit sur ce sujet un livre en russe, qu'elle a dédié à M. Ferdinand Lot, professeur d'histoire du moyen âge à la Sorbonne. Elle publie ici, en français, le résumé de ses conclusions, sans appareil critique, mais avec une bibliographie du sujet (p. 65-70).

L'auteur pose d'abord les résultats des recherches approfondies qui ont été faites sur la légende de saint Michel en Orient : l'archange Michel « ressuscité dans le christianisme, en dépit des prohibitions de l'Église officielle, paré des couleurs bibliques auxquelles se mêlent les reflets de cultes payens », a, dans la nouvelle Église, une place à part et sans égale; seul, dans l'Olympe chrétien, il a été admis avec son caractère primitif d'esprit élémentaire, actif et violent, sorte de Divinité qui se révèle au monde par des apparitions quasi-immatérielles : lueurs, images, colonne de feu. C'est aussi l'Ange du Jugement, guide des trépassés; il lutte, lui aussi, contre « le serpent antique ». Figure énigmatique, d'ailleurs : succédané de Dieu, chef du peuple élu, acteur principal du mystère de l'univers, et aussi ange des gouffres et des morts, à la frontière du bien et du mal, « saint Satan ».

Dans la chrétienté occidentale, qui fut attachée longtemps au culte des saints locaux et domestiques, celui de l'Archange métaphysique et batailleur est relativement tardif. Michel n'apparaît qu'une seule fois dans Grégoire de Tours, comme conducteur des morts. « Les cieux de Reims, de Tours et de Paris, étaient peuplés d'une foule de saints; mais, au-dessus, le Ciel était vide. »

Mme Rojdestvensky réfute ensuite les thèses classiques qui font de saint Michel le successeur du Neptune Rhénan (Wuotan), ou Neptune-Arverne, et le saint national des Lombards. « Le sanctuaire du Mont Gargan, où, pour la première fois, l'archange est descendu des cieux pour ouvrir aux mortels la communication avec les forces célestes, a surgi sur un sol imprégné de mythes hellènes et orientaux. » Ce phénomène parait remonter en Italie au VIe siècle, avant l'invasion lombarde.

Hors d'Italie, le culte de l'Archange a été répandu, comme l'explique l'auteur, par les missionnaires sortis des Églises hellénisantes de la Grande-Bretagne, celtiques et anglo-saxonnes. Il a été transféré, d'abord, sur le littoral nord de la Gaule : fondation du Mont Saint-Michel, au commencement du VIIIe siècle. A l'époque carolingienne, saint Michel a été, presque officiellement, l'Ange de l'Empire (sous l'influence anglo-saxonne), et ses sanctuaires se multiplient le long de l'itinéraire des missionnaires d'outre-mer, jusqu'aux Alpes bavaroises. L'Archange sera désormais le chef du nouveau « peuple élu », qui est le peuple franc. Aussi au XIe siècle, « peuple élu pour la délivrance de la Jérusalem terrestre, les Français de cet âge seront-ils parfaitement dans leur droit quand ils prétendront à ses armes ».

Le précis qui précède, résumé d'un résumé, ne donne guère l'idée de ce que doit être le livre russe, ni même de ce qu'est certainement la courte adaptation en français. Mme Rojdestvensky, avec une forte éducation scientifique, a un talent

littéraire à la russe, un peu diffus peut-être, mais délicieusement poétique.

Si les troupeaux de touristes qui, de nos jours, s'écrasent tous les étés sur la route profanée du Mont Saint-Michel avaient du bon sens et des lumières, ils se prépareraient à recevoir l'impression de ce site glorieux en lisant ce très agréable et très solide petit livre, qui aurait ainsi le grand débit qu'il mérite. Mais ne resteront-ils pas suspendus, plutôt, aux lèvres des cornacs à qui l'Administration les confie ?

Ch.-V. Langlois.

R. Fawtier. *Sainte Catherine de Sienne, Essai de critique des sources. Sources hagiographiques* (Fascicule 121 de la *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*). In-8, Paris, De Boccard, 1921.

La source principale de l'historiographie de sainte Catherine de Sienne est sa vie par Raymond de Capoue, élu en 1380 maître général de l'Ordre des Frères Prêcheurs : la vie, la « légende majeure », comme l'appelle M. Fawtier, fut commencée en 1385, cinq ans après la mort de la sainte, et achevée en 1391. Raymond avait été le confesseur de Catherine entre 1374 et 1378. Il est à noter qu'il avait composé une vie de la bienheureuse Agnès de Montepulciano, que nous possédons : on regrette que M. Fawtier n'ait pas institué une critique de cette vie, en vue de définir la manière d'écrire l'histoire de Raymond de Capoue.

M. Fawtier dégage les quelques documents antérieurs à l'œuvre de Raymond de Capoue, comme les *Miracoli* dont il reproduit le texte (p. 217-233), comme la lettre de Barduccio Canigiani, récit de la mort de Catherine. Les « légendes mineures », postérieures à la « légende majeure », sont dans la stricte dépendance de Raymond de Capoue et n'y ajoutent rien. Le dossier qualifié de « procès de Venise », est un recueil de dépositions recueillies entre 1412 et 1416 par le promoteur de la cause de canonisation de Catherine, le siennois Caffarini, fervent admirateur de la *Mamma* dont il est un disciple. Tout va à confirmer la « légende majeure ». On ne fera pas difficulté d'accepter ces conclusions d'ordre littéraire sur l'historiographie de sainte Catherine, qui sont bien justifiées.

La sévérité de M. Fawtier pour Raymond de Capoue, appelle au contraire des réserves. A l'en croire, la « légende majeure est tellement encombrée d'inventions, d'erreurs et de déformations, que l'on devrait hésiter à invoquer son témoignage, même sur les points où son auteur nous dit la vérité, si peu nombreux soient-ils » (p. 215). Voilà une thèse franchement excessive. La critique de Raymond de Capoue par M. Fawtier est bien des fois juste, mais pour vouloir trop prouver, elle passe souvent la mesure. Ainsi, à propos de l'accueil fait à Catherine en Avignon, M. Fawtier doit avoir raison quand il estime que la sainte n'a pas décidé du retour de la papauté à Rome, et cela est grave pour la véracité de Raymond de Capoue, qui révèle ici sa *tendance*. Mais, *tendance* à part, quand il rapporte que « le pape assura le logement de la sainte dans une maison avec une belle chapelle », et quand M. Fawtier triomphe de ce que l'on ne trouve pas trace de « cette location ou de cette assignation » dans les registres

de la trésorerie pontificale (p. 184), on nous permettra d'hésiter : car d'abord M. Fawtier n'a pas établi que l'hospitalité donnée à la sainte et à ses compagnons devait nécessairement être portée en compte sur les registres de la trésorerie, et ensuite parce que la règle posée par M. Fawtier que les témoignages de Raymond ne sont valables que s'ils sont vérifiables est elle-même a priori.

Ainsi encore, pour bien établir que Grégoire XI n'a pas pu être influencé par Catherine, M. Fawtier fait valoir que le pape ignorait le toscan et la sainte le latin, et il conclut : « A qui fera-t-on croire qu'une conversation par le moyen d'un interprète puisse avoir une telle action? Voit-on le politique, le légiste (?), qu'était Grégoire XI, devenir une marionnette (?) entre les mains d'une petite religieuse (?) dont il ne pouvait comprendre un seul mot? » (P. 182.) M. Fawtier est-il bien sûr que le pape avignonnais ne pouvait se faire comprendre d'une Siennoise? En fut-il ainsi, qui croira qu'un interprète ait pu annihiler l'autorité de Catherine, autorité qui tenait moins aux arguments qu'au caractère de la sainte? On a reproché à M. Fawtier de manquer de psychologie, nous avons là une preuve que le reproche n'est pas immérité, et que ce déficit fait tort à sa critique.

Acceptons cette vue qui paraît désormais assurée grâce à M. Fawtier, que le rôle politique de Catherine, sans être une fiction intéressée, a été fortement exagéré. Il ne faut pas pour autant le nier, il ne faut pas dire que ses démarches n'ont pas eu lieu.

Certes elle n'a rien pu pour conjurer le grand schisme, c'est bien évident; il est très probable qu'elle n'a pas prêché aux cardinaux à la demande d'Urbain VI le discours que lui prête Raymond de Capoue. Il reste au moins que, à cette date, fin novembre 1378, elle était à Rome, elle y avait été mandée peut-être par le malheureux Urbain VI, et, quand elle ne l'aurait pas été, elle fut reçue par lui, et elle eut avec lui un entretien signalé par l'ambassadeur de Sienne (p. 205). Elle était une autorité qui comptait pour certains, et dont beaucoup ne s'inquiétaient pas.

Signalons à M. Fawtier le texte latin cité dans la note 3 de la page 121, qui appelle correction.

Pierre Batiffol.

Henry Vignaud, *Le Problème du peuplement initial de l'Amérique et de l'origine ethnique de sa population indigène.* Extrait du *Journal de la Société des Américanistes de Paris*, 1922. Au siège de la Société, 61, rue Buffon, 1922, gr. in-8, 63 p.

Henry Vignaud qui s'était fait connaître surtout comme « américaniste », de bonne heure avait consacré à l'anthropologie une part importante de ses études. Dès septembre 1860, il avait traité *De l'Origine de l'Homme* dans quatre articles du *Courrier de la Louisiane*, de la Nouvelle-Orléans, et il avait donné au *Journal de la Société des Américanistes de Paris* deux articles, l'un sur le *Nègre aux États-Unis* (IX, 1912), l'autre sur la *Question de l'Antiquité de l'homme américain* (X, 1913, fasc. 2).

A la veille de sa mort, Vignaud reprenait dans ce dernier recueil (XIV, 1922) le problème qu'il étendait en concluant : « Il n'est plus possible de mettre en doute que les Indiens du Nouveau Monde sont originaires de

l'Asie septentrionale, qu'ils forment une branche distincte de la grande race jaune qui s'est spécialisée en Amérique où ils ont donné naissance à une culture particulière différente de l'Ancien Monde, auquel elle n'a emprunté que des traits insignifiants qui ne lui enlèvent rien de son originalité ». Il termine : « On est donc autorisé à conclure, qu'excepté dans leur origine première, les Indiens du Nouveau Monde ne doivent rien à l'Ancien qui ne les a connus que pour les détruire. »

Vignaud est mort des suites d'un accident le 16 septembre dernier, à l'âge avancé de quatre-vingt-douze ans ; jusqu'à la dernière heure il avait conservé toute sa puissance de travail et toute la lucidité de son esprit. Il n'est pas inopportun de consacrer quelques lignes à la mémoire de ce savant américain qui fut en même temps un excellent Français. Vignaud, qui descendait d'une famille originaire du midi de la France, était né à la Nouvelle-Orléans le 27 novembre 1830 ; il avait changé ses prénoms de Jean Héliodore en ceux de Jean Henry. D'abord professeur dans les écoles publiques de sa ville natale, de 1852 à 1856, il se lança dans le journalisme, collabora à différentes publications, en particulier au *Courrier* jusqu'à ce qu'il créât en 1857, dans la ville de Thibodeaux, dans le comté de la Fourche (Louisiane) le journal appelé l'*Union de la Fourche* qu'il continua jusqu'en 1860, époque à laquelle il fit paraître une revue hebdomadaire, *La Renaissance louisianaise*, qui contribua puissamment à l'expansion de la langue française dans le pays.

De graves événements devaient changer le cours de la paisible existence de Vignaud. La guerre éclata brutale, terrible, entre le Nord et le Sud des États-Unis. Vignaud naturellement prit le parti de ses compatriotes, et en juin 1861, il fut nommé capitaine dans le 6e régiment de la Louisiane ; mais en avril 1862, il fut fait prisonnier à la Nouvelle-Orléans par les troupes du nord ; toutefois il réussit à s'évader et à gagner la France qui allait redevenir pour lui une seconde patrie qu'il ne devait plus quitter qu'une fois pour chercher aux États-Unis l'acte de « reconstruction » nécessaire pour recouvrer leurs droits de citoyen à ceux qui avaient pris part à la guerre civile.

A Paris, il reprit sa plume de journaliste pour collaborer au *Mémorial diplomatique* dont il devient l'un des propriétaires. En mars 1863, il était nommé assistant secrétaire de la Commission diplomatique des Confédérés à Paris ; en 1869, il devint secrétaire de la légation de Roumanie à Paris, et en 1872, il fut attaché officiellement à la Commission de l'*Alabama* à Genève ; en 1873, il fut délégué des États-Unis à la Conférence métrique internationale ; enfin le 14 décembre 1875, il fut nommé second secrétaire de la légation des États-Unis dans notre capitale dont il devint en 1882 premier secrétaire, fonctions qu'il exerça jusqu'au 7 mai 1909. Que de services Vignaud rendit alors à la colonie américaine.

Vignaud remplaça le docteur Hamy comme Président de la Société des Américanistes de Paris en 1908 ; libre, dans un milieu favorable à ses travaux, Vignaud poursuivit ses études sans relâche jusqu'à son dernier jour. J'ai rendu compte dans le *Journal des Savants* de quelques-unes de ses publications, en particulier sur Chris-

tophe Colomb, qui lui ont mérité le titre de Correspondant de l'Institut en 1918. Lorsqu'il prit sa retraite, le Gouvernement français, en reconnaissance de ses services, l'avait élevé au grade de Grand Officier de la Légion d'Honneur.

Henri Cordier.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ

P. V. C. Baur. *Catalogue of the Rebecca Darlington Stoddard collection of greek and italian vases in Yale University.* In-4, x-311 p. London, Milford, 1922.

B. Blasi. *Le vie di Roma.* In-16, 454 p. Roma, Bardi, 1922.

L. Borchardt. *Gegen die Zahlenmystik an der grossen Pyramide bei Gise.* In-8, 40 p. Berlin, Behrend, 1922.

William Boyd. *An introduction to the Republic of Plato.* In-8, xii-196 p. London, Allen, 1922.

Callimaque. *Hymnes. Épigrammes. Les Origines. Hécalé. Iambes. Poèmes lyriques.* Texte établi et traduit par Émile Cahen. In-8, 200 p. Paris, « Les Belles-Lettres », 1922. Collection des Universités de France.

M. Porcius Cato. *De agri cultura liber*, edidit G. Goetz. In-8, xx-74 p. Leipzig, Teubner, 1922.

Edward Chiera. *Selected temple accounts from Telloh, Yokha and Drehem.* In-8, vi-40 p. Princeton, University press, 1922.

M. Croiset. *La civilisation hellénique.* I, II. In-16, 160 p. Paris, Payot, 1922.

Gaetano Dall'Olio. *Iscrizioni sepolcrali romane scoperte nell'alveo del Reno, presso Bologna.* In-8, viii-116 p. Bologna, L. Cappelli, 1922.

A. B. Drachmann. *Atheism in pagan antiquity.* In-8, ix-168 p. London, Gyldendal, 1922.

E. Fiesel. *Das grammatische Geschlecht im Etruskischen.* In-8, 159 p. Göttingen, Vandenhoeck, 1922.

T. Fletcher Royds. *The eclogues, bucolics, or pastorals of Virgil.* In-8, xiii-121 p. Oxford, Blackwell, 1922.

R. Fœrster. *Libanii opera : vol. XI : epistulae 840-1544.* In-8, vii-675 p. Leipzig, Teubner, 1922.

L. Forrer. *Greek coins. Auriol Find Class-Hispania-Gallia-Britannia-Italy and Sicily.* In-8, xvi-377 p. London, Spink, 1922.

W. Leslie French. *The psychology of handwriting.* In-8, xiv-226 p. London, Putnams, 1922.

Iulius Frontinus. *De aquaeductu urbis Romae commentarius*, edidit F. Krohn. In-8, viii-58 p. Leipzig, Teubner, 1922.

Attilio Gabrielli. *Iscrizioni esistenti in Velletri.* In-8, 194 p. Velletri, Stracca, 1922.

V. Gardthausen. *Die alexandrinische Bibliothek, ihr Vorbild, Katalog und Betrieb.* In-8, p. 73-104. Leipzig, Verein für Buchwesen, 1922.

E. Horneffer. *Der junge Platon. I Teil : Sokrates und die Apologie.* In-8, iv-170 p. Gieszen, Töpelmann 1922.

Isée. *Discours.* Texte établi et traduit par Pierre Roussel. In-8, 245 p. Paris, « Les Belles-Lettres », 1922. Collection des Universités de France.

Imp. Caesaris Flavii Claudii Juliani epistulae, leges, poemata, fragmenta varia, collegerunt recensuerunt J. Bidez et F. Cumont. In-8, xxvi-332 p. Paris, « Les Belles-Lettres », 1922. (Nouvelle collection de textes et documents).

C. Jullian. *De la Gaule à la France. Nos origines historiques.* In-8, 256 p. Paris, Hachette. 1922.

S. Krausz. *Vier Jahrtausende jüdischen Palästinas.* In-8, 157 p. Frankfurt-a.-M., J. Kauffmann, 1922.

W. M. Lindsay. *Palaeographia latina.* Part I. In-16, 66 p. London, Milford. 1922.

G. Lugli. *La villa di Diomiziano sui colli Albani.* In-8, 236 p. 14 pl. Roma, Maglione. 1922.

Fr. Marx. *Uber die Marmorstatuette der Grossen Mutter mit der ältesten Inschrift des Rheinlandes in keltischer Sprache.* In-8, 32 p. Ill. Bonn, Röhrscheid, 1922.

Antonio Minto. *Populonia. La necropoli arcaica.* In-8, 171 p. Firenze, R. Bemporad, 1922.

J. Mothersole. *Hadrian's wall.* In-8, xix-248 p. London, Lane, 1922.

P. Ovidius Naso. *Opera. Vol. III, fasc. I; Tristium libri V; Ibis; Ex Ponto libri IV*, ediderunt R. Ehwald et F. W. Levy. In-8, xvi-320 p. Leipzig, Teubner, 1922.

M. Pardo. *Storia delle scritture.* In-8, 495 p. Catania, Tip. Siciliana, 1922.

H. Peake. *The bronze age and the celtic world.* In-8, 201 p., 14 pl. London, Benn, 1922.

Platon. *Phèdre ou de la beauté des âmes*, traduction intégrale, suivie du traité de Plotin sur le beau, par Mario Meunier. In-16, 253 p. Paris, Payot, 1922.

C. Plinii Caecili Secundi epistularum libri decem, rec. Elmer Truesdell Merrill. In-8, xxiv-315 p. Leipzig, Teubner, 1922.

O. Pogni. *Le iscrizioni di Castelfiorentino.* In-8, 153 p. Castelfiorentino, Giovanelli, 1922.

G. Rodenwalt. *Der Fries des Megarons von Mykenai.* In-4, 61 p. Ill. Halle, Niemeyer, 1922.

Romanus sophista. Περὶ ἀνειμένου *libellus*, edidit W. Camphausen. In-8, xxiii-28 p. Leipzig, Teubner, 1922.

M. Rostovtzeff. *Iranians and Greeks in South Russia.* In-4, xvi-260 p. Oxford, Clarendon press, 1922.

Alessandro Sbardella. *Il Lazio primitivo e l'ager praenestinus.* In-8, 89 p. Roma, tip. del Senato, 1922.

F. Schmidt. *Die Pinakes des Kallimachos.* In-8, 106 p. Berlin, Ebering, 1922.

James Reuel Smith. *Springs and wells in greek and roman literature.* In-16, 722 p. London, Putnams, 1922.

W. A. Wigram. *The Assyrian settlement.* In-16, 32 p. London, S. P. C. K., 1922.

Bollettino del reale istituto di archeologia e storia dell'arte in Roma. Anno I, fasc. I. In-8, 32 p. Alfieri e Lacroix, 1922.

The coptic version of the New Testament. VI. The acts of the Apostles. In-8, iv-672 p. Oxford, Clarendon press, 1922.

Eroticorum Graecorum fragmenta papyracea, collegit... B. Lavagnini. In-8, vi-48 p. Leipzig, Teubner, 1922.

MOYEN AGE

R. Almagia. *L'Italia di Giovanni Antonio Magini e la cartografia dell'Italia nel secoli XVI e XVII.* In-8, viii-183 p. Napoli, F. Perrella, 1922.

Amerigo d'Amia. *Le sentenze pisane dal 1139 al 1200.* In-8, XXIII-86 p. Pisa, Orsolini-Prosperi, 1922.

A. Orr Anderson. *Early sources of scottish history, a. d. 500 to 1286.* In-8. Vol. I. CLVIII-604 p. Vol. II. 805 p. London, Oliver, 1922.

Giambattista Bellissima. *L'estinzione degl'incendi, secondo lo statuto del commune di Siena del XXI decembre MCCLXXXXVI.* In.-4, 20 p. Siena, S. Bernardino, 1922.

Harold H. Bender. *The home of the Indo-Europeans.* In-8, 59 p. Princeton, University Press, 1922.

Béroul. *Le roman de Tristan*, édité par Ernest Muret. In-16, XIV-164 p. Paris, E. Champion, 1922.

Dom Besse. *Les mystiques bénédictins des origines au* XIIIe *siècle.* In-16, IV-296 p. Bruges, Desclée, 1922.

Dom R. Biron et J. Barennes. *Un prince anglais, cardinal-légat au* XVIe *siècle, Reginald Pole.* In-8, XVI-322 p. Paris, A. Savaete, 1922.

E. R. Boak. *A history of Rome to 565 A. D.* In-8, XVI-444 p. London. Macmillan, 1922.

C. Kenneth Brampton. *The « Defensor minor » of Marsilius of Padua.* In-8, XVIII-74 p. Birmingham, Cornish, 1922.

L. Carré. *De la réglementation des ouvrages en métaux précieux depuis le très ancien temps.* In-8, VI-260 p. Rennes, Nouvelliste de Bretagne, 1922.

Cercamon. *Poésies*, éditées par Alfred Jeanroy. In-16, IX-39 p. Paris, E. Champion, 1922.

M. T. Chimenti. *S. Romualdo abate Seils. Eremo di camaldoli.* In-16, 134 p. Firenze, Istituto Gualandi, 1922.

H. Lowther Clarke. *Walter de Gray, archbishop of York (1215-1255).* In-8, 32 p. London, S. P. C. K., 1922.

Paolo De Töth. *Il beato Nicolo Albergati e i suoi tempi (1375-1444).* In-8, XXIII-405 p. Acquapendente, Lemurio, 1922.

A. Dusautoir. *Saint Omer, apôtre de la Morinie, et ses successeurs sur les sièges épiscopaux de Thérouanne, Saint-Omer et Arras.* In-8, VII-160 p. Saint-Omer, Indépendant du Pas-de-Calais, s. d.

E. Gilson. *La philosophie au Moyen Age. I : de Scot Erigène à Saint Bonaventure. II : de Saint Thomas d'Aquin à G. d'Occam.* In-16, 160 p. Paris, Payot, 1922.

M. Grosdidier de Matons. *Catalogue des actes des comtes de Bar, de 1022 à 1039.* In-8, 178 p. Bar-le-Duc, Contant-Laguerre, 1922.

M. Grosdidier de Matons. *Le comté de Bar, des origines au traité de Bruges (vers 950-1301).* In-8, VIII-741 p. Paris, A. Picard, 1922.

Guernes de Pont-Sainte-Maxence. *La vie de Saint Thomas le Martyr,* (1172-1174), publié par E. Walberg. In-8, CLXXX-386 p. Leipzig, Harrassowitz, 1922.

F. Guilloux. *Précis d'histoire de Nantes.* In-8, 131 p., pl. Nantes, A. Brelet, 1922.

Claude Jenkins. *The monastic chronicler and the early school of St. Albans.* In-16, 98 p. London, S. P. C. K., 1922.

H. Jenkinson. *A manual of archive administration.* In-8, XXXIX-243-7 p., London, Milford, 1922.

G. Joergensen. *San Francesco d'Assisi.* Nuova traduzione per Benedetto Neri. In-8, 460 p. Torino, Soc. edi. Internazionale, 1922.

E. Mâle. *L'art religieux du XIIe siècle en France.* In-4, IV-459 p. Paris, A. Colin, 1922.

M. Mansfield. *A family of decent*

folk (1200-1741): a study in the centuries growth of the Lanfredini of Florence. In-8, 314 p. Florence, Olschki, 1922.

C. Edmund Maurice. *Bohemia : from earliest times to the foundation of the Czecho-Slovak Republik in 1918.* In-8, XVI-576 p. London, Fisher Unwin, 1922.

A. Meiner. *Das deutsche Signet.* In-8, III-72 p. Ill. Leipzig, Hiersemann, 1922.

C. Mortet. *Les origines et les débuts de l'imprimerie.* In-4. VIII-98 p. Paris, A. Picard, 1922.

Francis R. Packard. *Life and times of Ambroise Paré* (1510-1590). In-8, XII-297 p. London, Milford, 1922.

Harold Peake. *The english village : the origin and decay of its community : an anthropological interpretation.* In-8, 251 p. Ill. London, Benn, 1922.

E. Power, *Medieval english nunneries, c. 1275 to 1535.* In-8, XV-724 p. Cambridge, University press, 1922.

E. S. Prior. *Eight chapters on english medieval art.* In-8, XIV-147 p. Cambridge, University press, 1922.

A. Tilley. *Studies in the french renaissance.* In-8, X-331 p. Cambridge, University press, 1922.

Fred Turnor. *History and antiquities of Brentford.* In-8, 227 p. Brentford, Public library and museum, 1922.

H. J. Warner. *The Albigensian heresy.* In-8, 94 p. London, S. P. C. K., 1922.

W. W. Watts. *Catalogue of chalices and other Communion vessels.* In-8, VI-78 p., 28 pl. London, Victoria and Albert Museum, 1922.

Thomas Wright. *The romance of the shoe.* In-8, XVI-317 p. London, C. J. Farncombe, 1922.

ORIENTALISME

Mrs. Bannatyne. *Report on the Palk manuscripts.* In-8, LXXVII-477 p. London, H. M. Stationery Office, 1922.

Lionel D. Barnett. *Hindu gods and heroes.* In-16, 120 p. London, Murray, 1922.

B. D. Basu. *Story of Satara.* In-8, XXXIII-543 p. Calcutta, Modern Review office, 1922.

A. Baumstark. *Geschichte der syrischen Literatur.* In-4, XVI-378 p. Bonn, Marcus, 1922.

N. A. Bees. *Die Inschriftenaufzeichnung des Kodex Sinaiticus Graecus 508 (976) und die Maria-Spiläotissa Klosterkirche bei Sille (Lykaonien).* In-8, 89 p. Berlin, Wilmersdorf, 1922.

Bimala Charan Law. *Ksatriya clans in Buddhist India.* In-8, VIII-217 p. Calcutta, Thacker, 1922.

E. G. Browne. *A supplementary hand-list of the muhammadan manuscripts.* In-8, XII-348 p. Cambridge, University press, 1922.

E. Cholet. *L'art militaire dans l'antiquité chinoise. Une doctrine de guerre bi-millénaire.* In-8, IX-170 p. Paris, Charles-Lavauzelle, 1922.

H. Clark. *Boukhara, Turkoman and Afghan rugs.* In-8, 130 p. London, Lane, 1922.

A. Dandouau. *Contes populaires des Sakalava et des Tsimihety de la région d'Analava.* In-8, 394 p. Alger, J. Carbonel, 1922.

Rhys Davids and F. H. Woodward. *The book of the kindred sayings or grouped Suttas.* In-8, XVI-205 p. London, Pall text society, 1922.

M. Granet. *La religion des Chinois* In-8, XIII-203 p. Paris, Gauthier-Villars, 1922.

T. C. Hodson. *The primitive culture of India.* In-8, 133 p. London, Royal asiatic society, 1922.

C. A. Kincaid et Rao Bahadur B. D. Parasnis. *A history of the*

Maratha people. II. In-8, VIII-332 p. London, Milford, 1922.

De Lacy O'Leary. *A short history of the Fatimid Caliphate*. In-8, VIII-267 p. London, Kegan Paul, 1922.

Jacob Mann. *The Jews in Egypt and in Palestine under the Fatimid Caliphs*. Vol. II. In-8, 430 p. London, Milford, 1922.

K. M. Panikkar. *Sri harsha of Kanauj. A monograph on the history of India in the first half of the seventh century*. In-8, 82 p. Bombay, Taraporevala, 1922.

H. St. J. B. Philby. *The heart of Arabia*. I. XXIII-386 p. II. VII-354 p. London, Constable, 1922.

Swami Vivekananda. *Raja Yoga, or conquering the internal nature*. In 8, XIV-269 p. London, Kegan Paul, 1922.

Ugo Tarchi. *L'architettura e l'arte musulmana in Egitto e nella Palestina*. Fasc. I. In-fol. Torino, C. Crudo, 1922.

M. Witzel. *Der Gudea-Zylinder A in neuer Übersetzung. Anhang : Eridu-Hymnus*. In-8, VIII-115 p. Fulda, Fuldaer Aktiendrückerei, 1922.

M. B.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

1er décembre. M. Georges Foucart expose le résultat des fouilles faites par l'Institut français d'archéologie orientale du Caire à Deir-el-Medineh, à Abouroach et à Edfou.

8 décembre. M. Franz Cumont adresse de Syrie une lettre relatant les résultats des travaux de déblaiement faits à Salihieh. Les fouilles ont remis au jour la grande scène de sacrifices, fresque publiée par M. Breasted et qui est assez dégradée, ainsi qu'une peinture analogue, où figurent quatre personnages offrant un sacrifice.

Le déblaiement du temple a amené la découverte de deux inscriptions, l'une grecque, commémorant la fondation du sanctuaire; l'autre, latine, qui est une dédicace à Caracalla par la 20e cohorte des Palmyréniens. Le résultat le plus important de ces fouilles a été de fournir la preuve que, dans l'enceinte très vaste de l'actuelle Salihieh, s'élevait une ville importante, construite sur un plan régulier, comme celui de la plupart des cités postérieures à Alexandre, et dont les rues se coupent à angles droits.

15 décembre. M. Charles Picard fait une communication sur les travaux exécutés par les membres de l'École française d'Athènes en 1922, à Delphes, à Thasos, à Délos, en Macédoine et en Crète.

12 janvier 1923. M. Pierre Montet fait part des découvertes récemment faites à Byblos. On a pu identifier deux édifices très anciens, un temple égyptien avec ses statues et son lac sacré et un temple phénicien.

19 janvier. M. Maurice Besnier lit une étude sur des itinéraires épigraphiques d'Espagne. Il étudie quatre tablettes de terre cuite trouvées en Asturie et portant l'indication de cinq routes de l'époque romaine, avec les noms de leurs stations et les chiffres des distances. Il montre l'intérêt de ces petits documents qui font connaître deux voies dont l'Itinéraire d'Antonin

ne parle pas, et présentent les trois autres d'une façon notablement différentes.

— M. Hippolyte Boussac fait une communication sur la peinture chez les anciens égyptiens. Par des aquarelles qu'il a relevées sur place, en copiant des fresques qui ornent deux tombeaux d'une nécropole thébaine remontant à la dix-neuvième ou à la vingtième dynastie, il montre par quels procédés techniques opéraient les maîtres de cette époque.

— M. Lefèvre-Pontalis communique une étude sur le jubé de la cathédrale de Noyon, démoli en 1757 et dont les débris ont été retrouvés récemment sous le dallage du chœur et du transept.

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE.

Mémoires de l'Institut national de France. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Tome XLII. Paris. Imprimerie nationale, 1922.

Sommaire : Le culte des héros chez les grecs, par Paul Foucart. — *La mosquée d'Hassan*, par le lieutenant-colonel Dieulafoy. — *Un décret athénien relatif aux combattants de Phylæ*, par Paul Foucart. — *Les Ziyarides*, par Cl. Huart.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. M. Alexandre Ribot, membre de l'Académie depuis 1906, est décédé à Paris le 13 janvier 1923.

M. Ribot était membre de la section de morale de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1903.

Réception. M. Pierre de Nolhac a été reçu le jeudi 18 janvier 1923 et a prononcé un discours sur la vie et les œuvres de M. Boutroux, son prédécesseur. M. Maurice Donnay, directeur de l'Académie, lui a répondu.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie M. R. Delachenal, membre de l'Académie depuis 1920, est décédé à Paris le 29 janvier 1923.

Élections. L'Académie a élu le 1er décembre 1922 correspondants nationaux : MM. Ernest Langlois à Lille et Ernest Chantre à Écully (Rhône), et correspondants étrangers : Sir Aurel Stein à Srinagor (Cachemire), M. Vittorio Scialoja à Rome, sir George Varner à Londres et M. Joseph Bidez à Gand.

— L'Académie a élu le 9 février 1923 M. Gœlzer, membre ordinaire en remplacement de M. Paul Girard, décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Nécrologie. M. Gaston Bonnier, membre de la section de botanique depuis 1897, est décédé à Paris le 30 décembre 1922.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Élection. L'Académie à élu le 10 février 1923, M. Forain, membre de la section de peinture en remplacement de M. Bonnat, décédé.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES.

Élection. M. Truchy a été élu le 23 décembre 1922 membre de la section d'économie publique en remplacement de M. Souchon, décédé.

Le Gérant : Eug. Langlois.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.



21e Année NOUVELLE SÉRIE Nos 3-4

JOURNAL
DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

MARS-AVRIL 1923

SOMMAIRE DES Nos 3-4.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79





CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît normalement le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4.

Provisoirement, à cause des difficultés actuelles, il paraîtra tous les deux mois seulement par fascicules de six feuilles.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix du fascicule est de 6 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. Dehérain, secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.



JOURNAL

DES SAVANTS.

MARS-AVRIL 1923.

L'ART RELIGIEUX DU XIIe SIÈCLE EN FRANCE.

ÉMILE MÂLE. *L'art religieux du XIIe siècle en France. Étude sur les origines de l'iconographie du moyen âge.* Un vol. in-4°, IV-460 p., 253 gravures. Paris, Armand Colin, 1922.

Voici un beau livre. Je veux essayer tout d'abord et tout de suite d'y suivre la marche de la pensée de l'auteur, car il est de ceux — assez rares — qui, après avoir étudié analytiquement les faits en érudits, savent laisser tomber leurs fiches avant d'écrire et composent en historiens.

La sculpture monumentale a disparu en France au cours des temps mérovingiens et carolingiens, elle y renaît dans le midi, un peu avant l'an 1100. Voilà le point de départ. Elle renaît sous l'influence de la miniature et particulièrement d'un manuscrit célèbre, l'*Apocalypse*, dite de *Saint Sever* ou de Beatus, du nom de son auteur. Le monument capital, décisif, est le cloître de Moissac, « le plus poétique qu'il y ait aujourd'hui en France, avec ses grands arbres, ses fleurs, ses ombres transparentes ». Les sculptures qui le décorent furent ainsi que le tympan de l'Église terminées très probablement avec le premier quart du XIIe siècle. Et si largement qu'on pousse ses investigations en France, on constate que les statuaires d'alors s'inspirèrent aussi du *Beatus* ou d'autres manuscrits plus ou moins voisins.

Qu'il s'agisse de la sculpture ou des manuscrits, l'iconographie en est très complexe, mais, contrairement à l'opinion pendant longtemps

acceptée, Rome n'y tient relativement que peu de place. On doit en chercher les origines et l'esprit — ou l'âme — dans l'Orient méditerranéen, soit dans l'art chrétien des pays et des villes de civilisation hellénistique, soit dans celui des pays de civilisation syrienne, de Jérusalem surtout, où se dressait la grande croix revêtue d'or et ornée de pierres précieuses qui dès lors « entra dans l'art ». Avec des traits communs, ces deux arts différaient cependant : le premier toujours plus épris de la beauté physique, plus païen par l'imagination, l'autre plus épris de vérité et en même temps atteignant à la « grandeur surhumaine » par une sorte de foi mystique.

Voilà donc résolu le problème oriental abordé il y a quelque cinquante ans par des érudits et des penseurs, que l'on qualifia alors de penseurs téméraires, et étudié depuis sans interruption.

On ne saurait trop insister sur l'élargissement de la pensée qui résulte de ces constatations aujourd'hui incontestables. L'histoire ne s'enferme plus dans des petits cadres de régions étroites vivant d'une vie resserrée. Elle ouvre à la pensée les plus vastes horizons; elle mêle chaque peuple à l'humanité ou à une grande partie de l'humanité — qui s'étendra de plus en plus au cours des siècles, — mais qui, au moyen âge, embrassera le bassin méditerranéen. Car la civilisation byzantine, à son tour, va se répandre dans l'Occident et inspirer ses arts.

I

Mais si la statuaire française et l'iconographie générale ne cherchent leur inspiration que dans des modèles étrangers, l'art ne va plus être qu'un art de copiste, il s'étiolera, comme celui des popes moscovites. D'où lui est venue la source vivifiante? Du culte occidental et de la France même. Nos clercs, dont les croyances et l'état d'esprit différaient de celui de l'Orient, n'acceptèrent pas toujours son interprétation des thèmes chrétiens et imposèrent la leur aux artistes. Et ceux-ci, « par une fougue de jeunesse », secouaient le joug un peu lourd de la tradition et laissaient leur imagination s'épanouir librement dans l'expression plastique des conceptions que leur dictait l'église.

Elle intervint d'une autre façon encore plus féconde, parce que très

libre et indirecte. On sait le grand rôle et le caractère splendide de la liturgie au moyen âge, avec quelle puissance elle introduisit ou développa le symbole dans le culte; puis comment naquit le drame liturgique et quel spectacle admirable, tragique ou souriant, il offrit aux fidèles. A partir de ce moment, c'est, avec l'histoire de l'art, toute la vie religieuse du XIIe siècle que l'auteur va reconstituer dans sa réalité et dans son idéal, grâce à cet heureux mélange d'érudition et d'imagination qui est un des traits de son talent. Il montre comment le drame de la Passion et de la Résurrection, qui se terminait par un chant triomphal entonné par les fidèles, durant que les cloches sonnaient à toute volée, se retrouve dans la sculpture. La Fête de Noël, le Drame des Prophètes, l'Annonciation, la Fuite en Égypte, n'inspirèrent pas moins heureusement nos artistes [1].

Et le drame liturgique les libéra. Pour la première fois, l'artiste, affranchi des modèles orientaux, se trouva en face de la nature.

Il fallut qu'il fixât le grand geste de l'ange soulevant le couvercle du tombeau; il dut représenter Madeleine se penchant dans le sépulcre pour y prendre le linceul ou tombant évanouie sur le sarcophage. A côté des scènes pathétiques il eut à représenter des scènes familières : le marchand à son comptoir pesant les aromates dans sa balance, les Saintes Femmes lui remettant le prix de leur achat [2].

II

Voici maintenant une autre part à faire à la France : le culte des saints locaux et leur légende essentiellement nationale en même temps que régionale. Ici, l'art de l'Orient n'offrait aucun modèle direct à nos artistes. C'est un charme de les suivre avec M. Mâle dans nos diverses provinces alors si vivantes : charme de la biographie si pittoresque ou dramatique des saints, beauté ou caractère original des œuvres, charme de cette résurrection du passé, au milieu des paysages tantôt sévères et âpres comme ce passé lui-même, tantôt délicats et lumineux.

C'est l'apôtre saint Sernin à Toulouse et « la colossale église de Saint-Sernin, la plus grande des églises romanes, monument du héros », qui avait fait naître une ville nouvelle autour de son tombeau.

[1] p. 125-144. [2] p. 149.

C'est dans l'Aquitaine, « le royaume de Martial », dont la légende a rayonné du Bourbonnais à l'Océan, du Berry à Toulouse. C'est dans le rude Plateau central les saints que l'écolâtre Bernard s'étonnait de voir. Spectacle rare en effet [1]. Dans une prairie aux portes de la ville de Rodez, chacune sous une tente, les statues de ces saints « formaient une assemblée plus imposante que celle des évêques : « majesté d'or » de saint Marius; « majesté d'or » de saint Amand; « majesté d'or » de sainte Foy et, près de la châsse d'or de saint Sernin, la « majesté d'or de la Vierge »!

Il ne nous reste plus guère que la statue célèbre de sainte Foy de Conques. Les gens de l'époque n'y voyaient pas comme nous un thème archéologique, lorsqu'ils l'admiraient assise sur son trône, étincelante d'or et de pierreries et, pour eux « entourée d'une auréole de miracles plus éclatante encore que le rayonnement de l'or; miracles si nombreux qu'à peine les moines avaient-ils le temps de les écrire ». Le Poitou avait saint Hilaire et saint Savin, à la légende de qui nous devons les belles fresques si heureusement conservées de l'église du bourg de Saint-Savin [2].

Puis viendraient les saints de l'Auvergne, les fiancés chrétiens, Injuriosus et Scolastica, dont un rosier en fleurs réunissait les tombeaux; les solitaires de la caverne et de la forêt, saint Émilien, saint Marcien, « qui renouvelaient sous un ciel glacé, les prodiges des anachorètes de l'Égypte »; sainte Georges, dont le convoi funèbre fut accompagné par un vol de colombes [3]. Et, voici peut-être la plus merveilleuse de toutes nos légendes, celle de Marie-Madeleine, de Marthe et de leur frère Lazare, abordant à Marseille et apportant du fond de l'Orient le christianisme. « Ainsi cette belle Provence, lumineuse comme l'Orient, devenait une autre Judée ».

A la Bourgogne appartenait saint Bénigne dont la magnifique sépulture se voyait à Dijon au centre d'une grande rotonde [4]. Saint Denis était le principal patron de l'Ile-de-France et de Paris. On le vénérait à Saint-Denis-du-Pas, derrière Notre-Dame, où avait commencé son martyre, puis à Saint-Denis-de-la-Châtre dans la Cité, où il avait été emprisonné et où ses chaînes étaient suspendues; à Montmartre, où il avait rougi la terre de son sang et subi le dernier supplice,

[1] p. 200-205.
[2] p. 205-208.
[3] p. 210-213.
[4] p. 219-222.

enfin à Saint-Denis, où il reposait avec ses compagnons Rustique et Eleuthère. Peu de statuaire dans la France du Nord et du Nord-Ouest, au XIIe siècle. Mais elle reparaît dans la Touraine, inspirée de la légende de saint Martin de Tours, « le véritable ancêtre de tous les moines d'Occident », le saint national par excellence.

On voit comment se renouvelait d'une façon particulière l'iconographie du XIIe siècle. C'étaient des thèmes inconnus partout ailleurs, une façon de voir et de sentir, un besoin d'action, un sens pratique, qui n'avaient presque rien de commun avec la rêverie, l'absorption en soi-même de l'Orient. L'art y prit la nécessité d'exprimer les réalités.

Les saints régionaux, c'était l'enrichissement de l'iconographie française par l'esprit national, les pèlerinages, c'est la communication de la pensée humaine de pays à pays, la connaissance du monde du XIIe siècle ouvrant à l'art de nouveaux horizons, comme l'avait fait la connaissance du monde du Ve et du VIe siècle. Une fois de plus, se constate le rôle des pays méditerranéens. On sait combien se multiplièrent les pèlerinages dès avant le XIIe siècle et comment les croisades en furent la grande expression chevaleresque. On n'insistera jamais assez sur leur importance — et sur celle des voyages profanes. Il y a là toute une partie aussi bien économique, sociale et politique que religieuse de l'histoire du moyen âge. C'est par là que les différents pays et surtout peut-être le nôtre échappèrent à un particularisme étroit.

Les pèlerins se dirigeaient vers l'Italie et la Palestine, tout tendait alors à Rome et à Jérusalem, ou vers l'Espagne, pour prier au sanctuaire de saint Jacques de Compostelle. Suivons-les avec M. Mâle[1].

« En été, quand revenaient les longs jours, quand le passage était facile au gué des rivières, les pèlerins descendaient des Alpes. Ils entraient en Italie soit par le col du grand Saint-Bernard, soit par le Mont-Cenis. » Ils s'engageaient alors dans la Péninsule, franchissaient l'Apennin couvert de forêts profondes, arrivaient généralement à Viterbe, la dernière grande étape.

C'était un moment solennel que celui où le pèlerin, en marche depuis tant de jours, apercevait enfin du haut du Monte Mario cette Rome si longtemps

[1] p. 246-247.



désirée. Ce Monte Mario, ce promontoire au-dessus de la Terre promise, s'appelait *Mons Gaudii*, le Mont de la joie, le Montjoie de notre vieux cri de guerre. De là on découvrait toute la ville, la ville éternelle, « la Rome d'or ». On l'embrassait de ses regards dans toute son immensité, avec les clochers carrés de ses églises, ses grandes ruines, sa couleur fauve. Alors les pèlerins transportés entonnaient les strophes du fameux cantique : « Salut, ô Rome, maîtresse du monde, rouge du sang des martyrs, blanche du lys des Vierges, salut même ô Rome, pendant toute la durée des siècles.

La ville était magnifiquement triste, de grands monuments, des temples encore parés de leurs revêtements de marbre s'élevaient dans des déserts. « Les légendes s'y attachaient comme le lierre aux vieux murs. Au XII[e] siècle, presque tout sentiment de l'histoire était perdu ; les pèlerins erraient dans une ville de songe. On leur montrait le *Château miroir*, un palais où Virgile avait placé jadis un miroir magique. » Dans ce miroir on pouvait suivre les mouvements des plus anciens ennemis de l'empire.

Les pèlerins de la Terre sainte ne passaient pas tous par Rome.... A Siponto, que remplaça plus tard Manfredonia, ils prenaient un rude sentier et s'élevaient jusqu'au sommet de la montagne (le mont Gargano), à travers la grande forêt mugissante, chantée par Horace. Là s'ouvrait devant eux la mystérieuse grotte de l'Archange et sur le seuil ils pouvaient lire cette inscription : *Terribilis est iste locus*. Un escalier descendant dans les ténèbres les conduisait jusqu'au fond de la grotte sacrée, jusqu'au Saint-des-Saints, où, sur la pierre apparaissait, à la lueur des cierges, la trace des pieds de l'archange.

On disait, en effet, qu'en 492 saint Michel s'était manifesté sur ce haut sommet.... On trouva dans la grotte un autel consacré par l'archange lui-même.

Rome allait fournir des modèles ou des motifs nouveaux : une statue équestre de Constantin (de Marc-Aurèle en réalité) très imitée en France, le type de saint Pierre portant les clefs. Lucques offrait le célèbre saint Vou (*Santo Volto*), que l'on multipliait sous la forme de petites figurines de plomb, dont on a retrouvé un spécimen jusqu'à Wissant près de Boulogne-sur-Mer. Du mont Gargano, où allèrent des abbés de Cluny, Suger, etc., vint, paraît-il, l'idée de l'Abbaye du mont Saint Michel, la Merveille de la Bretagne.

Par contre, les pèlerins portèrent en Italie l'esprit chevaleresque de nos chansons de gestes. « Les grands hommes de l'antiquité, qui

avaient foulé les dalles des chaussées romaines étaient oubliés, mais ces routes vénérables ne restaient pas vides de souvenirs : les poètes français les... animaient d'un monde de héros, jeunes comme les héros d'Homère. »

Qu'on ait vu aux portails ou aux pavements des églises d'Italie, à Brindes, à Vérone, les figures de Roland, d'Olivier, de l'archevêque Turpin, cela n'étonnera qu'à moitié, car elles sont religieuses autant que chevaleresques, mais que l'on rencontre, à la cathédrale d'Otrante où s'embarquaient les pèlerins pour la Terre sainte, le roi Arthur; à Modène le même roi avec ses chevaliers et le bandit Caradoc, cela montre, et nous le verrons encore tout à l'heure, à quel point l'église du moyen âge fut hospitalière à toutes les formes de la pensée.

« Ainsi la poésie française entrait en Italie par les grandes routes des pèlerins; c'est par ces routes aussi qu'y entra l'art français. » Et M. Mâle montre comment le portail historié que l'Italie ne connaissait pas et qui s'accordait mal avec ses habitudes architecturales s'introduisit aux frontispices d'un assez grand nombre d'églises.

De tous les points de la France partaient aussi des pèlerins pour Saint-Jacques. Les guides du temps indiquaient quatre itinéraires différents pour arriver aux Pyrénées. Les gens du Nord passaient par Chartres, Tours, Poitiers, Bordeaux. « A Chartres deux merveilles attiraient les pèlerins : une grotte mystérieuse cachée sous l'église et un trésor sans prix, la sainte tunique que portait la Vierge, le jour de l'Annonciation, « au moment même où le Christ fut conçu ». Aussi n'est-il pas étonnant que la Vierge ait été représentée pour la première fois au beau tympan de la façade occidentale entre deux anges adorants. Si beau et si célèbre que Maurice de Sully le fit imiter au portail Sud-Ouest de Notre-Dame.

Après Bordeaux, on entrait dans le grand désert des Landes, contrée sauvage où le voyageur qui s'écartait un instant du sentier entrait dans le sable jusqu'aux genoux.

On arrivait aux Pyrénées, à Ostabat. « Sur la montagne s'élevait une antique croix érigée, disait-on, par Charlemagne. Le grand empereur y

avait prié la face tournée vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Les pèlerins l'imitaient et chacun d'eux, auprès de la pierre, plantait une petite croix de bois[1]... »

De là à Roncevaux, il fallait encore bien des jours, des traverses, des périls pour apercevoir enfin les clochers de Saint-Jacques. Aussi celui qui les voyait le premier était proclamé roi des pèlerins Le type de saint Jacques passa dans l'art français. Les artistes, en effet, accompagnaient les pèlerins : de là tout un rayonnement de statuaire ou d'architecture à Saint-Martin-de-Tours, à Saint-Jacques-de-Compostelle, à Saint-Sernin, etc., où s'enchevêtrent les influences répandues ou reçues. Les jongleurs aussi voyageaient avec les pèlerins; ils sont sculptés aux portails des églises romanes, à Ferrières-en-Gâtinais, à Souvigny-en-Bourbonnais, à Amboise. Ils mettaient dans la gravité du pèlerinage une note familière, qui est bien dans l'esprit du moyen âge, créateur du drame liturgique. Ils réconfortaient, au milieu des fatigues, des longueurs, des déboires du voyage. Ils jouaient de la harpe, de la flûte, ils dansaient aussi bien et faisaient la culbute qu'ils racontaient les nobles histoires de Roland, d'Alexandre, de Priam. De là cette variété, ce pittoresque, ces audaces même dans l'art religieux de l'époque, alors que pendant si longtemps on l'a qualifié de purement mystique, d'abstrait, d'exsangue.

Le Monde et la nature[2], écrit M. Mâle, en tête d'un des chapitres les plus curieux du livre, les plus passionnants par un je ne sais quoi de mystérieux. Mais la nature, ce n'est pas celle qui nous inspire aujourd'hui, c'est une nature philosophique, une conception idéale et en partie symbolique des éléments qui composent l'Univers. Et lorsqu'il s'agit de l'homme ou des animaux, ce sont surtout des êtres monstrueux qui ont préoccupé les hommes du moyen âge et qui ont trouvé place dans leur art. L'auteur ici établit par des arguments décisifs qu'il n'y a pas toujours là invention d'imaginations tournées au fantastique, mais souvent emprunts immédiats à l'antiquité hellénique; puis, avec cette connaissance profonde des manuscrits à laquelle il a dû tant de découvertes si heureuses, il montre comment des œuvres jusqu'ici énigmatiques doivent être

[1] p. 290-91.

[2] p. 317-340.

interprétées à l'aide des *Bestiaires*, interprètes eux-mêmes et en partie continuateurs de la pensée antique[1]. Voilà toute une branche de la statuaire, libre elle aussi de l'influence proprement orientale. Mais celle-ci va reparaître dans l'art proprement décoratif, avec les étoffes surtout, dont le moyen âge fut si curieux et qui s'importaient innombrables en France, où elles s'étalaient sur les tombeaux et les autels mêmes des églises[2].

III

Cet art du xiie siècle nous apparaît parfois comme un art de visionnaires. On est étonné de voir la place qu'y tient le surnaturel; c'est qu'il n'en tenait pas moins dans la vie du moine. Le démon y figure partout. Un moine qui méditait sur les Psaumes vit une procession de démons traverser le dortoir; ils s'avançaient lentement, la tête cachée sous un capuchon, effrayants par leur nombre, leur gravité, leur silence. — Le démon se présente sous la forme d'un ours monstrueux, il séduit ou persécute les jeunes novices pour les arracher à leur foi[3].

Ou bien ce sont des scènes macabres, où éclate la pensée constante de la mort. Le moine rencontrera souvent, le soir, dans les corridors sombres, un moine défunt qui lui demande des prières pour son âme. Ou bien encore le fantastique pur. On raconte qu'un moine a vu défiler la nuit sur la lande une armée de fantômes : fantassins, amazones dont la selle était hérissée de clous brûlants, porteurs de cercueils, barons aux bannières noires, toute une armée marchant avec un bruit terrible. Comment nier le fait? un cavalier toucha en passant ce moine, qui gardait sur son visage la marque de ses doigts de feu.

« Ainsi le surnaturel ne saurait être absent de l'art monastique. » C'est la vérité, et c'est par là surtout qu'il est grand au xiie siècle. L'Orient, plein de mystères, la religion qui emportait l'homme au delà du monde, les troubles sans doute et les terreurs au milieu desquels vécut le xiie siècle répandirent dans les âmes un mysticisme sombre, douloureux, tragique, et l'imagination de l'époque que rien ne retenait s'entraîna jusqu'au fantastique et au fantasma-

(1) p. 322-323.

(2) Il y a là vingt pages de grand intérêt que malheureusement le manque de place nous permet seulement de signaler.

(3) p. 367.

gorique. De là le portail et les sculptures de Moissac, le pilier de Souillac, celui de Souvigny, le portail de Vézelay et ces milliers de sculptures, où la foi s'obscurcit de rêves macabres. C'est, à côté d'un art religieux plus positif, plus calme, si l'on peut employer cette expression, la part durable de l'esprit de l'Apocalypse.

Par là s'explique aussi la place donnée au Jugement dernier qui répondait aux angoisses et aux espérances du chrétien, et s'expliquent ces portails historiés, qu'étudie M. Mâle dans un dernier chapitre et où il semble pourtant qu'à mesure qu'on avance vers le XIIIe siècle, l'art se modère, s'adoucit et que la piété se fait plus humaine. Le Christ s'entoure des saints, des évêques, des pères de l'Église, qui remplacent les vieillards de l'Apocalypse si éloignés de nous.

J'ai laissé jusqu'à présent de côté un chapitre sur Suger et son influence. C'est qu'il se rattache pour moi à une question générale qui se présentait au cours de ma lecture. Voilà bien tout l'esprit de l'art du XIIe siècle, l'inspiration artistique de l'époque, les œuvres variées et leur explication. Mais comment cet esprit a-t-il été mis en mouvement? Qui a conçu administrativement ces œuvres, qui les a commandées aux artistes? Quel rôle faut-il donner aux évêques, aux chefs d'abbaye, aux laïques? M. Mâle y a en partie répondu à propos de Suger ou de Cluny dont il a mis en valeur la grandeur, la puissance, l'activité [1].

IV

Nous n'avons ici qu'un compte rendu incomplet de ce livre, plein de choses, d'observations, d'idées. Chaque chapitre à lui seul mériterait une étude spéciale. Et je n'ai pas pu donner le développement nécessaire à la partie purement technique ou pour mieux dire artistique, à l'étude directe faite par l'auteur d'un nombre si considérable d'œuvres, à toutes sortes de rapprochements ingénieux entre des monuments de la statuaire ou entre la statuaire, l'art des manuscrits, le vitrail, ou enfin entre l'art plastique et la littérature.

Il n'y a qu'un point (est-ce bien un point?) où je différerais un

[1] Chap. v. *Enrichissement de l'iconographie. Suger et son influence*, p. 150-185.

peu d'opinion avec l'auteur. Je n'admire pas sans réserve, non pas l'art, mais la sculpture du XIIe siècle. A coup sûr, la conception y est originale, l'inspiration élevée, la pensée souvent grandiose. C'est dans les portails qu'il faut la chercher, parce que l'ampleur de la composition, la puissance de l'imagination, même la part de fantastique ne laissent pas remarquer l'insuffisance du détail. A ce titre, le porche de Moissac, le portail de Beaulieu, celui de Carennac, celui du Mans, même, à la rigueur, ceux de Vézelay et d'Autun[1], pour n'en citer que quelques-uns, laissent une impression de majesté surhumaine. Cet art fut vraiment l'art de l'*Apocalypse*, qu'il interpréta aussi farouchement et puissamment qu'elle fut écrite, et je ne sais si l'œuvre la plus saisissante n'est pas la grande page du manuscrit de saint Sever d'où il dérive : le Christ entre les quatre animaux symboliques et adoré par les anges et les vieillards[2].

Mais pendant la plus grande partie du XIIe siècle, bien des œuvres montrent vraiment une exécution plastique trop inférieure dans l'art le plus plastique de tous les arts du dessin. Les corps sont par trop mal construits, certaines figures baroques. Les détails de certains chapiteaux sont pénibles. Poussé à ce degré, l'incorrection devient barbarie.

Et quand la statuaire commença à se modérer et s'adoucir, comme aux portails de Chartres et de Notre-Dame de Paris[3], il faut attendre le XIIIe siècle pour qu'elle trouve son expression parfaite.

Les historiens du moyen âge jugeront probablement que M. Mâle nous présente un XIIe siècle trop uniformément beau et idéal et ils seront tentés d'y opposer une contrepartie fort sombre. Mais on n'oubliera pas que l'auteur se bornait à la pensée littéraire, artistique ou religieuse. Même en admettant cette conception on fera quelques réserves[4].

[1] p. 21, 179, 379, 382, 327, 415.

[2] p. 4.

[3] p. 283, 285.

[4] On pourrait demander à M. Mâle une introduction un peu plus large, où auraient été résumés les faits essentiels généraux qui ont pu influer sur l'art et par exemple un événement tel que la Croisade (1096, 1147), qui paraît à peine; etc. Il aurait aussi évité de mentionner presque en dernière page (p. 420-423), et comme pour réparer un oubli, les hérésies, qui pourtant tiennent d'après lui-même quelque place dans la pensée religieuse.

Sans doute, on pense bien que tout n'est pas absolument nouveau dans cet ouvrage; il y a déjà longtemps que l'érudition archéologique a pénétré dans le mystère du XIIe siècle, longtemps qu'elle a réuni les matériaux, qu'elle en a mis un grand nombre en œuvre et en valeur. On n'oubliera pas ces précurseurs dont beaucoup sont français[1]. Mais seul, M. Mâle a rêvé, a conçu et a réalisé ce livre, qui est un *livre*.

Il dit quelque part que l'œuvre d'art est presque toujours préparée par des efforts collectifs, mais réalisée dans son ampleur et sa beauté par un artiste qui leur donne l'expression décisive. J'appliquerais volontiers cette idée à son ouvrage et à lui-même. Oui, il a profité des études antérieures, mais il les a faites siennes par ses recherches particulières et indépendantes poursuivies pendant tant d'années, par la rigueur et à la fois la souplesse de sa méthode et surtout par des mérites qui lui sont propres : le sens historique; le privilège donné à peu de se faire un esprit, une âme contemporaine des générations d'autrefois; un goût délicat en littérature comme en art, et j'ajoute enfin, un souffle poétique qui anime l'ouvrage et l'élève par instants jusqu'à l'épopée.

Henry LEMONNIER.

LE MARTYRE D'EL-HALLADJ.

Louis Massignon. *La Passion d'al Hallâj*. Paris, P. Geuthner, 1914-1921; un vol. in-8°, XV-942-105 pages; phototypies hors page. — *Essai sur les origines du Lexique technique de la mystique musulmane*. Paris, Geuthner, 1914-1922; un vol. in-8°, 302 pages, plus 104 p. de textes arabes reproduits en phototypie. — Cf. édition du *Kitâb al Tawâsîn*. Paris, 1913; *Quatre textes inédits* relatifs à la biographie d'al Hallâj, Paris, 1914.

Le matin du mardi 26 mars 922, une foule considérable s'était

[1] Certains érudits regretteront sans doute qu'il n'y ait pas une de ces bibliographies copieuses, énormes, comme ils les aiment, surchargées de titres inutiles. Je ne l'aurais voulue que très discrète, mais je l'aurais voulue, pour y rassembler les travaux les plus importants.

amassée au bord du Tigre, sur l'esplanade de la préfecture, à l'extrémité occidentale du pont de bateaux qui reliait l'une à l'autre les deux parties de la ville de Bagdad, résidence des khalifes abbassides. C'était une exécution capitale qui attirait cet énorme concours de peuple, mais il n'était pas question d'un vulgaire malfaiteur puni pour ses multiples brigandages, ni d'un rebelle vaincu auquel la jurisprudence appliquait les peines portées par la loi canonique; la victime était un mystique, renommé pour ses austérités, connu par ses écrits et ses poésies, chéri de ses disciples, aimé des pauvres. L'application de la peine fut cruelle, comme elle l'était en ces temps lointains, héritiers d'un long passé de tortures et de supplices affreux. Le patient fut, par la main du bourreau, flagellé de mille coups de fouet, sans qu'il poussât une plainte; puis on lui coupa une main et un pied, et ensuite l'autre main et l'autre pied. Enfin on lui trancha la tête, qui resta exposée sur le pont pendant deux jours; quant au corps, il fut roulé dans une natte imbibée de pétrole et incinéré; les cendres furent portées en haut du minaret pour que le vent les disperse. Un témoin oculaire, immobile sur le dos de sa mule, a vu « le tronc se tordre sur les braises, et les flammes flamber ».

Cet homme s'appelait el-Ḥoséïn ben Mançoûr, surnommé el-Ḥallâdj « cardeur de coton » pour avoir exercé ce métier. Son nom est resté illustre chez les mystiques de l'Islam, et le procès qui lui avait été fait est devenu une cause célèbre. C'est à reconstituer la physionomie de ce martyr de la pensée libre, sa vie, son rôle, ses ouvrages, que M. L. Massignon vient de consacrer les deux thèses soutenues devant la Faculté des Lettres de l'Université de Paris, aboutissement de longues recherches poursuivies longtemps dans les bibliothèques d'Europe et d'Orient; les succinctes indications bibliographiques données ci-dessus n'en présentent qu'une faible partie.

I

Parmi les précieux documents que les patientes recherches de M. Massignon ont mis au jour, il en est un d'une importance considérable pour la biographie de son héros: c'est le récit de

sa vie, fait par son propre fils Ḥamd, et conservé dans un manuscrit d'Ibn-Bâkoûyè que Damas est seule à posséder : document de première main, qui permet de reconstituer à coup sûr, en dehors des traits que la légende y a ajoutés plus tard, la véritable carrière de ce mystique. Né à el-Béïḍâ dans le Fars vers 858, sans qu'on puisse déterminer si sa famille était indigène, c'est-à-dire d'origine iranienne, ou immigrée, ce qui signifierait de race arabe (le nom de son grand-père, Mohammà, ne permet de rien préciser), il fut élevé à Chouster en Susiane ; à dix-huit ans il se rendit à pied à Bagdad, variant ses costumes, tantôt vêtu d'un cilice, tantôt de deux frocs d'étoffes teintes ; il portait parfois la robe de laine et le turban, tandis que dans d'autres circonstances on le rencontrait recouvert d'un manteau à manches comme un soldat. Il fréquente les derviches ; vers 875, on le trouve en la compagnie d''Amr le Mecquois auprès duquel il vit dix-huit mois ; puis il entre au service de Djonéïd, car le premier acte de renoncement au monde, pour un *çoûfî*, est de devenir le *famulus* d'un ascète en renom. Entre temps il se maria, mais cela eut le don de le mettre mal avec 'Amr le Mecquois, qui désapprouvait cette union. Il accomplit le pèlerinage de la Mecque vers 895 et y resta un an en retraite. À son retour, il se brouilla avec Djonéïd pour avoir posé à son maître une question à laquelle celui-ci ne répondit pas, « attribuant cette question à l'ambition d'un rôle religieux. »

C'est alors que se place, à partir de 899, sa grande tournée en Perse : parti de la Susiane, il parcourt le Khorasan et même le Turkestan au delà de l'Oxus, et ensuite le Sidjistan et le Kirman, pour revenir à son point de départ. Ce voyage dura cinq ans. « Il se mit à parler en public, nous dit son fils, à tenir des réunions, à appeler le peuple à Dieu. » De quelle langue se servait-il dans ces prédications? Du persan, évidemment, car il n'aurait pas été compris s'il avait employé l'arabe. Sa tournée ne comprend que des pays de langue iranienne, ce qui me fait croire qu'il était de souche indigène : M. Massignon n'a pas relevé ce détail. Son fils prétend que c'est au retour de ces excursions qu'il reçut le surnom de *Ḥallâdj el-asrâr* « le cardeur des mystères », mais il est plus vraisemblable qu'il portait déjà le sobriquet de « cardeur » à raison du métier qu'il aurait exercé, ou, à son défaut, son père, et que ayant

trouvé peu noble cette appellation artisane, les beaux esprits y ont ajouté l'idée de « mystères » comme plus appropriée à sa fonction sociale.

A la suite d'un second pèlerinage à la Mecque, il s'installe à Bagdad, mais c'est pour repartir l'année suivante : sa vie errante le mène dans l'Inde, puis il revient par terre dans le Turkestan et atteint même, paraît-il, le pays appelé Mâ-Çîn « la grande Chine », la Chine du Nord, évidemment par la route des caravanes qui passe par Kachgar et Khotan. Un an après, il repart pour la Mecque et y séjourne cette fois deux ans. Enfin, vers 908, il revient à Bagdad et s'y fait construire une maison; il prêche en public avec un tel succès que les autorités ecclésiastiques (il faut entendre par cette expression impropre les jurisconsultes qui maintenaient les doctrines orthodoxes) commencent à s'inquiéter; c'est un docteur *zhâhirite*, un de ces fanatiques qui s'attachaient exclusivement au sens *extérieur* des paroles coraniques, Moḥammed ben Dâoud el-Içfahânî, qui flétrit son attitude et rend contre lui un *fetwà* ou consultation juridique, à la suite de quoi il est mis sous la surveillance de la police; il arrive pourtant à se dissimuler et se réfugie à Soûs, l'ancienne Suse. En 913, il est arrêté pour la seconde fois; transféré à Bagdad, il ne devait plus en sortir. Un premier procès se termine par la mise au pilori, puis par une détention de huit années dans diverses prisons; mais il n'y avait pas moyen de le faire taire; il continuait à prêcher, et il s'acquit même des amitiés puissantes dans l'entourage du Khalife. Enfin, en 922, on lui intente le long procès qui dura sept mois et se termina par sa condamnation et sa mort.

Le khalife abbasside qui régnait alors était el-Moqtadir, dix-huitième de la série, fils d'el-Mo'taḏid et d'une esclave grecque, Chaghab, promue, par la naissance de son fils, du rang de simple concubine à celui de « mère d'enfant », *omm walad*, ce qui, aux termes de la loi musulmane, lui faisait une situation à part des autres esclaves. Ce khalife « avait l'esprit naturellement pénétrant », mais il s'enivrait : « il était fantasque, paresseux et lassé » (p. 201). Il aimait les fêtes : l'histoire a conservé le souvenir des splendeurs qui marquèrent la réception des ambassadeurs du Basileus de Constantinople en 917. Dans ces conditions on comprend aisément qu'il

se soit vite désintéressé des affaires publiques et en ait abandonné la direction à son ministre.

El-Moqtadir ne s'occupait pas plus de la distribution de la justice que de l'administration de ses États, mais il avait la faculté de déléguer ses pouvoirs, et il ne s'en priva pas. Quel est donc le tribunal qui va avoir à statuer sur le cas d'un prédicateur dont les doctrines inquiètent les orthodoxes? En droit musulman strict, c'est le cadi qui est seul compétent pour statuer sur la question de fait, quitte à éclairer sa conscience, sur la question de droit, quand il se trouve en face d'une difficulté épineuse, par ces *responsa prudentium* que sont les *fetwa* émanés de magistrats spéciaux, les *muftis*. A Bagdad, au contraire, à cette époque, où les questions religieuses passionnaient les esprits, c'est un tribunal extraordinaire, d'apparence et de composition politiques, qui va avoir à connaître de l'espèce qui lui sera soumise; non pas certes le *Nazhar el-Mazhâlim*, haute cour de justice chargée d'informer au sujet des plaintes portées contre les abus des fonctionnaires, qui n'est nommée nulle part dans les pièces du procès d'el-Ḥallâdj, mais le Conseil du gouvernement, composé du khalife, du ministre et du chambellan (fonctionnaires révocables *ad nutum*, ce qui n'est pas une garantie d'indépendance ni d'impartialité). Le ministre, c'est Ḥâmid ben el-'Abbâs depuis 918; sorti du peuple — il avait commencé par être porteur d'eau et marchand de grenades de rebut — il s'était spécialisé dans les matières financières; somme toute, un parvenu, astucieux et avare comme ces paysans de l''Irâq qu'il connaissait si bien pour les avoir pressurés, accessible en outre à de bonnes paroles accompagnées d'espèces trébuchantes. Tout autre était le chambellan, Naçr el-Qochoûrî, officier de carrière, lettré d'ailleurs, conseiller intime du Khalife, jouissant de sa confiance; homme énergique, il avait étouffé des révoltes lors de son commandement en Mésopotamie, notamment celle de Hâroûn le Khârédjite (*châri*); plus tard il organisa la résistance de la capitale au moment où les Qarmates y avaient causé une panique.

Le chambellan était favorable à el-Ḥallâdj; il avait obtenu qu'on bâtit pour le prisonnier une petite maison accolée à la prison, communiquant avec celle-ci par une porte intérieure et séparée de la rue par un mur d'enceinte. L'ascète y recevait des visites. Son

crédit grandissait à la cour : appelé auprès du Khalife et de sa mère, qui souffraient d'un mal d'entrailles, el-Ḥallâdj les avait guéris par l'imposition des mains. Il était en passe de devenir un grand personnage — tel Raspoutine — lorsqu'une dénonciation fit crouler l'édifice si péniblement construit.

Le succès du mystique lui avait valu des envieux et des jaloux; ils firent circuler un pamphlet où son charlatanisme était démasqué. El-'Awâridjî en était l'auteur : initié au mysticisme dont il ne rejeta point les pratiques, il était alors employé dans les bureaux des finances. D'anciens disciples reniaient leur maître, et leurs dires, plus ou moins sincères, plus ou moins véridiques — on soupçonne l'un d'eux, ed-Dabbâs, d'avoir été pensionné par la police — venaient confirmer les critiques d'el-'Awâridjî. Il se fit un bruit tel que le Khalife prescrivit une instruction et en chargea Ibn-'Isà, lieutenant du ministre et directeur des bureaux administratifs (une sorte de secrétaire général d'un département ministériel), ancien ministre lui-même et qui devait le redevenir plus tard. Chose curieuse, Ibn-'Isà accepta cette mission pour s'en décharger presque aussitôt en faveur du ministre lui-même, Ḥâmid; et quand on lui demanda pour quelles raisons il priait le Khalife de le remplacer dans l'enquête, il répondit que l'accusé lui avait fait de telles menaces qu'il se trouvait dans l'obligation de se récuser; menaces qui dévoilent plutôt, chez celui qui en était l'objet, un caractère pusillanime.

Le ministre Ḥâmid n'entrait pas dans des considérations de ce genre. Il avait résolu de combattre les hérétiques qui menaçaient le Khalifat, et en particulier les Qarmaṭes dont il soupçonnait, sans doute à tort, les accointances avec le mystique de Bagdad; dans la capitale même, il craignait des séditions populaires provoquées par l'accaparement des blés, dont tout le monde l'accusait. Il se montra énergique dans la poursuite du procès.

Quelle était donc la grave accusation portée contre el-Ḥallâdj? C'est indubitablement d'avoir proféré la fameuse formule : *Ana 'l-Ḥaqq* « je suis la Vérité » (ou plus exactement : « je suis Dieu! ») qui devint célèbre et que les mystiques, plus tard, répéteront à l'envie comme témoin du haut grade atteint par le mystique dans la hiérarchie du çoûfisme. Il n'y a pas de doute que ce ne soit là le sens; car tous les mystiques persans donnent à la divinité le

nom de *Ḥaqq* (la Vérité suprême) qui est devenue, chez eux, synonyme d'Allah chez les musulmans orthodoxes. L'accusation était de la dernière gravité : car le Coran parle d'un personnage qui, lui aussi, selon les commentateurs, avait prétendu à la divinité; c'est Pharaon, qui fut damné pour ce fait; dernier souvenir de l'antique polythéisme égyptien, où les rois, grands-prêtres des dieux, étaient devenus dieux; Cléopâtre elle-même fut grande-prêtresse d'Isis.

Il n'était pas facile de faire avouer el-Ḥallâdj; or l'aveu, aux termes du droit musulman, était indispensable pour justifier une condamnation à mort. L'accusé se bornait à répéter la profession de foi musulmane; sur ce terrain, il était inattaquable. Les perquisitions opérées chez ses disciples avaient permis de saisir des papiers compromettants, des lettres adressées à ses missionnaires dans les provinces, farcies d'expressions conventionnelles, intelligibles seulement aux initiés. Il y en avait de fausses, mais d'autres sont authentiques, et reconnues telles par l'inculpé, comme celle que l'on saisit à Dînawar et dont l'en-tête portait : « Du clément, du miséricordieux, à un tel. » Ces deux épithètes ne s'appliquent qu'à Dieu; il semblait que la preuve du blasphème était faite. « Pas du tout, s'écria l'inculpé, c'est ce que nous appelons *'aïn el-djam'* « identité de l'union », état mystique où c'est Dieu qui écrit, et où je ne suis que la main qui lui sert d'instrument » (p. 260). De pieux musulmans ne pouvaient, en conscience, admettre de telles explications. La sentence était sûre, et nous avons vu comment elle fut exécutée.

II

El-Ḥallâdj avait eu des précurseurs, dont l'histoire est peu connue, faute de documents. C'est le grand mérite de la thèse complémentaire de M. Massignon, d'avoir essayé de jeter un peu de lumière sur cette obscurité. Laissant de côté les légendes qui tendent à faire des quatre premiers khalifes de purs ascètes, l'auteur détermine pourtant, dans l'entourage même du prophète et parmi ses compagnons, un certain nombre de prosélytes qui mettaient la méditation au-dessus des pratiques rituelles; par exemple, Abou' d-Dardâ, préférant la piété à quarante ans d'observance rituelle, et Abou-Dharr

el-Ghifâri, qui pratiquait le jeûne contre l'endurcissement du cœur et préconisait la retraite spirituelle dans une mosquée. Mais les mystiques reconnaissent comme leur ancêtre Ḥasan de Baçra, sur lequel on n'a que des renseignements épars. C'était le fils d'un affranchi, Yasâr, originaire de la Mésène, libéré de l'esclavage postérieurement à la naissance de son fils en 643; il naquit probablement à Médine, mais fut élevé à Baçra où, dans une chute, il se cassa le nez. A l'âge de trente ans, il prend part aux razzias organisées sous le prétexte de guerre sainte; il se bat en Afghanistan. De quarante-cinq à soixante-cinq ans, il manifeste une grande activité oratoire et doctrinale; à l'avènement du khalife oméyyade 'Omar II ben-'Abd-el-'Azîz, il est nommé cadi de Baçra, mais il donne bientôt sa démission; il meurt le 10 octobre 728. Incontestablement ascète, détaché de la vie d'ici-bas, il jette les fondements de la *science des cœurs*, la psychologie mystique. Ses sermons, hautement appréciés par Djâḥizh, sont une amplification de cette idée : « Ah! si seulement dans vos cœurs je rencontrais de la vie!... ce que je cherche, ce sont des cœurs (p. 170). Ayez des entretiens avec vos cœurs, car ils sont prompts à se rouiller, et humiliez vos âmes charnelles (= vos passions), car elles tendent à se redresser » (p. 171). C'est ce thème que des milliers de prosateurs et de poètes vont développer pendant de longs siècles dans les diverses littératures nées de l'islamisme; le mérite d'el-Ḥasan est de l'avoir formulé le premier.

Un autre mystique célèbre, c'est Dhou'n-Noûn l'Égyptien; Dhou'n-Noûn « l'homme au poisson » est un surnom que le Coran (XXI, 87) donne à Jonas. Il naquit à Ikhmîm, en Haute-Égypte, vers 796, fut persécuté à la fin de sa vie, transféré et emprisonné à Bagdad, puis relâché; il revint mourir au Caire en 856. On ne sait guère rien de plus sur sa vie; quant à sa doctrine, il paraît avoir contribué à préciser la signification de termes employés vaguement jusqu'à lui; il « emploie sans hésiter » l'expression de *ḥobb* pour caractériser l'amour divin, l'amour de la divinité pour sa créature et l'affection que celle-ci lui rend, concept nouveau dans le monde musulman, étranger à l'idée fondamentale de Mahomet, que Dieu est un souverain absolu et que les hommes ne sont que ses esclaves, et se rattachant à la doctrine chrétienne sans qu'on puisse affirmer encore que l'Islam l'a emprunté à celle-ci : la filiation n'en est pas,

jusqu'ici, historiquement établie. Il semble avoir aussi classifié les stades successifs que le mystique doit parcourir au cours de son initiation, « les étapes des maîtres en sainteté » (p. 189).

Le khalife abbasside el-Mançoûr fonde Bagdad sur l'emplacement d'un ancien marché remontant à l'époque de la domination perse; on constate aussitôt, aux environs de la nouvelle capitale, « quelques ermites, dans des huttes isolées » (p. 206). C'est que cette contrée était couverte de couvents chrétiens, où plus tard les khalifes aimeront à aller boire du vin en cachette de leurs coreligionnaires; ils se recrutaient dans la population araméenne du pays, alors entièrement chrétienne (les Nabatéens des auteurs arabes, différents des Nabatéens de Pétra, mais araméens comme eux). M. Massignon ne me paraît pas avoir suffisamment insisté sur cette influence de l'ambiance. Plusieurs de ces ascètes sont restés célèbres : Ma'roûf Karkhî, de Karkh Bâdjiddâ, dont le père Fîrozân porte un nom iranien, et dont le mausolée est encore aujourd'hui un lieu de pèlerinage fréquenté; Sarî Saqatî, et Djonéïd. Abou-Yazîd Bastâmî, dont le nom était proprement Ṭaïfoûr et dont le grand'père, Sarôchân, était sûrement un mazdéen, peut encore être cité parmi les devanciers d'el-Ḥallâdj; un mot l'a rendu célèbre : *Sobḥâni!* (gloire à moi!) blasphème impardonnable aux yeux des musulmans, puisque la formule *sobḥân* ne s'emploie qu'en parlant de Dieu. Il affirmait ainsi avoir réussi à dépouiller complètement sa personnalité pour l'identifier avec l'essence divine. L'a-t-il dit en état d'extase et par suite d'irresponsabilité? On a ergoté sur ce point. Lui-même ne paraît pas avoir cherché à le justifier, et n'avoir pas dépassé la théorie de l'union à certains attributs divins, non à l'essence elle-même; il avait approché du but, il ne l'avait pas atteint. Djonéïd, enfin, est le prédécesseur immédiat d'el-Ḥallâdj; il est « le premier auteur qui ait embrassé dans toute son ampleur le problème » de l'union mystique; il en expose les données, « laissant à ses auditeurs le soin de conclure en expérimentant personnellement » (p. 276); il ne se vante point d'avoir atteint ce degré sublime; el-Ḥallâdj le fit, et ce fut la cause de sa perte.

III

Le principe de l'ascèse est en germe dans le Coran : car, s'il est vrai que le simple fidèle n'est astreint qu'aux cinq devoirs extérieurs de l'islamisme, la profession de foi, les cinq prières journalières, l'acquittement de la dîme aumônière, le jeûne du mois de ramadan, le pèlerinage de la Mecque au mois de dhou'l-hidjdja, néanmoins l'invitation pressante à la pratique des œuvres surérogatoires ouvrait la porte au désir de se retirer du monde pour se livrer exclusivement à des actes de dévotion. Telles sont les prières supplémentaires, facultatives et non obligatoires, mais d'autant plus méritoires, la prière du matin quand le soleil est au-dessus de l'horizon (celle du *fadjr* se dit avant le lever de l'astre), celle de la matinée quand le soleil est haut sur l'horizon, celle du milieu de la nuit, auxquelles sont venues s'ajouter plus tard les prières des nuits du ramadan. Le but de ces prescriptions était non seulement de sauvegarder la discipline extérieure du culte, mais encore de disposer les croyants « à désirer vivre dans un état de paix, de grâce, avec Dieu », état qui est caractérisé par les expressions de *ṭoma'nîna* « tranquillité (de l'esprit) » et *riḍâ* « satisfaction » (de la divinité). Le Livre sacré n'a pas pour but d'enseigner les voies pour y atteindre; l'assistance de l'Esprit saint seule y amène. Cette absence de doctrine ouvrait la voie aux discussions des théologiens dogmatiques ou rationalistes; mais leurs solutions n'étaient pas pour satisfaire ceux qui cherchaient un aliment pour leurs penchants affectifs; la religion officielle, avec ses formules stéréotypées, donnait une impression de froideur et de sécheresse; ce sont les *çoûfîs*, les mystiques de l'Islam, qui se chargèrent de combler ce vide.

Comment purifier le cœur, le rendre apte à entrer en communication avec Dieu, de manière que l'adepte perde la notion de sa propre personnalité pour sentir qu'il ne fait qu'un avec la divinité? Ce n'est possible que par des approches successives; il s'agit de soulever un à un les *voiles* qui séparent l'homme de la connaissance intime des êtres composant l'univers; car nous ne les apercevons que sous leur apparence extérieure. Le point de départ est une règle de vie, déjà formulée par Ḥasan el-Baçrî et Ibrahîm ben

Adham, et coulée dans son moule définitif par el-Ḥallâdj : « Dresser son corps par l'obéissance aux rites, occuper son cœur aux œuvres pieuses, endurer la privation des plaisirs, être maître de ses passions en s'interdisant les désirs, c'est ce qui rapproche de Dieu ; et alors, quand il ne reste plus à l'initié d'attache charnelle, l'Esprit saint descend en lui ; dès lors, tout acte de sa part est l'acte même de Dieu. » On distingue ainsi successivement une phase d'ascétisme, pénitence et contrition ; une phase de purification passive, et la vie d'union proprement dite, lorsque toute aperception d'une personnalité distincte du Grand Tout a disparu. Ce qui soutient l'ascète dans les dures épreuves qui l'attendent avant de toucher au but, c'est l'amour de Dieu.

Ce *voile* dont nous venons de parler, c'est un rideau interposé entre le chercheur et l'objet de sa recherche, entre le novice et son désir ; telle est la définition donnée par el-Ḥallâdj, qui croit devoir ajouter : « Il est à espérer que les voiles ne sont que pour les créatures, non pour le Créateur. » On dirait qu'il n'en est pas sûr ; mais il s'empresse d'ajouter : « Ton voile, c'est ton infatuation ! » déclaration qui, au point de vue moral, est inattaquable.

Il n'y a pas de *nexus* logique entre le transcendant et le contingent ; ce n'est que par une grâce réelle et ineffable, une transposition spontanée, une interversion libre des rôles que cette communication peut s'opérer ; elle nous dispense une participation à la vie essentielle, et par suite explique le don des miracles. C'est ainsi que M. Massignon pense pouvoir interpréter les phénomènes de thaumaturgie dont sont remplis les textes hagiographiques qui traitent des faits et gestes des mystiques musulmans.

Celui qui est arrivé, en parcourant des stades successifs, à se rapprocher de Dieu, jouit de cette proximité (*wilâya*) ; il est devenu un saint (*wéli*). Dès le VIIIe siècle de notre ère, « on avait posé les problèmes fondamentaux de cette conception : amitié de la part de Dieu, primauté des saints sur les prophètes, invocation exaucée des saints » et par suite leurs miracles. En outre, l'amour de Dieu, devant libérer le cœur de la préoccupation des jouissances interdites, peut aboutir, dès cette vie, à une dispense plénière de la loi : théorie dangereuse, et qui pouvait mener loin ! Au contraire, il n'y a rien à objecter à des affirmations comme celles-ci : La pauvreté

est exaltée, la mendicité reconnue comme une vertu. « En ce monde, il n'est pas de métier plus beau que celui de demander l'aumône, » a dit el-Ḥallâdj.

La communauté musulmane a imposé à ses adhérents une charité d'ordre assez borné, qui ne sort pas des limites de l'ensemble des fidèles et ne s'étend pas au reste de l'humanité. Les çoûfîs ont une doctrine plus large qui trouve déjà son épanouissement chez el-Ḥallâdj. Pour lui, le dévouement se marque « non seulement par la pratique persévérante des préceptes coraniques et la soumission à l'autorité de fait, mais par l'apostolat des cœurs et la visite des malheureux », que ceux-ci soient orthodoxes, schismatiques ou hérétiques, et surtout Qarmates, ce qui était un grand sacrifice à une époque où le mouvement d'opinion suscité par des dissidents menaçait de rompre l'unité de l'empire des Abbassides, et la rompit en effet en aidant à installer en Tunisie d'abord, en Égypte ensuite, le khalifat chi'ïte des Fâtimites. Mais el-Ḥallâdj allait encore plus loin, car il embrassait, dans ses préoccupations humanitaires, les musulmans, les infidèles, même les idolâtres; il prie pour ses ennemis comme pour ses amis.

Enfin ce grand mystique exprime publiquement « l'étonnant désir de mourir anathème pour le salut de tous », application de sa doctrine de la sanctification par la souffrance. Il appelait le martyre : « Si Dieu t'exécute par le sabre de son amour, en ce monde qui passe, a dit le fameux saint 'Abd-el-Qâdir el-Gilânî (fondateur de l'ordre religieux des Qâdiriyya), il t'accordera, au terme définitif, la rançon prévue par le Coran », la vie éternelle. C'est encore la parabole du papillon nocturne qui s'applique ici : attiré par la lumière brillante du flambeau, l'insecte volète longtemps autour de la flamme, puis s'y plonge tout à coup; il s'y brûle, il y périt; mais en même temps il a consommé l'union avec ce qui était l'objet de son désir, il s'est plongé dans l'Être unique symbolisé par la lumière éclatante (ce symbole est déjà dans le Coran, qui l'a tiré de l'Évangile selon Saint-Jean), il s'est confié à lui; son individualité a disparu; la seule qui subsiste, c'est celle de la divinité unique.

En nous faisant connaître la vie d'el-Ḥallâdj, en mettant au jour ce qui subsiste de ses productions littéraires, en analysant sa pré-

dication, sa doctrine, l'influence qu'il a exercée, en déterminant le caractère de ceux qui furent ses précurseurs, en constituant le lexique de la mystique musulmane, M. Massignon a établi, comme un chevaleresque défenseur; un énorme dossier dont l'étude permet de réviser le procès qui lui fut fait à Bagdad et qui se termina par sa condamnation à mort. Il a fait faire, en même temps, un progrès considérable à l'étude du développement du mysticisme chez les adeptes de l'islamisme : grâce à ces travaux, nous avons enfin des dates certaines et de précieux points de repère. Si les origines de ce mouvement restent encore passablement obscures — contrairement à ce que pense l'auteur, il semble ne pas être sorti tout entier du Coran, il doit s'y être mêlé des influences étrangères — nous possédons au moins maintenant une étude complète sur l'un de ses principaux promoteurs. D'autres recherches suivront; il reste encore, d'ailleurs, un peu de mouture dans le sac de l'auteur; et grâce à des travaux qu'il est permis d'entrevoir, les grands saints de l'islamisme cesseront d'être représentés par de courtes et sèches notices de dictionnaire biographique; nous les verrons revivre sous nos yeux, et nous comprendrons mieux encore l'étonnant succès des grands ordres religieux sur le vaste terrain soumis à la domination sociale des paroles émises jadis par le prophète de la Mecque.

Cl. HUART.

VARIÉTÉS.

LES MANUSCRITS DE GEORGES CUVIER CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT[1].

En même temps que par ses découvertes scientifiques, Georges Cuvier se plaçait en tête des naturalistes de son temps, il occupa une place considérable dans l'Université et dans l'administration. Nous avons tenté jadis de

[1] *Catalogue des Manuscrits du Fonds Cuvier conservés à la Bibliothèque de l'Institut de France*. Le premier fascicule donnant l'inventaire des travaux et de la correspondance scientifiques a paru à la librairie H. Champion.

donner ici même (1904, p. 190) une analyse de ses manuscrits scientifiques. Mais le fonds Cuvier que possède la Bibliothèque de l'Institut contient ainsi que ceux du savant les papiers laissés par l'universitaire et par l'administrateur.

* * *

Nombre de documents se rapportent à la part prise par Cuvier pendant le Consulat, l'Empire et la Restauration à l'organisation et au fonctionnement de l'instruction publique. Nous signalerons particulièrement ceux qui sont relatifs, tant à l'organisation des lycées dont Cuvier fut chargé en l'an X et en l'an XI, qu'aux importantes missions qui lui furént confiées par le grand maître de l'Université Fontanes pour inspecter les établissements d'instruction publique dans les départements de l'Empire situés au delà des Alpes en 1809 et 1810, dans les départements de la Hollande et de la Basse-Allemagne en 1811 et 1812, à Rome, Pise et Turin en 1813 et 1814. Voici d'abord les modestes carnets de poche sur lesquels Cuvier consignait, souvent au crayon, ses observations dans toute leur fraîcheur et leur spontanéité. Arrivé dans une ville, il s'entretient avec le préfet, avec le recteur, et il résume leurs conversations. Dans chaque maison d'éducation qu'il visite, il prend des notes sur le local, les ressources financières, les maîtres, leur âge et leur ancienneté de service, leur traitement, les matières qu'ils enseignent et la manière dont ils les enseignent, le nombre des élèves dans chaque classe et l'état de leurs connaissances. A sa description des locaux scolaires il joint souvent un plan. Citons par exemple une page du carnet tenu par Cuvier pendant son inspection du département du Var, en frimaire an X vraisemblablement.

« L'École secondaire de Draguignan est composée de trois professeurs, un de mathématiques, deux de grammaire française et latine; celui de géographie et d'histoire n'est point encore arrivé. Les professeurs sont propriétaires. Il y a de plus un maître de la belle écriture. La maison était un couvent de Minimes acheté par des particuliers et loué par eux aux professeurs.... La commune et l'arrondissement ont promis à l'école un encouragement de 2 400 francs.... 12 pensionnaires, 7 demi-pensionnaires, 17 externes. On espère recevoir d'ici au mois de mars dix pensionnaires et vingt externes de plus. Les pension-

en 1908. — Le fascicule II contenant l'inventaire des documents relatifs aux fonctions occupées par Cuvier dans l'enseignement et dans l'administration ainsi que l'analyse des lettres privées reçues par lui va paraître prochainement sous les auspices de l'Académie des Sciences.

naires viennent de l'arrondissement et du département des Alpes-Maritimes, où il n'y a point d'écoles secondaires. Les élèves paraissent bien tenus. »

Du reste à l'occasion, l'inspecteur des études s'effaçait devant le naturaliste. Étant à Pérouse, après avoir inscrit sur une page les revenus et les dépenses de l'Université, Cuvier note en face :

« Cabinet de M. Canali, professeur à l'Université de Pérugia. Défenses molaires, plusieurs autres fragments d'éléphant trouvés à la Colomnella à 5 milles de Pérouse. Deux fragmens de mâch[oires] inf[érieures] de rhinocéros avec deux déf[enses] d'éléph[ant] à Montelabbate, 9 milles au nord de Pérouse dans un terrain sablonneux et marin. »

Ces notes prises par Cuvier forment la matière des importants rapports qu'il adressait au grand maître de l'Université après chacune de ses inspections, rapports dont le fonds possède les minutes et qui témoignent des efforts faits par le gouvernement français pour organiser l'instruction publique dans les pays dont l'Empire s'accroissait progressivement.

Le fonds contient également de multiples mémoires et notes et même des documents imprimés sur les facultés des sciences et de médecine, sur les lycées et l'enseignement primaire.

Un volume est composé de pièces officielles rangées chronologiquement et relatives aux fonctions occupées par Cuvier dans l'enseignement. En les feuilletant, nous assistons au progrès de sa carrière, et nous le voyons successivement membre de la Commission temporaire des arts, professeur à l'École centrale de Fécamp, professeur aux Écoles centrales de Paris, membre de l'Institut, professeur au Collège de France, professeur au Muséum d'histoire naturelle, secrétaire perpétuel de la Classe des Sciences physiques et mathématiques de l'Institut, conseiller de l'Université, vice-recteur de la Faculté des Sciences de Paris, chargé de grandes missions universitaires, président par intérim du Conseil royal de l'Université.

*
* *

Un autre groupe de documents concerne les fonctions administratives occupées par Cuvier. Nommé maître des requêtes au Conseil d'État le 15 avril 1813, il ne quitta plus ce célèbre corps, auquel la première Restauration l'attacha définitivement comme conseiller ordinaire. Dès lors Cuvier consacra une partie de sa merveilleuse activité à la haute administration et à la politique.

Si l'empereur confia presque uniquement à Cuvier des missions universitaires, le gouvernement de la Restauration fit état de ses grandes capacités administratives dans tous les domaines. Cuvier fut donc chargé de défendre devant la Chambre des Députés, soit un projet de loi sur les conseils municipaux, d'arrondissement et de département, soit des projets de loi de finances.

Le 11 janvier 1828, le gouvernement de Charles X fit de Cuvier un véritable Directeur des Cultes en l'investissant de la charge des affaires concernant les cultes non catholiques au Ministère de l'Intérieur. Enfin le gouvernement de Louis-Philippe couronna cette carrière exceptionnellement brillante en élevant Cuvier le 19 novembre 1831 à la dignité de pair de France.

Nommé chevalier de la Légion d'honneur dès le 5 frimaire an XII, Cuvier fut promu grand officier le 4 novembre 1826. Le titre de baron lui fut conféré par Louis XVIII le 10 février 1820. Les pièces relatives aux décorations et aux titres, dont Cuvier fut honoré, sont contenues dans le fonds.

Trois volumes sont composés des diplômes des Sociétés savantes étrangères et françaises dont Cuvier fut élu membre de 1789 à 1832 et des lettres élogieuses qui accompagnaient souvent l'envoi des diplômes. Il appartint à soixante-huit sociétés savantes étrangères. Le monde entier est représenté dans cette docte liste. Académies d'Italie, des États allemands, des Pays-Bas, des États scandinaves, de Suisse, du Royaume-Uni et des États-Unis tinrent à honneur de compter l'illustre naturaliste parmi leurs membres. Rapprochés des lettres personnelles qu'il reçut, ces diplômes témoignent de la réputation de Cuvier à l'étranger. Parmi les savants contemporains Silvestre de Sacy fut seul l'objet d'une admiration égale. Tous ceux qui dans le monde étudiaient l'histoire naturelle tournaient leurs regards vers le Muséum; tous ceux qui dans le monde voulaient s'initier aux langues orientales venaient s'asseoir devant la chaire de persan du Collège de France et la chaire d'arabe de l'École des Langues orientales vivantes. De la fin du Directoire aux premières années du règne de Louis-Philippe, le génie de Cuvier et de Silvestre de Sacy fit rayonner la science française d'un éclat incomparable au delà de nos frontières.

*
* *

On a constitué un groupe spécial de documents biographiques datant principalement de la jeunesse de Cuvier.

Considérons un instant sept cahiers de notes qu'il prit aux cours de



droit qu'il suivit à l'Académie Caroline de Stuttgart de 1786 à 1788. Le texte est rédigé en allemand, écrit de la grande écriture sans élégance, mais très lisible, que Cuvier conserva toute sa vie. *Vom Wurtembergischen Staatsrecht; Deutsches Privat Recht; Collegium über das deutsche Staatsrecht in der Herz. Carlshohenschule im Sommer Halbejahr 1787 von Herrn Hofrath und Prof. Reuss nach dem Pütterischen Compendio vorgetragen*, tels sont les titres de quelques-uns de ces registres.

Cuvier avait conservé avec soin ces instruments de travail de sa jeunesse. Parvenu au faîte des honneurs, bien loin de les avoir oubliés, il se plaisait parfois à les feuilleter et à les communiquer. Une anecdote nous a été rapportée à ce sujet par le médecin de la marine Quoy, qui a beaucoup connu et beaucoup admiré Cuvier, mais qui l'a aussi observé avec une grande liberté de jugement. En 1836, Quoy adressa à son ami Julien Desjardins, naturaliste à l'île Maurice une longue lettre qu'il intitula *De mes rapports avec M. Cuvier*. L'incomparable chercheur qu'était le Docteur E.-T. Hamy, membre de l'Institut, eut la bonne fortune d'avoir en 1906 connaissance de cet écrit et il le publia dans les *Archives de médecine navale* [1]. Dans ces notes, Quoy fait donc allusion aux cahiers d'étudiant de Cuvier.

Chaque samedi soir, Cuvier donnait au Muséum une réception, dont Madame Cuvier et ses deux filles, Sophie Duvaucel, issue d'un premier mariage, et Clémentine Cuvier faisaient les honneurs. « Je crois, dit le Docteur Quoy, qu'on aurait pu entendre dans ce salon parler toutes les langues de l'Europe, mais le bon ton et la politesse n'y permettaient que le français. A l'aide de ses nombreux rapports au dehors, M. Cuvier avait toujours quelque chose de nouveau à apprendre ou à montrer. Quand on était peu nombreux, on s'asseyait en cercle et c'était fort rare. Alors la conversation était plus intéressante et moins générale. Un soir, il s'entretint de ses études d'Allemagne et fut chercher ses *cahiers* bien nets, bien corrects, écrits en allemand. C'est sans doute à cause de cela et du lieu de sa naissance [2] que Messieurs les Germains le revendiquent comme un homme à

[1] *Notes intimes sur Georges Cuvier*, rédigées en 1836 par le Docteur Quoy pour son ami J. Desjardins de Maurice, publiées et commentées par le Docteur E. T. Hamy, Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCCVI, in-8°, 26 p. (Extrait des *Archives de médecine navale*, décembre 1906). — Ce morceau a été recueilli dans un ouvrage posthume du Docteur Hamy intitulé : *Les débuts de Lamarck, suivis de recherches sur Adanson, Jussieu, Pallas, Geoffroy Saint-Hilaire. Georges Cuvier* (publié par les soins de Madame Dubar Hamy et de M. Henri Cordier), Paris, s. d., [1908], p. 306-345.

[2] Faisant état de ce lieu de naissance, Montbéliard, qui fit partie du

eux, de la même manière qu'ils disent que Charlemagne leur appartient. »

Les cahiers à couverture brune que le Docteur Quoy vit un soir au Muséum entre les mains de Cuvier, ce sont ceux évidemment que possède le fonds. Cuvier avait raison de leur conserver un souvenir reconnaissant, car il retrouva le bénéfice des études juridiques de sa jeunesse, quand, par un détour imprévu de sa carrière, il fut, lui naturaliste, amené à traiter de grandes questions administratives.

Dans le voisinage est classée la copie d'un registre des délibérations de la municipalité de Bec-aux-Cauchois tenu par Cuvier du 10 novembre 1793 au 6 nivôse an IV.

Rentré en France ses études terminées, Cuvier passa sept années, de 1788 à 1795, en Normandie comme précepteur du fils du comte d'Héricy. Lui, le lettré du pays, il fut prié de tenir les registres de la municipalité de Bec-aux-Cauchois, commune sur laquelle était situé le château de Fiquainville, où habitait la famille d'Héricy. Il ne lui fut pas non plus inutile, quand en 1821 il eut à défendre devant la Chambre des députés un projet de loi sur les conseils municipaux d'avoir dans sa jeunesse appris à connaître les détails de l'administration d'une modeste commune rurale.

* * *

Arrivons maintenant à la Correspondance privée.

Frédéric-Georges Cuvier avait partagé les lettres reçues par son oncle en deux groupes : Correspondance scientifique, correspondance privée. La division est un peu arbitraire, et il eût été plus simple de réunir toutes ces lettres, mais l'on se serait fait scrupule de changer les dispositions prises par la généreuse famille, qui a enrichi la Bibliothèque de l'Institut de ce fonds incomparable.

Cette correspondance privée, qui d'ailleurs contient moins de pièces que la correspondance scientifique, renferme par exemple des lettres de cousins

duché de Wurtemberg jusqu'au 10 octobre 1793, les Allemands ont souvent affecté de considérer un peu Cuvier comme leur compatriote. Ainsi Guillaume de Humboldt présentait à Cuvier le naturaliste Gmelin en ces termes le 27 septembre 1803 : « Il a d'autant plus de titres à votre protection, Monsieur, que si vous vous souvenez encore de votre première patrie, il a l'avantage d'être votre compatriote. » L'anatomiste Théophile Walter écrivait à Cuvier quelques années plus tard, le 8 juillet 1807 : *Ich schreibe an sie als einen geborenen Deutschen in deutscher Sprache.*

restés à Montbéliard, et auxquels Cuvier s'intéressa, tels que le médecin Duvernoy.

Aux lettres d'un autre de ses parents, Charles-François-Philibert Masson, homme de lettres et correspondant de l'Institut, les événements actuels donnent un intérêt particulier. Masson fut pendant le Consulat et l'Empire jusqu'en 1807 secrétaire général de la préfecture du département de Rhin-et-Moselle. Entretenant une correspondance suivie avec Cuvier, il lui écrit par exemple de Coblence le 17 fructidor an IX, après avoir fait une tournée dans le département :

« Ces gens-là seront plus longs à devenir Français que les Alsaciens. Les habitants des montagnes et le baillage des anciens princes palatins et des margrafs de Baden, où l'on est réformé, sont les seuls où il se trouve quelque civilisation, quelque aisance et quelques idées de liberté. Pour tous les autres où pesait au moral comme au physique le joug ecclésiastique, je n'ai pas vu sans en excepter les riches des gens plus arriérés, plus encroûtés d'ignorance et d'absurdité. »

Masson adressa aussi à Cuvier un mémoire sur l'utilité des écoles destinées à l'enseignement de la langue française dans les quatre départements nouveaux de la rive gauche du Rhin, Sarre, Mont-Tonnerre, Rhin-et-Moselle, Roer.

Cette partie du fonds contient aussi un certain nombre de lettres adressées à Cuvier par des confrères et des collègues tels que Audouin, Bory de Saint-Vincent, Louis Bosc, Alexandre Brongniart, De Candolle, Dacier, Daru, Duméril, Charles Dupin, Fourcroy, Geoffroy Saint-Hilaire, Gillet de Laumont, Lefèvre-Gineau, de Mirbel, Pougens, Thouin. La réorganisation de l'Institut en l'an XI est exposée à Cuvier par Fourcroy, Geoffroy Saint-Hilaire, Duméril et de Candolle dans plusieurs lettres écrites en nivôse et en pluviôse an XI, que nous avons publiées dans le *Journal des Savants* (1916, p. 368-376).

En voici une qui est inédite. Geoffroy Saint-Hilaire communique à Cuvier les renseignements qu'il a recueillis sur le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797). Depuis le printemps de 1795 Cuvier était professeur à l'Ecole centrale du Panthéon, mais en cet été de 1797, il était retourné à Fiquainville, où Geoffroy Saint-Hilaire, qui avait alors pour lui la plus vive amitié, lui écrit :

Mon cher ami,

Je vous ai abonné au journal de la clef du cabinet selon votre désir. Je suis fâché que vous vous y soyez pris si tard. Vous auriez vu votre nom figurer

dans une entreprise de librairie. Panckouke a annoncé son grand cours d'histoire naturelle. Il y dit qu'il a traité avec les auteurs, que l'ouvrage se compose de tout côté avec activité, qu'il a déjà plus de 100 dessins, qu'un assez grand nombre sont gravés, et nous savons que tout ce récit est un peu exagéré.

Tout Paris jouit d'un calme semblable à celui qui succède à un grand orage. Vous vous étonnerez sans doute que l'entreprise sur les *conspirateurs* ait été conduite avec tant de sagesse et d'intelligence. Les 3 républicains composant le Directoire exécutif qui ont dirigé cette attaque ont été seuls dans le secret. On savait en général qu'il y aurait un coup et cette connoissance avoit engagé quelques députés patriotes à venir coucher la nuit du 18 dans notre établissement [1]. Aussitôt que Carnot et Barthélemy furent arrêtés et consignés dans leur domicile, Rewbell perdit connoissance et il resta hors d'état de donner aucun secours à ses collègues. Comme Carnot n'étoit coupable dans la *conspiration* que de laisser rentrer les émigrés et les réfractaires, on favorisa sa fuite; on en fit de même pour Barthélemy, qui persistait à dire que n'étant coupable d'aucun crime, il goûteroit le sommeil selon son habitude [2]. Les travaux du Directoire dans cette nuit mémorable sont dûs à Réveillère et à Barras, qui faisait les fonctions de secrétaire, car La Garde n'étoit pas plus prévenu que les ministres. Ceux-ci étaient à chaque instant appelés pour recevoir des ordres particuliers. François de Neufchateau fut de tous celui qui se distingua par le plus de présence d'esprit et de courage; il rédigea toutes les proclamations, avec beaucoup de promptitude. Réveillère se signala aussi dans cette journée par une présence d'esprit admirable et surtout par la philanthropie; il se fit jurer par Augereau qu'il n'y aurait point de sang répandu; il se fit informer de tous les détails de l'exécution militaire, et certain que tout iroit au gré de ses vœux, Réveillère donna des ordres à Augereau.

Voilà, mon ami, des faits dont je vous garantis l'authenticité et dont se sont informés des hommes qui les tiennent de Réveillère lui-même. Les terroristes à la suite de cette victoire, vouloient relever leur parti; il y avoit un projet de journal du Père Duchesne; trois journalistes appartenant à cette classe sont en arrestation. Le reste est consterné.

On a fait des élections chez nous [3]. Jussieu est directeur, Lacépède secrétaire et nous avons toujours le même trésorier. A propos de trésorier, je ferai ce que vous me demandez à l'égard du Panthéon. On paye ici un peu. Cy joint une note en réponse à une lettre précédente que vous m'avez écrite.

Salut amical.

SAINT-HILAIRE.

Au citoyen Cuvier, à Fiquainville par Vallemont, Seine-Inférieure.

[1] Au Muséum d'histoire naturelle.

[2] On sait que contrairement à cette assertion Barthélemy, moins habile et moins heureux que Carnot, fut déporté à Cayenne.

[3] Au Muséum d'histoire naturelle.

Un autre groupe de correspondants est formé par les ministres et personnages importants avec lesquels Cuvier fut en relations, tels que le marquis de Clermont-Tonnerre, le baron d'Haussez, le marquis de Pastoret, le comte Siméon, le duc de Damas, le duc Decazes, le maréchal Oudinot duc de Reggio, le vicomte de la Rochefoucauld, le comte de la Bourdonnaye.

Toutefois les noms de la majorité des signataires de ces lettres sont aujourd'hui tombés dans l'oubli. Des sollicitations, des requêtes, des demandes de places forment généralement le sujet de leur correspondance. Cuvier était un homme puissant, à l'influence duquel on avait recours de toutes parts. Vers cette personnalité prééminente du Conseil de l'Université les membres de l'enseignement, notamment, dirigeaient leurs regards.

Provençal demande à occuper la chaire d'anatomie à l'École de médecine de Montpellier (6 octobre 1824) et Galy Cazalet celle de physique à la Faculté des Sciences de Toulouse (9 juin 1827). Pinet sollicite une chaire de sixième dans un collège royal (31 juillet 1828) et Benoit une place de maître d'études (8 septembre 1826).

Carcel exprime le désir de faire partie de l'expédition de Morée en qualité de zoologiste (7 décembre 1828) et Aucher-Éloy demande une mission de voyage en Sibérie (18 juillet 1829).

Jules Michelet, professeur d'histoire au Collège Sainte-Barbe, sollicite le 3 août 1825 pour un de ses élèves malade, qui a été refusé au baccalauréat, la faveur de se représenter dans la même session, et il ajoute, non sans une certaine emphase : « Je sais que l'esprit du règlement de l'Université est paternel et que l'application de la lettre serait ici meurtrière. Les lois ont au-dessus d'elles la justice dont elles émanent et l'humanité, c'est encore la justice. » Ces lettres, même signées de personnages maintenant pour la plupart inconnus, présentent un certain intérêt historique [1]. Elles montrent Cuvier exerçant pendant la Restauration, à côté des grands maîtres qui se succèdent, une sorte de magistrature continue dans l'Université.

*
* *

On a constitué un groupe particulier avec les documents relatifs au décès de Cuvier et aux hommages rendus à sa mémoire : lettres de condoléances adressées à Mme Cuvier, articles nécrologiques publiés dans les journaux en 1832, notices biographiques diverses publiées en France et à l'étranger.

[1] Les noms de ces personnages seront répertoriés dans un Index, qui sera placé à la fin du fascicule.

Signalons enfin les papiers de la famille de Cuvier : pièces concernant son père, Jean-Georges Cuvier, officier dans le régiment de Waldner; lettres écrites par Mme Cuvier à son mari et par Sophie Duvaucel à son beau-père; pièces relatives aux enfants de Georges Cuvier, Clémentine et deux fils morts en bas âge, à son frère Frédéric, à son neveu Frédéric Georges; portraits de Cuvier et des membres de sa famille.

On peut juger par la brève analyse de ces papiers de la diversité de l'action administrative de Cuvier. Mais il est nécessaire pour se faire une idée de l'ampleur de son œuvre de les rapprocher des documents laissés par le naturaliste. Nonobstant les lourdes charges qu'il accepta, Cuvier resta toute sa vie d'abord un savant. Il conserva jusqu'à son dernier jour cette fraîcheur de curiosité, qui est la marque de la véritable vocation scientifique. Le docteur Quoy écrivait dans ses *Notes intimes :* « J'ai connu assez longtemps et vu d'assez près cet homme illustre pour assurer qu'au milieu de ses emplois divers et des travaux qu'ils nécessitaient, l'histoire naturelle était encore son occupation la plus chère, parce que apparemment elle n'avait point de bornes et qu'il la cultivait en paix et sans trop de mécomptes. »

Grâce à son merveilleux génie, grâce à l'emploi judicieux et méthodique de son temps, Cuvier s'acquittait de toutes ses tâches. De la même plume qui venait d'achever une étude destinée aux *Mémoires de l'Académie des Sciences* il commençait un rapport pour le ministre de l'Intérieur. Ce fut pendant les années où il fut le plus chargé de besognes administratives qu'il prépara et fit paraître les premiers volumes de l'*Histoire naturelle des poissons.*

Le docteur Quoy nous montre encore le savant quittant le cabinet de travail qu'il affectionnait le plus, espèce de mansarde recevant le jour par en haut, où « pupitres, bocaux, livres, dessins et crayons étaient rangés avec ordre », revêtant l'habit et les manchettes du Conseiller d'Etat, montant dans sa voiture et partant du Jardin des Plantes pour se rendre au Conseil. C'est sous cette double figure que nous le représentent les documents laissés par cet homme illustre, dont la vie fut l'une des plus complètes qui se puisse imaginer.

Henri DEHÉRAIN.

LIVRES NOUVEAUX.

L. Heuzey. *Histoire du costume antique.* In-8°. Paris, librairie Champion, 1922.

On sait que Léon Heuzey fut nommé en 1863 titulaire de la chaire d'archéologie de l'École des Beaux-Arts et qu'il y enseigna jusqu'en 1884, date où il prit pour suppléant M. Pottier, qui a pieusement veillé à l'achèvement du présent volume après la mort de son auteur et qui en a écrit la préface. Dans cet enseignement, Heuzey se montra un novateur. L'École des Beaux-Arts n'est pas un lieu d'études théoriques, de spéculations sur l'histoire de l'antiquité; le public se compose d'artistes, qu'il faut surtout initier à la vie et aux mœurs des gens d'autrefois, bien plus qu'aux événements qu'ils ont vécus. De là les leçons qu'Heuzey inaugura et poursuivit pendant vingt ans sur le costume des anciens. En un cycle de trois années il parcourait l'Orient, la Grèce et le monde romain, perfectionnant chaque fois son exposition et appliquant sur des modèles vivants, qu'il drapait lui-même devant ses élèves, les principes auxquels il était arrivé par l'étude des documents archéologiques.

Mais ces précieux résultats d'un travail acharné, que tous ses auditeurs admiraient, il ne les avait pas réunis en un livre. Il n'en avait donné que des fragments; il avait exposé dans une séance publique de l'Institut les principes de la draperie antique et publié trois articles : l'un sur la chlamyde grecque, l'autre sur la toge romaine et le troisième sur le péplos des femmes grecques. A la fin de sa vie il se décida à donner satisfaction au désir qu'on lui avait maintes fois exprimé et à écrire un volume sur la matière; la mort l'empêcha d'aller jusqu'au bout de la correction des épreuves.

On trouvera dans ce volume, outre les articles auxquels j'ai fait allusion, un chapitre sur l'exomide grecque, ouverte ou fermée, un second sur la tunique des Grecs, un troisième sur leur manteau et les couleurs adoptées pour ce vêtement; un quatrième sur la tunique de lin des femmes (tunique *ionienne*) et sur les manteaux dont on l'accompagnait; le tout conçu avec une rare maîtrise des documents et un sens artistique très affiné, exposé avec une clarté élégante et éclairé par de nombreuses figures où l'on trouve, en face de croquis empruntés à une stèle, à un vase, à une statue, des représentations de modèles vivants drapés de même sorte : c'est de l'archéologie animée par la réalité. Un tel livre ne s'analyse pas et il faudrait une singulière confiance en soi pour le discuter. Pour les archéologues comme pour les artistes, Heuzey restera, dans les questions relatives au costume, grâce à cette œuvre posthume, un conseiller toujours consulté, un oracle toujours écouté.

R. Cagnat.

Juan Serra Vilaró, *Poblado iberico de Anseresa. Olius.* Mémoire n° 35 de la Junta superior de Excavaciones y

Antiguedades. 1 broch. in-8°, 28 p., XI pl. et 8 fig. Madrid, 1921. — *Excavaciones en el poblado iberico de Castell Vell*, *Solsona*. Même collection, mémoire n° 27. 1 broch. in-8°, 16 p., VIII pl. et 1 plan. Madrid, 1920.

Les explorations de M. J. Serra Vilaró dans les ruines de deux villages ibériques de Catalogne, *Anseresa* et *Castell Vell* de Solsona ont amené la découverte d'une civilisation qui au ve siècle av. J.-C. tient à la fois de celles de la côte et de l'Aragon. Les deux établissements occupent le sommet de cerros terminés par une plateforme étroite. Les maisons sont disposées en cercle autour d'une petite place, à l'intérieur d'une forte muraille ou s'adossent directement à la face septentrionale du mur d'enceinte. La présence d'un puits public et d'une vaste fosse creusée hors de l'agglomération pour recevoir les détritus du village manifeste un réel progrès sur la disposition des bourgades contemporaines du Bas-Aragon (Las Escodinas, San Cristobal de Mazaleon et Tossal Redo), dans lesquelles on ne relève aucune tentative d'urbanisation. Les maisons reposent directement sur le roc qui fournit le soubassement au-dessus duquel s'élèvent des murs en terre battue recouverts par une toiture faite de branchages et de roseaux réunis par une couche d'argile. Les nécropoles à inhumation sont situées dans le voisinage immédiat du village. Elles n'ont fourni aucun mobilier.

La céramique recueillie dans les habitations est très variée. Les vases les plus anciens faits à la main et décorés d'incisions ou d'ornements appliqués offrent les plus grandes ressemblances avec la poterie contemporaine du Bas-Aragon. La céramique des couches supérieures appartient au IIIe siècle et s'apparente par ses formes aux vases indigènes de la couche hellénistique d'Ampurias.

Raymond Lantier.

J. Cabré et F. de Motos. *La nécropolis iberica de Tutugi* (Galera. Granada). Mémoire n° 25 de la Junta superior de Excavaciones y Antiguedades. 1 broch. in-8°, 92 p. et XVII pl. Madrid, 1920.

La ville ibérique de Tutugi était placée sur la route qui conduit de la côte aux mines de la Sierra Morena; elle se trouvait ainsi sur le passage des marchands qui de Carthage montaient aux gisements métallifères. Cette situation explique la découverte dans les tombes de céramique et de parures de métal d'origine punique mêlées à des vases grecs à figures rouges.

L'exploration méthodique de la nécropole qui occupe une suite de petites ondulations de terrain aux environs immédiats de Galera apporte une heureuse contribution à la connaissance des rites funéraires de l'Espagne méridionale au IIIe siècle av. J.-C. Les sépultures appartiennent à divers types : tantôt les cendres sont placées dans une excavation sous une épaisse couche de plâtre; tantôt, enfermées dans une urne, elles ont été déposées directement dans la terre, ou dans un petit caveau constitué par quatre dalles posées de champ. Les tombes les plus riches affectent la forme d'une chambre rectangulaire creusée dans le sol à laquelle parfois mène un couloir. Les parois sont recouvertes d'un enduit où domine la couleur rouge. La poterie locale est représentée par des vases ornés du décor habituel de zigzags ou de demi-cercles inscrits.

Raymond Lantier.

E. CICCOTTI. *Lineamenti dell' evoluzione tributaria nel mondo antico.* Un vol., 216 p. Milan, Società editrice ibraria, 1921.

Cette étude forme le tome V de la *Bibliothèque d'histoire économique* dirigée par V. Pareto, qui réunit pour la commodité des travailleurs italiens la traduction d'œuvres classiques telles que le livre de Boeckh et les dissertations de Rodbertus. Le présent ouvrage est un résumé, accompagné d'amples citations, des principaux textes et travaux concernant le système des impôts dans l'antiquité, depuis l'histoire de l'Égypte jusqu'au Bas-Empire romain. C'est une compilation claire et fidèle, mais ce n'est pas la synthèse que le titre promettait. L'ouvrage de M. Plaston, *La Démocratie et le régime fiscal*, que M. Ciccotti ne paraît pas connaître, unissait au contraire l'originalité des vues d'ensemble à l'érudition du détail. Le livre de M. Ciccotti débute par l'étude des systèmes fiscaux des grandes monarchies orientales, et ces systèmes complexes, différents les uns des autres, sont pourtant considérés comme des formes « initiales et rudimentaires ». C'est en réalité dans l'économie de la tribu ou de la cité qu'il fallait chercher ces formes initiales. Du moins M. Ciccotti a-t-il bien choisi les auteurs qu'il résume, Wilcken, pour les impôts ptolémaïques, Cagnat, pour les impôts indirects de Rome, Zachariae von Lingenthal, Seeck, Thibault, pour les impôts du Bas-Empire, etc. Mais nécessairement les lacunes sont nombreuses (pour le Bas-Empire les travaux de Leo et Platon) et, lorsque les solutions proposées par les divers auteurs sont divergentes, M. Ciccotti n'arrive pas à donner lui-même une vue claire du problème. D'ailleurs la matière est si vaste que les lapsus sont inévitables (p. 78, les magasins de sel de la *porta Trigemina* pris pour des salines, p. 111, le Panégyrique de Pline cité pour documenter une mesure d'Hadrien). Cette compilation, qui ne trahit aucun effort personnel de recherche ni de méthode, est cependant un manuel qui sera utile pour orienter les travailleurs, et à cet égard sa place est bien dans la collection où elle paraît.

A. PIGANIOL.

Tenney FRANK. *Vergil, a Biography.* Un vol. in-8, VII-200 p. New-York, Henry Holt and Company, 1922.

Nos amis d'outre-mer ont décidément du goût pour les biographies d'auteurs classiques : on connaît celle de Cicéron par M. T. Petersson (*Journal des Savants*, 1921, p. 271-2), publiée en 1920 à l'Université de Californie; celle de M. Frank, qui s'attaque à un sujet moins connu et assurément plus délicat, sera lue avec un très vif intérêt, quelques réserves qu'elle comporte du fait que la fin en est manifestement écourtée et que certaines hypothèses ne sont pas seulement paradoxales, mais surtout bien aventurées.

La source principale, en dehors et au détriment des *Vitae* anciennes que M. Frank suspecte à l'excès, est l'*Appendix Vergiliana*, composée par le poète entre sa vingtième et sa trentième année, — opuscules dans lesquels l'auteur, moins lié qu'il ne le fut plus tard à l'objectivité de l'idéal classique, a mis du sien bien davantage. C'est assurément pour cela que, sur quinze chapitres, deux seulement, d'importance moyenne, sont réservés

aux Géorgiques et à l'Énéide, les autres analysant surtout les conclusions qu'on peut tirer de l'*Appendix*, et, à un moindre degré (ch. x, xi, xii), du groupe des Bucoliques.

Les quatre premiers chapitres, *Mantua dives avis*, *École et Guerre*, le *Culex*, la *Ciris*, nous amènent jusqu'à la vingt-deuxième année du poète, qui aurait déjà, c'est-à-dire bien avant l'expropriation, quitté pour toujours son pays natal. C'est à partir de 48 qu'il aurait étudié la philosophie à Naples, sous la direction des épicuriens Siron et Philodème, ce dernier un peu mieux connu depuis la découverte à Herculanum et la lecture fragmentaire de l'un de ses traités. L'éducation du jeune homme dans ce milieu charmant, de vie facile, d'humeur douce, exalté par la récente publication du *de Natura Rerum*, dans ce paysage incomparable, est l'essentiel, le centre de la présente biographie : toute la suite dépendra plus ou moins des chapitres v à viii, *un Étudiant de Philosophie*, *Épigrammes et Épopée*, *Politique épicurienne*, *Derniers Jours du Jardin*, et M. Frank voudra trouver, non seulement dans la VIe Églogue et dans les Géorgiques, mais jusque dans l'Énéide en dépit du livre VI, les traces profondes de l'épicurisme prôné par le cénacle napolitain.

Enfin, avant d'aborder les Bucoliques et le rôle spécial des « protecteurs » ou soi-disant tels, l'auteur recherche (ch. xi), sous le titre *Matérialisme au service de la Poésie*, pourquoi le développement poétique de Virgile fut si lent, sans rien perdre pour autant de sa sûreté ni de sa vigueur.

Mainte observation, même sur des sujets qu'on pouvait croire épuisés, apparaîtra comme assez neuve : le Messianisme de la IVe Églogue, par exemple, les rapports avec Octave, si peu dignes, semble-t-il, au début des Géorgiques, irréprochables au contraire à partir de 29, la conception des dieux et du *fatum* dans l'Énéide, le caractère purement napolitain (fort discutable à notre avis) des paysages dans les Bucoliques, l'expropriation du père de Virgile et les Églogues I et IX, la réaction dans la IVe Églogue contre l'Épode XVI d'Horace, bien d'autres points encore. On regrettera que les dix dernières années de Virgile n'aient presque rien fourni, sous prétexte du caractère classique de ses chefs-d'œuvre, à une biographie demeurée ainsi jusqu'à un certain point suspendue.

Mais on comprend l'ardeur de plus en plus vive qui pousse le public à connaître les *hommes* pour mieux s'intéresser à leurs poèmes, pour les comprendre plus complètement et les juger de façon plus sûre : c'est là comme une sorte d'excursion archéologique, avec tous ses résultats concrets. L'indiscrétion parfois excessive des critiques trouve, dans ce désir qui va jusqu'à l'obsession, sa justification, et non pas seulement son excuse; il est vrai que M. Frank, muet notamment sur les amours de son poète, est souvent trop discret à notre gré. Son livre, qui est à compléter, n'en aura pas moins marqué, dans la connaissance de Virgile, un véritable progrès.

Samuel Chabert.

(P. Vergili Maronis). *Épigrammata et Priapea*. Édition critique et explicative par E. Galletier. Un vol. in-8°, xvi-229 p. Paris, Hachette, 1920.

La thèse complémentaire de M. Gal-

letier est consacrée à cette partie de l'*Appendix Vergiliana* généralement publiée sous le nom de *Catalecta* ou de *Catalepta*. M. Galletier commence par établir que ces deux noms ne signifient rien, que ni l'un ni l'autre n'a jamais été le titre du recueil : Suétone, dans sa biographie de Virgile, a dû écrire quelque chose comme *fecit* Κατὰ λεπτόν *Priapea*, *Epigrammata*, *Diras*..., et les deux mots grecs, transcrits en latin et plus ou moins défigurés, auront été pris pour le nom d'un recueil de vers. M. Galletier pense qu'il faut distinguer entre les *Priapea* (les trois premières pièces) et les *Épigrammata* (les 16 autres, ou pour mieux dire les 15 autres, car le quatrain *Callida imago* est certainement interpolé). Les *Priapées* ont dû être publiées au temps de Domitien, les *Épigrammes* au temps de Néron.

Les *Priapées*, qui font de larges emprunts à la phraséologie virgilienne, ne peuvent être de Virgile; elles contiennent même des réminiscences de Tibulle. Elles sont sans doute de trois auteurs différents, la première étant la plus récente. Quant aux *Epigrammes*, M. Galletier adopte sur la question d'authenticité une attitude intermédiaire entre la négation absolue (Sabbadini, Curcio), et la thèse conservatrice (Vollmer, Birt, Gubernatis). Il regarde comme certainement virgiliennes les pièces V et VIII (*Ite hinc* et *Villula*), probablement aussi l'épigramme VII (*Si licet*), peut-être enfin la parodie de Catulle X (*Sabinus ille*). La pièce XIV (*Si mihi*) est une composition d'école, suggérée à un lecteur postérieur par les circonstances de la vie et de la mort de Virgile : de même pour la pièce XV (*Vate Syracosio*), composée au IIIe ou IVe siècle pour être attribuée à Varius et servir en quelque sorte de signature au recueil. Les deux pièces à Octavius Musa, IV et XI (*Quocumque ire* et *Qui deus*), l'élégie IX à Messala (*Pauca mihi*), ne présentent rien qui permette de les attribuer à Virgile. L'épigramme III (*Aspice quem*) est un pur lieu commun d'école. Restent les pièces I (*De qua saepe*), II (*Corinthiorum amator*), VI (*Socer beate*), XII (*Superbe Noctuine*) et XIII (*Jacere me*). M. Galletier les attribue à un ou plusieurs poètes, contemporains et compatriotes de Virgile, et, comme lui, disciples de Catulle; il pense ingénieusement qu'à part l'épigramme II (contre Cimber), les quatre autres forment les épisodes d'un petit roman d'amour. C'est sur ces dernières pièces, particulièrement sur II, VI, XII et XIII, que l'on pourrait lui chercher quelque chicane. La grande raison pour les refuser à Virgile est que le ton en est trop violent pour un poète si délicat. L'argument est discutable. A ce compte, on devrait déclarer inauthentique telle épigramme de Racine qui est sûrement de lui. Je dirais simplement pour ma part que les pièces en question peuvent être de Virgile, quoique cela ne semble guère probable.

Ce point mis à part, toute la discussion d'authenticité est excellente. M. Galletier se meut d'un vol aisé parmi les hypothèses contradictoires entassées par les critiques italiens ou allemands; il les expose clairement, les réfute avec sûreté; sa propre doctrine, appuyée à la fois sur une érudition très précise et sur un sens littéraire très fin, est la plus vraisemblable de toutes celles qui ont été proposées.

On lui saura gré aussi du chapitre d'étude littéraire qui termine l'introduction. Par l'examen du vocabulaire,

du style et de la métrique, il fait voir à quel point *Priapées* et *Épigrammes* ont subi l'influence de Catulle. Il y a là encore une démonstration très pénétrante.

L'établissement du texte, les notes critiques, le commentaire ont été l'objet des plus grands soins. Je n'oserais pas affirmer que toutes les difficultés, qui sont innombrables, aient été résolues : par exemple, pour la pièce I, où M. Galletier suit l'interprétation de Birt et de Gubernatis, il me paraît difficile que *tibi* et *mihi*, si proches, ne s'opposent pas l'un à l'autre. Mais en général le nouvel éditeur réussit fort bien à critiquer les explications, souvent saugrenues, qu'ont accumulées ses devanciers ; il distingue à merveille entre le certain et le probable, le possible et l'absurde, et son commentaire, de même que toute sa publication, est une œuvre de bon sens et de finesse en même temps que de science.

René Pichon.

E. A. Lowe and E. K. Rand. *A sixth century fragment of the Letters of Pliny the Younger. A study of six leaves of an uncial manuscript preserved in the Pierpont Morgan library New-York.* Published by the Carnegie Institution of Washington. Un vol. in-4°, VI + 68 p., XX pl. Washington, 1922.

En 1915, les deux auteurs de ce travail, visitant la collection Pierpont Morgan à New-York, y remarquèrent une pièce rare, acquise à Rome et provenant de l'héritage du marquis Taccone de Naples, six feuillets d'un manuscrit en onciale des *Lettres* de Pline le Jeune, auxquels ils donnèrent les premiers toute l'attention qu'ils méritaient. Le congrès de l'American Archaeological and Philological Association, tenu en décembre de la même année à l'Université Princeton, eut communication de leur découverte par deux notes dont les deux mémoires réunis dans ce volume sont le développement et la rédaction définitive. L'un, celui de M. Lowe, a pour titre : *The palaeography of the Morgan fragment*; l'autre, celui de M. Rand : *The text of the Morgan fragment.*

M. Lowe décrit d'abord avec la plus minutieuse précision ce manuscrit partiel, qui présente tous les caractères d'une indubitable authenticité. Les six feuillets, numérotés au XVe siècle de 48 à 52, les douze pages, contiennent la fin du livre II des *Lettres* et le début du livre III, exactement II, 20, 13 *cessit ut ipse...* — III, 5, 4... *viginti quibus*. Un calcul très simple, qui a pour base le numérotage des feuillets conservés, permet d'attribuer approximativement 260 feuillets au manuscrit total, si celui-ci contenait les dix livres. La comparaison de l'écriture avec les pièces en onciale datées prouve que ce manuscrit fut exécuté en Italie vers l'an 500 ; le fragment Morgan est donc un témoin plus ancien de trois siècles que les plus anciens témoins connus et employés jusqu'ici pour la recension du texte de Pline le Jeune. D'Italie le manuscrit passa en France, peut-être dès le IXe siècle, sûrement dès le XVe, ainsi qu'il résulte d'annotations marginales. Au mémoire de M. Lowe est annexée une transcription en capitale des douze pages du fragment Morgan.

M. Rand s'applique à établir deux hypothèses plausibles. En premier lieu, le fragment Morgan ne serait autre chose qu'une partie de ce *codex Parisinus venerandae vetustatis*, d'après lequel Alde Manuce procura

son édition de 1508, en ayant eu connaissance d'abord par une copie de son ami Fra Giocondo de Vérone, qui l'avait trouvé à Paris ou aux environs, puis ayant obtenu l'original lui-même par Aloisio Mocenigo, ambassadeur de Venise à Paris. Nous aurions une autre collation de ce *Parisinus*, faite par Guillaume Budé, dans le *liber Bodleianus* d'Oxford, que M. E. G. Hardy, l'ayant le premier signalé en 1888, prétendait être la collation même dont Alde s'était servi. En second lieu, le *Parisinus* intégral, P, membre à coup sûr de la classe I des manuscrits de Pline le Jeune, aurait été, non pas immédiatement, mais par l'intermédiaire d'une copie perdue, P[1], l'archétype de nos représentants de cette classe I, le *Bellovacensis*, B, et le *Florentinus*, F, tous deux probablement du IXe siècle, indépendants l'un de l'autre; le fragment Morgan (II) en serait dans les mêmes conditions, c'est-à-dire par l'intermédiaire d'un II[1] perdu, l'archétype partiel. On voit que M. Rand se meut sur un terrain moins solide : il suppose, tandis que M. Lowe constate; mais sur ce terrain hasardeux il se meut avec une aisance et une prudence remarquables.

Remarquables sont, d'ailleurs, de toute façon les deux mémoires. Ils dénotent, chez l'un des auteurs, en paléographie latine, chez l'autre, en critique verbale, spécialement en critique du texte de Pline le Jeune, une érudition aussi précise que vaste; chez l'un et l'autre, une grande vigueur et justesse d'esprit, autant d'intelligence que de compétence.

L'exécution matérielle, impression et illustration, ne laisse rien à désirer. Les vingt planches phototypiques reproduisent d'abord les douze pages du fragment Morgan (I-XII); puis la fin du IIe livre et le début du IIIe dans B (XIII-XIV), dans F (XV-XVI), dans le *liber Bodleianus* (XVII-XVIII), dans l'édition Aldine de 1508 (XIX); enfin (XX) trois spécimens d'écriture onciale, celle du fragment Morgan entre une plus ancienne et une plus récente.

Philippe FABIA.

HENRI HAUVETTE. *Études sur la Divine Comédie; la composition du poème et son rayonnement.* In-16. Paris, Champion, 1922 (Bibliothèque littéraire de la Renaissance).

M. Hauvette nous donne sous ce titre une série d'études que domine une pensée organique. La première (*Io dico seguitando....* Notes sur la composition des sept premiers chants de l'Enfer) aborde, sous un titre modeste, un problème capital, et le renouvelle. M. Hauvette rassemble les arguments qui permettent de croire à une différence de facture entre les sept premiers chants de l'Enfer, et ceux qui suivent : arguments nouveaux pour la plupart, tous ingénieux, et qui modifieront les idées qui règnent actuellement sur la composition de la *Divine Comédie.* On a cru longtemps que ce monument formidable avait été construit en un court espace de temps, de 1314 à 1321. Une théorie plus récente, et plus vraisemblable, montre que l'*Enfer*, le *Purgatoire* et le *Paradis* représentent trois moments distincts de la pensée de Dante, avant 1308, de 1308 à 1313, de 1314 à 1321. M. Hauvette étend encore la période d'élaboration; il croit à l'existence d'un plan primitif de la *Divine Comédie*, sur lequel Dante aurait travaillé dès 1300-1301. La démonstration très probante est de nature à entraîner la conviction des lecteurs.

Et ceci d'autant plus, que les études qui suivent (*A travers le Purgatoire et le Paradis* : I, *Les païens destinés par Dante à la béatitude; pourquoi Virgile en est-il exclu?* II, *Le ciel de Vénus et les hiérarchies angéliques*) contribuent à nous montrer un Dante plus humain, pour ainsi dire, et tirant son caractère sublime de son perpétuel effort pour se compléter et s'enrichir lui-même. Pourquoi Dante a-t-il exclu Virgile de son Paradis, quand il y admet plusieurs païens? La chose est difficile à expliquer, si on n'admet que la Divine Comédie « fruit d'une très forte conception initiale, s'est développée, élargie, enrichie peu à peu de perspectives nouvelles et d'épisodes imprévus, par une série d'inventions successives que le poète n'avait pas envisagées dès le début. » Au début, en effet, Dante avait placé Virgile dans le Limbe, sans espoir de salut : lorsque l'idée lui vint d'appeler quelques païens d'élite à la vie éternelle, le sort en était jeté pour Virgile; il était trop tard. — D'autre part, la pensée de Dante n'est pas demeurée constante, au sujet du ciel de Vénus et des hiérarchies angéliques. Il est impossible de pallier ces contradictions, fût-ce au prix d'efforts désespérés. Laissons-les subsister, et croyons tout naturellement que la pensée de Dante n'a pas eu du premier coup sa forme définitive; elle est allée s'affermissant et se perfectionnant.

Dans son voyage aux enfers, qu'on croirait être d'imagination pure, puisqu'il s'agit d'un monde interdit aux vivants, Dante s'est appliqué à respecter le plus qu'il pouvait les données du réel, de façon que cette aventure fantastique apparût comme une parenthèse naturelle dans sa vie normale (*Réalisme et fantasmagorie dans la vision de Dante*). Par quelques-unes au moins de ses conceptions politiques, et notamment par ses idées sur la séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel; par le pressentiment qu'il a eu de l'unité de l'Italie; par son amour pour la science et son culte de la vérité, Dante s'évade de son temps et rejoint le nôtre (*Dante et la pensée moderne*). Le rayonnement des poèmes dantesques est finement observé dans les pages consacrées à *Dante dans la poésie française de la Renaissance*. L'étude sur *Dante et la France* met au point la question controversée des obligations de Dante envers les littératures de Provence et de France, et reprend le passionnant problème du séjour de Dante à Paris : vint-il chez nous? n'y vint-il point? M. Hauvette penche pour la négative, et il apporte ici une considération aussi nouvelle qu'ingénieuse : il prouve que l'information que Dante avait des choses françaises présente un caractère nettement, exclusivement italien. Deux appendices (*Les sources arabes de la Divine Comédie*, *La Loire dans la Divine Comédie*) achèvent ce substantiel ouvrage.

Dense de faits et d'idées, clair, vigoureux, il est de tous points excellent. Aucun de ceux qui s'intéressent aux problèmes dantesques ne pourront le négliger : car il apporte plus d'une nouveauté essentielle. Les récentes fêtes du centenaire ont montré que le culte du poète de la Divine Comédie s'étendait désormais à toute la terre; par la solidité de leur érudition, et par la finesse de leur critique, ces Etudes achèveront de placer M. Hauvette aux tout premiers rangs des maîtres de la littérature dantesque.

Paul HAZARD.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

The Oresteia of Æschylus : Agamemnon, Choephori, Eumenides, translated by R. C. Trevelyan. In-8, 154 p. Liverpool, University Press, 1923.

M. Baudoin, *Découverte d'une nouvelle nécropole à puits funéraires à La Véronnière, de Vairé (Vendée)*. In-8, 20 p. La Roche-sur-Yon, H. Potier, 1922.

A. Bellone, *Gli uomini illustri di Alba Pompeja*. In-8, 150 p. Alba, Scuola tip. ed., 1922.

K. J. Beloch, *Griechische Geschichte. 3 Band : bis auf Aristoteles und die Eroberung Asiens*. In-8, XII-652 p. Berlin, de Gruyter, 1922.

R. Blair, *Archaeologia Æliana*. Third series, XIX. In-8, XXXIII-275 p. Kendal, T. Wilson, 1923.

G. Bonneau, *Les chansons de Mytilène, traduites de l'Eolien, d'après un papyrus*. In-8, 31 p. Montpellier, Firmin et Montane, 1922.

J. B. Bury, *History of the later roman empire, from the death of Theodosius I to the death of Justinian*. I. XXV-471 p. II. IX-494 p. London, Macmillan, 1923.

F. de Cardaillac, *De quelques lampes antiques dans l'Afrique du Nord*. In-4, 155 p. Paris, Lesbordes, 1922.

E. Chiera, *Old Babylonian contracts*. In-4, 113-126 p., pl. LXII-CLXI. Philadelphia, University museum, 1923.

Cicéron, *Discours*. II. Texte établi et traduit par H. de la Ville de Mirmont. Collection des Universités de France. In-8, XIV-205 p. Paris, Les Belles-Lettres, 1922.

D. E. Martin Clarke, *The Hávamál*. In-8, VI-124 p. Cambridge, University Press, 1923.

R. S. Conway, *The making of latin*. In-8, IX-146 p. London, Murray, 1923.

Cornelii Nepotis vitae, herausgegeben von Otto Wagner. In-16, IV-180 p. Leipzig, Holtzes, 1923.

F. Cumont, *After life in roman paganism*. In-8, XV-225 p. London, Milford, 1923.

W. Deonna, *L'archéologie. Son domaine. Son but*. In-18, 287 p. Paris, Flammarion, 1922.

Epicurus, *Epistulae tres et ratae sententiae a Laertio Diogene servatae*, edidit P. von der Mühll. In-8, X-69 p. Leipzig, Teubner, 1922.

H. J. Fleure, *The races of England and Wales*. In-8, 118 p. London, Benn, 1923.

W. M. Flinders Petrie, *A history of Egypt. I. From the earliest times to the XVIth dynasty*. In-8, XVI-294 p. London, Methuen, 1923.

E. Galletier, *Étude sur la poésie funéraire romaine d'après les inscriptions*. In-8, XIII-343 p. Paris, Hachette, 1922.

G. Glasgow, *The Minoans*. In-8, 95 p. London, J. Cape, 1923.

H. Grégoire, *Recueil des Inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*, fasc. 1. In-4, 128 p. Paris, Leroux, 1922.

Alb. Grenier, *Les Gaulois*. In-12, 172 p. Paris, Collection Payot, 1923.

J. P. Hall, *Caer Llugwy : excavations of the roman fort between Capel Curig and Bettws-y-Coed. First report* edited by F. A. Brunton. In-8, 64 p. Man-

chester, Taylor Garnett Evans, 1923.

E. S. Hoernle, *The problem of the Agamemnon : the recognition scene in the Choephoræ*. In-8, 28 p. Oxford, Blackwell, 1923.

J.-H. Holwerda, *Arentsburg, een romeinsch militarvlootstation by Voorburg*. In-4, 165 p., LXXI pl. Leyde, E.-J. Brill, 1923.

A. C. Howard et C. N. Jackson, *Index verborum C. Suetoni Tranquilli, stilique ejus proprietatum nonnullarum*. In-8, 273 p. London, Milford, 1923.

R. P. Jaussen et Savignac, *Mission archéologique en Arabie. III. Les châteaux arabes de Qeṣeir 'Amra, Ḫarâneh et Ṭûba*. Texte et atlas. In-4, 134 p., LVIII planches. Paris, Geuthner, 1922.

A. F. Kendrick, *Catalogue of textiles from burying grounds in Egypt*. III. Coptic period. In-8, VII-107 p. London, H. M. Stationery office, 1923.

H. Leisegang, *Hellenistische Philosophie von Aristoteles bis Plotin*. In-8, 132 p. Breslau, Hirt, 1923.

Mgr Leynaud, *Les catacombes africaines. Sousse. Hadrumète*. 2° édit. In-8. Alger, Jourdan, 1922.

S. T. Mac Carthy, *The Mac Carthys of Munster : the story of a great irish sept*. In-8, 399 p. Dundalk, Dundalgan Press, 1923.

D. A. Mackenzie, *Ancient man in Britain*. In-8, XV-257 p. London, Blackie, 1923.

P. Malvezin, *Dictionnaire des racines celtiques*. Fasc. 2. In-8, p. 69 à 116. Paris, l'auteur, 1922.

W. H. Matthews, *Mazes and labyrinths*. In-8, XVIII-254 p. London, Longmans, 1923.

E. Pais, *Storia della colonizzazione di Roma antica. Vol. I : prolegomeni; le fonti; i libri imperiali regiónum*. In-8, XXXVIII-379 p. Roma, A. Nardecchia, 1923.

T. Eric Peet, *Egypt and the Old Testament*. In-8, 236 p. Liverpool, University Press, 1923.

M. Pillet, *L'expédition scientifique et artistique de Mésopotamie et de Médie, 1851-1855*. Ill. In-8, VIII-276 p. Paris, E. Champion, 1922.

Pindare, *Olympiques. Pythiques*, texte établi et traduit par A. Puech. Collection des Universités de France. In-8, XXIX-159 p. et XXVI-180 p. Paris, Les Belles-Lettres, 1922.

P. Power, *Prehistoric Ireland*. In-8, 96 p. London, Chapman, 1923.

L. A. Reddie, *Roman recollections the Forum and the Palatine*. In-8, 192 p. London, Sands, 1923.

W. H. D. Rouse, *Chanties in greek and latin*. In-8, 86 p. Oxford, Blackwell, 1923.

A. Scherlen, *Topographie von Alt-Colmar*. In-8, 414 p. Strasbourg, Imprimerie strasbourgeoise, 1922.

Sénèque, *Dialogues*. I. *De Ira*, texte établi et traduit par A. Bourgery. Collection des Universités de France. In-8, XXIV-109 p. Paris, Les Belles-Lettres, 1922.

F. Taeger, *Die Archäologie des Polybios*. In-8, VIII-164 p. Stuttgart, Kohlhammer, 1923.

M. V. Taylor, *The roman villa at North Leigh*. In-8, 4 p. London, Milford, 1923.

E. Vuarnet, *Étude des monnaies gauloises d'après des citations d'auteurs de l'antiquité*. Ill. In-8, 16 p. Thonon-les-Bains, Dubouloz, 1922.

A. Weigall, *The glory of the Pharaohs*. In-8, 286 p. London, Thornton Butterworth, 1923.

T. Whittaker, *Macrobius or philosophy, science and letters in the year*

400. In-8, VIII-101 p. Cambridge, University Press, 1923.

Mededeelingen van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome. I. In-8, 169 p. S'Gravenhage, Algemeene landsdrukkerij, 1921.

S. Pachomii abbatis Tabennensis Regulae monasticae. Accedit S. Orsiesii, ejusdem Pachomii disciputi, Doctrina de institutione monachorum, collegit Paulus Bruno Albers. In-8, VII-126 p. Bonn, Hanstein, 1923.

Shapes of greek vases. In-8, 34 p. New-York, Metropolitan Museum, 1923.

Strena philologica Upsaliensis. Festskrift tillägnad professor Per Persson på hans 65-årsdag nyårsafton 1922. In-8. 416 p. Upsala, E. Berlings, 1922.

MOYEN AGE.

E. Alvino, *Calendario perpetuo : giorni in cui cadono le domeniche dall' anno 1 al 3000 dell' era volgare : giorni in cui cadono le Ceneri e la Pasqua dall' anno 1600 al 2199*. In-8, Naples, Manfredi, 1922.

R. Anderson, *Letters of the fifteenth and sixteenth centuries from the archives of Southampton*. In-8, XVI-231 p. Southampton, Cox, 1923.

A. F. G. Bell, *Portuguese bibliography*. In-12, 381 p. London, Milford, 1923.

J. A. Brutails, *Geoffroi du Louroux, archevêque de Bordeaux de 1136 à 1158 et ses constructions*. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, Daupeley-Gouverneur, 1922.

R. Busquet, *L'organisation de la justice à Marseille au Moyen Age*. In-8, 15 p. Aix-en-Provence, A. Dragon, 1922.

E. Chénon, *Histoire de la paroisse de Vic-sur-Aubois et du prieuré de Bois-l'Abbé en Bas-Berry*. In-8, 203 p. Paris, L. Tenin, 1922.

A. O. Curle, *The treasure of Traprain*. In-4, 131 p. Ill. Glasgow, Maclehose, 1923.

E. Rimbault Dibdin, *The art gallery, of Baroda*. In-8, XII-56 p. Baroda, S. Ganguli, 1923.

A. Dieudonné, *Les monnaies capétiennes ou royales françaises. 1re section : de Hugues Capet à la réforme de Saint Louis*. In-4, XCIV-85 p. Ill. Paris, E. Leroux, 1923.

H. Donaldson Eberlein, *Villas of Florence and Tuscany*. In-4, 411 p. London, Lippincott, 1923.

R. Fage, *Les clochers-murs de la France*. In-8, 106 p. Paris, Société générale d'imprimerie et d'édition, 1923.

P. Falgairolle, *Un gouverneur d'Aiguesmortes au début du XVe siècle, Louis de Malepue et sa famille*. In-8, 24 p. Nîmes, A. Chastanier, 1922.

H. Kjellman, *La deuxième collection anglo-normande des miracles de la Sainte-Vierge*. In-8, CXXXI-368 p. Paris, E. Champion, 1922.

Ch. V. Langlois, *Les hôtels de Clisson, de Guise et de Rohan-Soubise, au Marais*. In-4, 314 p. Ill. Paris, J. Schemit, 1922.

G. Letonnelier, *L'abbaye exempte de Cluny et le Saint-Siège*. In-8, XVI-152 p. Paris, A. Picard, 1923. Archives de la France Monastique, vol. XXII.

P. Martin-Civat, *Un baron féodal, Bardon, sire de Cognac, XIe, XIIe siècle, avec un essai sur la succession des sires de Cognac de la première dynastie*. In-8, 11 p. Cognac, R. Lacaud, 1922.

E. M. Richardson, *The Lion and the Rose : the great howard story, Norfolk line 957-1646, Suffolk line*

1603-1917. I. In-8, 296 p. II. 301-615 p. London, Hutchinson, 1923.

J. Ch. Roman, *Les chartes de l'ordre de Chalais 1101-1400. I (1101-1200)*. In-8, 135 p. Paris, A. Picard, 1923. Archives de la France Monastique, vol. XXIII.

A. F. Steuart, *Trial of Mary, queen of Scots*. In-8, xv-184 p. London, Hodge, 1923.

H. Vincent et F. M. Abel, *Jérusalem. T. II. Jérusalem nouvelle*. In-4, p. 421-668. Ill. Paris, J. Gabalda, 1922.

The cryptography of Shakespeare. I. By Walter Conrad Arensberg. In-8, IX-280 p. Los Angeles, Bowen, 1923.

Enquête de 1245 relative aux droits du chapitre de Saint-Julien du Mans, publiée et annotée par Julien Chappée, A. Ledru et L. J. Denis. In-8, VIII-286 p. Paris, E. Champion, 1922.

Handbook to the Maude roll, edited by Arnold Wall. In-8, 46 p. London, Whitcombe, 1923.

ORIENTALISME.

J. B. Barron, *Mohammedan wakfs in Palestine*. In-8, 73 p. Jérusalem, Greek conv. press, 1923.

Allan Bennett (Ananda M.), *The wisdom of the Aryas*. In-12, XXXI-147 p. London, Kegan Paul, 1923.

W. Booth, *Pictures from a missionary's album*. In-8, 76 p. London, Marshall Bros, 1923.

Maganlal A. Buch, *Zoroastrian ethics*. In-12, VII-201 p. London, William and Norgate, 1923.

H. Cordier, *Mélanges d'histoire et de géographie orientales*. III. In-8, 373 p. Paris, Maisonneuve, 1922.

Maneckji Nusservanji Dhalla, *Zoroastrian civilization, from the earliest times to 651 A. D.* In-8, XXVIII-395 p. Oxford, University press, 1923.

Lord Eversley, *The Turkish empire, from 1288 to 1914*. In-8, 456 p. London, Fisher Unwin, 1923.

Maulvi Muhammad Hamid, Pandit Ram Chandrakak, and Ramaprasad Chanda. *Catalogue of the Museum of archaeology at Sanghi, Bhopal State*. In-8, 73 p., 21 pl. Calcutta, Superintendent government printing, 1923.

A. J. Koop et Hogitarö Inada, *Japanese names and how to read them*. In-8, XVIII-552 p. London, Eastern press, 1923.

F. Lopez de Gomara, *Historia general de las Indias*. T. I, II. In-8, XI-255 p., XII-259 p. Madrid, A. Marzo, 1922.

D. L. R. Lorimer, *The phonology of the Bakhtiari, Badakhshani and Madaglashti, dialects of modern persian*. In-8, XI-205 p. London, Royal asiatic society, 1923.

Pandit Lingesh Mahabhāgavāt, *The heart of Bhagavad-Gītā*. In-12, LIII-230 p. London, Williams and Norgate, 1923.

J. J. Marquet de Vasselot et M. J. Ballot, *The Louvre Museum chinese ceramics. Han period to Ming-period (206 B. C.-1643)*. In-8, 32 p. Paris, A. Morancé, 1922. Documents d'art.

Shigeyoshi Obata, *The works of Li Po, the chinese poet*. In-8, XVIII-236 p. New-York, Dutton, 1923.

C. H. Pownall, *The writing of Malay*. In-8, 10 p. Cambridge, Heffer, 1923.

Beni Prasad, *History of Jahangir*. I. In-8, xx-501 p. London, Milford, 1923.

Benoy Kumar Sarkar, *The aesthetics of Young India*. In-8, 119 p. Calcutta, Kar, 1923.

Irach Jehangir Sorabji Taraponewala, *Selections from Avesta and old persian*. First series. Part I. In-8, XIII-242 p. Calcutta, University, 1923.

C. C. Torrey, *The history and conquest of Egypt, North Africa and Spain known as the Futūh Misr of Ibn Abd Al-Hakam*. In-8, LXV-369 p. New Haven, Yale university press, 1923.

S. M. Zwemer, *L'Islam, son passé, son présent et son avenir*, traduit et adapté par René Warnery. In-16, 323 p. Cahors, Coueslant, 1922.

Guide to the Maudslay collection of Maya collections from Central America in the British Museum. In-8, 95 p. London, British Museum, 1923.

The royal chronicle of Abyssinia (1769-1840). With translation and notes by H. Weld Blundell. In-8, xv-543 p. Cambridge, University press, 1923.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

26 janvier 1923. M. Montet donne une description du tombeau de Toutank-âmen, récemment découvert dans la Vallée des Rois en face de Louqsor. Dans une chambre, qui mesure 4 mètres de largeur sur 8 de longueur et 3 de hauteur, ont été entreposés un grand nombre d'objets : lits ornés de têtes de lions, de têtes de vaches, de têtes d'hippopotames, coffres, sièges, vases d'albâtre, lampes. Les coffres contenaient des étoffes et des vêtements en parfait état de conservation, des faïences, des coussins brodés de perles. L'un d'eux renfermait une collection des cannes du roi, dont l'une à incrustations d'une perfection technique admirable est surmontée d'une crosse figurant les corps d'un Asiatique et d'un nègre luttant. Ces objets étaient les objets usuels dont le défunt s'était servi, et non des objets funéraires. La preuve en est donnée par l'inscription de son nom sur plusieurs d'entre eux.

2 février. M. Camille Jullian communique, de la part de M. l'abbé Marsan, une note relative à un monument funéraire renfermant les bustes de deux défunts, ainsi qu'une inscription qui leur est consacrée. Ce monument a été découvert à Bordères-Louron, dans une région à demi sauvage des Hautes-Pyrénées, près de Luchon. L'intérêt de l'inscription est qu'elle montre l'état très avancé de la romanisation de ce pays, alors que du côté basque on ne trouve pas d'inscriptions romaines. En outre, elle mentionne l'intervention collective des habitants d'un village qui y est nommé « Vicus Sparcianus », nom dont le radical *spar* se retrouve dans les dénominations de nombreuses localités de la France méridionale. « Vicus Sparcianus » est devenu plus tard Esparron, et aurait désigné le village dit aujourd'hui Bordères-Luron.

9 février. M. le comte Paul Durrieu annonce que l'on vient de retrouver une miniature de Jehan Foucquet provenant des *Heures* d'Étienne Cheva-

lier, volume dont les planches furent dispersées au XVIII[e] siècle.

23 février. M. R. Cagnat donne lecture d'une note de M. Carcopino, relative à la découverte d'un fragment de calendrier antique, dont M. Mancini a récemment fait part à l'Académie pontificale d'archéologie.

Ce fragment découvert sur le territoire de Veroli (Verulæ) fait connaître deux dates nouvelles. Il porte pour le 19 des kalendes de février la mention : *Dies vitiosus ex s.-c. Antonii natalis.* Nous savons par Dion que le jour de la naissance d'Antoine avait été déclaré entaché d'une souillure indélébile. Ce jour est le 14 janvier. On lit d'autre part pour le 16 des kalendes de février la mention : *Feriae ex s.-c. quod eo die Augusta nupsit Divo Augusto*, ce qui fixe au 17 janvier le mariage d'Auguste et de Livie.

2 mars. M. Virolleaud, directeur du service des antiquités de Syrie, adresse les photographies d'un monument formé de grandes dalles bien ajustées, récemment mis au jour dans la région de Tyr, près du village d'Hanaoué.

— M. Diehl donne lecture d'une lettre adressée du Caire par M. Fenaille, à M. Bénédite, conservateur au Louvre, et relative à la tombe de Tout-ankâmen.

— M. le comte Durrieu présente à l'Académie l'original même du feuillet des *Heures* d'Etienne Chevalier, dont il a annoncé, à la séance du 9 février, la récente découverte en Angleterre.

— Au nom de M. de Mecquenem, le P. Scheil donne lecture d'une relation sur la campagne de fouilles faites à Suse en 1921 et 1922. Au moyen de briques à reliefs M. de Mecquenem a pu reconstituer trois motifs nouveaux de ces panneaux qui décoraient les murs de ces anciens palais susiens. L'un figure un homme-taureau, l'autre un sphinx, dont la partie inférieure se termine en demi-colonne engagée, le troisième enfin affecte la forme d'un palmier stylisé, d'où sort un bras humain. Le tout remonte à l'an 1100 avant J.-C.

— M. Ed. Pottier présente, issu de la même provenance, un plateau en bitume supporté par trois bouquetins, œuvre d'art très originale datant d'environ 2500 avant J.-C.

— M. Bernard Haussoullier communique le texte du plus important des parchemins découverts par M. Cumont dans ses fouilles en Mésopotamie rapportés à la Bibliothèque nationale. C'est une loi sur les successions *ab intestat.* La loi est complète et présente le plus grand intérêt pour l'histoire du droit grec.

9 mars. M. Montet rend compte de la mission que l'Académie lui a confiée à Byblos. Dans le temple égyptien il a trouvé une statue de déesse, représentant la Dame de Byblos, œuvre égyptienne remontant au début de l'ancien Empire (vers 3000 ans avant J.-C.). Dans un second sanctuaire, on a récolté divers objets datant de 2500 à 2000 ans avant J.-C. : amulettes, vases, statuettes, bijoux, parures. Un troisième sanctuaire, d'époque romaine, a été exploré et une partie de sa colonnade a été restaurée fort habilement par les marins de l'escadre du Levant.

— M. Chatelain donne lecture d'une note de M. Préchac sur le *De Clementia* de Sénèque.

— M. Alexandre de Laborde communique une étude sur la représentation de la mort dans certains livres d'*Heures* de la fin du XV[e] siècle.

— M. Thureau-Dangin fait une lec-

ture sur les fêtes du nouvel an à Babylone d'après un texte divinatoire.

16 mars. Le colonel de Castries, directeur de la section historique du Maroc, fait une communication sur un atelier monétaire des chérifs saadiens appelé Mohammedia et parfois El-Hadra-El-Mahommedia (la capitale Mahommédienne).

— M. Joseph Loth donne lecture d'une étude intitulée : l'épée de Tristan.

— M. Édouard Cuq fait une communication sur une inscription de Delphes donnant la traduction d'une loi romaine sur la répression de la piraterie : c'est la célèbre loi Gabinia de l'an 67 avant J.-C., qui conféra à Pompée la direction de la guerre contre les pirates. Le texte de la loi, dont il reste une soixantaine de lignes, révèle, malgré ses lacunes, bien des détails omis par les historiens.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. M. Frédéric Masson, membre de l'Académie depuis 1903 et secrétaire perpétuel depuis 1919, est décédé à Paris le 19 février 1923.

Élection. M. René Doumic a été élu le 1er mars secrétaire perpétuel en remplacement de M. Frédéric Masson.

Réception. M. Georges Goyau a été reçu le 15 février 1923 et a lu un discours sur la vie et les œuvres de M. le baron Denys Cochin, son prédécesseur. Le discours du Directeur composé par M. Alexandre Ribot a été lu par M. Joseph Bédier, chancelier.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. Clermont Ganneau, membre de l'Académie depuis 1889, est décédé à Paris le 25 février 1923.

Il avait donné au *Journal des Savants* plusieurs articles dont nous rappelons les titres : *Sur un passage de Flavius Josèphe*, 1901, p. 451 ; *Une nouvelle chronique samaritaine*, 1904, p. 34 ; *La province d'Arabie*, 1904, p. 668, 1906, p. 50 ; *Une inscription grecque à Sîk-en-Namala*, 1909, p. 372 ; *Le Conseil des Trente à Carthage*, 1921, p. 223.

Présentation. L'Académie a présenté à M. le ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à la chaire d'égyptologie créée au Collège de France, en première ligne M. Bénédite, en deuxième ligne M. Moret.

Le prix Raoul Duseigneur (3000 fr.) a été décerné à M. Jean Babelon pour son ouvrage intitulé *Jacopo da Trezzo et la construction de l'Escurial.*

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élections. M. Gentil a été élu le 26 février membre de la section de géographie, en remplacement de M. Favé, décédé.

M. Gabriel Bertrand a été élu le 5 mars membre de la section de chimie, en remplacement de M. Lemoine, décédé.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Nécrologie. M. François Flameng, membre de la section de peinture depuis 1905, est décédé à Paris le 1er mars 1923.

Le Gérant : Eug. Langlois.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

21e Année NOUVELLE SÉRIE Nos 5-6

JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

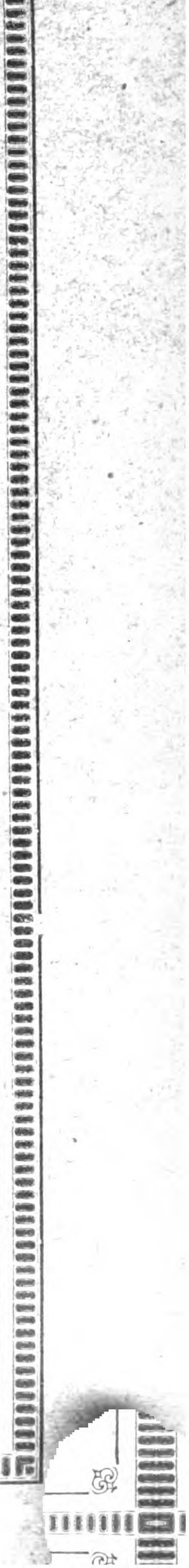
DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

MAI-JUIN 1923

SOMMAIRE DES Nos 5-6.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79





COMITÉ DE ...

MM. ...

Membres de l'Académie des ...
Et MM. les Membres ...

Direct...

M. René Cagnat, Membre de l'Acad...

Secrétaire de ...

M. Henri Dehérain, Conservateur ...

CONDITIONS ET MODE ...

JOURNAL

S SAVANTS.

MAI-JUIN 1925.

CARCHÉMISH.

port on the excavation at Jerablus on behalf of Museum conducted by C. Leonard Woolley, wrence et P. L. O. Guy. — Part. II. *The Town* C. L. Woolley, p. 33-156, 50 pl. London, 1921.

de *Syria*[1], j'ai déjà étudié les beaux résultats des s en 1911 par le Musée britannique à Carchémish, de M. D. G. Hogarth, continuées ensuite par homson, T. E. Lawrence et C. L. Woolley. a guerre, les travaux n'avaient pu reprendre qu'en rmission et l'assistance des autorités françaises à é le mandat sur la Syrie. M. Woolley s'était remis té du capitaine Guy. Mais dans l'automne de 1920, é réoccupée par les forces militaires turques, après rvenue entre elles et le Haut Commissariat français, u suspendre les recherches. M. Woolley en profita suite au premier volume qui avait paru en le seconde partie qui est présentée au public es soins des « Trustees » du Musée britannique. n délimité. Ce sont les fortifications, les défenses

266 et suiv. ort on the exca-, conducted by C. Leonard Woolley and T. E. Lawrence. Part. I. Introductory by D. G. Hogarth. London, 1914.

COMITÉ DU JOURNAL DES SAVANTS.

MM. SALOMON REINACH,
HENRI CORDIER,

MM. ÉLIE BERGER,
BERNARD HAUSSOULLIER,

Membres de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres,
Et MM. les Membres composant le bureau de l'Académie.

Directeur :

M. RENÉ CAGNAT, Membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.

Secrétaire de la Rédaction :

M. HENRI DEHÉRAIN, Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut.

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le JOURNAL DES SAVANTS paraît normalement le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4.

Provisoirement, à cause des difficultés actuelles, il paraîtra tous les deux mois seulement par fascicules de six feuilles.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix du fascicule est de 6 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. DEHÉRAIN, secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie HACHETTE, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.



JOURNAL
DES SAVANTS.

MAI-JUIN 1925.

CARCHÉMISH.

Carchémish. Report on the excavation at Jerablus on behalf of the Bristish Museum conducted by C. Leonard Woolley, with T. E. Lawrence et P. L. O. Guy. — Part. II. *The Town Defences*, by C. L. Woolley, p. 33-156, 50 pl. London, 1921.

Dans un article de *Syria*[1], j'ai déjà étudié les beaux résultats des fouilles entreprises en 1911 par le Musée britannique à Carchémish, sous la direction de M. D. G. Hogarth, continuées ensuite par MM. Campbell Thomson, T. E. Lawrence et C. L. Woolley. Interrompus par la guerre, les travaux n'avaient pu reprendre qu'en 1920, avec la permission et l'assistance des autorités françaises à qui avait été confié le mandat sur la Syrie. M. Woolley s'était remis à la besogne, assisté du capitaine Guy. Mais dans l'automne de 1920, la région ayant été réoccupée par les forces militaires turques, après une convention survenue entre elles et le Haut Commissariat français, il fallut de nouveau suspendre les recherches. M. Woolley en profita pour donner une suite au premier volume qui avait paru en 1914[2]; c'est cette seconde partie qui est présentée au public aujourd'hui par les soins des « Trustees » du Musée britannique.

Le sujet est bien délimité. Ce sont les fortifications, les défenses

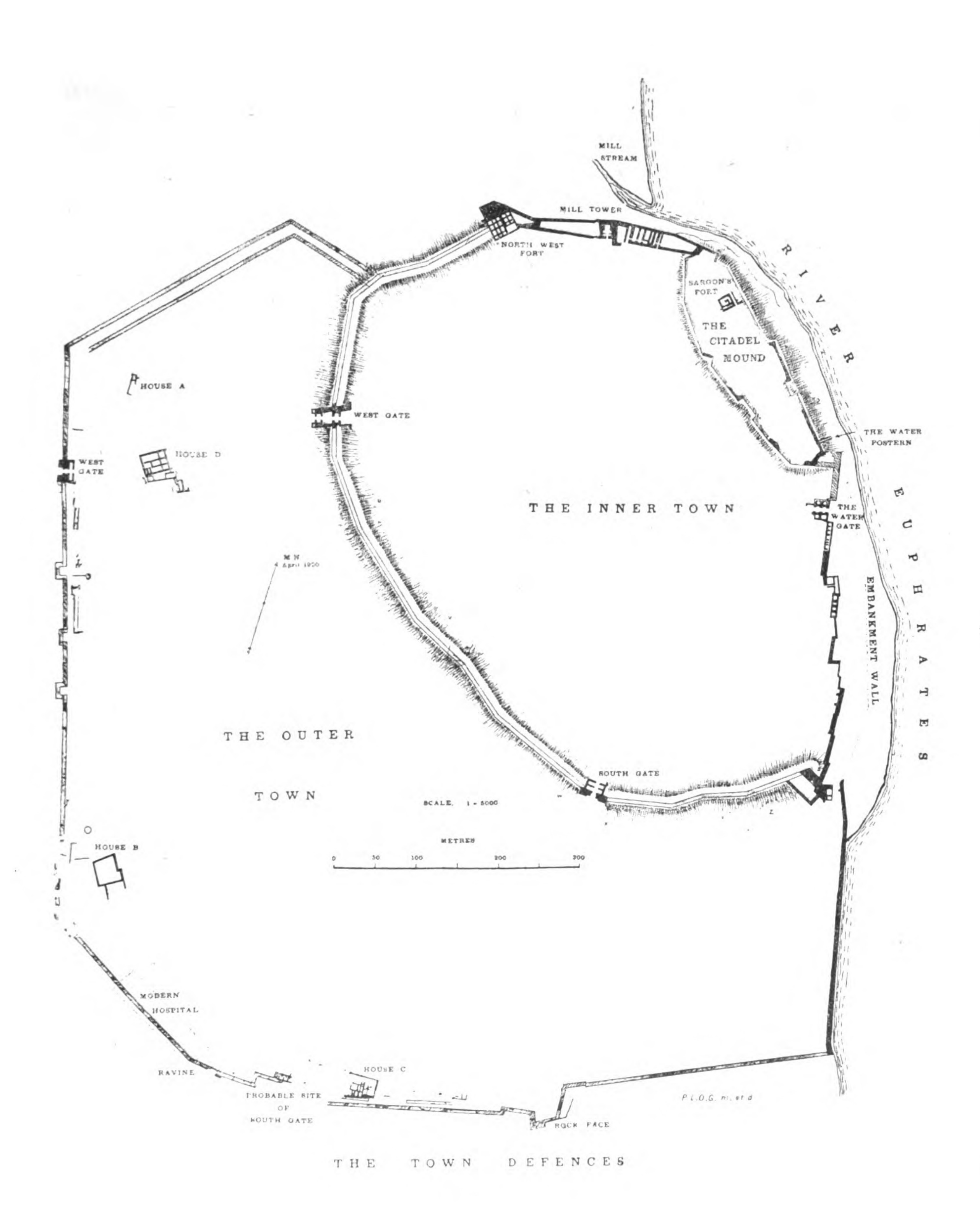
[1] Tome I, 1920, p. 266 et suiv.

[2] *Carchémish. Report on the excavations at Djerablus*, conducted by C. Leonard Woolley and T. E. Lawrence. Part. I. Introductory by D. G. Hogarth. London, 1914.

extérieures et intérieures de la cité hittite, qui font l'objet du livre. Les illustrations des planches contiennent, en outre, des reproductions de sculptures et d'inscriptions, déjà signalées dans la partie I; mais on nous avertit que le texte s'occupera seulement des dispositions architecturales des bâtiments. Le commentaire sur les œuvres d'art sera publié ultérieurement.

Dans le chapitre du début, qui sert d'Introduction générale, M. Woolley décrit le site de Carchémish, vaste plateau de sol calcaire au nord-est d'Alep, sur la rive droite de l'Euphrate, bordé par les collines d'Aïntab, les montagnes de Marash, les hautes cimes neigeuses du Taurus. C'est maintenant un pays sans arbres; à peine si les parties montagneuses ont gardé quelques vestiges de leurs anciennes forêts. La contrée devait être jadis très boisée; elle l'était encore il y a deux cents ans, puisqu'un voyageur anglais du XVIIIe siècle pouvait s'égarer dans les bois interminables qui s'étendaient entre Alep et Bab; il n'y en a plus trace aujourd'hui. Les détestables pratiques des Turcs ont amené ces déboisements complets qui transforment le paysage et rendent difficile de se figurer l'ancien état de choses. Certaines branches de l'Euphrate se sont aussi déplacées; des îles que le fleuve entourait se sont rattachées à la terre ferme. Les conditions de vie ont bien changé. Il faut les retrouver en explorant et en commentant minutieusement les ruines.

Les premiers occupants, qui bâtirent leurs huttes sur le banc rocheux placé au bord du fleuve, remontent à la période néolithique, bien des siècles avant que les Hittites ne fussent entrés dans le pays. C'était un grand village ouvert, dont les pentes descendaient jusqu'à la rive. Avec les ruines accumulées pendant les âges antérieurs le monticule atteignait déjà une quinzaine de mètres quand les habitants du village entreprirent de se mettre à l'abri derrière une muraille. Ils appartenaient probablement à une autre race que les premiers colons; ceux-ci avaient produit une poterie faite à la main, à formes peu variées, enrichissant leurs argiles les plus fines d'un décor en couleurs; ils brûlaient leurs morts dans des poteries qu'ils plaçaient sous le pavement de leurs maisons, couchés dans la position accroupie, sans provisions pour les besoins du défunt dans l'autre vie. La première introduction du métal ne semble pas avoir



THE TOWN DEFENCES

apporté de très grands changements, mais, avec l'âge du bronze, à l'époque où fut construite la première enceinte, apparaît une vaisselle faite au tour où l'on remarque des formes encore inconnues, comme la coupe ressemblant à notre verre à champagne qui est caractéristique pour cette période[1] Le décor peint est rare; les morts sont brûlés dans des sarcophages de pierre avec un mobilier de bijoux, armes et ornements. Si cette population est nouvelle venue, elle n'use pas de violence envers l'ancienne, car les deux modes de sépultures se juxtaposent, comme si l'ancien groupe continuait à vivre côte à côte avec les envahisseurs, dominé par leur supériorité, mais restant attaché à ses traditions.

Sommes-nous alors en présence des Hittites? C'est probable, mais non prouvé. Quant à la date, on a des raisons de croire que la période de la « coupe à champagne » remonte jusqu'au troisième millénaire av. J.-C. Chez les Babyloniens le nom de Carchémish est connu avant l'an 2000. L'invasion de la Babylonie par les Khétas vers 1750 semble impliquer qu'avant cette date les Hittites avaient déjà pris pied dans la Syrie du Nord. Dans la Bible, au temps d'Abraham, il est question des Hittites établis dans cette région. En somme, on peut croire que le plus ancien âge du cuivre a continué directement le néolithique et que la période de la « coupe à champagne » marque l'introduction d'un nouvel élément. Ce serait le début de l' « Ancien Hittite », suivi du « Moyen Hittite », en réservant le terme de « Récent Hittite » pour la période où, après la reconstruction de la ville détruite vers 1200 par la grande invasion des peuples du Nord, les princes de Carchémish, devenus indépendants du vieil empire de la vallée de l'Halys, se placèrent en tête de la confédération des Hittites de la Syrie du Nord, avec des intermittences de vassalité envers l'Assyrie jusqu'à sa définitive défaite par Nebuchadnezzar en 604 av. J.-C.

Au nord-est, du côté du fleuve, s'élève la citadelle, hittite à l'origine, puis refaite par Sargon après la prise de la ville en 718. Elle formait une sorte d'acropole entourée d'un mur. Ce premier retranchement fut suffisant pendant de longues années. Quand on songea à une seconde ligne de défense, l'Ancien Hittite avait fait place au

[1] Voir mon article de *Syria*, I, 1920, p. 285, fig. 35.

Moyen Hittite et la ville avait déjà grandi en étendue. Les nouvelles défenses devaient l'englober; elles furent une combinaison de mur construit et de levée de terre. Là où il n'y avait que du sable peu solide, comme au bord du fleuve, on construisit un rempart; là où se montrait le roc, on bâtit des murs de briques sur une fondation de pierre. L'enceinte fut percée de trois portes, chacune appropriée à son emplacement et à sa destination, l'une plus soignée, l'autre plus ornée, la troisième plus forte. La ligne de cette enceinte, le mode de construction, les rentrants et saillants offrent une ressemblance curieuse avec les fortifications de Phylakopi, dans l'île de Milo. La date de cette enceinte est fournie par les poteries, où l'on ne voit plus les anciens types. C'est pendant la pleine période du « Moyen Hittite » que ces travaux de défense eurent lieu. Cet état dura jusqu'aux environs de l'an 1200 avant notre ère.

Alors survient le désastre dont les sources égyptiennes ont conservé le souvenir. A la fin du XIII[e] siècle, pendant la grande invasion des Peuples du Nord, qui déferla depuis le nord-ouest de l'Asie Mineure jusqu'aux confins de l'Égypte en passant à travers la Syrie, Carchémish tomba. Elle se releva assez vite et les constructeurs nouveaux n'eurent que peu de souci des anciens bâtiments; il firent du neuf et ne s'attardèrent pas à restaurer. Les blocs sculptés de la ville ancienne servirent à des réemplois comme pierres de construction; la partie décorée était taillée, coupée ou tournée ignominieusement la face contre le mur. Mais ces derniers arrivés n'en continuèrent pas moins à obéir aux mêmes principes d'architecture, aux mêmes plans, et à employer la même écriture. Ce sont donc essentiellement des Hittites; d'autre part, on voit pour la première fois le fer remplacer le bronze dans les outils et les armes. Le mort, au lieu d'être brûlé en entier dans un sarcophage de pierre, est incinéré d'abord, et ses cendres placées ensuite dans une urne d'argile; de nouveaux types de figurines attestent des modifications dans les croyances religieuses; on constate un autre mode de costume retenu par des fibules à arc; enfin la poterie finement tournée de l'âge antérieur est remplacée par une autre plus grossière, mais décorée de motifs géométriques analogues à ceux de Chypre; on y voit aussi se mêler de la céramique importée de Chypre, des îles grecques et des contrées mycéniennes.

Les soldats hittites, dans cette dernière période, portent une armure qui anticipe sur celle des Attiques du ve siècle, armement qui, au dire des Grecs mêmes, dérivait de celui des Cariens du sud-ouest de l'Asie Mineure[1]. Il semble que quand la grande invasion vint se briser au seuil de l'Égypte et que les peuplades qui s'étaient unies pour ce coup de force refluèrent en arrière et s'établirent dans les régions qu'elles venaient de traverser, Carchémish ruinée fut reconstruite par un groupe ethnique qu'attiraient là peut-être des souvenirs de parenté, en tout cas ayant avec les anciens habitants un fonds commun de civilisation. Peut-être étaient-ce les Moushki, peut-être une autre branche du vieux groupe Khéta, venus de l'ouest de la Lycie et de la Carie? Ils conservèrent ainsi une continuité de traditions anciennes qui nous permettent de donner à cette durée de six siècles le nom de « Période Hittite récente » (entre le XII[e] et le VI[e] siècle).

L'invasion qui ruina pour un moment Carchémish détruisit pour toujours l'ancien empire hittite. Quand Carchémish se releva, elle n'était plus une vassale dépendante de ses anciens frères de la vallée de l'Halys, mais une cité libre, maîtresse de ses destinées, assez forte pour résister aux armes de Téglatpileser I, quand le conquérant assyrien, dans un brusque éveil d'énergie, fit un raid à travers l'Asie jusqu'à la Méditerranée et en Anatolie. Les vieilles fortifications de la ville avaient été rétablies et suffirent probablement encore pour une assez longue période. Mais quand les princes de Carchémish eurent consolidé leur puissance et étendu leurs frontières, la capitale s'accrut et les anciens murs ne purent plus servir à la protection des habitants. Un temps vint où les constructions débordèrent sur l'enceinte des remparts et il devint nécessaire de construire une seconde ceinture de murailles pour enclore le nouveau quartier de la ville.

Cette œuvre fut peut-être moins grandiose que l'ancienne dans l'exécution, mais plus scientifique dans le plan et plus raisonnée, en s'appuyant sur les points stratégiques. Malheureusement elle a été tellement ruinée par les déprédations des hommes, par la facilité d'employer les blocs dans les constructions ultérieures, qu'en beaucoup de points on doit reconstituer l'état ancien par des tracés hypo-

[1] Voir sur ce point mon article dans *Syria*, I, 1920, p. 271.

thétiques (voir le plan). Les nouvelles défenses, privées de fossés, levées de terre, etc., consistaient en deux murs parallèles, distants l'un de l'autre de 9 mètres, courant en lignes droites et garnis de saillants rectangulaires disposés à 40 mètres d'intervalle environ sur le rempart extérieur. En certains points, notamment près des portes, des constructions s'adossant aux murs devaient servir de postes militaires ou de casernes. La porte d'entrée du côté ouest (la seule qui ait été déblayée) était de la forme ordinaire, différant de la porte sud du rempart de la citadelle par ses proportions et par sa simplicité plus grande. Une autre porte au sud réunit le mur extérieur au mur intérieur. L'existence d'une porte au nord reste problématique.

Dans cette disposition de deux murs parallèles on notera une ressemblance avec la construction des remparts de Sindjirli. Mais les fouilleurs allemands ont pensé que les deux murs étaient de dates différentes et que celui de l'intérieur tombait en ruines quand on se décida à bâtir celui de l'extérieur pour le remplacer. L'exemple de Carchémish rend cette opinion peu vraisemblable et il est plus probable que dans le système militaire de la dernière période hittite, la structure normale était celle du mur double. Cette nouvelle enceinte agrandissait considérablement l'aire de la ville ancienne, qui mesurait environ 420,000 mètres carrés; on y ajoutait maintenant environ 580,000 mètres.

⁂

Après cette vue d'ensemble où les faits de l'histoire sont exposés dans l'ordre chronologique, les chapitres suivants sont consacrés à l'étude détaillée des différentes parties du plan, mais l'ordre inverse est suivi. L'auteur commence par la ville extérieure, aborde ensuite la ville intérieure et remonte dans le temps pour arriver à la citadelle. Celle-ci n'est même pas encore étudiée dans le présent volume, car le déblaiement total n'en est pas achevé. Nous ne suivrons pas le développement très minutieux des descriptions et des relevés d'architecture. Signalons seulement l'intérêt des chapitres sur le quai qui bordait la rive droite du fleuve et sur la porte du bord de l'eau, richement décorée de sculptures. Il aurait fallu, je crois, insister davantage sur le rôle de Carchémish comme entrepôt de commerce

pour les marchandises apportées du nord et descendant le cours de l'Euphrate, ou au contraire remontant avec les bateaux qui venaient du golfe Persique. La situation géographique se prêtait admirablement à faire de la cité hittite le point de départ des caravanes qui s'acheminaient ensuite vers l'ouest, vers la Syrie et vers la Méditerranée.

Chemin faisant, le rédacteur nous donne un aperçu des objets recueillis dans les tranchées : armes de bronze et de fer, pointes de flèches, cylindres gravés, poteries, boîtes en stéatite, reliefs, bases de statues, débris de lions de pierre, ornant les portes comme à Sindjirli. Les dalles sculptées qui décoraient la porte du bord de l'eau sont publiées dans les planches B 28 à B 33. Tout ce qui regarde l'étude du décor plastique est encore réservé pour des fascicules en préparation, mais déjà certains points importants de chronologie sont élucidés par M. Woolley. La question s'est posée du remploi possible des anciennes constructions réparées ou refaites plus tard. C'est ce qui rend si délicate l'appréciation des dates à proposer[1]. Par une démonstration matérielle de mise en place et de réfection, M. Woolley montre que les bâtiments refaits après la ruine de Carchémish aux environs de l'an 1200 av. J.-C. contiennent des sculptures ayant appartenu à la fin du « Moyen Hittite », c'est-à-dire remontant au XIIIe siècle et même plus haut. Pour des raisons de style, nous étions arrivé nous-mêmes à un résultat identique[2].

Quelques maisons ont été retrouvées dans l'enceinte de la ville plus récente et il est fort intéressant de posséder quelques informations sur le plan des habitations de cette époque (chap. VI, p. 118). On en connait aussi le mobilier modeste, parfois composé d'objets importés, de fabrication égyptienne ou phénicienne et datant principalement de l'époque assyrienne. Derrière le mur nord de la ville intérieure étaient creusées des tombes à inhumation, avec des squelettes en mauvais état : des poteries, des épingles de bronze, des bracelets, des perles de colliers y étaient mêlés; la date en peut être reportée vers l'époque du « Moyen Hittite ».

Un appendice est consacré à l'étude d'une tablette cunéiforme

[illegible]
[illegible]

recueillie dans une des maisons et interprétée par M. R. C. Thompson. On y lit une liste de noms propres d'un caractère syrien très prononcé; il y est question de l'industrie des corroyeurs et du tannage des peaux d'animaux.

Le dernier chapitre (VII) nous a paru un des plus intéressants et traite des différentes méthodes de bâtir dont les Hittites ont fait usage à Carchémish. Nous nous y arrêterons plus longuement avant de conclure.

Le matériel fondamental, comme dans presque tous les pays d'Orient, est la brique crue, séchée au soleil. Les murs de briques sont posés sur des fondations en pierre qui peuvent être un simple cailloutis, ou des moellons entassés, ou des parements de pierres taillées. Ce soubassement de pierre dépasse rarement la hauteur d'un mètre et demi; il n'y a jamais de murs tout entiers en pierre. Les briques varient de qualités, parce que l'argile dont elles se composent est prise sur place, à l'endroit même où l'on construisait. Il en résulte que les matériaux sont plus ou moins bons. Le mortier de boue qui les unit est de même composition que la brique elle-même. Pour fabriquer les briques, on mêle un peu de paille à l'argile; la proportion est très faible ici. Les dimensions varient beaucoup d'une période à l'autre, et même dans les différents bâtiments de la même époque. Aussi serait-il téméraire de déterminer la date d'une construction d'après ce critérium. Certains murs sont construits en pisé (argile foulée entre deux planches).

Pour les pierres on en emploie de plusieurs sortes : 1° du ballast de petits cailloux pour les fondations de dessous et le remplissage des murs épais; 2° une roche en pierre de poudingue, usitée aussi pour le remplissage des murs; 3° le basalte et le calcaire pour les maçonneries en moellons et pour les dalles sculptées (extraits de carrières plus ou moins distantes). L'appareillage varie : les blocs mis dans les fondations et non visibles sont grossièrement épannelés. Des blocs plus petits, qui apparaissent dans le parement des murs, sont le plus souvent dressés au marteau. Les longs bandeaux de pierre en façade sont souvent polis, avec une surface légèrement convexe, donnant à la dalle un aspect de coussinet; c'est un travail caractéristique dans les œuvres du « Moyen Hittite », tandis que le « Récent Hittite » emploie plutôt les pierres taillées à angle droit et dressées

au marteau. Elles sont façonnées d'abord dans la carrière, puis achevées à pied d'œuvre et enfin polies après la mise en place. Quant aux dalles sculptées, elles sont dégrossies à l'atelier, puis finies sur place.

La façade du mur est faite de pierres sèches, sans aucun mortier de boue entre les blocs et sans aucune attache les reliant ensemble. C'est dans les fondations et dans les noyaux des murs qu'on emploie fréquemment le mortier de boue.

Le type de construction le plus caractéristique chez les Hittites est celui dans lequel l'assemblage en briques crues du mur repose sur les assises en pierre taillée, parfois décorée de reliefs sculptés. Ces murs ont souvent une épaisseur considérable, de 2 à 5 mètres. Les dalles de parement en façade ne sont qu'une sorte d'épiderme extérieur du mur; l'épaisseur entre les blocs de construction est remplie de pierres grossières, non taillées, mais mises en place avec un certain ordre, les interstices étant comblés avec des cailloux, des éclats de pierre et du mortier humide.

Les fouilleurs de Sindjirli ont longuement exposé un système qu'ils considèrent comme typique pour la construction des murs hittites [1]; ils signalent qu'une couche de bois de charpente était interposée entre les fondations faites en moellons et la rangée des assises de pierre; puis, de nouveau, entre le sommet de la base en pierre et l'appareil en briques crues, ils placent un bâti en charpente dont les poutres reposent sur les orthostates et y sont fixées solidement, pendant que d'autres poutres transversales les joignant courent à travers toute l'épaisseur du mur; tous les interstices sont remplis de petites pierres et de torchis, de façon à former avec l'appareil en briques un lit compact et bien uni. Ce système devait se répéter dans d'autres parties supérieures de la construction, et l'on en a la preuve par les traces qu'ont laissées les bâtis de bois. Quand l'édifice fut incendié, les poutres brûlèrent et produisirent des cavités où l'on recueille encore des cendres de bois. M. Koldewey est donc convaincu que ce procédé de structure en bois était d'un usage général à Sindjirli et qu'on peut le considérer comme caractéristique de l'architecture

[1] Voir mon article sur les fouilles de Zendjirli dans *Syria*, tome II, 1921, p. 10 et 11.

hittite[1]. Or, à Carchémish, il n'y en a trace nulle part, ni dans les murs de la citadelle, ni dans les temples ni dans les palais ou habitations privées. La brique y repose toujours directement sur la base en pierre.

De même, l'explication fondée par le Dr Koldewey sur la présence de petits trous, ronds ou rectangulaires, à la partie supérieure des orthostates de pierre n'est pas valable pour prouver l'emploi d'une charpente en bois. Ces trous existent à Carchémish comme à Sindjirli. Ce seraient, dit-on, les trous des chevilles qui assujettissaient les poutres sur le sommet des orthostates, chevilles de bois ou de métal. Mais ces trous ne se voient que sur les orthostates de grande taille. Nous avons à Carchémish des exemples de murs en briques reposant sur des blocs plus petits et, dans ce cas, la brique est placée directement sur le bloc, sans qu'il y ait aucun trou à la surface de la pierre. Il n'y a pas de trous non plus dans les assises sur lesquelles les orthostates sont posés debout, et ces grandes dalles minces se maintiennent verticalement en place par leur propre poids. Si les orthostates avaient eu besoin de liens d'attache, on les apercevrait aussi bien par-dessous que par-dessus. Enfin, si ces trous étaient destinés à des chevilles, les goujons auraient été en métal, car les trous sont trop petits pour des chevilles de bois, et dans ce cas quelque trace du métal, quand ce ne serait que par la décoloration de la pierre, se serait conservée; or il n'y en a aucun vestige. Pour conclure, on ne peut pas dire avec précision l'usage auquel étaient destinés ces trous; mais on peut supposer qu'ils servaient à engager un cric pour manœuvrer les pierres quand on voulait les mettre en place. En tout cas, la théorie d'un emploi général de la charpente en bois dans l'architecture hittite ne peut pas s'appliquer à Carchémish.

Par contre, voici un procédé de décor architectural qui est particulier aux constructeurs de Carchémish et qui mérite attention : c'est l'emploi, dans la façade des murs, de blocs sculptés tantôt en calcaire et tantôt en basalte. Quand la base des murs n'est pas

[1] M. Woolley note que cette théorie a déjà été contestée par un autre architecte allemand, M. Th. Friedrich (*Beiträge zur Assyriologie*, IV, p. 227), qui voit dans ces cavités de simples caniveaux pratiqués pour l'assèchement des murailles. Cf. *Syria*, *ibid.*, p. 11.

sculptée, le calcaire seul est en usage, car le basalte coûtait évidemment plus cher. Mais quand le décor plastique intervenait, l'alternance obtenue par les teintes différentes de ces deux matières, l'une blanche, l'autre noirâtre, produisait un effet saisissant, que rehaussaient sans doute encore les couleurs polychromes dont on devait recouvrir la pierre. A Sindjirli on a noté des traces de couleurs sur les reliefs de calcaire. On n'en a pas retrouvé à Carchémish, mais on y remarque des vestiges du stuc qui servait à boucher les trous et imperfections du calcaire et qui suggère de lui-même l'application d'une couleur superposée. Le traitement des modelés est parfois si sommaire, en particulier sur les dalles de calcaire (le basalte se prête à un travail plus soigné), qu'on peut se demander si par le stucage et le coloris le constructeur n'arrivait pas à un effet d'ensemble beaucoup plus soigné et détaillé. Nous devons donc imaginer que l'état actuel de ces sculptures se présente à nous comme un squelette dont la peau aurait disparu ; qu'elles nous ont conservé les lignes principales, la composition, les proportions, mais non l'aspect exact et réel d'une architecture qui pouvait avoir l'éclat des œuvres égyptiennes. On peut aussi supposer que ces couleurs ne recouvraient pas complètement la pierre, car il serait absurde de penser que les artistes se sont donné la peine de travailler avec soin une matière aussi coûteuse et aussi résistante que le basalte, pour la dissimuler complètement aux regards. Il est plus vraisemblable que les rehauts de couleurs s'appliquaient seulement à certains détails, comme c'était le cas pour les granits de l'Égypte.

Toutefois, en l'absence de toute preuve matérielle, nous ne pouvons nous fier pour reconstituer ces monuments qu'à notre imagination. Mais, si nos déductions sont justes, dit l'auteur, on se figurera l'aspect pittoresque de ces palais, avec des parties basses polychromes et une alternance de fonds blancs ou noirâtres sur lesquels s'enlevaient de vives taches de couleurs ; sur ce gai soubassement se dressait le mur de briques crues, parfois revêtu de panneaux de cèdre ou de briques émaillées. Ailleurs le mur de fondation restait blanc, surmonté de parois émaillées où les rosaces blanches et jaunes se jouaient sur un fond de turquoise ; ailleurs encore, pour des habitations plus modestes, le soubassement blanc portait un mur de briques crues, gardant son ton naturel ou enduit de chaux.

A l'intérieur, les murailles des chambres était recouvertes d'un plâtre épais, fait de calcaire broyé, parfois mêlé à de la terre de brique pour lui donner plus de cohésion; ou bien un simple crépi de chaux, délayé dans de l'eau un peu salée, a été appliqué à la brosse sur la paroi humidifiée. Nulle part, jusqu'à présent, on n'a trouvé de traces de peinture à fresque.

Les toitures de bois reposaient sur des colonnes dont les fûts étaient en bois et les bases en tambours de basalte ou de calcaire: ces bases sont simples, quelquefois sculptées, souvent aussi travaillées comme des statues, avec un tambour rond placé entre deux animaux et supportant l'extrémité du fût. On n'a pas retrouvé les chapiteaux, puisqu'ils étaient en bois ou en métal, mais d'après certains produits de l'art industriel, on se les représente avec un simple abaque, parfois orné d'oves ou de grenades, ou entouré de feuilles.

Les habitations pouvaient avoir des étages supérieurs, comme le prouve la présence d'escaliers en pierre ou en bois. Le toit devait être plat, en terrasse, comme les constructions modernes de la région; peut-être était-il bordé de créneaux en gradins, comme on le voit dans le décor de certains autels. Sur les parois des maisons on constate aussi la présence de fausses portes, formant un panneau de pierre sculptée qui masquait l'extrémité des gouttières conduisant l'eau de pluie en dehors du toit; elles sont peintes en rouge et en jaune. Les portes elles-mêmes et les fenêtres devaient être rectangulaires, à couronnement plat; cependant on voit un porche en voûte dans le relief de Salmanazar qui figure la ville de Carchémish. Les fouilleurs anglais n'ont trouvé qu'une seule voûte en briques du côté de la citadelle, datant de l'époque hittite ancienne; mais nous n'avons pas de raison de supposer qu'on ait abandonné dans la suite des temps cet élément si important de l'architecture asiatique, puisque les bas-reliefs assyriens prouvent avec évidence que la forme voûtée a été employée par les Hittites jusqu'à la fin. Ce que l'on peut croire, c'est que le porche voûté était réservé aux bâtiments du genre monumental, tandis que les habitations privées avaient un couronnement rectiligne. Les battants de la porte étaient en bois, quelquefois garnis de bandes de métal et de clous de bronze, et s'ouvrant toujours du côté intérieur.

En somme, on constate dans cette architecture une grande

variété de types, et pourtant on peut dire qu'une évidente unité et parenté de style règne dans la façon de construire à Carchémish, à Sindjirli, à Sakjégeuzi, à Boghaz-Keui. Mais nous ne trouvons rien qui justifie la théorie de M. Koldewey sur l' « hilani » envisagé comme point de départ de tout le développement architectural des Hittites. Dans ces principes techniques, rien qui vienne sûrement d'Égypte. La liaison avec la Mésopotamie est plus sensible. Le système de construction en murailles de briques crues sur des assises de pierres sculptées rappelle les palais de Ninive, mais s'il y a eu emprunt, les Assyriens seraient les débiteurs, et non les Hittites. Les grands reliefs d'Assourbanipal et d'Assournasirpal sont d'une date postérieure à ceux de Carchémish, même dans les parties les plus récentes, et *a fortiori* pour les œuvres appartenant à l' « Hittite Moyen ». L'évolution de la construction le démontre aussi. Les grandes plaques minces d'albâtre que les Assyriens appliquent à la base de leurs murs sont comme des boiseries ou des papiers de tenture; elles ne font pas partie de la construction même. Les reliefs hittites sont une partie essentielle des assises: c'est le mur de base lui-même qui a été orné.

L'usage des briques émaillées rappelle les portes incrustées des palais de Babylone et de Khorsabad. La date des bâtiments ainsi décorés à Carchémish ne peut pas être fixée avec précision: ils appartiennent au style hittite récent, peut-être vers l'an 1000. Ils seraient donc antérieurs à l'époque du décor émaillé en Assyrie et en Babylonie.

Il y a un parallèle intéressant à établir avec l'architecture de la Crète, où l'on voit aussi des orthostates de pierre servant d'assises à de hauts murs de briques, des colonnes dont les fûts sont en bois et les bases en pierre, des dalles d'une courbure convexe, des blocs munis de trous d'assemblage carrés, enfin l'emploi de l'argile émaillée. En outre, les murs de la ville intérieure à Carchémish rappellent, comme nous l'avons déjà noté, ceux de Philakopi à Milo. Cette évidente connexion entre les deux régions ne prouve pas que l'une ait emprunté directement à l'autre. Il suffit qu'il y ait eu une source commune pour elles deux. La [illegible] n'est qu'une branche de [illegible] qui a [illegible] une large partie de l'Asie Mineure et de la Syrie du Nord. [illegible]

cet ensemble de peuplades qui formait une vaste confédération, plutôt qu'un empire véritable. Quelques-unes se sont développées dans des sens différents et divergents, mais toujours en conservant les mêmes traditions, le même langage et le même art. Le lien n'existe pas seulement en architecture entre Carchémish et Cnossos; il unit aussi certaines sculptures du bassin du Bas-Euphrate à des œuvres crétoises. Ce sont les deux extrémités d'une même chaîne dont tous les anneaux ne sont pas encore retrouvés, mais qui passe à travers toute la largeur et toute la longueur de l'Asie Mineure.

Grâce à sa position de ville frontière entre l'Asie Mineure et la Mésopotamie, construite comme un boulevard de la grande péninsule septentrionale contre les assauts redoublés de l'Égypte, voisine aussi des civilisations de l'ouest et des îles de la Méditerranée, Carchémish était particulièrement exposée aux influences extérieures; elle devait nécessairement servir de poste d'échanges et de creuset de fusion. Mais les principes fondamentaux de la civilisation hittite, et en particulier de son architecture, ne sont pas dérivés de ces sources étrangères; ils sont issus du peuple même et de son génie propre. Malgré les bornes très limitées de nos connaissances actuelles, nous pouvons déjà retracer l'histoire de leur développement, en remontant en arrière, assez loin de la période où les emprunts étrangers rendent un peu plus confuse notre appréciation sur les idées originales et primordiales qui appartiennent à la race hittite.

J'espère, par cet exposé assez détaillé, avoir fait comprendre l'intérêt du second volume sur *Carchémish*. Nous devons à M. Woolley une contribution importante à l'histoire de l'architecture asiatique, au cours du second millénaire. Nous lui devons aussi d'avoir apporté des arguments nouveaux à la thèse de l'antiquité reculée de l'art hittite et de son antériorité sur l'art assyrien, qui l'a suivi et non précédé; d'avoir mis en lumière son originalité et, chemin faisant, d'avoir rectifié en plusieurs points les théories trop générales fondées par les explorateurs allemands sur leurs fouilles de Sindjirli.

E. POTTIER.

L'INTERVENTION ROMAINE DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE

MAURICE HOLLEAUX, *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au* IIIᵉ *siècle avant J.-C.* Un vol. in-8, IV-386 p. Paris, de Boccard, 1921.

PREMIER ARTICLE.

Il n'est pas, dans toute l'Antiquité, un plus capital évènement que la conquête de l'Orient grec par les Romains et la diffusion corrélative de l'hellénisme, sous la domination de Rome, dans toutes les parties de l'Europe occidentale et des pays méditerranéens. Non seulement il a brisé les cadres, désormais trop étroits, de la Cité, et engendré l'Empire, ce compromis entre la vieille conception républicaine des magistratures populaires et la notion, héritée par César d'Alexandre le Grand [1], d'une monarchie bicéphale, tempérée à l'égard du peuple-roi par les franchises municipales, illimitée et absolue à l'égard de ses sujets; mais notre civilisation est issue des sociétés chrétiennes qu'il a mises au jour, et il a orienté pour des millénaires l'évolution de l'humanité. On voudrait ressaisir à sa source un courant qui a entraîné le monde, et la recherche des causes qui déterminèrent ce fait d'une incalculable portée donne au livre de M. Maurice Holleaux un intérêt égal à sa maîtrise.

Pour M. Holleaux, ces causes sont purement occasionnelles. Pendant tout le cours de ce IIIᵉ siècle avant notre ère où Rome a pris pour la première fois un contact officiel et durable avec les États grecs, de ses premiers rapports avec eux à la seconde guerre de Macédoine, qui, déjà, recélait les germes de l'hégémonie, puis des annexions futures, la politique romaine n'a jamais agi qu'à « la suite. » Dépourvue de toute spontanéité, « ce n'est pas assez de dire qu'elle n'a jamais dépendu que des circonstances..., elle n'en est que le produit et sans elles n'existerait pas » (p. 333).

Aussi éloignée du philhellénisme que Mommsen a complaisamment prêté aux sénateurs romains que de l'impérialisme dévorant

(1) Eduard Meyer, *Pompeius und Caesars Monarchie*, Berlin, 1918.

et plus ou moins machiavélique dont les historiens contemporains inclinent plutôt à charger leur mémoire, cette idée ressort de toutes les recherches d'infini détail auxquelles l'auteur s'est livré avec une précision décourageante pour ceux que tenterait à nouveau un sujet épuisé jusqu'au tréfonds. Elle les relie en une vaste synthèse dont elle a, par avance, organisé et rapproché les innombrables éléments. Elle anime le récit des événements qui la démontrent et qu'elle explique d'un mouvement qui les enchaîne et nous emporte à sa suite. De 273 à 230 avant J.-C., il n'y eut, entre les Romains et les Grecs, que de vagues échanges de courtoisie, espacés et sans conséquence. Après 230 avant J.-C., l'Adriatique cesse de creuser un fossé entre ces deux mondes indifférents, et les légions vont la traverser par trois fois pour conduire les deux guerres d'Illyrie (en 229-228 et en 219) et la première guerre de Macédoine (214-205). Mais aucune de ces expéditions ne se rattache à un plan d'action longuement prémédité et largement conçu. Toutes parent aux dangers du moment et ne trahissent, chez les *Patres*, qui les engagent à la dernière extrémité et les terminent au plus vite, que des préoccupations strictement défensives. Enfin, en 200, Rome rouvre de son chef les hostilités contre la Macédoine; mais le changement apparent de son attitude procède, selon M. Holleaux, dont l'opinion tranche ici sur toutes les interprétations antérieures, des mêmes mobiles qui l'avaient engagée dans ses interventions précédentes. Sa tactique a varié. L'esprit qui la guide est immuable. Elle se couvre contre la menace immédiate d'un péril qui n'est qu'imaginaire, mais qu'elle croit terrible et pressant. Ainsi, d'un bout à l'autre du IIIe siècle, les sénateurs n'ont eu le souci que de leurs frontières italiques; ils n'entrent dans *l'imbroglio* oriental que pour les sauvegarder; et, même quand ils ont eu l'air de prendre une initiative énorme, ils ne se sont point départis de leur passivité foncière...

I

On admet généralement aujourd'hui que Rome, dès la fin du IVe siècle et pendant toute la durée du IIIe, n'a cessé de tendre sur l'Orient hellénique un réseau de plus en plus serré de tractations

[illegible] traité de commerce avec les Rhodiens, en [illegible], un traité [illegible] avec la monarchie lagide en [illegible], une alliance avec les Apolloniates; vers [illegible], une tentative d'alliance avec les Acarnaniens; en 237, une entente avec Séleucos II de Syrie; avant 228, une alliance implicite avec le roi de Pergame Attale Ier, etc. Mais, si l'on excepte ce dernier pacte, dont il convient seulement de restreindre la portée et de différer la conclusion d'une vingtaine d'années, toutes ces données succombent, les unes après les autres, sous les analyses décisives auxquelles M. Holleaux a soumis chacun des témoignages qui semblaient les fournir et qu'il a congrument pulvérisés.

Ainsi en advient-il d'abord du traité de commerce que Rome aurait conclu avec Rhodes, vers 306 avant J.-C., et qui n'est qu'une invention de Droysen, indûment placée sous le patronage de Polybe, dont elle ne peut, à aucun titre, se prévaloir. Racontant l'ambassade du navarque Théaidétos, député par les Rhodiens au cours de l'été de 167 avant J.-C. pour solliciter l'alliance romaine, Polybe opère un de ces retours en arrière qui sont fréquents chez lui, et observe (XXX, 5, 6), que, jusqu'alors, les Rhodiens, tout en ayant pris leur part des hauts faits accomplis en commun avec Rome depuis bientôt cent quarante ans — [illegible] τετταράκοντα πρὸς τοῖς ἑκατὸν κεκοινωνηκὼς ὁ δῆμος Ῥωμαίοις [illegible] καὶ καλλίστων ἔργων —, s'étaient toujours imposé comme règle — οὕτως γὰρ ἦν πραγματικὸν τὸ πολίτευμα τῶν Ῥοδίων — de ne se point lier à elle par une convention en forme — [illegible] συμμαχίαν. De là, Droysen a inféré d'emblée que cent quarante ans plus tôt, soit en 306 avant J.-C., Rome et Rhodes s'étaient unies par un traité de commerce. Quelle témérité! Il commence par extraire du texte ce que le texte a précisément l'intention de nier : un traité positif — οὐχ ἐπεποίητο συμμαχίαν. Il continue en détournant les mots qu'a employés Polybe de leur signification habituelle. La libre collaboration que signale Polybe entre Rhodes et Rome ne s'est pas appliquée, comme Droysen l'imagine, à un objet aussi humble que des privilèges commerciaux. Elle visait, non les affaires de tout repos où des marchands en quête de paisibles bénéfices ne risquent que leurs capitaux, mais les chaudes et sanglantes affaires où des soldats en armes s'illustrent au péril de leur vie par de belles actions d'éclat [illegible] καὶ καλλίστων

ἔργων. En sorte que le traité de commerce entrevu par Droysen dans la phrase de Polybe n'est qu'une hypothèse douteuse greffée sur un contresens certain. Assurément, Polybe n'a pu écrire qu'en 167 Romains et Rhodiens, dont les efforts militaires n'avaient commencé de converger contre Philippe V de Macédoine qu'en 200, les associaient depuis 140 ans environ — σχεδὸν ἔτη τετταράκοντα πρὸς τοῖς ἑκατόν. Mieux que personne, il savait qu'en 167 ils ne les avaient encore combinés que depuis une quarantaine d'années — σχεδὸν ἔτη τετταράκοντα. Il n'y a donc qu'à faire sauter, de l'indication chronologique approximativement fournie par Polybe, les trois derniers mots — πρὸς τοῖς ἑκατν —, pour l'accorder avec les faits dont Polybe nous a assurés par ailleurs. Aussi bien, dans le nombre, en est-il un qui nous empêche d'entendre Polybe autrement que M. Holleaux. Pendant la première guerre de Macédoine, les Rhodiens ont conservé une neutralité malveillante pour Rome (cf. Pol., *passim*, et, notamment, XI, 4, 6); et Rome ne la leur a point reprochée, n'a jamais fait mine d'en tirer vengeance. Or, si elle avait été liée à eux par le simple traité d'amitié qu'on suppose, ils l'eussent iniquement rompu par leurs intrigues auprès des Étoliens en faveur de Philippe V; et Rome n'aurait pas manqué d'en flétrir, sinon d'en châtier, cette violation flagrante. L'acharnement que les Rhodiens ont impunément déployé à éteindre le conflit qui avait surgi entre la Macédoine et les alliés de Rome contre la Macédoine constitue la preuve péremptoire que l'entente cordiale entre Rome et Rhodes, dont il est question dans Polybe, est postérieure à la fin de la première guerre de Macédoine (205 av. J.-C.), et que, par conséquent, le fameux — et fumeux — traité de 306 n'a jamais existé que dans les visions oratoires de Droysen.

Le même argument élimine, et l'assertion de *l'epitomator* de Tite-Live qu'en 273 av. J.-C. : « *cum Ptolemæo Ægypti rege societas iuncta est* » (*Per.*, 14), et celle de Tite-Live lui-même, qu'en 210, les délégués du Sénat gagnèrent Alexandrie « *ad commemorandam renovandamque amicitiam* » (Liv., XXVII, 4). Puisque l'Égypte ptolémaïque a pu, sans soulever de protestations de la part de Rome, exercer la grosse influence dont elle disposait en Grèce pour détacher les Étoliens de la lutte soutenue par Rome contre Philippe V de Macédoine, il nous est également défendu de croire au pacte d'amitié

que Tite-Live emprunte à quelque annaliste, et, *a fortiori*, au pacte d'alliance que son abréviateur semble y avoir étourdiment superposé. En 210, comme en 213, les relations entre le Sénat et les Lagides se réduisaient à des saluts courtois et à l'expression protocolaire de bonnes volontés réciproques et inopérantes. Si l'on s'en fie à Dion Cassius qui, en l'occurence, reproduit Polybe, les envoyés de Philadelphe débarquèrent en 273 chargés de présents — δῶρά τε αὐτοῖς ἔπεμψε (I, 139 Boiss.); en 210, les légats de Rome n'apportèrent rien de plus à Alexandrie : *dona tulere* (Liv., XXVII, 4). Entre particuliers, les petits cadeaux entretiennent l'amitié; mais, entre États, il est plus juste de dire qu'ils y suppléent; et si, à propos de ces ambassadeurs d'Égypte à Rome et de Rome en Égypte, la chronique nous apprend seulement qu'ils arrivèrent les mains pleines, c'est qu'ils sont repartis les mains vides, et que leurs visites, résolues sans programme défini, se sont croisées sans résultats appréciables. Il serait outrecuidant d'en conclure avec Droysen qu'elles réussirent à faire « entrer Rome dans la sphère des grandes relations politiques qui s'étendaient des Colonnes d'Hercule au Gange ». Il serait même imprudent de les rattacher à je ne sais quels projets d'ordre économique dont le gouvernement de Rome, au IIIe siècle avant notre ère, n'avait ni l'intention, ni les moyens. Les choses se sont passées plus simplement, plus petitement aussi, qu'on ne le pense d'ordinaire. A la nouvelle de la défaite de Pyrrhus, Philadelphe a expédié à Rome des dignitaires de son palais, sous l'aiguillon de l'intelligente curiosité qui le poussait à se mettre en rapports avec toutes les grandes nations barbares et qui l'amena, vers le même temps, à députer jusque chez les rois hindous (Pline, *N. H.*, VI, 58). Et les *Patres* se hâtèrent de répondre à sa flatteuse démarche, parce qu'ils ne cessaient d'appréhender le retour des années de disette et qu'ils supputaient, en leur cautèle coutumière, le profit qu'ils réaliseraient peut-être quelque jour, en ménageant l'amour-propre du souverain de qui dépendait le plus riche marché de céréales qui fût au monde. De fait, dans les mauvaises heures de la guerre d'Annibal, entre 215 et 210 avant J.-C., Rome obtint d'être ravitaillée par le blé de la vallée du Nil (Pol., IX, 11a). Mais cet honnête courtage enrichit le gouvernement qui l'avait consenti, et il n'implique nullement qu'un *fœdus*, inconnu de Polybe au chapitre où il rappelle cette opération

commerciale, ait préalablement associé acheteurs et vendeurs. Il serait peut-être même légitime de soutenir, ce jusqu'à quoi ne s'avance point, d'ailleurs, la scrupuleuse enquête de M. Holleaux, que la nécessité où se trouva réduit le Sénat romain de solliciter cette cession onéreuse par une négociation particulière paraît en contradiction avec les termes d'un traité antérieur. Dans tous les cas, on ne constate de rapports nettement politiques entre le Sénat et la cour d'Alexandrie que dix ans plus tard, lors de la médiation entre Épiphane et Antiochus III, demandée par les régents de la monarchie lagide, dès 202, et proposée à la Syrie, en 200, par le Sénat (Pol., XV, 25, 14).

Sur tous les autres textes qu'on allègue d'ordinaire en faveur de l'activité diplomatique que Rome aurait déployée entre 273 et 230, M. Holleaux a opéré d'une main sûre le même travail d'implacable dissection. Des subtils et profonds pourparlers auxquels ils prétendaient nous initier, il ne subsiste plus qu'un vain bruit de paroles en l'air et de politesses anodines. Quant aux traités qui les auraient suivis, ils ne serviront même plus à faire des chiffons, puisqu'ils n'ont jamais eu de réalité. Ou bien, en effet, — et c'est le cas de celui que l'on suppose entre Rome et les Apolloniates, mais dont Valère-Maxime ne souffle mot dans sa narration, qu'on invoque, de l'ambassade de 266 (Val. Max., VI, 6, 5) — ces traités n'ont été que récemment tirés de textes où une exégèse prévenue les a, en quelque sorte, introduits par effraction, ou bien encore — et c'est le cas, et du récit, cousu d'invraisemblances, que Justin (XXVIII, 1) nous a laissé du prétendu concours prêté par Rome aux Acarnaniens, et de la *vetus epistula* confusément adressée à « un » roi Séleucus, qui en imposait à la vaine érudition de l'empereur Claude (Suet., *Cl.*, 25), mais, qui ne passe pas au travers du crible de M. Holleaux — ils nous sont attestés par des documents mensongers, sciemment travestis par ces virtuoses du faux patriotique que furent les Annalistes du Ier siècle. Et, de quelque côté qu'il porte ses investigations, l'historien qui ne se paye pas de mots n'arrivera pas à découvrir, avant la première guerre d'Illyrie, la moindre intervention du Sénat à l'Est de l'Adriatique; et il lui faudra descendre jusqu'à la première guerre de Macédoine pour raviver le souvenir des conventions qu'il y a passées. Sa première

ambassade en Grèce propre fut députée aux Étoliens et aux Achéens en 228; mais son alliance avec l'Étolie, qui, sous la pression des nécessités de la campagne commune contre Philippe V, se complète alors par une alliance virtuelle avec le dynaste de Pergame, allié des Étoliens, ne date que de 212; et, pour toutes deux, leur caractère d'expédient temporaire, de mesure accidentelle, résulte de la suite d'un exposé où Rome, bien loin de diriger les événements, continue à subir docilement les impulsions du dehors et la manœuvre des contingences.

II

Pour M. Holleaux, les guerres avec l'Illyrie ont été imposées à Rome, l'une après l'autre, par les agressions ou les défis des Illyriens.

Longtemps, le Sénat avait supporté en silence la piraterie illyrienne, comme un mal endémique et inévitable; mais, en l'an 230, les corsaires de la reine Teuta se portent à des violences encore inconnues. Lors de la prise de Phœnicè, ils dépouillent, emmènent en servitude ou massacrent de nombreux Italiens. Assaillis par les plaintes véhémentes des familles des victimes, les *Patres* se réveillent en sursaut. Mais, au lieu de sévir d'emblée, ils parlementent. Leurs plénipotentiaires joignent la reine Teuta devant l'île d'Issa qu'elle assiège, avec mission d'obtenir d'elle la réparation des crimes passés, l'engagement qu'ils ne se reproduiront plus à l'avenir. Leurs exigences sont légitimes. Il suffirait que l'Illyrienne eût un peu de raison, accordât la juste satisfaction qui lui est réclamée, pour que tout s'apaisât aussitôt et que le conflit fût terminé avant que de naître. Mais cette reine barbare est possédée d'une ignorance et d'un orgueil insensés. Elle s'emporte follement contre les légats, les laisse assassiner par ses sujets sur la voie du retour et riposte aux réclamations romaines en renouvelant, avec une audace accrue, les attentats qu'elles s'étaient flattées de réprimer. Par son ordre, ses *lemboi*, qui prennent Corcyre et cherchent à forcer Épidamne, sèment la terreur sur tout le littoral adriatique. La grandeur de l'outrage, la défense de sa sécurité contraignent Rome à une expédition qui n'est qu'un jeu pour sa grande flotte et qu'elle gagne aisé-

ment en quelques mois (229). Ni dans la déclaration, ni dans la conduite de la guerre n'apparaît l'ambition romaine.

Elle n'apparait pas davantage dans les conditions de la paix qui l'a close. Certes, les résultats n'en sont pas négligeables. Le peuple romain ne se contente pas d'infliger à Teuta un châtiment proportionné à ses sanglantes insultes, en lui enlevant tout ce qu'elle avait conquis au midi de Lissos, en arrêtant à cette ville la limite de l'Illyrie maritime que ses pirogues ne devront plus transgresser vers le Sud, en établissant, à côté d'elle, pour la surveiller et l'inquiéter, Démétrius le Pharien, devenu, pour prix de sa défection, le chef d'un état amphibie et vassal constitué à ses dépens. Il profite en outre de son succès pour ranger sous sa protection les cités grecques comme les cités illyriennes qu'il a également affranchies de la tyrannie des pirates : les îles d'Issa au Nord et de Corcyre au Sud, les villes d'Epidamne, d'Apollonia, d'Orikos, sur la côte, et, dans l'intérieur des terres, la tribu des Parthiniens, voisine d'Épidamne, et celle des Atintanes, sur le bas-Aoos. Il s'érige ainsi en suzerain de droit et maître de fait des places maritimes où convergent les routes du canal d'Otrante, de la grande île qui en couvre l'entrée, et, jusqu'à trente milles de la côte, des forteresses situées aux confins de la Macédoine et de la Grèce. Ce sont bien là des avantages immenses, comme l'a écrit M. De Sanctis. Mais ils se développent comme la conséquence logique de la guerre subie. Ils ne préludent pas à un avenir d'extension progressive et calculée. Ils regardent, si l'on peut dire, vers le passé détestable et tourmenté dont Rome veut s'épargner les angoisses. Ils sont destinés, sans plus, à assurer contre les Illyriens qui l'ont troublée naguère, contre les Illyriens qui, unis à la Macédoine, pourraient être tentés de la troubler demain, la liberté de la mer Adriatique. En préservant l'intégrité des côtes italiennes, ils liquident le problème albanais qui ne se posait point à la première Rome autrement qu'à la troisième. Ils n'ouvrent pas d'autre problème oriental. Ils ne dépassent pas la barrière qu'ils élèvent : et Rome, par eux comblée dans les seuls vœux qu'elle formait alors, laisse Antigone Doson refouler l'invasion des Dardaniens, abattre Cléomène, restaurer la symmachie hellénique sous l'hégémonie de la Macédoine. Satisfaite d'avoir promené aux yeux des Grecs une armée de 20 000 hommes et une escadre de 200 voiles, elle ne charge point les

légats que le consul A. Postumius et le Sénat ont détachés en Étolie, chez les Achéens, à Corinthe et à Athènes, d'un autre soin que d'énoncer les raisons de son appel aux armes, les péripéties de sa courte campagne, et les clauses de la paix dictée par sa victoire; et elle ne retire de leurs discours d'autre bénéfice tangible qu'un discret applaudissement et l'honneur de disputer aux Hellènes, dans les concours de l'Isthme, les couronnes d'ache sacrée (228).

La seconde guerre d'Illyrie ressemble trait pour trait à la première : nécessaire comme elle, et, comme elle, réduite à l'indispensable. Puisque Démétrius le Pharien, infidèle à la parole donnée et confiant dans l'appui d'Antigone Doson qu'il a aidé de ses contingents à la bataille de Sellasie (221), s'est joint au dynaste illyrien Skerdilaïdas pour reprendre les entreprises de Teuta avec son héritage, et déchirer outrageusement le traité souscrit par l'Illyrienne en 228, Rome était en quelque sorte acculée à la lui déclarer. En s'y dérobant, elle eût manqué aux devoirs qui lui incombaient à l'égard des villes grecques qui s'étaient remises à sa foi : Corcyre, inquiète des coups de main que le Pharien venait exécuter jusqu'en Messénie, Épidamne serrée de plus près encore par son occupation de Dimalè. Pis encore, en abandonnant à leur sort ces places maritimes l'année même où Hannibal a dévoilé sa passion de revanche et où il importe plus que jamais de garder le canal d'Otrante contre la désastreuse éventualité d'une mainmise, soit par Carthage ennemie, soit par les Illyriens et la Macédoine, alliés probables de Carthage, sur les bases navales qui le commandent, elle eût failli aux obligations élémentaires de sa propre sûreté. Elle y pourvoit donc au plus vite, et, en quelques semaines, le consul L. Aemilius nettoie l'Adriatique de ses pillards, reconquiert Dimalè, et contraint le Pharien, dont la puissance est anéantie, à s'enfuir loin de son pays. Puis, ayant bien besogné, il rentre en Italie, sans poursuivre le vaincu, sans demander compte au nouveau roi de Macédoine, le jeune Philippe V, de l'hospitalité que le Pharien en a tout de suite obtenu. C'est que, le détroit redevenu libre et sûr, Rome a atteint son unique objectif oriental, et retourne en hâte à sa tâche d'Occident. Elle ne peut plus douter, cependant, ni de l'hostilité de la monarchie antigonide, ni des facilités que lui offraient alors, pour la mater, la guerre déclenchée, dès 219, par les Étoliens et leurs alliés. Elle ignore, en son abstention concertée,

et son ennemi certain et ses alliés possibles de la Grèce continentale. En 228, le consul Postumius avait du moins pris langue avec les Étoliens. En 229, L. Aemilius s'est rembarqué sans leur avoir seulement donné signe de vie. Délibérément, le Sénat laisse les Confédérés sans un subside, sans le renfort d'une quinquérème, sans l'encouragement platonique de quelques bonnes paroles. Il se désintéresse d'un conflit qui l'eût grandement servi, et en rend, par là même, l'arrangement inévitable. Quand, par sa faute, la réconciliation est près de se sceller entre les Grecs, quand il apprend que les pourparlers engagés à Naupakte vont consacrer, avec la paix hellénique, l'agrandissement de la Macédoine, il s'inquiète enfin de ces annexions, au nombre desquelles Philippe V inscrira Zante. Il s'ingénierait volontiers à rallumer les hostilités qui s'éteignent, pour ajourner un résultat qu'il eût dépendu de lui de prévenir. Mais l'idée ne lui vient pas d'intriguer contre la Macédoine auprès des Étoliens. Il ne sait que retourner le dynaste Skerdilaïdas et en lancer, à contre-temps, les maigres effectifs contre Philippe V, dont tous les autres adversaires viennent de lâcher pied; et cette diversion, mesquine et tardive, en livrant au roi de Macédoine un ennemi dérisoire, et les passes du lac Lychnidia (Ochrida), n'aboutit qu'à rapprocher l'ennemi de l'Illyrie romaine.

JÉRÔME CARCOPINO.

(La suite à un prochain cahier.)

ÉTUDES DE PHILOLOGIE ROMANE.

G.-G. NICHOLSON. *Recherches philologiques romanes*, Un volume in-8°; XII-255 pages. Paris, Champion, 1921.

Une somme de connaissances étendues — sinon très sûres — dans le domaine de la philologie germanique et romane, un labeur considérable qui n'a pas reculé devant un dépouillement minutieux de toute la littérature étymologique depuis Diez et Scheler jusqu'à MM. A. Thomas et Meyer-Lübke, et qui est d'autant plus méritoire

que l'auteur vit plus éloigné des grandes bibliothèques européennes, une constance remarquable dans l'effort critique attestant un esprit rebelle aux opinions toutes faites et désireux de tout juger par lui-même, une intrépidité de décision bien anglo-saxonne et qui fait que chaque article de ce volume se partage uniformément en deux paragraphes nettement distincts : « Étymologies à rejeter — Étymologie proposée », enfin un maniement assez sûr de la langue française qui est écrite en général avec propriété et correction, telles sont les qualités qu'on est heureux de louer chez M. G.-G. Nicholson.

Pour le surplus, c'est-à-dire pour les résultats et les progrès réels que la philologie romane peut attendre d'un tel volume, nous serons, bien à contre-cœur, moins prodigues d'éloges. Les recherches de M. Nicholson se sont exercées dans trois directions : l'étymologie proprement dite; l'établissement de nouvelles lois phonétiques; l'interprétation de textes : dans ce triple ordre d'idées l'exposé de l'auteur appelle des réserves.

La partie la moins développée, consacrée à l'exégèse, est peut-être moins aventurée que les deux autres. Deux textes en font les frais : le vers 15 de la Cantilène de *Sainte-Eulalie* et le passage controversé des *Serments de Strasbourg*. — Le vers du *Sainte-Eulalie* est bien connu pour sa difficulté :

Ell' ent adunet lo suon element.

Les romanistes varient beaucoup pour l'interprétation de *adunet* (« rassemble »? « résout »? « abandonne »??) et surtout de *element* (« force »? « principe de vie »? « doctrine »?) M. Nicholson corrige *element* en *alement* et traduit : « elle prend de là (du christianisme) sa manière d'agir » ou « elle en compose sa conduite ». Mais nous ne connaissons pas d'autre exemple du substantif *alement* (proprement « voyage », c'est un dérivé d'*aler*) dans le sens moral de « conduite » ou « manière d'agir ». La correction ne s'impose guère. — Quant au passage controversé des *Serments*, le manuscrit porte, comme on le sait, le texte suivant :

Silodhu
uigs sagrament .que son fradre karlo
iurat conferuat. Et karlus meos sendra
desuo *partŭ lostanit*....

Les derniers mots, incompréhensibles, ont été corrigés de bien des manières différentes par les éditeurs successifs. M. Nicholson, à son tour, propose de lire : *de suo part in lo sagrament anit*, et il explique sans doute : « Si Louis garde le serment qu'il a juré à son frère Charles, et que Charles, mon seigneur, de son côté renie ce serment »... Dans cette hypothèse, *anit* serait un subjonctif phonétiquement régulier (= *abnĕget*), qui d'ailleurs serait, nous dit-on, rigoureusement exigé par la syntaxe (proposition circonstantielle de condition non introduite par *si*, mais précédée d'une proposition de même nature commençant par *si*). La lecture *anit* est appuyée sur la forme *raneiet*, avec *r* exponctuée, au vers 6 du *Sainte-Eulalie*, forme que M. Nicholson lit donc *aneiet*, et qui présenterait un emploi de *abnegare* dont il y a des exemples analogues dans l'*Itala* par exemple (*Non te abnegabo*, etc.). Cette leçon, où *in* équivaut probablement à l'*int* < *inde* qu'on lit une ligne plus loin dans le texte des *Serments*, n'est pas, à tout prendre, plus mauvaise que les huit autres corrections proposées jusqu'ici par les romanistes. Toutefois le subjonctif dans le deuxième membre hypothétique n'est point si nécessaire que l'on veut bien nous le dire : cf. *Et se vos i parlés, et vos peres le* savoit, *il arderait et mi et li en un fu* (*Aucassin*, 6, 43-4). Au surplus, paléographiquement, il semble difficile de reconnaître *sagrament* sous la graphie *st*, même si on lit *s't*, avec un signe d'abréviation, comme le veut M. Nicholson. Le passage reste obscur.

Les « nouvelles lois phonétiques », dont M. Nicholson nous annonce la découverte, sont encore moins claires. A vrai dire, l'auteur ne les expose pas d'une manière suivie et dogmatique, comme il le fera sans doute dans le *Traité sur l'évolution phonétique de la langue française*, dont il nous annonce la publication future. Ces lois sont simplement énoncées en cours de volume à l'occasion des étymologies que M. Nicholson fonde sur elles. Et là est le point faible de la doctrine. Les différentes parties de l'édifice se soutiennent les unes les autres, ce qui est fort bien ; mais elles n'ont aucun appui extérieur, ce qui est inadmissible. Des étymologies nouvelles s'étaient sur des lois phonétiques nouvelles, qui elles-mêmes ont tout leur fondement dans les dites étymologies. La construction s'élève sans base réelle : aucun résultat objectif n'est acquis.

« Entre deux voyelles identiques en latin vulgaire, nous dit-on par

exemple (p. 82), _f_ et _v_, même s'ils ont été initiaux à l'origine, passent (_v_ par l'intermédiaire de _f_) en gallo-roman à _h_, qui disparaît si les deux voyelles restent identiques ou sont labiales, et qui se maintient dans les autres cas. » Outre que cet assourdissement de _-v-_ intervocalique en _-f-_ a lieu de nous surprendre en gallo-roman, et que nous ne connaissons pas d'exemple d'_h_ « maintenue » dans la prononciation du français moderne, nous sommes obligé de faire observer que cette prétendue loi s'appuie uniquement sur les étymologies suivantes, toutes du cru de M. Nicholson : fr. _ahaner_ < * _avannare_ (de _vannus_), fr. _faner_ < * _vannare_, fr. _attifer_ < * _aatif_ < * _afactivus_, fr. _rêche_ de * _reversicare_, afr. _dehoisier_ < * _devitiare_, fr. _aller_ < * _avallare_, fr. _haler_ < * (_a_)_haler_ < * _avallare_, fr. _rôder_ = _ravaler_ + _-ĭtare_, fr. _harnais_ de * _awarniskare_ sur germ. * _warnisk_, fr. _effarer_ de * _farer_ < * (_a_)-_harer_ < * _awarare_ (sur germ. _warôn_).

Effarante en effet, cette pluie d'astérisques n'est rien moins que féconde. Et la loi qu'on voudrait établir sur des formes aussi hypothétiques se heurte à des exemples bien réels : _lavare_ > _laver_ et mots analogues. — Les deux ou trois autres « lois nouvelles » qu'on nous propose sont tout aussi peu fondées.

Quant aux lois anciennes, celles dont l'existence a été établie de longue date par la comparaison, M. Nicholson les méconnaît plus d'une fois, ce qui aggrave encore le caractère douteux des étymologies qu'il voudrait nous faire accepter. Que le suffixe français _-ot_ représente le latin _habitum_ par un intermédiaire « gallo-roman _-auto_ », voilà qui bouleverse toutes les idées qu'on s'était faites sur le traitement des proparoxytons en français. Qu'une forme latine supposée, * _struxare_, ait pu donner en français _estrousser_, _trousser_, c'est ce qu'on ne saurait concilier avec le traitement de _x_, cf. _buxu_ > _buis_, _coxa_ > _cuisse_, etc.

Si l'auteur se met ainsi à l'aise avec la phonétique, en ignorant les vieilles lois gênantes et en en fabriquant de nouvelles pour les besoins de ses démonstrations, il prend avec la sémantique des libertés qui confinent à la licence. _Trop_, dont la parenté avec le germanique _troppus_ attesté dans la Loi des Alamans est méconnue à tort, est rattaché à (_in_)_tra oppidum_, qui aurait signifié tout d'abord « dans la ville », d'où « en lieu sûr », d'où « assurément », « fort », « beau-

coup ». *Trouver*, c'est *interrogare*, parce qu'en questionnant on *trouve* une réponse. *Tromper*, c'est *interrompere*, puisque « *tromper* la confiance » c'est « *rompre* la confiance ». *Aller* est **avallare* parce que de l'idée de « se diriger vers une vallée » on passe en vérité bien aisément à l'idée de « se diriger vers un lieu quelconque ». On pourrait continuer longtemps ainsi! La sémantique est vraiment une science bien commode! Elle ne tient pas l'esprit en laisse, et ne coupe point les ailes à l'imagination. Nous permettra-t-on de proposer à notre tour une nouvelle étymologie d'*aller*? (Est-ce la vingt-huitième?) : vfr. *aler* < * *alare*, sur *ala*. — *Aller*, n'est-ce pas *voler* vers le but? Qui nous prouvera le contraire?

Il est vrai que M. Nicholson appuie ses déductions sur un grand nombre de rapprochements lexicologiques entre les langues romanes, le latin, l'anglais et les autres idiomes germaniques. Il cite une foule de textes. Mais trop souvent, il leur fait dire ce qu'il veut, et méconnaît leur véritable sens. Pour prouver que fr. *dalle* a commencé par avoir le sens abstrait d' « écoulement » (puisqu'il est, nous dit-il, un déverbal de *daller*, composé de *de* + *aller* < * *avallare*), il suppose gratuitement que *avaler* signifie « poser des dalles » dans cet exemple de 1323 : « *.xii.* pas de blanc bos dont on a fait escaillons a *avaler* du dit entreclos en l'alee des nécessaires ». — Pour expliquer le substantif *houille* comme étant le déverbal d'un verbe *houiller* « fouiller », autre forme de *souiller*, qu'il tire de * *sufodiculare*, M. Nicholson cite ce passage de G. Bouchet, où il est question d'un ivrogne : « Se voulant coucher, et ne pouvant monter sur son lit, [Maître Lambert] le met à terre, et se laisse couler dessus : et estant couché, se fait *houiller* sur le tyn. Il dormit un jour et une nuit, ce qui fit juger à beaucoup que le vin qu'il avoit beu avait vertu d'endormir ». *Houiller un tonneau sur le tin*, nous dit M. Nicholson, c'est l'installer dans un creux, dans un enfoncement... *Houiller* est ainsi une forme variée de *fouiller* « creuser la terre ».

L'auteur de cette étymologie plus qu'ingénieuse semble ignorer l'existence d'*aouiller*, *ouiller* « remplir un fût à mesure qu'il se vide par évaporation ». Sa découverte, qui n'a d'autre fondement qu'un grave contresens, demeure chimérique.

Pour terminer, et puisqu'il est question de tonneau, nous nous permettrons une figure. Il y a dans la philologie romane tout un fond trouble d'étymologies douteuses, qu'il faut agiter le moins possible, si l'on veut éviter d'altérer la limpidité de l'ensemble. Tirons notre vin au clair : la quantité des notions sûres et acquises reste considérable. Ne nous embarrassons pas outre mesure de la lie. L'erreur de M. Nicholson est d'avoir presque exclusivemeut poursuivi la solution de difficultés irréductibles : son livre ne fera pas avancer beaucoup la philologie romane et, par l'incertitude de doctrine qu'il manifeste, il risque d'en détourner les profanes ou les débutants.

Georges MILLARDET.

LIVRES NOUVEAUX.

Dominique Mallet. *Les rapports des Grecs avec l'Égypte (de la conquête de Cambyse, 525, à celle d'Alexandre, 331), Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, tome XLVIII, in-4°, 209 p., Le Caire, 1922.

Cette étude très attentive, très minutieuse, constitue une excellente préface au livre classique de M. Bouché-Leclercq sur l'*Histoire des Lagides*. On y voit en effet comment les rapports fréquents des Grecs avec l'Égypte antérieurement à Alexandre rendirent possible la rapide hellénisation de ce pays sous les Ptolémées. L'histoire des Grecs en Égypte avant la conquête d'Alexandre se divise en trois périodes, si on laisse de côté celle qui précède la conquête de Cambyse, période de rapports purement commerciaux et auxquels participèrent surtout les Grecs de l'Asie Mineure et des îles. La première période — de 525, date de la conquête perse, à 404, date de l'avènement du pharaon indigène Amyrtée — est l'ère des voyageurs, comme Hécatée, Hellanikos, Hérodote, venus à la suite des trafiquants. Ils s'étonnent, admirent, interrogent; malgré leur active curiosité, la véritable Égypte se dérobe à leur enquête. La deuxième période, de 404 à 345, est celle de la XXIXe et de la XXXe dynasties, deux dynasties de vrais pharaons qui, ayant reconquis l'autonomie de l'Égypte, la maintiennent grâce à l'alliance de Sparte et d'Athènes; c'est l'époque de la solidarité militaire en face de l'ennemi commun, le Grand Roi. En même temps, les rapports commerciaux se font plus actifs; les Grecs connaissent de mieux en mieux l'Égypte; la religion grecque et la religion égyptienne se pénètrent mutuellement. La troisième période, très courte (345-331), est celle où l'Égypte, de nouveau sou-

mise par Artaxerxès III Okhos, redevient une province perse. A chacune de ces trois périodes correspond une des trois parties dont se compose le volume : *L'Égypte vassale*, *l'Égypte indépendante*, *l'Égypte soumise*. Le dernier chapitre de la première partie est consacré à Naucratis, cette antique colonie milésienne qui, entre les Égyptiens et les Hellènes, « a tenu de bonne heure une place à part, servant d'intermédiaire et, en quelque sorte, de trait d'union entre les deux peuples ».

L.-A. Constans.

Albert Grenier. *Les Gaulois*, 1 vol. in-12, 171 pages, collection Payot, Paris, 1923.

Ce petit volume, où il y a beaucoup d'excellentes choses, nous apporte à la fois plus et moins que le titre ne promet. Un premier chapitre intitulé *Les Gaulois et nous* définit avec tact la mesure dans laquelle les Français d'aujourd'hui peuvent se dire les héritiers des Gaulois, et trace de ces Gaulois un portrait fort bien venu. Les trois chapitres suivants sont précisément ceux qui vont au delà de notre attente. Certes, on ne saurait reprocher à l'auteur d'avoir voulu nous instruire, dans la mesure du possible, sur ce qu'était la Gaule avant l'arrivée des Celtes (chap. II : *Les origines indo-européennes et la préhistoire des Gaulois*); pareillement, on lira avec intérêt les chapitres III et IV (*Les Celtes en Gaule. — Les Celtes hors de Gaule*), où la question celte est traitée dans son ensemble par un historien et un archéologue des mieux informés. M. Grenier écrit dans son *Introduction* (p. 8) : « Nous ne croyons pas sortir de notre sujet en nous laissant entraîner par ces recherches, dans l'espace et dans le temps, assez loin de la Gaule et des Gaulois proprement dits. » Sans doute, il n'en sort pas; mais il l'élargit de façon considérable. Et on ne s'en plaindrait point, si par ailleurs il ne le restreignait; car après les très clairs et suggestifs résumés que constituent les chapitres V à VIII (*La Gaule indépendante. — Les religions de la Gaule. — Le double danger : Rome, les Germains. — La conquête romaine*), on attendrait au moins un neuvième chapitre intitulé, par exemple, *La civilisation gallo-romaine*, et qui nous montrât ce que devint sous la domination de Rome la civilisation gauloise, quels éléments persistèrent, quels disparurent, quels se transformèrent. M. Grenier a eu parfaitement raison de penser que l'histoire des Gaulois commençait avant l'arrivée des Celtes en Gaule; on eût aimé qu'il ne la fît pas finir au triomphe de Jules César.

Nous ne saurions suivre M. Grenier dans le détail de son intéressant exposé, qui allie l'agrément de la forme à la solidité du fond. Nous nous bornerons à quelques remarques. Pour la période antérieure à l'arrivée des Celtes, M. Grenier adopte la brillante hypothèse de M. Camille Jullian sur l'empire ligure; mais il se représente cet empire contemporain de l'âge du bronze comme précédé d'un empire indo-européen contemporain de l'âge néolithique. Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de refuser le nom de Ligures aux néolithiques, puisqu'on ne connaît aucun peuple en Gaule avant eux, et que rien ne décèle qu'ils aient été des envahisseurs. Empressons-nous d'ailleurs d'ajouter qu'il pourrait bien

arriver un jour aux Ligures ce qui est arrivé aux Pélasges : on verra peut-être les préhistoriens, après avoir fait au nom ligure le sort le plus brillant, se lasser des extensions indéfinies auxquelles il se prête, et renoncer à l'employer.

Sur la date de l'arrivée des Celtes en Gaule et leur mode d'établissement, nous sommes pleinement d'accord avec M. Grenier; nous pensons comme lui qu'il faut choisir la date la plus ancienne (vers 600 av. J.-C.), et se représenter leur arrivée non point comme une grande invasion unique, mais comme une longue série de migrations partielles.

M. Grenier estime (p. 97) que les Gaulois retirèrent grand profit du contact des Ibères, que ceux-ci les initièrent à la civilisation méditerranéenne. C'est, semble-t-il, faire trop d'honneur aux Ibères que de leur prêter un pareil rôle d'éducateurs; leur influence sur la Gaule du sud-est est incontestable, mais elle fut, en somme, sans portée.

Mais voici une question autrement grave : c'est ce que nous appellerions volontiers le problème gallo-romain. La conquête de la Gaule par Jules César a-t-elle été pour ce pays un bienfait, ou au contraire a-t-elle arrêté le développement d'une civilisation originale qui n'a pas eu le temps de porter ses fruits? M. Grenier n'hésite pas à déclarer, en substance, que l'œuvre de Rome a été néfaste (p. 105); il souscrirait volontiers à la saisissante formule de Littré : « César ne fonda qu'une décadence terminée par une catastrophe. » Nous sommes persuadé du contraire; ce n'est pas renier nos aïeux du temps de Vercingétorix que de reconnaître les bienfaits de trois siècles de paix romaine; de trois siècles d'une domination en somme libérale, et qui, supprimant les luttes de cité à cité sans abolir la conscience nationale, introduisant des dieux plus humains sans supprimer les vieux cultes, éveillant partout la vie municipale sans ruiner la vie paysanne, unissant les diverses régions par les liens que crée une activité économique plus intense, enfin habituant les esprits, sans les contraindre, au droit romain, à la philosophie et à l'art classiques, à toutes les plus fortes disciplines de la raison et du goût, a fait plus, finalement, pour l'unité de notre pays que n'avaient pu faire, au temps de l'indépendance, des hégémonies brutales et mal obéies.

L.-A. CONSTANS.

Steph. GSELL et Ch. Alb. JOLY. *Khamissa*, *Mdaourouch*, *Announa*. 2e partie : Mdaourouch. In-4°, Alger, 1922.

M. Gsell vient de faire paraître, en collaboration avec M. Joly, le dernier fascicule du livre qu'ils se sont proposé de consacrer aux fouilles exécutées récemment par le Service des Monuments historiques de l'Algérie. Il y est question de la ruine appelée aujourd'hui Mdaourouch, du nom antique, *Madauros*. Patrie d'Apulée, elle donna quelque temps asile à Saint-Augustin alors qu'il faisait ses études secondaires; il y avait gardé des correspondants avec lesquels il resta en communication; par là, elle occupe une place dans les souvenirs littéraires de l'Afrique ancienne. Aussi M. Gsell a-t-il pu consacrer un certain nombre de pages instructives à l'histoire de la cité. Centre indigène avant la conquête, Madaure reçut à

l'époque des Flaviens une colonie de vétérans et par là devint un îlot romain, le seul qui existât dans la région. Elle n'arriva jamais cependant à être une cité importante, car elle était située à l'écart des voies commerciales; c'était une bonne petite ville de province, dont les habitants s'adonnaient en grande partie à l'agriculture, où la ferveur religieuse paraît avoir été développée, où l'on avait le respect des études libérales telles qu'on les comprenait alors, un centre paisible où « des parents prudents, dit M. Gsell, pouvaient envoyer sans crainte les jeunes gens faire leurs études. »

Dans cette ville pieuse envers les dieux, il est naturel que le christianisme ait eu quelque peine à s'implanter, ce qui leur attira les reproches de Saint Augustin : « Il est plus facile, leur écrivait-il, de fermer vos temples que vos cœurs aux idoles. » Madaure eut pourtant ses martyrs célèbres, auxquels les fidèles rendaient de grands honneurs. A l'époque byzantine, on éleva avec les pierres des édifices païens une belle forteresse, qui subsiste encore aujourd'hui, par endroits, jusqu'à 10 mètres de hauteur.

A ces différentes périodes de l'histoire de la cité correspondent les divers monuments qui ont été retrouvés au cours des fouilles. C'est à décrire le résultat de ce déblaiement méthodique de la ruine que M. Gsell a consacré les autres chapitres du fascicule.

Le chapitre II traite du forum et du théâtre : ils offrent la particularité d'avoir été recouverts, utilisés et englobés par la forteresse de Justinien, le forum seulement en partie. On y a rencontré les restes des monuments qui ornent d'habitude les forum : basiliques, temples; M. Gsell a pu esquisser les diverses transformations par lesquelles l'ensemble a passé au cours des siècles. C'est sur le forum que s'élevait, à côté de bien d'autres, la statue d'Apulée : le piédestal en a été retrouvé en morceaux.

Le théâtre était assez petit; il ne présente pas de dispositions caractéristiques : il ressemble à tous ceux qui ont été déblayés et étudiés dans l'Afrique du Nord. Le mur circulaire de l'édifice a été utilisé ultérieurement comme bastion saillant pour l'établissement de la forteresse byzantine.

Ainsi que toutes les villes africaines, Madaure possédait plusieurs établissements de bain; M. Gsell les a étudiés dans son troisième chapitre; il y décrit successivement les thermes d'été et les thermes d'hiver.

Le chapitre IV est consacré à la description des églises et de la forteresse. Il existait deux églises principales à Madaure, l'église urbaine et l'église hors les murs, toutes deux remontant au V[e] siècle, la dernière peut-être au VI[e]. M. Gsell croit qu'elle a été bâtie à l'endroit « où avaient été mis en terre plusieurs saints » locaux; on y a recueilli de nombreuses épitaphes chrétiennes.

La forteresse byzantine se distingue par une construction très soignée et « compte parmi les meilleurs ouvrages des Byzantins en Afrique ». A l'intérieur il n'y avait presque pas de bâtisses, seulement quelques-unes qui servaient à des usages indéterminés; mais M. Gsell a constaté autour du fort l'existence d'une enceinte irrégulière et grossièrement bâtie, qui en était éloignée de 25 à 50 mètres. « Ce rempart, sans doute, assez bas, devait protéger les habita-

tions groupées sous la forteresse, comme des maisons de manants au pied d'un château féodal. »

Vingt-trois planches en simili, très soignées d'exécution, complètent et éclairent le texte. Le nouvel ouvrage de M. Gsell est en tous points digne de ceux qui l'ont précédé.

R. Cagnat.

J. H. Holwerda. *Arentsburg, een romeinsch militar Vlootstation bij Voorburg.* LXXI pl. hors texte, 4° Leyde, 1923.

Arentsburg est le nom d'une localité de Hollande située dans le voisinage de Delft. Là a été constatée depuis longtemps la présence de ruines dont des fouilles récentes ont confirmé l'intérêt et dont l'étude fait l'objet du présent travail.

Ce qui donne une importance particulière au sujet, c'est qu'à Arentsburg existe un canal, appelé la « Vliet », qui quitte le Vieux Rhin à Leyde et arrive à la Meuse en passant par Delft : on y reconnait le *Canal de Corbulon*, creusé au dire de Tacite (*Ann.*, XI, 20) entre la Meuse et le Rhin, pour éviter aux vaisseaux la traversée par mer de l'embouchure du Rhin jusqu'à celle de la Meuse et faciliter ainsi la sortie du Rhin dans la direction de l'Angleterre. Arentsburg était donc un port d'étapes pour les troupes de terre, une station pour la *Classis Germanica*. Comme tel il était constitué en *Castellum*.

A la vérité le camp est assez mal conservé; on y a reconnu une partie du double fossé de circonvallation, des morceaux du mur d'enceinte avec un des angles, arrondi selon l'usage, et les bastions habituels; du prétoire, des portes, des casernes on a relevé des traces fugitives; tout cela n'apprend rien de nouveau. Par contre, les travaux ont fourni un très grand nombre de fragments de poteries, les unes lisses, les autres avec des estampilles ou des sujets figurés; il y en a de la Graufesenque, de Lezoux, de Luxeuil, de la Madeleine, de Lavoye, d'autres localités encore : elles sont pour la plupart reproduites dans les planches. On y trouvera aussi toute une série d'empreintes sur tuiles légionnaires avec mention des légions X Gemina, XXX V. V., I, Minervia, de vexillations *ex. Germ. Inf.*, de la *Classis Germanica*. Nombreuses monnaies; peu ou point d'épigraphie.

L'auteur a établi que de tous ces documents, surtout des découvertes céramiques il résulte que l'établissement du poste remonte, au plus tard, à l'époque des Flaviens; à ce moment et dans la suite on y envoyait les détachements des troupes du Rhin qui faisaient route vers la Bretagne. Les réparations qui furent apportées aux différentes constructions au cours du IIe et du IIIe siècle, sont liées aux opérations militaires en Bretagne, qui marquèrent les règnes d'Hadrien, d'Antonin le Pieux et de Septime Sévère. Travail très soigné.

R. Cagnat.

William Miller. *Essays on the Latin Orient.* In-8, VIII-582 p. Cambridge, at the University Press, 1921.

M. W. Miller a réuni sous ce titre un nombre assez considérable d'articles qu'il a publiés déjà dans diverses revues anglaises ou américaines, ainsi que dans le *Byzantinische Zeitschrift*, et qui se rapportent tous à l'histoire du proche Orient. Bien que les monographies consacrées dans ce recueil

à l'Orient latin soient les plus nombreuses, on y trouve un certain nombre de questions qui en sont tout à fait éloignées : La Grèce sous les Romains, La Grèce byzantine, Salonique, La Grèce turque (1460-1684), La restauration vénitienne en Grèce (1684-1718), L'empire serbe, Le royaume latin de Jérusalem, etc. Cependant la plus grande partie du volume expose l'histoire des colonies latines en Orient après la croisade de 1204. C'est sur ce terrain que l'auteur semble le plus à l'aise et c'est la partie la plus neuve de ses travaux.

Il va sans dire qu'on ne peut trouver dans un recueil de monographies séparées, dont plusieurs semblent avoir été écrites pour analyser des volumes nouveaux, une histoire suivie de l'Orient latin. Des chapitres essentiels, l'histoire de l'empire latin proprement dit, celle des royaumes de Thessalonique ou de Chypre, y font défaut; les questions sont traitées avec un développement inégal; l'histoire de la principauté de Morée tient tout entière en 22 pages, tandis que celle d'un état minuscule comme le marquisat de Boudonitza en occupe 16.

Ces inconvénients, inséparables d'un groupement d'articles écrits au jour le jour, sont largement compensés par la richesse des informations qui sont données sur des épisodes extrêmement intéressants, mais la plupart peu étudiés et mal connus, de la colonisation latine en Orient du XIIIe au XVIe siècle. A vrai dire, c'est surtout de la colonisation italienne qu'il s'agit ici, bien que des pages intéressantes aient été consacrées à la principauté de Morée et au duché français d'Athènes. Mais les chapitres les plus nouveaux sont ceux qui concernent les entreprises des républiques italiennes ou même de simples particuliers, bourgeois ou nobles de Venise, de Florence, de Gênes, devenus princes souverains comme Sanudo dans l'Archipel, les Acciaiuoli à Athènes, les Zaccaria à Chios et à Phocée. Leurs exploits ont précédé ceux des conquistadors et c'est le même esprit d'aventure, de lucre et aussi de ferveur religieuse qui les animait. Quelques-unes de leurs fondations ont été durables et ont survécu longtemps à la conquête turque. Les Génois ont occupé Lesbos jusqu'en 1462, Chios jusqu'en 1566; les Vénitiens ont régné en Crète de 1204 à 1669; le duché florentin des Acciaiuoli s'est maintenu à Athènes de 1388 à 1466. Combien de colonies fondées par de grands états modernes ont été plus éphémères!

Il nous est impossible de donner même un aperçu sommaire des questions parfois curieuses envisagées par M. W. Miller : détails abondants sur la situation matérielle et morale d'Athènes depuis la conquête romaine jusqu'au XIXe siècle; étymologie de Navarin (ne vient pas comme l'a cru Hopf d'un château bâti par la Compagnie Navarraise de 1381, mais d'un établissement avare, Ἀβαρῖνος mentionné dans la version grecque de la Chronique de Morée); date de la prise d'Athènes par les Turcs (4 juin et non 4 mai 1456, d'après un document des archives de Florence); monographies sur Ithaque et Monemvasia à l'époque franque; chapitre curieux sur les princes des Balkans dépossédés et réfugiés à Rome après 1453.

Mais ce qui rend la lecture de ce livre véritablement attachante, c'est qu'il donne la plupart des éléments qui permettraient de résoudre une

question, partiellement traitée jusqu'ici par les historiens, mais qui mériterait une étude d'ensemble : celle des procédés de colonisation employés au moyen âge. Inféodation des territoires conquis (Morée, duché d'Athènes, terciers de Négrepont), administration directe par l'état colonisateur (Crète vénitienne), exploitation d'un territoire par une soldatesque qui fait songer aux Mamlouks d'Egypte (compagnie catalane dans le duché d'Athènes), enfin constitution d'une compagnie à charte à laquelle l'état abandonne une part de sa souveraineté et de fructueux monopoles (compagnie génoise organisée à Chios en 1347), rien n'est plus varié que ces expériences coloniales du moyen âge et quelques-unes ont inspiré la colonisation moderne.

En terminant, deux observations : dans son chapitre sur les Zaccaria à Chios, M. W. Miller me semble exagérer l'abstention des Génois dans leur politique à l'égard de l'empire byzantin. Il place les entreprises de Vetrano contre Corfou après 1204, or elles ont commencé en 1199. De même il néglige la politique génoise d'Alexis III qui prend les pirates génois à son service et signe en 1201 avec Gênes un accord qui étend les limites du quartier génois de Constantinople. Comme l'a montré Fotheringam (*Marco Sanudo*, p. 17) la rivalité de Gênes et de Venise dans l'empire a été une cause déterminante de la déviation de la croisade de 1204, car il s'agissait pour les Vénitiens de défendre les positions qu'ils avaient acquises dans l'empire et que menaçaient les Pisans et les Génois.

Au sujet du terme « mahona, maona » appliqué à la compagnie fermière de Chios en 1347 et où M. W. Miller verrait volontiers une contraction de « Madona », je me permets une autre hypothèse. Dans le royaume latin de Jérusalem, on donnait le nom de « mahomerie » aux compagnies de marchands dotés de privilèges par le gouvernement royal (Voy. Boudet. *Les Gayte et les Chauchat*. Paris, Champion, 1915, p. 11). Le mot « mahona » ne serait-il pas une simple déformation de « mahomerie »?

Louis Bréhier.

L. H. Labande. *Avignon au XVe siècle*. Un vol. in-8, xxxi-723 p. Paris. A. Picard, 1920.

Bien qu'il soit intitulé *Avignon au XVe siècle*, le dernier ouvrage de M. Labande n'embrasse que la période comprise de 1464 à 1503, la quarantaine d'années qui s'écoula entre la mort du cardinal de Foix et l'élévation de Julien de la Rovère au trône de Saint-Pierre.

La vie de la ville d'Avignon, cité entre toutes cosmopolite, ses institutions, le récit de ses difficultés financières, les détails que M. Labande donne sur l'Université intéresseront tous ceux qui aiment vivre dans le passé, mais le véritable intérêt de ce volume réside dans le drame qui se joua entre la Royauté et la Papauté de 1464 à 1483, date de la mort de Louis XI et entre le roi, le pape et Julien de la Rovère à dater de l'élévation au trône pontifical d'Alexandre VI, c'est-à-dire entre 1493 et 1503. La continuité de vues du roi de France, la diplomatie habile et le jeu des combinaisons de la cour de Rome ont été mises en lumière de main de maître par M. Labande. Les sept premiers chapitres se lisent avec un intérêt toujours croissant, ce qui ne signifie point d'ailleurs que les autres

parties de son œuvre ne méritent point qu'on leur accorde une attention soutenue.

A peine Louis XI commençait-il à soupçonner que le cardinal de Foix, légat du Saint-Siège, allait bientôt décéder qu'il posait auprès de Pie II la candidature d'un homme à lui dévoué, le cardinal d'Auch. Le pape mourut sans avoir pris de décision et Paul II lui ayant succédé, le roi reprit auprès de lui les démarches qu'il avait faites antérieurement. Paul II nomma comme légat Alain de Coëtivy, un ennemi du roi, mais ce légat ne fut point installé. Abandonnant alors la candidature de l'archevêque d'Auch, Louis XI posa celle de Charles de Bourbon que Paul II refusa d'accepter. Peu à peu Louis XI gagne du terrain à Rome, mais néanmoins son protégé n'est pas nommé lorsque Paul II meurt en juillet 1471. Sans se décourager, Louis XI revient à la charge auprès de Sixte IV qui nomme Charles de Bourbon légat des États pontificaux. La lutte diplomatique commence. D'un côté Louis XI; s'il ne cherche point, comme le prétendirent des ambassadeurs avignonnais, à déposséder le pape de ses États, accusation qui paraît bien grosse à M. Labande, du moins essaie-t-il d'accroître son influence dans les domaines de Sixte IV. De l'autre côté le Pape; il a cédé à Louis XI en acquiesçant à sa demande, mais il s'efforce de saper par tous moyens l'autorité du légat. Il amoindrit ses pouvoirs en en faisant passer une partie aux mains de Julien de la Rovère, son neveu, évêque d'Avignon.

Lorsque Charles de Bourbon arrive à Avignon en 1473, il est accueilli avec joie par les citoyens de la ville dont les affaires étaient en mauvaise posture. Le commerce allait mal, car l'absence de légat depuis plusieurs années avait été cause de son affaiblissement; on se réjouit donc. Par ailleurs, Charles de Bourbon règle diverses affaires religieuses pendantes; malheureusement, après un trop bref séjour dans les États, il quitte Avignon et Sixte IV regagne de l'autorité. Nulle affaire ne surgit dans les États pontificaux sans que le roi ou le pape n'intervienne personnellement pour la régler, chacun des deux créant à l'autre des difficultés; peu à peu, les difficultés entre Sixte IV et son légat tournent aux conflits et aux discordes. Le pape qui connaît à merveille le caractère rusé du roi, veut à tout prix empêcher ses États de devenir une annexe du royaume de France, aussi nomme-t-il pour légat un Bourguignon, ami de Charles le Téméraire et du roi René, son neveu, Julien de la Rovère. Louis XI se fâche, il récuse le nouveau légat; Charles de Bourbon qui n'est pas encore destitué maintient ses droits. Avignon résiste à Julien de la Rovère qui doit faire le siège du palais épiscopal. Par un retour assez curieux, de la Rovère rentre en grâce auprès du roi; Charles de Bourbon est promu cardinal et en apparence les rivaux se réconcilient. Tout semble marcher à souhait, lorsque éclate à Florence la conspiration des Pazzi; Louis XI soutient contre Sixte IV les Florentins, ceux d'Italie et ceux d'Avignon que le pape a chassés de ses États; lorsque le capitaine des Garlans, à l'instigation de Louis XI ou des Florentins, envahit le Comtat, le roi de France le désavoue et envoie des secours aux Avignonnais. Il ne laisse aucune occasion de saper l'autorité de Sixte IV. Mais Julien de la

Rovère, par son habileté parvient à rétablir les bons rapports entre le roi et le pape et la lutte entre les deux hommes prend fin. Louis XI disparaît de la scène du monde en 1483 et Sixte IV en 1484.

Innocent VIII nomme comme légat à Avignon Nardini, mais comme il meurt avant d'avoir pris possession de son poste, Julien de la Rovère est de nouveau envoyé comme légat. A l'avènement d'Alexandre IV, il est maintenu dans ses fonctions encore que le nouveau pape et lui soient des ennemis. Les événements qui se succèdent de 1483 à 1493 sont moins fertiles en incidents que ceux qui précèdent : ils redeviennent pleins d'intérêt à dater de l'instant où s'ouvre la lutte acharnée entre Alexandre VI et Julien de la Rovère qui, ayant embrassé le parti de Ludovic le More et de Charles VIII fut poursuivi par la vindicte pontificale. Julien de la Rovère, animé de haine contre Alexandre VI, poussa Charles VIII à l'expédition de Naples et ce fut avec joie qu'il entra dans la ville pontificale aux côtés du jeune souverain. Mais il eut bientôt le chagrin de voir Charles VIII et Alexandre VI signer l'accord du 15 janvier 1495. Bien qu'à la suite de cette convention la Rovère eût été rétabli dans ses honneurs, charges et dignités, il ne dompta jamais sa rancune. Il suivit Charles VIII à Naples, puis à la fin de 1495, revint à Avignon. Il y fit un long séjour et au cours de cette période de sa vie, qu'il considéra comme un exil, le cardinal s'occupa surtout d'administration. En 1499, il abandonnait les États pontificaux, regagnait l'Italie et, le 1er novembre 1503, montait sur le trône de Saint-Pierre sous le nom de Jules II.

J'ai surtout parlé des luttes diplomatiques dont les États pontificaux ont été pour ainsi dire l'enjeu : il eût été bon peut-être de m'étendre plus longuement sur la vie et les institutions avignonnaises, sur le rôle que jouèrent dans les États pontificaux ces nombreux magistrats, consuls, viguiers et autres personnages qui furent mêlés à l'existence intime de la cité. Malheureusement, les cadres d'une analyse ne permettent guère de rendre compte d'un ouvrage aussi abondamment documenté que celui de M. Labande. Il a eu, grâce à la générosité de feu S. A. S. le Prince de Monaco, la possibilité de mettre en œuvre les documents nombreux et inédits qu'il a colligés dans les diverses archives françaises et italiennes. Aussi ce volume sur *Avignon au XVe siècle* constitue-t-il l'un des plus importants travaux d'érudition historique qu'il ait été donné de mettre au jour depuis l'époque où les conditions de l'existence ont obligé les historiens de restreindre l'importance de leurs œuvres.

J. Mathorez.

P. Perdrizet. *Negotium perambulans in tenebris, études de démonologie gréco-orientale* (publications de la Faculté des lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 6). Un vol. in-8, 38 p., 12 fig., 1922.

Dans cet opuscule divisé en onze petits chapitres, M. Perdrizet traite d'un certain nombre de questions relatives à la démonologie gréco-orientale. Il restitue tout d'abord le véritable sens d'une plaquette de grès découverte à Karnak (*Annales du service des antiquités de l'Égypte*, 1905, p. 97), qui montre un Saint cavalier trans-

perçant une diablesse, type prophylactique fréquent dans l'imagerie copte qui l'a emprunté à l'imagerie gréco-égyptienne; celle-ci avait pris aux cultes étrangers d'une part, à l'armée ptolémaïque et à l'armée impériale de l'autre l'idée de représenter certains dieux en cavaliers. Le type du Saint cavalier qui, par les chrétiens d'Occident venus comme pèlerins en Egypte et par les moines égyptiens se rendant à Rome, s'est propagé en Italie, en Afrique, en Gaule a eu sa grande vogue en Orient; son succès a été favorisé par l'importance qu'a revêtue l'homme à cheval lors de la constitution du monde féodal.

Ce type ne se rencontre pas seulement sur des amulettes et sur d'autres objets portatifs; l'exemple le plus significatif et le plus instructif que l'auteur en ait relevé est la peinture de Baouît (figure p. 14), où apparaît saint Sisinnios à cheval, transperçant de sa lance la diablesse Alabasdria. Après avoir étudié la légende de Sisinnios le Parthe, ainsi que les noms de la diablesse Gyllou, avec laquelle une curieuse *Prière* médiévale destinée à servir de phylactère met le saint en rapports, M. Perdrizet rectifie l'interprétation de plusieurs symboles qui se présentent sur la fresque de Baouît; dans ces symboles, il reconnaît avec raison l'*oculus invidiosus* percé d'un couteau à lame triangulaire et de deux flèches empennées, attaqué par une horde d'animaux (un scorpion, deux serpents, un ibis) et surmonté d'une chouette, qui figure là comme son auxiliaire. D'autres monuments surtout une mosaïque du Caelius à Rome et diverses médailles talismaniques (reproduites p. 27 et suiv.) forment le meilleur commentaire de la fresque de Baouît, sur laquelle nous voyons à la fois la diablesse transpercée par le saint et son plus dangereux agent de nuisance anéanti par les bêtes.

M. Perdrizet examine ensuite les deux catégories de talismans dénommés σφραγὶς Σολομῶνος, l'une au type de Salomon à cheval transperçant la diablesse, qu'on appelle quelquefois σφραγίς Θεοῦ parce que Salomon est, dans certains cas, pour le symbolisme chrétien, une figure de Dieu, du Dieu vivant, du Christ; l'autre, au type du pentalpha, emblème de la santé, de l'ὑγιεία.

Grâce à l'érudition et à la pénétrante critique de M. Perdrizet, son travail est fécond en renseignements précieux et en aperçus nouveaux; à lire cette élégante plaquette, on trouve plaisir et, mieux encore, profit.

A. M.

Henri Cordier. *Histoire générale de la Chine et de ses relations avec les pays étrangers depuis les temps les plus anciens jusqu'à la chute de la dynastie mandchoue.* 4 vol. in-8. Paris, Geuthner, 1920. T. III. Depuis l'avènement des Ming (1368) jusqu'à le mort de Kia K'ing (1820), 428 p.

Le sous-titre de cet ouvrage explique pourquoi il m'est permis, sans trop de présomption, de parler d'une partie au moins du tome III, puisqu'il embrasse la période d'années pendant lesquelles les relations furent les plus actives entre l'Occident et l'Extrême-Orient. M. Cordier ne leur donne pas moins de trois cents pages (96 à 428), après avoir occupé le premier quart du volume à exposer l'histoire de la Chine elle-même jusque vers le milieu du XVIIe siècle.

Il ne m'appartient pas de dire qu'il était appelé plus que personne à écrire une histoire de la Chine, mais certainement personne ne pouvait mieux que lui mêler à cette histoire celle des voyages accomplis par les Européens depuis l'extrême fin du xvᵉ siècle. En effet, s'il a consacré à l'Extrême-Orient la plus grande partie de son activité pendant quarante années remplies de travaux, il n'a pas cessé de s'intéresser aux voyages vers l'Océan Indien ou le Pacifique, depuis celui de Parmentier en 1529-1530 jusqu'à ceux du xviiiᵉ siècle, même à des expéditions au xixᵉ, et, là, sa curiosité s'adaptait à la nôtre et l'a singulièrement satisfaite.

Un exposé même très bref des faits essentiels montrera la richesse du livre en renseignements; j'essaierai ensuite de signaler l'intérêt général qui s'en dégage.

M. Cordier résume d'abord l'état du monde au xvᵉ siècle : la route continentale par l'Asie centrale vers la Chine fermée depuis le xivᵉ, et aussi bien celles qui passaient par l'Egypte ou par Tauris ou par Ormuz. C'était l'effet des conquêtes de Tamerlan et des progrès de l'Islam jusque dans l'Océan Indien; arrêt d'autant plus décisif, semblait-il, que l'Europe déchirée par des guerres était paralysée. Seuls les Portugais étaient libres. Il leur était réservé d'ouvrir l'accès vers l'Extrême-Orient, en contournant l'Afrique. Pendant longtemps, les efforts seront dirigés vers Goa, Bantam, Malacca, les Philippines aussi bien vers le Japon et la Chine, même lorsque celle-ci aura reçu les premiers Européens.

Après et avec les Portugais, tous les grands états de l'Europe viseront le continent presque fabuleux : Espagnols (un moment), Hollandais, Anglais, Français, Russes, etc.

Les Portugais ouvrent le jeu, mais il leur faut près de vingt ans, depuis le voyage de Vasco de Gama, pour arriver étape par étape sur la côte chinoise, en 1514 ou 1516; ils sont établis en 1553 à Macao, dont la possession ne cesse pas de leur être disputée par les Hollandais surtout. Les Hollandais en effet ont une grande page d'histoire dans les rapports avec la Chine : ils la visent en 1594-1596 avec Barentz par le Nord-Est, ou même par le détroit de Magellan, puis se rabattent sur l'Océan Indien en 1611. Ils sont à Macao en 1624-1626 et s'en emparent un moment sur les Portugais en 1641. Ils créent des compagnies de commerce, commerçants dans l'âme au xviiᵉ siècle, autant que jamais; ils le restent au xviiiᵉ.

Les Anglais attaquent par presque tous les points cardinaux sur terre ou sur mer; par Bokhara d'abord (mais cinq mois de voyage pour arriver à Péking, à travers un pays troublé par des guerres terribles!), par le Nord-Est, par l'Océan indien; ils ne parviennent à Canton qu'en 1658. Mais, commerçants eux aussi, ils fondent deux compagnies, l'une en 1600, l'autre en 1699. Les Russes étaient naturellement attirés vers la Chine par la Sibérie, où ils s'étaient établis en 1584-1587. En 1643-1646, une expédition descendit l'Amour jusqu'à son embouchure; elle fut suivie d'autres tentatives. En 1656, une ambassade russe fut envoyée à Pékin, inutilement d'ailleurs. Mais le gouvernement moscovite continue au xviiiᵉ siècle à pousser des tentatives vers l'Est.

Les Français mirent un long temps

avant de songer à la mer des Indes et à l'Extrême-Orient et, du reste, on est fort mal instruit, aujourd'hui encore, de cette partie de notre histoire, car bien des récits anciens sont suspects. Après le voyage des frères Parmentier en 1529-1530, il faut presque arriver à la fin du XVIe siècle pour trouver des projets, mais non des réalisations. Les compagnies de commerce se succèdent à partir de 1604, se remplacent ou se fondent les unes dans les autres en 1658, 1664, etc. Deux voyages sont à retenir, celui de 1642 qui poussa jusqu'à Surate; celui de l'Amphitrite en 1701-1703, très important.

Il faudrait suivre avec M. Cordier les rapports des Européens avec la Chine au XVIIIe siècle.

Le grand Electeur au XVIIe siècle, Frédéric II au XVIIIe; l'Empire au XVIIIe, les Danois, les Suédois, l'Espagne tentèrent aussi des expéditions commerciales vers l'Extrême-Orient et fondèrent des compagnies; même aussi les Américains, après 1784.

Pourtant on ne constaterait dans l'ensemble des choses rien d'absolument nouveau ou décisif. Mais il est certain que Macao, Canton ou Nang King rassemblaient dans les petites concessions accordées aux étrangers des représentants de tous les peuples, de toutes les langues, de toutes les religions du monde civilisé.

Il y a une histoire du christianisme en Chine, très compliquée, au travers d'un héroïsme, qui renouvela presque l'ère des martyrs. Elle commence avec saint François Xavier († 1552), et se continue sans interruption. Le premier évêché date de 1557. A partir de ce moment les missions se multiplient. Vers 1667, le Siao Si Kiang est qualifié de « Petite Europe ». La prédication est en partie facilitée par la collaboration scientifique qui s'établit avec les savants Chinois. L'astronomie de l'Occident est étudiée, le calendrier chinois réformé. Cette entente d'ailleurs n'empêche par le recommencement des persécutions, alternant avec la tolérance.

On attend sans doute l'histoire des luttes entre les ordres religieux établis en Chine : Jésuites, Franciscains, Dominicains, en pensant au chapitre célèbre que Voltaire a introduit à la fin du *Siècle de Louis XIV*. M. Cordier a de longs et intéressants développements sur la question des rites chinois « un des plus intéressants chapitres, dit-il, de l'histoire de la prédication du Christianisme dans l'Empire du milieu ». On sait qu'elle mit aux prises les trois ordres dont nous avons parlé ci-dessus, pendant les règnes des Empereurs K'ang Hi (1662-1772) et Young Tcheng (1723-1735), dont il fait grand éloge. Nous ne pouvons malheureusement que signaler les curieux renseignements qu'il donne sur ces pénibles débats, qui appartiennent autant à l'histoire religieuse de l'Europe qu'à celle des missions en Orient. Le conflit aboutit à la proscription momentanée du christianisme en Chine (1723-1732).

En repassant la liste des expéditions, nous avons quelque peine à comprendre qu'il ait fallu tant de tâtonnements, d'entreprises souvent infructueuses, et au dénouement tragique, pour qu'un peuple, un seul d'abord, occupe un point à peine perceptible de l'Empire chinois, et que les autres obtiennent si lentement, si humblement pourrait-on dire, la faculté de commerce sur

quelques points du pays, variable suivant les révolutions ou les caprices gouvernementaux. En réalité, là comme dans presque toute l'histoire générale, après les premiers pas, les premiers piétinements sur place, il n'y eut plus pendant plus de deux siècles que la stabilité dans l'immobilité.

Le récit de M. Cordier qu'on risquerait au premier abord de trouver minutieux et qui l'est bien un peu, ne laisse pas, je crois, de pouvoir se justifier. Si l'auteur ne craint pas d'insister sur certaines expéditions qui ne semblent pas appartenir à son sujet et qui vont aux antipodes de la Chine, c'est sans doute que pour lui le point central vers lequel convergeaient les regards, qu'il s'agisse du Pacifique ou de l'Océan glacial, de Vasco de Gama ou de Magellan, c'était avant tout l'Indo-Chine, la Chine ou le Japon; on ne l'atteignait pas toujours, on l'avait visé. Cette conception a aussi l'avantage de mettre en lumière le sens d'une grande partie de l'histoire maritime et économique pendant trois siècles et de montrer combien longtemps le chemin qui menait aux pays convoités resta douteux, obscur, répulsif.

Nous oublions trop, habitués à nos énormes cargo-boats, ce que pouvait être la navigation à voiles sur des navires de quelques tonneaux portant de petites troupes d'hommes, dans ces mers immenses, pleines de surprises, d'emportements subits et terribles, parcourues par des bandes de pirates, bordées de peuplades hostiles. Et quand on arrivait enfin sur les côtes tant espérées, c'était pour rencontrer parmi les Européens mêmes, les jalousies, les haines économiques aussi ardentes que les autres, les embûches, les luttes à main armée. Combien de pages du livre de M. Cordier n'en sont pas remplies!

En somme, cette histoire doit tenir dans l'histoire générale du monde une place plus considérable que celle qu'on lui attribuait. Importance cependant presque exclusivement économique pendant longtemps, car les différents peuples européens n'ont cherché en Chine que le développement de leur commerce; c'est à ce but qu'ils ont consacré leur diplomatie. De conquêtes territoriales, il ne fut pas encore question, pour bien des raisons. Quant au Christianisme, représenté surtout par les ordres religieux catholiques, il laissait indifférents les Anglais, les Hollandais, les Russes; son extension même fut sporadique et ne dépassa guère le voisinage des côtes. Les missions dissidentes ne s'organiseront qu'au XIXe siècle.

Les choses en étaient là et en restèrent encore là à la fin du XVIIIe et aux premières années du XIXe. Mais, dans l'Extrême-Orient comme dans le monde entier, dans la politique comme dans la civilisation, le XIXe siècle a été le siècle révolutionnaire au meilleur sens du mot: le siècle promoteur et créateur. Il a donc réalisé dans l'Extrême-Orient, avec les forces nouvelles matérielles ou morales dont il disposa, des conceptions que n'avaient pas soupçonnées les générations antérieures : la colonisation d'une part et de l'autre l'introduction des idées européennes dans les États asiatiques. L'évolution n'est pas terminée; dans quel sens s'accomplira-t-elle? Grave problème dont le livre de M. Cordier résume les prémisses obscures.

HENRY LEMONNIER.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

A. Blanchet, *Les souterrains-refuges de la France*. In-8, 338 p. Ill. Paris, A Picard, 1923.

E. A. Wallis Budge, *Facsimiles of Ægyptian hieratic papyri in the British Museum (second series)*. In-4, 51 p., 128 pl. London, British Museum, 1923.

R. Cagnat, A. Merlin et L. Chatelain, *Inscriptions latines d'Afrique (Tripolitaine, Tunisie, Maroc)*. In-4, 223 p. Paris, Leroux, 1923.

G. Calder, *Togail na Tebe : the Thebaid of Statius*. In-8, xxiv-431 p. Cambridge, University press, 1923.

Catulle. *Poésies* publiées par G. Lafaye. In-8 (Collection Guillaume Budé). Paris, 1922.

F. Elgee, *The Romans in Cleveland*. In-8, 6 pl. Commondale, the author, 1923.

T. Frank. *A history of Rome*. In-8, ix-613 p. London, J. Cape, 1923.

H. Grégoire, *Recueil des inscriptions grecques chrétiennes d'Asie Mineure*. Fasc. I. In-4. 128 p. Paris, Leroux, 1922.

F. Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Égypte*. In-8, 332 p. Ill. Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1923.

C. Harvey, *The ancient temple at Avebury and its gods*. In-8, 45 p. London, Watts, 1923.

L. Heuzey, *Histoire du costume antique*. In-4, xiv-308 p. Paris, E. Champion, 1922.

W. R. Inge, *The philosophy of Plotinus*. Second edition. In-8, vol. I, xx-270 p. vol. II, xii-253 p. London, Longmans, 1923.

H. Mattingly, *Coins of the Roman empire in the British Museum*. Vol. I, *Augustus to Vitellius*. In-8, ccxxxi-464 p., 64 pl. London, British Museum, 1923.

E. Neurdenburg, *Old Dutch pottery and tiles*, translated by Bernard Rackham. In-8, xv-155 p. London, Benn, 1923.

E. Pais, *Italia antica*. 2 vol. In-8, 316 et 426 p. Bologna, Zanichelli, 1922.

R. Merle Peterson, *The cults of Campania* (Papers and monographs of the American Academy in Rome. Vol. I.) American Academy in Rome, 1919 [paru en 1923].

Petrone. *Le Satyricon*, publié par Alf. Ernout. In-8 (Collection Guillaume Budé). Paris, 1922.

Petronius, *The Satyricon*, translated by J. M. Mitchell. In-8, lii-364 p. London, Routledge, 1923.

Ch. Picard. *Éphèse et Claros. Recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord*. In-8, xlvi-786 p. Paris, de Boccard, 1922.

Pindare. *Néméennes*, publiées par A. Puech. In-8 (Collection Guillaume Budé), Paris, 1923.

Pindare. *Isthmiques et fragments*, publiés par A. Puech. In-8 (Collection Guillaume Budé). Paris, 1923.

J. Rhys et D. Brynmor-Jones, *The welsh people*. In-8, xxvi-678 p. London, Unwin, 1923.

T. Fletcher Royds, *The eclogues, bucolics or pastorals of Virgil*. In-8, 121 p. Oxford, Blackwell, 1923.

G. Elliot Smith. *The ancient Egyptians and the origin of civilization (New edition)*. In-8, xx-216 p. London, Harper, 1923.

N. Wentworth de Witt, *Virgil's biographia litteraria*. In-8, VI-192 p. London, Milford, 1923.

F. A. Wright, *The arts in Greece*. In-8, VIII-111 p. London, Longmans, 1923.

A guide to the Anglo-Saxon and foreign Teutonic antiquities in the department of British and Medieval antiquities. In-8, XII-179 p. London, British Museum, 1923.

ΜΟΥΣΕΙΟΝ, *rivista di antichità*. Anno I, fasc. I. In-8, 80 p. Napoli, Rondinella, 1923.

MOYEN AGE

R. S. Arrowsmith, *The prelude to the Reformation*. In-8, XII-226 p. London, S. P. C. K., 1923.

J. Babelon, *Jacopo da Trezzo et la construction de l'Escurial. Essai sur les arts à la cour de Philippe II (1519-1589)*. In-8, 349 p. ill. Bibliothèque de l'École des Hautes-Études Hispaniques, fasc. 3. Paris, E. de Boccard, 1922.

S. Bateman, *Simon de Montfort : his life and work*. In-8, 292 p. Birmingham, Cornish, 1923.

L. Brochard, *Histoire de la paroisse et de l'église Saint-Laurent à Paris*. In-8, XII-404 p. Paris, Champion, 1923.

J. Coutts, *The Anglo-norman peaceful invasion of Scotland 1057-1200*. In-8, XV-160 p. Edinburgh, A. Kinross, 1923.

Santo S. Francesco, *Ultima lettera a S. Ignazio di Lojola, di Goa 9 aprile 1552*. In-8, 15 p. Parma, Istituto missioni estere, 1923.

F. Heywood, *A survey of the evolution of painting*. In-8, XXXIV-357 p. London, Heinemann, 1923.

G. F. Hill, *A guide to the exhibition of medals of the Renaissance in the British Museum*. In-8, 84 p. London, British Museum, 1923.

A. M. Hind, *A history of engraving and etching*. In-8, XX-487 p. London, Constable, 1923.

H. J. Jackson, *European hand firearms of the sixteenth, seventeenth and eighteenth centuries*. In-4, XVI-108 p. London, Hopkinson, 1923.

M. Jusselin, *La chancellerie de Charles le Chauve d'après les notes tironiennes*. In-8, 95 p. Paris, E. Champion, 1922.

J. Lorn Mac Leod, *Scottish Kingship : its antiquity and continuity*. In-8, 19 p. Edinburg, Clark, 1923.

O. Martin, *Les manuscrits de Simon Marion et la coutume de Paris au XVIe siècle*. In-8, 109 p. Travaux juridiques et économiques de la Faculté de droit de l'Université de Rennes. Rennes, Oberthür, 1922.

P. Pansier, *Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon du XIVe au XVIe siècle. Tome I (XIVe-XVe siècles) Tome II (XVIe siècle). Tome III (pièces justificatives et tables)*. In-8, VI-207, 190 et 214. Avignon, Aubanel, 1922.

A. Parat, *Notices archéologiques villageoises de l'Avallonnais, Savigny-en-Terre-Plaine, Ragny, Chevannes, Saint-André-en-Terre-Plaine, Brécy, Sauvigny-le-Beuréal*. In-8, 87 p. ill. Avallon, Imprimerie de la Revue de l'Yonne, 1922.

C. E. Power, *English medieval architecture* (second edition). In-12, part I, XIV-176 p., part II, VIII-177 à 320, part III, VIII-321-539 p. London, Talbot, 1923.

G. B. Quinci, *Monografia su Gian Giacomo Adria*, medico, poeta e storico siciliano del secolo XVI. In-8, 147 p. Palermo, Boccone, 1922.

E. Salomon, *Les châteaux histo-*

riques du Forez et du département de la Loire. T. II. In-4, 472 p. ill. Le-Puy-en-Velay, Peyriller, 1922.

R. A. Taylor, *Aspects of the italian renaissance.* In-8, 302 p. London, Grant Richards, 1923.

T. A. Warner, *Canterbury cathedral.* In-8, xiv-245 p. London, S. P. C. K., 1923.

Atti del X congresso internazionale di storia dell'arte in Roma. L'Italia e l'arte straniera. In-4, 557 p., 113 pl. Roma, Maglione e Strini, 1922.

A catalogue of books printed in Europe during the fifteenth and sixteenth centuries. Part I. Incunabula. In-8, 63 p. London, Quaritch, 1923.

A guide to the English pottery and porcelain in the department of ceramics and ethnography in the British Museum. Third edition. In-8, xii-136 p. London, British Museum, 1923.

Guide to the exhibited manuscripts [in the British Museum]. Part II. Manuscripts, charters and seals. London, British Museum, 1923.

Laudate : the magazine of the Benedictine community of Pershore Abbey, Worcestershire. In-8, 46 p., nº 1. Simpkin, Marshall, 1923.

Reproductions from illuminated manuscripts. Series I. Third edition. In-8, 5 pl. London, British Museum, 1923.

ORIENTALISME

H. d'Ardenne de Tizac, *Animals in chinese art.* In-fº, viii p., 50 pl. London, Benn, 1923.

C. J. Brown, *The coins of India.* In-8, 120 p. London, Oxford University press, 1923.

H. A. Giles. *Gems of chinese literature.* In-8, xiv-287 p. Shanghai, Kelly, 1923.

G. Abraham Grierson, *Linguistic survey of India. Vol. XI. Gipsy languages.* In-4, viii-213 p. Calcutta, Government printing, 1923.

W. M. Mac Govern, *A manual of buddhist philosophy. Vol. I. Cosmology.* In-8, 205 p. London, Kegan Paul, 1923.

R. Petrucci, *Chinese painters.* Translated by Frances Seaver. In-8, 155 p. London, Brentano's, 1923.

K. J. Saunders, *Gotama Buddha.* In-8, 111 p. London, Oxford University press, 1923.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

23 mars. M. le comte Durrieu entretient l'Académie d'un somptueux livre d'heures, conservé au musée Condé, à Chantilly, qui a été fait pour une des petites-filles d'Agnès Sorel et du roi Charles VII, Marguerite de Coëtivy, mariée à François de Pons, comte de Montfort. Une des miniatures de ce manuscrit, placée en tête des Psaumes de la Pénitence, représente Bethsabée au bain. M. le comte Durrieu indique comment ce sujet s'est glissé dans l'illustration des livres de prières d'origine française ou fla-



mande, traité parfois avec un naturalisme excessif qui n'était pas sans choquer les âmes pieuses.

— M. Omont lit une communication de Dom Wilmart, sur les éditions anciennes et modernes des prières de saint Anselme. Bénédictin de l'abbaye du Bec, dans le diocèse de Rouen de 1060 à 1093, puis archevêque de Cantorbery et primat d'Angleterre de 1093 à 1109, Anselme d'Aoste est l'auteur de longues prières littéraires destinées à la dévotion privée, qui furent très fréquemment copiées au moyen âge. Dom Wilmart a fait une longue étude de ces textes, qui présentent entre eux de notables différences.

28 mars. M. P. Casanova lit une étude sur l'incendie de la bibliothèque d'Alexandrie. Il examine les divers textes relatant ce prétendu événement et montre qu'une légende s'est formée qui ne repose sur aucun fait historique réel. M. P. Casanova suppose que cette légende, qui remonte au XIIe siècle, a eu pour origine les discussions théologiques soulevées parmi les successeurs de Mahomet, du temps d'Omar, touchant l'opportunité de conserver ou non plusieurs textes du Coran, et la destruction par le feu d'un certain nombre de manuscrits de ce livre sacré, qui présentaient des variantes jugées contraires à l'orthodoxie.

— Le P. Scheil lit une communication de M. Naville, membre associé, sur la tombe de Toutankh-Amon. Divers indices lui font supposer que la tombe primitive de ce Pharaon est celle qui porte maintenant le nom de Horemheb et qui fut découverte en 1908 par M. Davis. L'usurpateur Horemheb fit transporter le sarcophage, la momie et le mobilier funéraire de Toutankh-Amon dans une autre tombe, celle même qui vient d'être découverte.

6 avril. M. le Dr Carton adresse à l'Académie une lettre sur des fragments de sculpture découverts récemment à Carthage.

— M. Glotz lit un mémoire sur la grande déesse de Crète fondé, les textes faisant défaut, sur les monuments de l'art crétois.

13 avril. M. Babelon fait connaître et commente une petite médaille de bronze de la ville de Priène en Ionie, qui porte l'effigie et le nom de Caïus Caesonius Macer Rufianus, légat dans la province d'Asie, sous le règne de Sévère Alexandre. Les habitants de Priène firent frapper cette médaille pour lui exprimer leur reconnaissance de ce qu'il avait à ses frais fait restaurer la statue d'Athena Polias, jadis consacrée par Alexandre le Grand et qui ornait le temple de leur ville.

— M. Gustave Cohen fait une communication sur un manuscrit conservé à la bibliothèque de Mons, qui est le livre du metteur en scène d'un mystère de la Passion joué dans cette ville, en juillet 1501, et qui, avec le compte des dépenses de cette représentation, conservé aux archives de Mons, renseigne sur la technique du théâtre à la fin du XVe siècle.

20 avril. M. Albert Grenier lit une étude sur la colonie d'Auguste et le forum de Constantin à Trèves.

27 avril. M. le Conservateur du musée départemental des Vosges adresse à M. le Secrétaire perpétuel l'estampage d'une inscription relative à Mercure récemment découverte dans la forêt de Tanières (Vosges).

— M. Michel Rostovtzeff fait une communication sur un petit bas-relief en marbre acquis il y a trois ans

par le musée du Louvre. Cet objet, qu'on a prétendu à tort avoir été trouvé sur les bords de l'Euphrate, doit provenir des régions danubiennes. M. R[illegible] le rapproche de tablettes votives analogues, en marbre, en bronze et en plomb, conservées dans les musées de Sofia et de Bucarest, et qui doivent dater des IIe et IIIe siècles après Jésus-Christ. Il est possible que ces pièces soient des amulettes, portées par les soldats des armées danubiennes qui ont combattu contre les Daces. Les sculptures qui les ornent semblent se rattacher au culte d'une religion aujourd'hui inconnue et vraisemblablement d'origine iranienne.

— M. Senart fait un rapport sur des antiquités, principalement bouddhiques, trouvées en Afghanistan, dans la vallée de Bamian, par la mission de M. Foucher. Cette vallée, aujourd'hui désertique, fut autrefois un lieu très fréquenté, et le principal chemin des caravanes qui se rendaient de [illegible] à Bak[illegible] (antique [illegible]).

— [illegible] M. Camille Jullian parle de la découverte faite dans une petite localité de l'Aveyron, nommée la Graufesenque, près de Millau, au confluent du Tarn et du Dourbie, des vestiges d'une manufacture de porcelaine qui fut célèbre chez les anciens Ruthènes du Rouergue. Ces vestiges ont été mis au jour par le curé de l'Hospitalet, M. l'abbé Hermet.

11 mai. Mlle Homburger fait une communication sur les résultats de la mission au Cameroun, dont elle avait été chargée par l'Académie.

18 mai. M. Huart lit une note sur deux volumes de l'*Histoire* d'Ibn Khaldoun conservés à la bibliothèque Qarawiyyin de Fez, et dont l'un date de 1296.

— De la part de M. Pierre Paris, M. Camille Jullian entretient l'Académie de la découverte d'un grand nombre d'armes en bronze faite récemment à Huelva (Espagne).

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

Nécrologie. M. DE FREYCINET, membre de l'Académie depuis 1890, est décédé à Paris le 15 mai. M. de Freycinet était membre libre de l'Académie des Sciences depuis 1882.

Élections. M. l'abbé Henri BRÉMOND a été élu le 9 avril 1923 membre de l'Académie en remplacement de Mgr Duchesne, décédé.

— M. JONNART a été élu le 9 avril 1923 membre de l'Académie en remplacement de M. Paul Deschanel, décédé.

M. DE PORTO-RICHE a été élu le 24 mai 1923 membre de l'Académie en remplacement de M. Lavisse, décédé.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. Louis LEGER, membre de l'Académie depuis 1900, est décédé à Paris le 1er mai 1923. Le *Journal des Savants* rappellera prochainement la collaboration que M. Leger lui donna pendant de nombreuses années.

— M. Alfred CROISET, membre de

l'Académie depuis 1886, est décédé à Paris le 7 juin 1923.

Élections. M. Stéphane Gsell a été élu membre de l'Académie le 11 mai 1923 en remplacement de M. Delachenal, décédé.

— M. René Dussaud a été élu membre de l'Académie le 25 mai en remplacement de M. Clermont-Ganneau, décédé.

Le *prix ordinaire du budget* (2,000 fr.) est décerné à M. Paul Mazon pour son édition d'*Eschyle* publiée dans la collection Guillaume Budé.

Concours des Antiquités de la France : première médaille : M. L.-A. Constans, *Arles antique*; deuxième médaille : M. Billioud, *Les états de Bourgogne aux XIVe et XVe siècles*; troisième médaille : M. F. Pasquier, *Le cartulaire de Mirepoix*; quatrième médaille : M. l'abbé Dhuine, *Hagiographie bretonne*. Première mention : M. Poux, *La cité de Carcassonne*, tome I; deuxième mention : M. de Font-Réaulx, *Le cartulaire du chapitre de Saint-Étienne de Limoges*; troisième mention : Mlle Hure, *Le Sénonais préhistorique*; quatrième mention : MM. Ledru et Denis, *Enquête de 1245 relative aux droits du chapitre de Saint-Julien du Mans*; cinquième mention : M. l'abbé Delamare, *Jean d'Avranches*.

Le *prix Saintour* (3,000 fr.) est ainsi partagé : une récompense de 1,000 fr. à M. l'abbé Mollat : *La collation des bénéfices ecclésiastiques sous les papes d'Avignon*; une récompense de 1,000 fr. à M. Renaudet : *Le Concile de Pise-Milan*; une récompense de 500 fr. à M. Pierre Villey : *Tableau chronologique des publications de Marot*, et une récompense de 500 fr. à M. Sainéan : *La langue de Rabelais*, tome I.

Le *prix J.-J. Berger*, (15,000 fr.) est partagé comme suit : à M. Olivier Martin, pour son *Histoire de la Coutume de la Prévôté de Paris*, 9,000 fr.; à M. Joseph Petit, pour les *Registres des Causes civiles de l'officialité épiscopale de Paris (1384-1387)*, 2,500 fr.; à M. Léon Mirot, pour divers travaux relatifs à l'histoire de Paris, 2,000 fr.; à M. Louis Brochard, pour son *Histoire de la Paroisse et de l'Église Saint-Laurent à Paris*, 1,500 fr.

Le *prix Le Senne* (2,000 fr.) est décerné à M. Coyecque : *Recueil d'actes notariés relatifs à l'Histoire de Paris au XIXe siècle*, t. II.

Le *prix La Fons-Mélicocq* (1,800 fr.) est ainsi partagé : un prix de 1,200 fr. au docteur Leblond, pour son *Cartulaire de la maladrerie Saint-Lazare de Beauvais* et son ouvrage *Les artistes de Beauvais et du Beauvaisis au XVIe siècle*; et une récompense de 600 fr. au docteur Huguet, pour son ouvrage *Le marquis de Cavoye*.

Le *prix Stanislas-Julien* (1,500 fr.) est décerné à M. Marcel Granet, pour son ouvrage *La Religion chinoise*.

Le *prix Chavée* (1,800 fr.) est décerné à M. Maurice Grammont, pour la troisième édition de son *Traité pratique de prononciation française*.

Le *prix Hebert-Allen-Giles* (800 fr.) est décerné à M. Gabriel Ferrand, pour son mémoire *l'Empire Sumatranais de Crivijaya*.

ACADÉMIE DES SCIENCES.

Élection. M. Marin Molliard a été élu le 7 mai 1923 membre de la section de botanique en remplacement de M. Gaston Bonnier, décédé.

Le Gérant : Eug. Langlois.

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard.



21e Année NOUVELLE SÉRIE Nos 7-8

JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

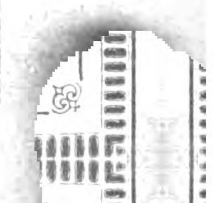
DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

JUILLET-AOUT 1923

SOMMAIRE DES Nos 7-8.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79



CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît normalement le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4.

Provisoirement, à cause des difficultés actuelles, il paraîtra tous les deux mois seulement par fascicules de six feuilles.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix du fascicule est de 6 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. Dehérain, secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL

DES SAVANTS.

JUILLET-AOUT 1923.

LA FORMATION DE L'UNITÉ FRANÇAISE.

AUGUSTE LONGNON. *La formation de l'unité française. Leçons professées au Collège de France en 1889-1890, publiées par* H. FRANÇOIS DELABORDE, *avec préface par* CAMILLE JULLIAN. 1 vol. in-8 de XIII-460 p., Paris, Picard, 1922.

Auguste Longnon a renouvelé la géographie historique de la France par l'étude des noms de lieu et par celle des modifications des groupements territoriaux. La géographie de la Gaule au VIe siècle, ses études sur les *pagi*, la publication et le commentaire de nombreux documents tels que les *Fiefs de Champagne* et le *Recueil des pouillés*, son *Atlas historique de la France* avaient mis en lumière et sa méthode dans l'explication des noms de lieu et ses vues sur les vicissitudes des divisions territoriales de la France, mais l'ensemble de sa doctrine n'avait été exposée que dans ses leçons du Collège de France et de l'École des Hautes-Études. Des scrupules scientifiques l'avaient retenu de les publier. Poussant toujours plus loin ses recherches, il ne cessait de donner plus de précision aux solutions d'abord adoptées, et il se réservait de n'imprimer un traité de la formation des noms de lieu et une histoire territoriale de la France que lorsque, vers la fin de sa carrière, il aurait atteint le degré de perfection le plus élevé qu'il conçût. Mais la mort vint le surprendre en pleine activité. Ses disciples n'ont pas voulu que le fruit de son enseignement fût réservé à eux seuls, et ils ont heureusement décidé d'en faire part à tous les historiens. MM. Paul Marichal et Léon Mirot ont recueilli ses leçons



sur *Les noms de lieu de la France*, et le comte H.-François Delaborde vient de publier sous le titre *La formation de l'unité française* les leçons professées au Collège de France en 1889-1890. Nul n'était plus qualifié que M. Delaborde pour mettre au point les notes du cours de Longnon, puisque par de fréquentes conversations familières autant et peut-être plus que par l'audition du cours il était imbu des principes de la méthode du maître et de ses idées générales sur l'histoire de France, particulièrement de sa conception du rôle de la royauté dans la formation de l'unité française.

Le royaume de France a été créé par le traité de Verdun (843). Auparavant, il y avait bien une monarchie franque à laquelle obéissaient les populations établies dans les limites de l'ancienne Gaule, et dont, à plusieurs reprises, la domination déborda ces limites, mais de nation française il n'était pas encore question. Le pouvoir des souverains francs était comme superposé à des groupes ethniques dont chacun conservait ses lois. Les rois mérovingiens et carolingiens avaient cependant établi dans les cadres territoriaux de l'empire romain une administration uniforme, qui eût pu fondre en un tout homogène les éléments divers dont était formé leur royaume. Mais Charles le Chauve et ses successeurs, les derniers Carolingiens, ne surent ni maintenir cette unité d'administration, ni conserver l'intégrité de leur pouvoir. Leur faiblesse favorisa une désagrégation vers laquelle la différence d'esprit, de mœurs, de langue, de coutumes et de lois, et aussi les conditions économiques de l'époque poussaient les parties qui composaient le royaume délimité au traité de Verdun. Les ducs, les marquis et les comtes se rendirent indépendants chacun dans les territoires confiés à leur administration, cessant de représenter le pouvoir central pour exercer à leur profit les droits régaliens qu'ils firent entrer dans leur patrimoine, de telle sorte que, lors de la substitution de la maison capétienne à la dynastie carolingienne, le pouvoir royal était réduit à une vague souveraineté, une suzeraineté sur les vassaux. Hugues Capet n'était plus souverain intégral que dans les territoires où ses ancêtres avaient usurpé le pouvoir. Désormais, on distinguera le domaine de la couronne où s'exerçait directement le pouvoir royal, d'une part, et le royaume comprenant, avec ce domaine, les grands fiefs, d'autre part. Ce sera l'œuvre des Capétiens de replacer tous ces fiefs sous l'autorité directe

du roi en les annexant successivement à leur domaine. L'œuvre ne sera achevée que le jour où domaine royal et royaume se confondront. Alors seulement l'unité française sera faite. Il y fallut huit siècles d'efforts persévérants dont la continuité fut assurée par la fixité de la dynastie.

Développer la suite de ces efforts, voilà l'objet des vingt-deux leçons de Longnon. Sans doute, c'est le fond de toute histoire de France, mais ce n'est que le fond, et comme au travail de nos rois pour donner à leur royaume l'homogénéité il se mêle bien d'autres choses, leur politique en ce sens ne se dégage pas aussi nettement dans les ouvrages généraux que dans un livre qui n'a pas d'autre objet. Quelques auteurs, il est vrai, ont écrit des géographies historiques de la France, mais simples nomenclatures d'une sécheresse rebutante, au lieu que Longnon a montré les relations de la politique territoriale des Capétiens avec les autres aspects de leur politique générale.

Géographe, Longnon a tracé, plus exactement que ses devanciers, les limites du royaume, du domaine de la couronne et des grands fiefs. Historien, il s'est appliqué à déterminer les moyens par quoi les souverains ont procuré l'agrandissement de leur domaine ou reculé les limites du royaume. Il a su montrer la diversité de l'action royale selon le caractère même du prince ou les circonstances au milieu desquelles se produisirent les annexions et les démembrements. Et surtout, grâce à des résumés à la fin de chaque leçon et à des tableaux de l'état de la France par rapport aux divisions territoriales, et aussi en marquant nettement la part qui revient à chaque roi dans l'œuvre d'unification, il nous en fait suivre peu à peu les progrès. Le lecteur entraîné par l'enchaînement du récit et saisi par la vigueur de l'exposé, voit se développer jusqu'à son plein épanouissement le « corps national de notre patrie », pour reprendre une expression de M. Camille Jullian.

On n'attend pas que nous analysions par le menu le livre de Longnon. Un pareil livre si plein de faits, si fortement charpenté, écrit avec sobriété, où il n'y a pas de mots inutiles, échappe à un résumé. Nous voudrions seulement faire ressortir quelques-uns des points sur lesquels l'auteur a jeté des lumières nouvelles. Il faut prendre garde que le cours de Longnon a été professé il y a plus de

trente ans et que tel fait signalé alors, pour la première fois, telle opinion, alors originale, sont tombés, soit par l'enseignement même de Longnon, soit par les commentaires joints aux cartes qu'il a dressées, dans le domaine public de l'histoire.

L'opinion courante parmi les historiens est que le domaine royal des premiers Capétiens fut formé du patrimoine d'Hugues Capet qui, dit-on, consistait dans le comté de Paris et le duché de France. Or, du duché de France, qui, au IXe siècle, comprenait tous les comtés situés à l'ouest du Gâtinais, entre la Seine, la Normandie, la Bretagne et la Loire, Hugues ne possédait plus que la moindre partie, car à la fin du IXe siècle et dans la première moitié du siècle suivant, la plupart de ces comtés étaient devenus fiefs héréditaires des vassaux du duc : tels les comtés d'Anjou, de Tours, de Blois, de Vendôme; de façon qu'Hugues Capet n'exerçait plus directement le pouvoir royal que dans le Pincerais, l'Étampois et l'Orléanais. Le comté de Paris lui-même et le comté de Melun avaient été aliénés par Hugues Capet, avant son accession au trône, en faveur de Bouchard de Vendôme. Quand ce dernier prit l'habit religieux, vers 1012, les comtés de Paris et de Melun passèrent à son fils Renaud, évêque de Paris. Ce qui explique que le fief de Paris ait passé à ses successeurs sur le siège épiscopal, car au XIe siècle l'évêque de Paris était suzerain de la plupart des châtellenies du diocèse, et particulièrement du comté de Corbeil que Bouchard avait tenu du chef de sa femme.

Le premier, Longnon a fait observer que le groupe principal du domaine royal sous les premiers Capétiens était formé des comtés d'Orléans et d'Étampes, et que ces rois furent plutôt des rois orléanais que des rois parisiens.

Si leurs efforts tendirent surtout à consolider la royauté dans le Parisis en assurant les communications entre Orléans et Étampes, d'une part, et Paris de l'autre, ils eurent cependant des visées plus lointaines. Et des quatre premiers Capétiens celui qui regarda jusqu'aux frontières du royaume pour les reculer, fut ce roi Robert, qu'on a souvent qualifié de moine couronné. Longnon a mis en lumière l'objet de sa politique : le rattachement du royaume de Lorraine à la monarchie française. C'est du côté de l'Est que Robert rechercha l'accroissement du domaine royal : conquête de la Bour-

gogne, tentative pour s'emparer de la succession d'Étienne Ier, c'est-à-dire des comtés de Troyes et de Meaux, appui donné aux barons lorrains contre Conrad le Salique.

Ses successeurs eurent de moindres ambitions et se contentèrent de donner plus de cohésion au domaine royal et d'affermir leur souveraineté vis-à-vis de leurs vassaux. En ce sens, le meilleur ouvrier fut Louis VI. Son rôle « dans la formation territoriale de la France paraîtrait, si l'on considérait seulement la superficie des territoires rattachés au domaine de la couronne, inférieur au rôle de son père [Philippe Ier], tandis qu'en réalité son œuvre fut, à ce point de vue, plus féconde que celle d'aucun des souverains qui l'avaient précédé ». Le règne de Louis VII s'ouvrit sous des auspices pleins d'espoirs, puisque par son mariage avec Aliénor de Guyenne quelques jours avant la mort de Louis VI, il avait uni à la couronne et placé sous l'autorité directe du roi le plus étendu de tous les fiefs français, le duché de Guyenne, répondant, à peu près, à dix-neuf des départements actuels. Malheureusement son divorce prononcé en 1152 eut les suites que l'on sait : la domination d'Henri Plantagenet, duc de Normandie et comte d'Anjou, puis celle de la couronne d'Angleterre sur le tiers occidental de la France, comprenant tout le littoral français (car Henri était suzerain de la Bretagne) de la Manche et de l'océan Atlantique depuis l'embouchure de la Bresle jusqu'aux rives de la Bidassoa. Aussi les contemporains se sont-ils montrés sévères pour Louis VII, et les historiens modernes ont-ils ratifié leur jugement, d'autant plus volontiers que la suite des événements leur a montré les conséquences désastreuses du mariage d'Aliénor avec Henri Plantagenet. Mais, à d'autres points de vue, Louis VII, sans avoir eu l'énergie de son père ni le génie politique de son fils, sans avoir été un profond politique, a su tenir le sceptre avec fermeté, et, en ce qui concerne le maintien de l'autorité royale, il continua les traditions de Louis VI, réprimant par les armes les rébellions des villes et des barons.

Philippe Auguste répara d'ailleurs en partie le dommage causé à la monarchie française par le divorce de Louis VII. Ce qu'il fit pour l'accroissement du domaine royal frappa les contemporains puisque, si Rigord lui attribua l'épithète d'*Auguste*, c'est parce que, dit-il, ce nom-là vient du verbe *augere* : « iste merito dictus est Augustus ab

aucta republica », simple fantaisie étymologique de moine lettré, mais qui caractérise bien le règne de ce prince. M. Longnon a retracé avec soin les circonstances des acquisitions de Philippe Auguste et déterminé exactement l'étendue de ces acquisitions. Par son mariage, par des traités, par des confiscations et par des expéditions militaires, ce roi a ajouté au domaine royal l'Artois, l'Amiénois, le Vermandois, le Valois, la Normandie, le Maine, la Touraine, une partie de la Guyenne, sans parler d'une dizaine de comtés et de quelques seigneuries importantes. A sa mort, le domaine royal était environ quatre fois plus étendu que lors de son avènement et ne formait qu'un seul groupe territorial. Ajoutons que les limites du royaume furent reculées vers le sud-est au détriment de l'Empire. Grâce à la politique de Philippe Auguste, la royauté atteignit un degré de puissance qu'elle n'avait pas connu depuis le traité de Verdun.

Le court règne de Louis VIII, tout rempli de guerres fructueuses pour la monarchie, confirma et compléta les acquisitions de Philippe Auguste; le Poitou, la Saintonge et l'Aunis, retombés sous la domination anglaise furent définitivement conquis par Louis VIII, dont l'autorité s'étendit un moment en Bordelais et en Bazadais jusque sur les villes de Saint-Macaire et de la Réole. D'autre part, l'intervention de Louis VIII dans la guerre contre les Albigeois, en amenant l'attribution au roi de France par l'autorité pontificale en 1226 au concile de Paris, des terres du comte de Toulouse, Raimond VII, prépara le traité de Paris ou de Meaux, conclu en 1229, pendant la régence de Blanche de Castille, et qui consacra l'assujettissement du Midi au Nord. La royauté avait désormais un territoire où elle put et sut organiser fortement son administration, et de là étendre peu à peu son action sur tout le Midi et créer l'admirable et précoce homogénéité de la nation française.

Cependant, c'est Louis VIII qui inaugura l'ère des grands apanages. Jusqu'alors les fils de France ou n'avaient pas reçu d'apanages territoriaux ou n'en avaient reçu que de fort médiocres. L'abandon du duché de Bourgogne au second fils du roi Robert avait été non pas une constitution d'apanage, à proprement parler, mais une nécessité imposée à Henri I[er] pour apaiser le compétiteur que la reine Constance avait voulu placer sur le trône à son détriment. Sans

passer en revue avec M. Longnon les dotations des fils de roi, rappelons seulement que l'apanage de Philippe Hurepel, second fils de Philippe Auguste, fut formé presque exclusivement du patrimoine de sa femme, Mahaut, fille de Renaud de Dammartin, dont les comtés de Boulogne, de Dammartin et de Mortain avaient été confisqués, et quant au comté de Clermont en Beauvaisis, cédé à Philippe Hurepel, il était réversible à la couronne au cas où ce prince mourrait sans héritier direct. Mais par son testament, Louis VIII, en donnant à ses fils cadets de grands fiefs, à Robert, l'Artois, à Alphonse, le Poitou et l'Auvergne, à Charles, l'Anjou, institua un système qui, s'il n'avait été un siècle plus tard, atténué par une clause de réversion en cas de défaut d'héritiers mâles, pouvait compromettre et même arrêter la formation de l'unité française. On le vit bien au xve siècle par les embarras désastreux que créa à la royauté l'ambition des ducs de Bourgogne issus de Philippe le Hardi, fils du roi Jean. Et M. Longnon, encore qu'à plusieurs reprises il montre qu'en fait la constitution des apanages n'eut pas les graves conséquences qu'on pouvait craindre, déclare que le roi Jean en abandonnant une province si riche et si étendue qu'était la Bourgogne, fit preuve, une fois de plus, de l'imprévoyance qui était le trait essentiel de son caractère.

Quoi qu'il en soit, le testament de Louis VIII ne nuisit en rien au développement de la puissance royale. Les trois fils de Louis VIII secondèrent l'œuvre de leur frère, saint Louis, et les deux plus jeunes, Alphonse de Poitiers et Charles d'Anjou, contribuèrent fortement à l'assimilation des éléments les plus hétérogènes du royaume, à l'union définitive du Midi et du Nord, et cette fois par des voies pacifiques, l'un dans le comté de Toulouse, l'autre dans le comté de Provence qu'il tenait du chef de sa femme,

Saint Louis n'annexa au domaine que des territoires peu étendus, mais il consolida les conquêtes de ses prédécesseurs. M. Longnon en tête de sa dixième leçon a tracé la carte du domaine royal à la mort de saint Louis; il en répartit les territoires en trois groupes : le groupe français, le groupe provençal et le groupe bourguignon. Les deux faits qui dominent le règne de Philippe III au point de vue de la formation de l'unité française sont : 1° la prise de possession de l'héritage d'Alphonse de Poitiers et de sa femme Jeanne de

Toulouse, c'est-à-dire du Poitou, de l'Aunis, de la Saintonge septentrionale, de l'Auvergne et du comté de Toulouse; 2° le mariage du fils aîné du roi, le futur Philippe le Bel, avec Jeanne héritière du comté de Champagne et du royaume de Navarre. M. Longnon a donné du comté de Toulouse une description minutieuse, énuméré et distingué les territoires sur lesquels le comte de Toulouse exerçait directement l'autorité, d'une part, et les comtés et vicomtés dont il n'était que le suzerain, d'autre part; puis, la liste des baylies comtales dans le Toulousain, l'Albigeois, le Rouergue, le Quercy et l'Agenais, comme aussi il a retracé les habiles négociations de Philippe III pour préparer la réunion des domaines de la maison de Champagne à la couronne. Philippe III recouvra le Valois, le comté d'Alençon et du Perche donnés en apanage à ses frères, et il acquit le comté de Guines. En outre, il s'introduisit chez ses vassaux par la conclusion d'un grand nombre de pariages, surtout en Languedoc et dans la Guyenne en participant à la fondation de bastides. On constate en outre une tendance du même roi à des empiètements sur les terres d'Empire, en Lorraine et dans l'ancien royaume d'Arles. Ce mouvement de la monarchie française vers l'Est se poursuivit sous Philippe le Bel. Par le fait de la réunion du comté de Champagne au domaine de la couronne, la frontière du royaume fut reculée de façon à comprendre un certain nombre de châtellenies lorraines relevant dudit comté : Gondrecourt, Ligny, Bourmont, tenues par le comte de Bar, et Neufchâteau, Châtenois et Montfort, tenues par le duc de Lorraine. On vit même une ville d'Empire, Valenciennes, réclamer la suzeraineté du roi de France. En 1301, Philippe le Bel contraignit le comte de Bar à le reconnaître pour suzerain de toutes ses possessions en-deçà de la Meuse, et c'est là l'origine de la distinction entre le « Barrois mouvant » et le « Barrois non mouvant ». En 1307, l'évêque de Viviers céda au roi la moitié de ses droits sur le Vivarais et la même année, l'archevêque comte de Lyon prit rang parmi les sujets du roi de France. Ces avances de la frontière orientale du royaume frappèrent si fort les contemporains que le bruit se répandit en 1299 que l'empereur Albert d'Autriche aurait accordé à Philippe le Bel que les limites de la France seraient reculées jusqu'au Rhin. Quant aux annexions au domaine, ce furent : en 1285, les comtés de Champagne et de Brie; en 1286 le comté de Chartres;

en 1292, la seigneurie de Beaugency et le comté de Bigorre; en 1303, les comtés de la Marche et d'Angoulême; en 1305, les châtellenies de Lille, de Douai et de Béthune; en 1306, la vicomté de la Soule; en 1307, les comtés épiscopaux de Cahors, de Mende et du Puy, en pariage. Si importants qu'aient été les accroissements du domaine sous Philippe le Bel, on doit remarquer, avec Longnon, que les conquêtes dues à sa politique personnelle ne furent que momentanées : tel le duché de Guyenne, confisqué en 1294 et restitué en 1299, tel le comté de Flandre, occupé seulement de 1300 à 1305; ainsi, les deux grandes entreprises de Philippe le Bel n'accrurent indirectement le domaine que de trois châtellenies flamandes et de la vicomté de la Soule. En résumé, le trait le plus saillant de l'œuvre territoriale de ce roi, qui d'ailleurs fit tant pour le développement de l'autorité royale, fut l'extension de la limite du royaume vers l'Empire.

Les fils de Philippe le Bel poussèrent si activement l'œuvre de centralisation qu'à la mort de Charles le Bel, il ne restait plus que quatre fiefs assez considérables pour tenir la royauté en échec : le duché de Bretagne et celui de Bourgogne, le comté de Flandre et le duché de Guyenne.

Par la possession de la Guyenne, l'Angleterre avait un pied en France. Et malheureusement au moment même où un prince doué des qualités requises pour l'exercice de la souveraineté, Édouard III, accédait au trône d'Angleterre, la couronne de France passait des Capétiens directs à la branche des Valois, à une lignée de rois aventureux, amis du faste, imbus de l'esprit chevaleresque, prêts à sacrifier les intérêts de la France à ceux de leur maison, tous d'esprit médiocre, sauf un seul, Charles V, qui répara les fautes de son père Jean, mais inutilement puisqu'il ne laissa qu'un fils dont la folie, en livrant le pays à l'ambition désordonnée des ses oncles, mit la France sous la souveraineté de l'Angleterre et faillit lui faire perdre à tout jamais son indépendance. Nous ne saurions retracer ici les péripéties de la guerre de Cent ans; et résumer le récit entraînant qu'en a fait Longnon en des pages pleines de mouvement et animées d'un souffle patriotique, serait nous tenir dans des généralités connues de tous. Mieux vaut signaler quelques-uns des points de géographie dont il a fait une étude particulière ou les faits sur les-

quels il a émis une opinion personnelle : par exemple, la création du duché d'Orléans, en 1344, en faveur de Philippe, fils cadet de Philippe VI ; le traité de Mantes (1354) entre le roi Jean et Charles le Mauvais, qui inaugura le dépècement du domaine royal, continué par la constitution des apanages ; la modération de Charles V dans les aliénations du domaine ; la carte féodale de la France à la mort de ce dernier roi ; le mariage de Louis duc d'Orléans avec Valentine de Milan, et ses conséquences ; la création du duché de Nemours en faveur de Charles le Noble, fils de Charles le Mauvais, en 1404 ; et surtout la distribution de seigneuries françaises par Henri V et Henri VI au baronnage anglais. « Ce n'est pas seulement de la domination étrangère, c'est de la dépossession des Français au profit des Anglais que Jeanne d'Arc a sauvé la France. »

Il ne suffit pas à Charles VII de rétablir le royaume capétien dans ses anciennes limites. Il comprit que pour donner satisfaction aux aspirations nationales qui depuis le temps de Philippe le Bel se manifestaient dans les écrits des clercs et des légistes, il fallait repousser la frontière orientale du royaume jusqu'au Rhin. Sous prétexte de venger Isabeau de Lorraine, femme de René d'Anjou, d'une insulte des citoyens de Metz, Charles VII envahit le territoire des Trois-Évêchés, et, au début de l'expédition, il adressa aux populations d'entre Meuse et Rhin des mémoires où il revendiquait les frontières antiques de la Gaule. Du territoire qu'il occupa il ne garda que la ville d'Épinal que Louis XI céda plus tard, en 1466, au duc de Lorraine ; et il prit sous sa sauvegarde les villes de Toul et de Verdun. En outre, il envoya le dauphin Louis au secours du duc d'Autriche, son allié, contre les Suisses. Charles VII était ainsi le précurseur des rois des siècles suivants. Précurseur, il le fut encore en entamant la lutte contre la grande féodalité, que lui-même avait été amené à fortifier aux jour de détresse quand il s'agissait de s'assurer contre l'étranger le concours de quelques hauts barons, par exemple quand en 1425 il avait cédé le comté de Bigorre à Jean de Grailly, comte de Foix, gouverneur de Guyenne et de Languedoc, quand, la même année, il avait mis le duc de Bourbon en possession du duché d'Auvergne, quand, enfin, pour conclure la paix avec Philippe le Bon il lui avait cédé des territoires en Picardie. Il était réservé à Louis XI de pousser jusqu'à la victoire la lutte à peine entamée par son père contre l'aris-

tocratie féodale. C'est chose connue. A la mort de Louis XI, seules les maisons de Foix, d'Orléans, de Bretagne et de Bourbon n'étaient pas en décadence absolue ; mais leur avenir semblait être à la merci d'une ou deux frêles existences. Bientôt l'action directe de la royauté s'étendra à toutes les provinces de la France, et l'historien n'aura plus qu'à suivre le développement des frontières.

Les règnes de Charles VIII et de Louis XII sont dominés par la question de l'union de la Bretagne à la couronne, qui rencontra de nombreuses difficultés, que Longnon a étudiées dans le détail comme aussi il a fait le règlement de la succession de Pierre, duc de Bourbon. Il vient ensuite à l'étude de la lutte de la France contre la maison d'Autriche, continuation de la lutte de Louis XI contre Charles le Téméraire, de qui Charles-Quint était l'arrière-petit-fils et l'héritier. Les guerres malheureuses de François Ier arrêtèrent un instant l'essor de la royauté. Par le traité de Cambrai, le roi de France dut abandonner à son ennemi le territoire de Hesdin et le Tournésis, et renoncer à la suzeraineté sur la Flandre et l'Artois ; mutilé au Nord, le royaume s'était agrandi vers le Sud-Est par l'occupation de la Bresse, du Bugey et de la Savoie. Bien que ce dernier pays eût été jusque-là étranger à la France, il accepta sans répugnance la domination française, montrant dès lors cette sympathie instinctive qu'on peut constater encore en 1792, et, plus près de nous, dans les années qui précédèrent l'annexion définitive de 1860. Mais les acquisitions de François Ier ne furent que temporaires, puisqu'en 1559 la Savoie, le Piémont, la Bresse et le Bugey formèrent la dot de Marguerite de France, sœur d'Henri II, mariée au duc de Savoie, Emmanuel-Philibert.

Le règne d'Henri II est marqué par la reprise de Boulogne et de Calais sur les Anglais, et surtout par une nouvelle affirmation de la royauté de ses intentions à l'égard de la frontière du Rhin. La déclaration de guerre à Charles-Quint fut accueillie en France avec enthousiasme : « Toute la jeunesse des villes, écrit le maréchal de la Vieilleville dans ses *Mémoires*, se dérobait de père et de mère pour se faire enrôler ; les boutiques demeuraient vides d'artisans, tant était grande l'ardeur, en toutes qualités de gens, de faire ce voyage et de voir la rivière du Rhin. » Henri II s'empara de Toul, Metz et Verdun, mais à l'attaque de Strasbourg il éprouva une telle résistance qu'il

renonça à la conquête de l'Alsace. Toutefois, comme le fait remarquer Longnon, l'acquisition des Trois-Évêchés, même à titre provisoire et sous la réserve qu'ils resteraient « terres d'Empire », était un grand pas vers la frontière de l'ancienne Gaule. La France avait dès lors « des positions militaires dominant la Lorraine, province ouverte naturellement au courant germanique par les vallées de la Meuse et de la Moselle, et par laquelle on tourne la Bourgogne et la Champagne. Désormais la Lorraine, ouverte à toutes les invasions françaises, couvrit la Bourgogne et la Champagne tant de fois ravagées aux époques antérieures, et devint militairement une province de la France. »

Les guerres civiles et l'anarchie qui désolèrent la France pendant le règne d'Henri III faillirent compromettre l'œuvre centralisatrice des Valois. L'avènement d'Henri IV ramena la paix en même temps qu'il achevait l'unification territoriale en réunissant à la couronne les fiefs des maisons de Bourbon-Vendôme et d'Albret, en englobant dans le royaume les souverainetés de Béarn et de Basse-Navarre.

Richelieu et Louis XIII, Mazarin et Louis XIV, en continuant la politique d'Henri IV achevèrent l'œuvre séculaire des Capétiens. Cette période de notre histoire ayant été étudiée, au moins quant à l'objet que se proposait Longnon, avec plus de soin que le moyen âge, le professeur l'a traitée en une seule leçon. Et cependant, cette brièveté qui eût pu réduire un historien moins maître de son sujet à se tenir dans les généralités, n'a pas empêché Longnon de mettre en relief les traits caractéristiques de la politique de Louis XIV, d'en marquer nettement les étapes et d'en présenter certaines parties d'une façon originale. Il a fait ressortir l'esprit de modération qui domina la politique territoriale de Louis XIV après le traité de Nimègue, et comment, arrêtant ses conquêtes, le grand roi se contenta de se fortifier dans ce qu'il avait acquis. Ce fut le *Règlement des places de la frontière*, travail obscur, lentement et systématiquement poursuivi et qui « a fait pendant un siècle le salut de la France », « gloire éternelle des trois personnages qui l'accomplirent : le roi, l'ingénieur et le ministre, c'est-à-dire Louis XIV, Vauban et Louvois ». On lira avec intérêt les pages que Longnon a consacrées à cette œuvre considérable dont l'exécution ne demanda pas moins de vingt années, de 1678 à 1698. A la mort de Louis XIV, la France avait atteint les

frontières qu'elle gardera jusqu'à la Révolution, à la Lorraine près. Cette dernière province ne fut réunie à la France que sous Louis XV, à la mort de Stanislas Leczinski, en 1766. Sous le règne de Louis XV le royaume s'agrandit encore de la principauté de Dombes (1762) et de la Corse (1768). En 1789 il ne restait plus dans le royaume que deux enclaves : le Comtat Venaissin et la principauté de Montbéliard, dont l'union à la France fut opérée en 1791 et en 1793. Il était réservé à la Convention d'achever le grand dessein de la monarchie en donnant à la France ses frontières naturelles : le cours du Rhin et la crête des Alpes.

Au total, les leçons professées par Longnon, ne sont rien de moins que l'histoire de la France considérée sous un point de vue particulier. Par la précision des détails, elles forment aussi un recueil de renseignements, et cela, grâce à l'ample table alphabétique des matières que M. H.-François Delaborde y a ajoutée. Cette table ne permet pas seulement de retrouver facilement tous les passages où il est question d'une province ou d'une ville; elles les rapproche dans de courtes annales chronologiques présentant les situations successives des grands fiefs ou des villes par rapport au domaine royal ou au royaume. Cette table est un véritable dictionnaire de la géographie historique de la France.

M. Camille Jullian a présenté le livre de Longnon dans une éloquente introduction où, après avoir rappelé la connexité des deux objets d'étude qui ont rempli la vie d'Auguste Longnon et par conséquent l'unité de son œuvre, il a dégagé les divers éléments qui ont constitué les groupements territoriaux de la France, les uns permanents, tels que la paroisse, le pays et la province, les autres de nature contingente et dépendant des fluctuations politiques et sociales. « S'il avait été donné à Longnon de vivre une vie plus longue... il eût bâti l'immense et solide édifice de l'histoire du sol de la France dans les trois formes de sa vie : les noms de lieux, les cadres permanents, les frontières administratives », dont tous les matériaux sont disséminés dans ses nombreux ouvrages.

Maurice PROU.

L'ART RUSSE AVANT PIERRE LE GRAND.

Réau, *L'Art russe, des origines à Pierre le Grand.* Un vol. in-8, 387 p., 104 planches hors texte. Paris, Laurens, 1921.

L'histoire de l'art russe est peu connue en France. Le seul ouvrage d'ensemble qui, avant le récent livre de M. Réau, ait été écrit en français sur ce sujet, celui de Viollet-le-Duc, est assez ancien déjà — il date de 1877 — et, malgré l'intérêt qu'il offre, il est gâté par un défaut grave : c'est un livre à thèse, où le désir de ramener la Russie aux traditions antiques de son art national, a amené l'auteur à fausser, plus ou moins inconsciemment, le caractère véritable de cet art. Par ailleurs, les découvertes nombreuses de monuments faites en Russie depuis quelque vingt ans, les travaux importants et souvent remarquables que, durant la même période, les savants russes ont consacrés aux antiquités de leur pays, la création de musées d'art russe, tels que la galerie Tretiakov, à Moscou, ou le musée Alexandre-III, à Pétrograd, la formation de riches collections privées, particulièrement consacrées à l'art russe, telles que la collection Ostrooukhov, à Moscou, ont en quelque manière renouvelé, par l'apport à l'étude de matériaux jusqu'alors inconnus, l'histoire de l'art russe. Il suffira de rappeler ici, à titre d'exemple, comment la remise au jour de vastes ensembles de fresques novgorodiennes ou moscovites a modifié radicalement les idées jusque-là admises sur l'ancienne peinture russe, comment la découverte et l'étude si longtemps négligée des icones a été, comme l'a dit justement M. Réau, « un des événements les plus importants que l'histoire de l'art ait enregistrés dans ces dernières années » (p. 8).

Le livre de M. Réau, *L'Art russe, des origines à Pierre le Grand*, vient donc tout à fait à propos pour nous révéler l'histoire d'un art à peu près inconnu en Occident. Plus que personne, M. Réau était qualifié pour écrire ce livre. Un long séjour en Russie, où il fut le premier directeur de l'Institut français de Pétrograd, lui a permis d'étudier sur place la plupart des monuments qu'il avait à nous présenter. Grâce à sa connaissance de la langue russe, il a pu, pour la première fois, utiliser et faire connaître au lecteur français les travaux nombreux que les savants russes ont consacrés à l'étude de leur art national

Par la sûreté et la nouveauté de l'information, l'ouvrage de M. Réau est donc tout à fait digne d'attention; il ne l'est pas moins par les qualités de la méthode, par l'intérêt de la présentation, par la richesse et le choix heureux de l'illustration. M. Réau a su faire sentir, fort heureusement, la pittoresque variété des œuvres de l'art russe; il a su, par une attentive et minutieuse enquête, en dégager les caractères significatifs, et, entre tant d'influences diverses qui ont contribué à le former, démêler ce qu'il y a en lui d'original et de spécifiquement national. Sur plus d'un point, on le verra, les conclusions de M. Réau diffèrent des idées généralement admises; et ce n'est pas le moindre intérêt de son livre, que la façon très personnelle dont il a su résoudre les problèmes délicats qu'il rencontrait sur sa route. Par tout cela, l'ouvrage de M. Réau est fort intéressant, et précieux davantage encore par tout ce qu'il nous apprend [1]. L'auteur vient de le compléter par un second volume consacré à l'histoire de *L'Art russe, de Pierre le Grand à nos jours* [2]. On se bornera, dans le présent article, à l'analyse du premier de ces deux ouvrages.

I

On s'est demandé souvent s'il y a vraiment un art russe, et si cet art n'est pas plutôt, dans sa période ancienne, un reflet de l'art byzantin, et dans sa période moderne, un reflet de l'art français. Il est certain que, dans peu de pays, on constate une aussi grande proportion de maîtres étrangers, que peu d'arts ont subi plus fortement l'influence des civilisations étrangères. C'est Byzance qui, à la fin du xe siècle, a apporté à la Russie, avec la foi chrétienne, les premiers éléments d'éducation artistique; des architectes grecs ont bâti, des peintres grecs ont décoré, depuis la fin du xe siècle jusqu'au début du xve siècle, les églises de Kief, de Vladimir, de Novgorod, et au-dessus des remparts du Kreml de Moscou se dressent encore, à la fin du xve siècle et à l'aube du xvie, les coupoles d'or empruntées aux

[1] Il convient de signaler, entre autres services que rend ce livre, la bibliographie abondante et précise qu'on y trouve, et le précieux lexique d'archéologie et d'iconographie russe qui l'accompagne.

[2] Paris, 1922, 1 vol. in-8, 291 pages, 72 planches hors texte.

modèles byzantins. L'Occident, d'autre part, a de bonne heure fait sentir son action dans la Russie lointaine. Dès le XIIe siècle, les marchands de Novgorod entretenaient des relations de commerce aussi bien avec Constantinople qu'avec les villes de la Ligue hanséatique, et les influences germaniques se mêlaient, dans l'art novgorodien, à l'influence puissante de Byzance. Plus tard, les maîtres italiens élevèrent les cathédrales, les palais et les tours de ce Kreml de Moscou, où tant de voyageurs mal informés se plaisent à admirer le chef-d'œuvre de l'art russo-asiatique. C'est par l'Ukraine, qui l'avait reçu de la Pologne, que le style baroque italien s'est introduit dans les églises moscovites de la fin du XVIIe siècle, et à partir de Pierre le Grand enfin, les influences étrangères semblent devenir absolument prépondérantes. C'est à des architectes italiens et français que Saint-Pétersbourg doit les plus beaux de ses monuments : le Palais d'hiver et le Palais de marbre, l'Académie des Beaux-Arts et la cathédrale Saint-Isaac ; et la plus remarquable des œuvres de sculpture que renferme la capitale russe, la statue équestre de Pierre le Grand, est due au ciseau de Falconet. Au XVIIIe siècle, les peintres étrangers affluent aux bords de la Néva : Tocqué, Le Prince, Roslin, Madasne, Vigée-Lebrun, bien d'autres ; beaucoup de peintres russes du XIXe siècle sont d'origine incontestablement étrangère, et vers le même temps, à Moscou comme à Pétersbourg, des architectes allemands bâtissent le Grand Palais du Kreml et le musée de l'Ermitage.

Il semble donc qu'il reste bien peu de chose à inscrire à l'actif de l'art russe proprement dit. Et pareillement — M. Réau ne fait nulle difficulté à le reconnaître — cet art russe, si on le compare à l'art italien ou à l'art français, apparaît nettement inférieur. C'est un art incomplet : jusqu'au XVIIIe siècle la Russie a complètement ignoré la sculpture. C'est un art sans continuité, où de brusques et énormes lacunes séparent quelques brillantes périodes d'épanouissement, où il est rare qu'on rencontre plus d'un centre artistique à une même époque, « où un flambeau s'éteint quand l'autre s'allume » (p. 16). C'est un art sans rayonnement, qui jamais n'a fait sentir son action au dehors. Et c'est un art enfin toujours en retard sur le reste de l'Europe, et qui, dominé par ses antiques traditions byzantines, s'est, depuis le XIIIe siècle, toujours laissé distancer. « Le moyen âge, écrit

M. Réau, se prolonge en Russie jusqu'au xviiie siècle. A l'époque où Rubens et Rembrandt portent la peinture moderne à son apogée, les peintres d'icones en sont encore à copier à la détrempe des poncis byzantins » (p. 17).

Tout cela est vrai, et M. Réau l'analyse très finement. Et malgré tout cela, cet art russe a su donner sa note originale et personnelle. De bonne heure, ses architectes — « c'est, dit M. Réau, dans le domaine de l'architecture et de l'art décoratif que la Russie a donné toute la mesure de son génie » (p. 22) — ont transformé les formes byzantines pour les adapter aux exigences d'un climat plus rude. Plus tard, à ces formes byzantines, ils ont su en substituer d'autres, et s'inspirant des modèles que leur offrait l'architecture nationale en bois, ils ont, à partir du début du xvie siècle, imité ces formes dans l'architecture en pierre, et bâti ces églises en pyramide, qui marquent l'affranchissement de l'architecture russe et lui ont donné, pour un siècle, un caractère vraiment national. Ce sont, dans le livre de M. Réau, quelques-uns des chapitres les plus neufs et les plus intéressants que ceux où il raconte cette grande révolution, où l'art russe, une fois au moins, a su puiser ses inspirations au riche trésor du fonds national. « Cette architecture nouvelle, dit M. Réau, qui a produit à Moscou les admirables églises de Kolomenskoe, d'Ostrovo, de Vasili Blajennoï, aurait créé encore bien d'autres merveilles sans le désastreux veto prononcé au milieu du xviiie siècle, par un clergé aveuglément traditionaliste, contre les églises en pyramide » (p. 362). Il n'importe. Si accessible qu'il ait été aux influences étrangères, l'art russe a su, dans certains de ses monuments, créer des aspects originaux et, des éléments hétérogènes même qu'il a reçus d'Asie et d'Europe, il a su tirer des harmonies imprévues. « Il s'élève très haut dans l'architecture et dans l'art décoratif, où les insuffisances de la forme et de la pauvreté de l'exécution sont rachetées par un sens exquis des proportions et de la couleur. Un pays qui a donné au monde des chefs-d'œuvre d'architecture tels que Saint-Dmitri, de Vladimir, Vasili Blajennoï, de Moscou, le couvent Smolny et l'Amirauté de Pétrograd, des chefs-d'œuvre de peinture comme les fresques et les icones de Novgorod, mérite assurément une place dans l'histoire de l'art européen » (p. 24-25).

II

Si l'on essaie de déterminer, entre les origines et le temps de Pierre le Grand, les époques principales de l'art russe, on constate aisément que, au cours de cette longue période historique, quatre centres artistiques, quatre foyers successifs apparaissent dans l'immensité de la plaine russe. C'est d'abord le littoral de la Crimée, où, sous l'influence des colonies grecques du Pont-Euxin et grâce aux importations helléniques, naît cet art gréco-scythe, dont les chefs-d'œuvre, retrouvés dans les tombeaux de la Russie méridionale, sont l'une des plus merveilleuses richesses du musée de l'Ermitage. Plus tard, à partir du XIe siècle, le long de la grande voie de commerce et de civilisation qu'on appelait *la route du pays des Variagues au pays des Grecs* et qui menait de la Baltique, par la Néva, le lac Ladoga, le Volkhov, le lac Ilmen, le Dniepr, jusqu'aux rives de la Mer Noire, l'art byzantin créa, à Kief et à Novgorod, des monuments où la Russie apparaît, à bien des égards, comme une simple province artistique de Byzance. Mais, dès le XIIe siècle, dans la région qui s'étend entre le cours supérieur de la Volga et l'Oka, d'autres capitales naissent, plus ouvertes aux influences asiatiques : c'est Souzdal, c'est Vladimir, et c'est Moscou enfin, qui devient au milieu du XVe siècle, après la prise de Constantinople par les Turcs, la métropole de l'orthodoxie, et apparaît, pour deux siècles, comme le centre politique et artistique de la Russie. Et enfin, avec Pierre le Grand, Saint-Pétersbourg prend la direction de la vie artistique. De cet art pétersbourgeois il n'y a point à parler ici, et pareillement on laissera de côté l'art gréco-scythe de la Russie méridionale, qui, si intéressant qu'il soit, se rattache à l'art grec antique plutôt qu'à celui de la Russie. C'est la conversion au christianisme de Vladimir, grand prince de Kief, en 988, qui marque, dit M. Réau lui-même, « le véritable point de départ de l'art russe » (p. 27). C'est là un point de vue plus juste que celui qui, pour des raisons plus spécieuses que solides, veut rattacher à l'art russe les bijoux et les vases grecs retrouvés dans les *Kourganes* de la Crimée. Il ne suffit point que des objets d'art aient été découverts sur le territoire d'un pays, pour qu'ils prennent légitimement place dans l'histoire de l'art de ce pays, et je doute

que personne ait jamais l'idée, dans une histoire de l'art français, d'admettre les alignements de Carnac, les bas-reliefs de l'arc de Saint-Remy ou les vases du trésor de Bernay. Franchissons donc sans scrupule la période pleine d'ombre qui sépare la fin de la civilisation gréco-scythe du commencement de la civilisation byzantine en Russie. C'est alors, à Kief d'abord, puis à Novgorod, que vraiment l'art russe apparaît.

M. Réau a exposé — un peu trop longuement à mon gré, car ces choses sont très connues et peut-être pas indispensables à rappeler — l'évolution de l'art byzantin, depuis les origines jusqu'au XVe siècle et l'expansion de cet art aussi bien en Occident qu'à travers tout l'Orient. Il eût suffi peut-être de s'en tenir à la Russie, dont M. Réau raconte, avec un détail assez inutile, les plus anciennes relations avec Byzance, avant de nous présenter les monuments où s'atteste la splendeur de Kief au XIe siècle. On connaît ces monuments, Sainte-Sophie, ses mosaïques et les fresques si curieuses qui décorent les escaliers des tribunes, Saint-Michel au toit d'or, Saint-Cyrille, et l'on sait tout ce qu'ils doivent, dans l'architecture comme dans la décoration, aux modèles byzantins, à ce point qu'un savant russe, Kondakof, a pu écrire que la cathédrale de Kief est moins un monument de l'art russe qu'un monument de l'art byzantin en Russie. On a pourtant, en ces derniers temps, contesté cette dépendance où l'art russe naissant se trouverait à l'égard de Byzance. Dans son livre sur *L'Art de la vieille Russie ukrainienne* (Kharkov, 1919), Schmidt s'est efforcé de démontrer que, par le plan et la décoration, les églises de Kief et de Tchernigov sont étroitement apparentées à celles du Caucase, de la Géorgie et de l'Arménie. Je ne conteste pas que le plan de Sainte-Sophie de Kief, semble rappeler davantage celui de l'église de Mokvi, en Abkhazie, que celui de Sainte-Sophie de Constantinople, et je n'ignore pas qu'il est fort à la mode aujourd'hui de refuser, avec Strzygowski, toute influence à la grande ville impériale pour faire honneur à l'Arménie de toutes les nouveautés et de toutes les créations[1]. Mais il me paraît, comme à M. Réau, que toute cette argumentation s'appuie sur des faits assez mal contrôlés et sur des hypothèses fort

[1] Cf. pour Kief, Strzygowski, *Die Baukunst der Armenier und Europa*, p. 721, 848.



discutables, et j'estime, au moins en ce qui touche les mosaïques et les fresques de Sainte-Sophie de Kief, qu'elles sont incontestablement l'œuvre d'artistes grecs, venus selon toute vraisemblance de la capitale byzantine même.

*
* *

Dès le commencement du XIIe siècle, après un siècle environ de splendeur, Kief était en décadence et une autre ville devenait la capitale de la civilisation russe. C'était Novgorod, « Sa Seigneurie Novgorod le Grand », comme l'appelaient fièrement ses habitants; sa prospérité, dont le XIVe siècle marque l'apogée, devait durer sans éclipse du XIe jusqu'au XVIe siècle. On a observé déjà que ses relations de commerce la mettaient en rapport aussi bien avec Constantinople, par *la route des Variagues*, qu'avec l'Occident, par l'intermédiaire des villes hanséatiques de la Baltique. Dans cette puissante et riche cité, qu'un voyageur français du XIVe siècle appelait « une merveilleusement grant ville », et dont l'orgueil éclate dans ce dicton fameux : « Qui pourrait résister à Dieu et à Novgorod le Grand? », il était inévitable qu'un important mouvement d'art dût se produire. D'assez nombreuses églises, construites au XIe, au XIIe et au XIVe siècle, subsistent en effet à Novgorod et dans les environs, et, dans plusieurs d'entre elles, on a, en ces dernières années, vers 1910-1911, découvert de remarquables fresques du XIVe et du XVe siècle, qui méritent une place importante dans l'histoire de l'art byzantin.

Assurément l'architecture novgorodienne n'a, en cinq siècles, produit aucun chef-d'œuvre comparable à telle église célèbre de Souzdal ou de Moscou; elle n'est point cependant indigne d'attention, par la liberté plus grande qu'elle apporte à imiter les modèles byzantins, par l'essai qu'elle fit de la coupole adaptée aux conditions du climat. Mais la peinture a eu, à Novgorod, un développement plus remarquable, et d'autant plus intéressant qu'on y observe la même évolution qui, entre le XIIe et le XVe siècle, transforma l'art byzantin. Il n'est point nécessaire ici de s'arrêter longuement aux plus anciennes de ces fresques, celles qui décorent Sainte-Sophie de Novgorod et le monastère Mirojski, près de Pskof (milieu du XIIe siècle), ou celles, plus importantes, qui couvrent les

murailles de Staraïa Ladoga et de Nereditsa (fin du XIIe siècle) : elles se bornent à répéter, sans aucune prétention à l'originalité, des modèles inventés à Constantinople; elles constituent, selon le mot de M. Réau, « une variété provinciale de l'art byzantin, robuste, mais rustique » (p. 172). Les peintures du XIVe et du XVe siècle offrent un bien autre intérêt. A l'église de la Dormition, à Volotovo (1363), à Saint-Théodore Stratilate de Novgorod (vers 1370), à l'église de la Transfiguration, à Novgorod (1378), à celle du Sauveur, de Kovalévo (1380), au monastère de Thérapont enfin (1500), de longues séries de fresques précieuses ont été retrouvées, qui prouvent avec une incomparable netteté, le grand rôle et la prodigieuse expansion de l'art byzantin à l'époque des Paléologues.

Toutes ces fresques russes du XIVe siècle ont été en effet, s'il en faut croire les chroniqueurs, l'œuvre de maîtres byzantins, en particulier de ce Théophane le Grec, qui travailla vers 1380 à Novgorod et à Moscou et qui émerveilla les contemporains par la sûreté de son talent et la liberté de son art. Il est incontestable qu'on retrouve dans ces peintures les aspects divers que présentent les ouvrages byzantins de ce temps; dans les plus anciennes, la manière pittoresque, presque impressionniste, qu'on observe à la métropole de Mistra ou dans les églises serbes, telles que Gracanica; dans les plus récentes, l'art savant des maîtres crétois de la fin du XIVe siècle, apportant de Byzance des interprétations nouvelles et des modèles nouveaux[1]. C'est aux leçons de Théophane que se forma André Roublev, qui décora, au début du XVe siècle, la cathédrale de l'Assomption, à Moscou, l'église de la Dormition, à Vladimir, et dont une icone célèbre, conservée au monastère de la Trinité, près de Moscou, atteste le talent plein de naturel, de vie, de souplesse et de grâce. Et de cette même école, où l'on retrouve le style de la Peribleptos de Mistra, un dernier chef-d'œuvre se rencontre dans un coin perdu du gouvernement de Novgorod, dans l'église du monastère de Thérapont.

C'est assurément l'ensemble de fresques le plus remarquable que nous ait légué l'ancienne peinture russe. Il fut exécuté en l'an 1500, par un artiste nommé maître Denis, que ses contemporains semblent avoir

[1] Cf. Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile*, 632-633, 680-682.

placé sur le même rang qu'André Roublev. On a comparé parfois, en Russie, le peintre novgorodien aux grands primitifs italiens, et évoqué, à propos de son œuvre, le souvenir des fresques illustres de l'Arena de Padoue. Il y a là quelque exagération sans doute. Les peintures de maître Denis, malgré leur réelle valeur, ont moins d'expression et de mouvement que les fresques byzantines même du xive siècle. Mais la couleur en est charmante, fine, légère, et rappelle le beau coloris nuancé et savant des maîtres de Mistra. Et aussi bien, l'iconographie est-elle toute byzantine, attestant la longue influence qu'exercèrent sur l'art russe les modèles créés par les Grecs, et qui fit si longtemps de cet art comme un prolongement de l'art byzantin.

⁂

Mais le trait le plus caractéristique de l'école de Novgorod, c'est la grande place qu'y tint, au xive et au xve siècle, la peinture d'icones.

L'étude des icones russes est une science toute neuve encore, où beaucoup de problèmes n'ont point trouvé leur solution définitive. C'est depuis vingt ans à peine qu'on a repris intérêt à ces précieux ouvrages, et on discute fort pour savoir où se forma l'art exquis qui fleurit à Novgorod, du xive au xvie siècle. Selon Kondakof et Likhatchev, les origines en seraient tout italiennes. Et il est certain en effet, que la conquête de l'Orient par les Latins au commencement du xiiie siècle eut pour résultat de mettre en contact plus étroit le monde byzantin et l'Occident. On sait quelle place tenaient les Vénitiens et les Génois dans l'empire des Paléologues, et par ailleurs l'étude de l'art serbe du xive siècle suffit à montrer à quel point l'influence de l'Italie s'y mêla à celle de l'art byzantin[1]. L'Italie semble de même, au xiiie et au xive siècle, avoir fort attiré les artistes grecs et en particulier les Crétois, nés dans un pays qui était une possession vénitienne. Dans les ateliers vénitiens où ils fréquentaient, les maîtres orientaux apportaient les thèmes byzantins que les Italiens imitaient, et eux-mêmes, au contact de l'Occident, modifiaient leurs propres procédés. Ainsi se serait constituée une école italo-crétoise qui, vers la fin du xive siècle et au début du xve,

[1] Cf. Millet, *L'ancien Art serbe*.

aurait porté jusqu'en Russie le secret de son art raffiné, minutieux et précis, de sa technique savante, aux couches menues, aux fines hachures parallèles et minces, de son coloris intense et éclatant[1]. Si séduisante que soit cette hypothèse, il faut regretter, avec Aïnalof, qu'elle manque un peu des données historiques qui lui assureraient une base solide. Et sans nier que l'art byzantin du XIVe siècle ait pu être touché parfois par la grâce italienne et surtout siennoise, on suivra plus volontiers l'opinion des savants qui rattachent étroitement à Byzance la peinture d'icones novgorodienne. Les traits nouveaux qu'on y constate, et qu'un examen un peu superficiel avait fait d'abord reconnaître comme italiens, se rencontrent dans les monuments de la dernière renaissance byzantine : c'est la même iconographie, plus complexe et plus riche, c'est la même recherche du pathétique et du dramatique, c'est le même goût du coloris impressionniste. « Si l'on veut comprendre, dit M. Réau, les fresques de Saint-Théodore Stratilate ou du monastère de Thérapont, ce n'est pas à l'Arena de Padoue qu'il faut se reporter, mais aux mosaïques de Kahrié-djami et aux fresques de Mistra » (p. 193), et l'étroite parenté qu'on remarque entre les œuvres byzantines et slaves du XIVe siècle et celles des primitifs italiens résulte moins sans doute de l'expansion de l'art italien à Byzance que de l'expansion de l'art byzantin en Italie.

Quoi qu'il en soit, par leurs hautes qualités, simplicité limpide de la composition, idéalisme des expressions, sens du rythme, noblesse du style, éclat du coloris frais et joyeux, les œuvres qu'a produites au XIVe et au XVe siècle l'école des peintres d'icones de Novgorod méritent le plus grand intérêt. La plus remarquable, d'entre elles, la seule aussi qui ne soit point anonyme, est cette icone déjà citée qu'André Roublev peignit en 1408 pour le monastère de la Trinité. On a justement vanté cette « vision de beauté idéale », la grâce et l'abandon des poses, la souplesse des lignes. En fait on y retrouve le style de la Peribleptos de Mistra; Roublev, si fort qu'il dépasse les peintres grecs du XVe et du XVIe siècle, imite visiblement les fresques byzantines du XIVe. A côté de ce chef-d'œuvre, si

[1] Cf. Millet, *Recherches sur l'iconographie de l'Évangile*, où la théorie est fort bien exposée et discutée, p. 661-666 et p. 679-682.

fameux que, un siècle et demi plus tard, un concile proposait encore Roublev comme modèle aux artistes de l'époque, on pourrait citer bien d'autres icones de qualité rare, où la beauté des proportions et l'eurythmie des lignes s'allient au pathétique le plus émouvant. Pourtant, dès le début du XVIe siècle, des germes de décadence apparaissent : les proportions s'allongent, le style se fait plus maniéré, la recherche du pittoresque réserve une place plus grandissante au décor et au paysage. Ces tendances se remarquent surtout dans l'École Stroganof, dont les peintres continuèrent, entre 1550 et 1620, les traditions de l'École de Novgorod et dont les œuvres ont été longtemps célébrées avec excès. L'École ancienne de Novgorod, celle du XIVe et du XVe siècle, mérite une bien autre attention. « Le hasard a voulu, écrit M. Réau, que les deux plus grands peintres de cette école, Roublev et Denis, ne soient plus représentés, l'un que par une icone, l'autre que par une décoration murale » (p. 183). Mais dans les œuvres de cette école, dans cette peinture d'icones surtout qui est « un des plus beaux fleurons de l'art russe (p. 136) », une chose surtout est intéressante : c'est qu'on y retrouve comme un dernier et magnifique reflet de l'art byzantin qui l'inspira.

III

Pendant que se développait la Russie de Kief et de Novgorod, une autre Russie plus orientale naissait au cours du XIIe siècle. Dans la région forestière de la haute Volga, des princes issus de la famille souveraine kiévienne colonisaient le pays qui a pris le nom de Grande Russie. Des villes s'y fondaient par leurs soins, Souzdal, Iaroslavl, Vladimir, et dans ces cités nouvelles s'élevaient des églises et des palais. Mais tandis que la Russie de Kief et de Novgorod subissait profondément l'influence de Byzance, la Russie de la Volga, séparée des Balkans par des forêts presque impénétrables, regardait vers l'Asie; par l'intermédiaire des Bulgares de la moyenne Volga, elle était en relations avec l'Arménie, avec la Perse; des alliances de famille la rapprochaient de la Géorgie. De cette orientation nouvelle l'art devait porter la marque. Les princes souzdaliens du XIIe et du XIIIe siècle ont été de grands bâtisseurs. Mais

les églises qu'ils ont fait construire, l'église de l'Intercession de la Vierge sur la Nerl (1165), dont M. Réau écrit que c'est « une des créations les plus parfaites du génie russe (p. 219) », l'église Saint-Georges d'Iouriev-Polski (1230), d'autres encore, telles que l'élégante église de Saint-Dmitri de Vladimir (1193) diffèrent profondément des églises kiéviennes. De proportions beaucoup plus petites, elles sont bâties en pierre; et surtout leurs façades extérieures sont recouvertes d'une magnifique broderie de bas-reliefs, où se mêlent, dans le plus pittoresque désordre, les entrelacs géométriques et les animaux fantastiques, les sujets religieux et les thèmes profanes. Par le choix des motifs comme par la technique, qui, au lieu de modeler les formes en haut relief, les grave sur la pierre et semble les poser sur elle comme une dentelle, toute cette décoration est étroitement apparentée à l'Orient. Il ne faut point se laisser abuser par certaines ressemblances assez frappantes qu'offrent les églises souzdaliennes avec les églises romanes : elles s'expliquent plus vraisemblablement par l'imitation des mêmes modèles. Si l'on cherche le prototype des églises de Vladimir et de Souzdal, il faut regarder surtout vers ces églises en pierre, toutes décorées de sculptures, que créa l'art de la Géorgie et de l'Arménie.

L'invasion tatare, au commencement du XIIIe siècle, ruina pour près de trois cents ans la prospérité de la Russie de la Volga. Ce n'est qu'à la fin du XVe siècle que, sous Ivan le Grand, elle secoua définitivement le joug étranger. Moscou était alors devenue la capitale des princes russes. Mais, pendant ce long sommeil qui avait accompagné la domination tatare, l'art russe avait tout désappris. Quand les souverains de la Moscovie voulurent parer leur ville d'édifices nouveaux, ils durent nécessairement s'adresser à des étrangers. Or, en cette fin du XVe siècle, la Renaissance italienne était à l'apogée de sa splendeur; l'influence de l'art italien se faisait sentir puissamment dans toute l'Europe orientale, en Hongrie, en Bohême, en Pologne : c'est à des architectes italiens que s'adressa tout naturellement le grand prince moscovite, quand il voulut reconstruire magnifiquement les églises et les palais du Kreml. De Bologne, lui vint Ridolfo Fioravanti, surnommé Aristote, à cause de l'universalité de ses connaissances; de Milan, il appela Pietro Antonio Solario. Ce sont eux qui édifièrent les trois cathédrales du Kreml, le palais à facettes (*Grano-*

vitaia Palata) et l'enceinte fortifiée qui entoure la résidence des tsars. Assurément, dans le milieu où ils travaillaient, ces étrangers ne purent complètement abandonner les traditions de l'architecture russe : les cathédrales du Kreml, avec leurs coupoles d'or, rappellent la silhouette des églises byzantines et dérivent visiblement de la cathédrale de Vladimir. Mais, pour les constructions civiles, où ne les enchaînait pas le canon byzantin, les architectes italiens retrouvèrent toute leur liberté. La façade à bossages du palais à facettes rappelle les palais de l'Italie septentrionale, comme les courtines crénelées du Kreml rappellent le château des Sforza à Milan. Ainsi, aux bords lointains de la Moskva, s'introduisaient la technique et le style de l'architecture lombarde au temps de Ludovic le More.

*
* *

Moscou allait être désormais, pour deux siècles, le centre politique et artistique de la Russie. A l'école des maîtres étrangers, les constructeurs russes avaient refait leur éducation technique; ils pouvaient tenter maintenant de voler de leurs propres ailes. De 1530 à 1650, l'architecture moscovite essaya résolument de s'affranchir des influences étrangères et de trouver dans les monuments de l'art indigène et populaire les éléments d'un art national. Le XVIe siècle et la première moitié du XVIIe marquent ainsi peut-être la période la plus originale de l'histoire de l'art russe, et ce n'est pas le moindre intérêt du livre de M. Réau d'avoir bien fait comprendre la révolution qui rendit alors cet art vraiment créateur.

Dans la primitive Russie, comme dans la Scandinavie ancienne, les édifices, églises, maisons, palais, étaient tous construits en bois; et durant des siècles, l'esprit conservateur des paysans et le traditionalisme de l'architecture religieuse ont fidèlement maintenu les formes de cette architecture en bois. Les monuments les plus anciens en ont naturellement disparu; mais les églises en bois du XVIIe et du XVIIIe siècle qui subsistent dans la Russie du Nord nous ont gardé l'exacte image de cet art vraiment national, de même que le modèle du palais de Kolomenskoe, reconstruit au XVIIe siècle et détruit sous Catherine II, nous permet d'entrevoir ce qu'était l'architecture civile en bois [1]. Il s'était donc, au cours des siècles.

[1] Voir, dans le livre de M. Réau, les planches 63 et 64.

entement créé un art populaire, qui ne devait rien aux influences étrangères, un art russe, pittoresque et logique tout ensemble, dont les formes s'adaptaient admirablement aux nécessités des matériaux et du climat. Le trait le plus caractéristique en était le couronnement en pyramide. C'est ce parti que l'architecture moscovite adopta au commencement du XVIe siècle pour le substituer à la coupole byzantine; et en transportant dans la construction en pierre les formes de l'architecture en bois, elle sut être à la fois originale et créatrice. On s'est longtemps obstiné, écrit M. Réau, « à expliquer le bulbe des coupoles par l'imitation des mosquées persanes, les clochers en pyramide, par la forme des tentes mongoles, et les églises à étages par l'exemple des pagodes hindoues (p. 254) » : en réalité, toutes ces formes procèdent de l'architecture en bois, de cet art populaire, sorti du fond même de la race, et auquel la Russie moscovite doit quelques-uns de ses plus curieux monuments.

Entre ces édifices, dont les uns sont à pyramide conique, dont les autres montrent la pyramide centrale cantonnée de coupoles bulbeuses ou d'autres pyramides, le plus remarquable sans doute et le plus caractéristique est l'église de Vasili Blajennoï à Moscou. Elle fut construite en 1554, par le tsar Ivan le Terrible, en souvenir de la prise de Kazan (1552), et le monument qui commémora la délivrance du joug tatar est en effet par excellence un monument national. Les architectes en furent des Russes; les formes essentielles dérivent de l'architecture en bois, et si étrange qu'en soit l'ensemble, il reste pittoresque et harmonieux. Quiconque a vu, à l'extrémité de la Place rouge, sous les hauts remparts du Kreml, monter dans le ciel les huit coupoles, inégales et diverses, que domine la pyramide centrale, et dont les formes singulières se rehaussent d'une éclatante décoration polychrome, ne saurait oublier cette église célèbre qui, dans l'histoire de l'art russe, mérite une place exceptionnelle; comme ses sœurs plus simples, les églises de Kolomenskoe ou d'Ostrovo (1532 et 1550), elle atteste clairement l'indépendance que l'art russe avait conquise aussi bien à l'égard de la tradition byzantine que de l'influence italienne. Viollet-le-Duc jadis, d'autres savants après lui plus récemment, ont fait honneur cependant de ces nouveautés à l'imitation des monuments de l'Inde. Ce

n'est point l'avis de M. Réau. « Une connaissance plus approfondie de l'architecture en bois de la Russie du Nord aurait dispensé, dit-il, du soin de rechercher des origines aussi lointaines. La source de la nouvelle architecture moscovite est en Russie même » (p. 279). Il semble que la démonstration que M. Réau a faite de sa thèse est aussi solide qu'elle est intéressante. Assurément — et lui-même le reconnaît — il y a dans cette architecture moscovite des motifs empruntés à l'Orient, comme il y en a qu'elle doit à la Renaissance italienne : mais ce n'est là, selon l'expression de M. Réau, « qu'une riche draperie jetée sur des édifices dont la structure est intimement russe » (p. 280).

*
* *

Mais dès le milieu de XVII[e] siècle, la Russie moscovite s'occidentalisait : le règne du tsar Alexis Mikhaïlovitch, le père de Pierre le Grand, marque à cet égard, au moins autant que celui de son fils, le début d'une ère nouvelle. Par la diplomatie autant que par le commerce, la Moscovie lointaine entre alors en rapport avec les États d'Occident. Les étrangers, Anglais, Français, Hollandais, pénètrent en Russie par la route, nouvellement ouverte, d'Arkhangelsk et de la Dvina. D'autres étrangers, Allemands et Hollandais, s'installent à Moscou même, et à côté de la capitale moscovite se fonde la *Németskaïa sloboda* (le faubourg des étrangers), qui bientôt modèlera la ville russe à son image. Enfin la réunion de l'Ukraine à la Russie met Moscou en contact avec la Pologne, et par là, le style baroque polono-italien s'impose aux architectes russes de la fin du XVII[e] siècle. C'en est fait désormais de l'influence byzantine ; la peinture d'icones en décadence fait place à la peinture de portrait malgré la résistance de l'Église orthodoxe ; les artistes étrangers sont bien accueillis par les tsars et installés par eux à l'Oroujeinaïa Palata de Moscou. Un art de transition apparaît, où se heurtent encore des influences contradictoires, mais qui déjà annonce l'approche des temps nouveaux. Et assurément on n'y rencontre rien de comparable ni à la peinture novgorodienne du XIV[e] siècle ni à l'architecture moscovite du XVI[e] : mais c'est un fait important que désormais l'art russe se rattache directement à l'art européen.

Toutefois le style baroque moscovite n'est pas une simple copie du

baroque allemand ou italien. Ici encore, sous l'influence de l'architecture en bois de l'Ukraine, il a su faire œuvre créatrice : les églises à étages, dont l'église de Fili (1693) offre le type le plus harmonieux, sont des monuments dont, dit M. Réau, « on ne trouverait l'équivalent dans aucun autre pays d'Europe » (p. 314). Et en face de ce style trop fleuri et trop riche, qui domine dans la capitale, la province construit des monuments où s'affirme moins l'influence étrangère. Les vastes et magnifiques églises de Jaroslavl, avec les cinq coupoles qui les couronnent et les clochers en pyramide qui les flanquent, avec les carreaux de faïence qui encadrent leurs porches et leurs fenêtres et les cycles de fresques innombrables qui décorent l'intérieur des édifices; le Kreml de Rostov, avec ses cinq églises adossées au rempart; la belle cathédrale de Borisoglebsk avec la suite infinie de ses peintures aux vives couleurs; le monastère Voskresenski d'Ouglitch gardent en plein XVIIe siècle un aspect médiéval, où subsiste quelque chose de la tradition byzantine, de même que, dans leurs fresques, « qui sont pour ainsi dire le chant du cygne de la peinture russe ancienne » (p. 346), on retrouve encore « les derniers reflets d'un grand style ». Et pareillement, dans les orfèvreries émaillées, dans les bois ouvrés, dans les broderies de ce temps, on sent toujours la persistance d'une esthétique orientale, sensible à la richesse de la matière et aux prestiges de la couleur. Il se peut, comme l'affirme M. Réau, qu'il fût grand temps pour cette Russie attardée et moyenâgeuse de se transformer au contact de l'Europe et que, avec ou sans Pierre le Grand, cette transformation fût inévitable. Les monuments d'Iaroslavl et de Rostov, demeurés plus fidèles à la tradition ancienne, sont, à mon gré, autrement intéressants et pittoresques que les églises bâties vers le même temps dans le style baroque étranger. Je n'ai garde de méconnaître l'incontestable originalité des églises inspirées de l'architecture en bois : mais les églises de Kief et de Novgorod, de Souzdal et de Vladimir, et celle du Kreml de Moscou même, si russes malgré la nationalité de leurs architectes italiens, me semblent, avec les fresques et les icones de l'École de Novgorod, ce que l'art russe, avant Pierre le Grand, a produit de plus remarquable, ce qui, dans le beau livre de M. Réau, nous intéresse le plus puissamment,

CHARLES DIEHL.

L'INTERVENTION ROMAINE DANS L'ORIENT HELLÉNIQUE.

MAURICE HOLLEAUX. *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au* IIIe *siècle avant J.-C.* Un vol. in-8, IV-386 p. Paris, de Boccard. 1921.

DEUXIÈME ARTICLE.

III

Aussi la paix de Naupakte (217) devait-elle bientôt porter ses fruits vénéneux. Philippe V a les mains libres, et il les tend au vainqueur de Cannes. En 216, avec une flottille de 100 *lemboi*, il entre dans la baie d'Aulon (Valona); mais, avertis par Skerdilaïdas, les Romains détachent dix quinquérèmes de leur flotte de Sicile et Philippe se dérobe aussitôt : il est clair que, sans vaisseaux de haut bord, il ne pourra jamais que se briser contre les escadres romaines. Dans leur intérêt commun, il faut que Carthage les lui fournisse en échange de ses soldats; et, en 215, ses envoyés arrivent en Italie jurer, au camp d'Hannibal, l'union qui rivera à la fortune des Puniques celle de « Philippe, fils de Démétrios », et celle de ses alliés grecs. Le roi leur amènera des troupes dans la Péninsule selon ce qu'ils estimeront nécessaire, et leur victoire lui permettra, en revanche, de réaliser l'idée d'une grande Macédoine maritime, allant de l'Égée à l'Adriatique, de Thessalonique et Kassandreia, les vieilles métropoles de ses aïeux, jusqu'à Apollonia et Épidamne définitivement soustraites à l'autorité romaine. La capture de ses ambassadeurs pendant leur traversée de retour livra son secret aux *Patres*. Ils n'avaient d'autre alternative que de lui barrer les routes marines, ou de succomber tôt ou tard sous le renfort que la phalange macédonienne eût apporté aux mercenaires de Carthage. Aussitôt, ils doublent l'escadre de Calabre qu'ils avaient créée quelques mois plus tôt, assignent à ses cinquante vaisseaux Brindes, au lieu de Tarente, comme port d'attache, et enjoignent au préteur qui la commande, M. Valerius Lævinus, d'interdire absolument, par des croisières, voire des

(1) Voir le premier article dans le cahier de mai-juin, p. 112.

débarquements. la jonction redoutée. Ne disposant toujours que de ses *lemboi*, Philippe paye d'audace, et, revenu à Aulon, tombe à l'improviste sur Orikos et se dispose à infliger le même sort à Apollonia. Mais Lævinus a entendu l'appel des Apolloniates. Il opère une descente en basse Illyrie, reconquiert Orikos, bloque l'embouchure de l'Aoos et débloque Apollonia en dispersant les soldats du roi. Puis, il s'en tient là : le même succès foudroyant a marqué le début et la fin de sa campagne de 214. En somme, la victoire de Lævinus n'est qu'une riposte brillante et qui tourne court; et le préteur regagne ses bases sans poursuivre ni inquiéter la retraite de l'ennemi, sans exploiter contre Philippe V toutes les défiances qui s'éveillent chez les Achéens et les oligarques de Messénie, toutes les colères qui grondent à Sparte, s'amassent en Étolie et n'attendaient qu'un signe pour éclater.

Ce signe à la Grèce, Lævinus le donnera... deux ans plus tard, comme on joue une dernière carte. Aussi bien, pour empêcher l'armée macédonienne de passer le canal d'Otrante sur la flotte nouvelle que Carthage a lancée au secours de Syracuse et qui comprend 130 grandes unités et 700 transports, n'a-t-il plus d'autre ressource que de clouer Phillippe V au sol hellénique par un soulèvement général et une attaque combinée, dont l'âme résiderait en Étolie et la force matérielle dans la puissante marine que s'est construite Attale, roi de Pergame. A l'automne de 212, Lævinus débarque de son vaisseau amiral chez les Étoliens, harangue l'assemblée fédérale, et conclut avec elle, et avec les Lacédémoniens, les Messéniens, le roi Attale, ses alliés, le premier pacte authentique où Rome ait apposé sa signature à côté des Grecs et dont est née la première guerre de Macédoine. Mais, cet accord, le Sénat mettra deux ans à le ratifier, et le propréteur, de l'initiative de qui il émane, ne l'a pas conçu en politique, mais en soldat. Lævinus y dédaigne les annexions et a cédé par avance aux Confédérés tous les territoires qu'il aura conquis. Il n'en revendique que le butin, corps et biens. De plus, il l'exécute avec tant de brutalité et tant de mollesse, tour à tour, que, si ce militaire a jamais songé à répandre l'influence romaine en Grèce, il adopta pratiquement la conduite la plus propre à l'en proscrire par le mépris et les haines. Dans ces opérations, Lævinus — et son successeur Sulpicius ne

se comportera pas différemment — ne distinguera pas entre la Macédoine et les alliés de la Macédoine, et, parmi eux, entre les tièdes et les sincères. Il épouse aveuglément la cause des Étoliens; tous leurs ennemis sont ses ennemis, et il les traite tous, ces faibles Hellènes inoffensifs, comme il traiterait les plus féroces des peuples acharnés à la perte du nom romain, Gaulois, Ligures ou Puniques. Il ne négocie point; il ne gradue pas ses coups. Il a besoin d'esclaves, de matériaux et d'argent. Il cogne, pille et massacre, sans exception ni tempérament, avec une exécrable monotonie de sanglantes dévastations qui propagent jusqu'en Égypte et sur les rivages d'Asie l'horreur des Barbares d'Italie. Puis, les généraux romains, après avoir exaspéré les autres Grecs par leurs odieuses violences, se lassant bientôt de travailler pour autrui, rebutent les Étoliens par l'indigence de leur concours. On peut discuter sur la valeur de leur collaboration entre 211 et 208; mais, de 207 à 205, les Romains eux-mêmes confessent, par la bouche de Tite-Live, avoir complètement négligé la guerre de Grèce : *neglectae eo biennio res in Graecia erant* (Liv., XXIX, 12). Le plus souvent, on justifie ce relâchement de leur effort contre la Macédoine par la crise où l'arrivée inopinée d'Hasdrubal en Cisalpine a soudain précipité les armées romaines et par la nécessité qui s'ensuivit, pour le Sénat, de concentrer sur la seule Italie la totalité de ses énergies. Mais à supposer que l'explication soit valable au début de 207, elle ne l'est plus après le Métaure, et l'inaction de 206 demeure, en cette insuffisante hypothèse, tout à fait incompréhensible. C'est pourquoi M. Holleaux fait justement valoir une considération opposée : ce n'est pas la crainte qui a paralysé Rome en Orient, c'est la certitude qu'elle acquit, en 208, quand Lævinus eut infligé une défaite irrémédiable à la grande flotte de Bomilcar, que le danger d'une coopération de la Macédoine, qui n'a pas encore de quinquérèmes, et de Carthage, qui n'en a plus, s'est évanoui. *Passato il pericolo, gabbato il santo*. La première guerre contre la Macédoine avait été ourdie pour écarter ce péril. Maintenant qu'il est conjuré, Rome abandonne cyniquement ses associés étoliens aux manœuvres d'un adversaire qui ne compte plus pour elle, et elle les contraint, de la sorte, à une paix qu'elle désapprouve et regrette, mais à laquelle elle se résigne. N'ayant pu dissuader les Confédérés d'arrêter les

frais d'une lutte dont à peu près tout le poids leur incombe, elle leur reproche presque comme une trahison leur tentative d'accommodement séparé (206), et s'empresse à les imiter. L'an d'après, en 205, elle s'entend directement elle-même avec Philippe V; et l'isolement de son négociateur, la rapidité de son action, l'étendue de ses concessions (qui réinstallent le roi en Atintanie, sur le Bas-Aoos) montrent à l'évidence que, dans toute cette histoire, elle n'a point cherché à se tailler en Grèce un domaine ou une zone d'influence, mais seulement à sauvegarder sa domination sur l'Italie. La paix de Phœnicè éclaire d'une dernière lueur le sens profond de la première guerre de Macédoine, simple moyen de fortune, improvisé par les généraux de la République pour les besoins de la guerre punique, et empiriquement ajusté par leurs soins inégaux à ses dramatiques vicissitudes.

Bien des erreurs d'interprétation ont été commises sur cette paix de Phœnicè, en quoi il serait impardonnable de persévérer après avoir lu M. Holleaux. La plus grave consiste à faire fonds sur la version que nous en lisons chez Tite-Live et où, ajoutant aux détails véridiques qu'il emprunte à Polybe, cet historien affirme qu'elle a été signée, par Philippe, au nom de la Macédoine, de la Bithynie, et des peuples de la Symmachie, d'une part, et, de l'autre, par Rome non seulement en son nom et au nom de ses alliés d'Illyrie et d'Asie, Pleuratos, les Iliens, Attale, mais aussi d'un certain nombre de Grecs qu'elle y aurait « adscrits » : *Nabis,... Elei, Messenii, Athenienses* (Liv., XXIX, 12). Si cette dernière adjonction devait être accueillie, on en devrait,aussitôt déduire, comme M. Tenney Frank et M. De Sanctis, que Rome conservait en Grèce un groupe de clients dont elle assumait la tutelle; que, par conséquent, elle ménageait l'avenir, et, d'ores et déjà, se constituait implicitement, selon une conception qu'elle dégagera en 200 et en 196, en face d'une Macédoine qu'elle épargnait aujourd'hui, mais qu'elle pourrait bien combattre à nouveau demain, la gardienne intéressée du particularisme hellénique. Mais cette adjonction est inacceptable. Celle de Sparte, de l'Élide et de la Messénie présuppose que ces trois États, demeurés fidèles à Rome, ont persisté, jusqu'en 205, dans leur hostilité à l'égard de Philippe et des Achéens. Or, après la bataille de Mantinée, perdue par les Lacédémoniens en juin 207,



la guerre semble avoir cessé dans tout le Péloponèse, et, d'un passage de Polybe relatif à l'attentat commis par Nabis, le tyran lacédémonien, contre Messène, en 201 (Pol., XVI, 13), il appert que, de 205 à 201, les trois nations visées par Tite-Live étaient jusque là demeurées unies à l'Étolie par des engagements stricts. Ensuite et surtout, si Rome s'était alliée à ces peuples en 205, elle n'aurait pas manqué, en 200, lorsqu'elle mobilisait pour la seconde guerre de Macédoine, d'agir auprès d'eux pour les y impliquer avec elle. Or les légats du Sénat se rendent au printemps de 200 en Épire, en Athamanie, en Étolie, en Achaïe, à Athènes. Ils ne visitent ni l'Élide, ni la Messénie, ni Sparte, et T. Quinctius n'entrera en pourparlers avec Nabis qu'en 198. Dans le texte de Tite-Live, les mots *Nabis,... Elei, Messenii...* forment donc une addition fautive, dont la responsabilité incombe à la vanité de quelque annaliste. L'*adscriptio* des Athéniens, plus surprenante encore, découle de la même source frelatée. Elle est inconciliable, tant avec leur attitude pendant la première guerre de Macédoine, puisque, neutres alors, ils ont pressé les Étoliens de renoncer à la conduire pour le seul profit de Rome, qu'avec le récit qu'a composé Polybe de l'arrivée et du séjour des ambassadeurs sénatoriaux à Athènes, en 200, et où ceux-ci, fraîchement reçus malgré le ressentiment du *dèmos* contre la Macédoine, ne se voient décerner aucun des honneurs qu'il prodigue, sous leurs yeux, aux autre sennemis de Philippe V, Attale et les Rhodiens. Les annalistes n'ont pu prendre leur parti de la solitude où les Grecs avaient relégué Rome en 206; mais, comme nous ne pouvons prendre notre parti de la grossièreté de leurs inventions, cette solitude éclate, quelque bonne envie qu'ils aient eue de la dissimuler, et la paix de Phœnicè, qui la manifeste, n'a sûrement dirigé de pointes ni vers la Grèce absente, ni par suite contre Philippe V, aux convoitises de qui Rome isolée l'exposait sans défense.

Par conséquent, il ne faut plus répéter non plus une assertion qui, courante chez les modernes, remonte à Trogue-Pompée suivi, en l'occurrence, par Appien et Dion Cassius, et suivant laquelle la paix de Phœnicè n'aurait été qu'une trêve dans l'esprit des Romains et qu'ils n'y ont si vite consenti qu'avec l'arrière-pensée de la rompre, dès l'heure favorable. M. Holleaux la combat avec

vigueur : à son avis, ce calcul eût été détestable, puisque, d'une part, Philippe V, dégagé de toute sujétion, devait utiliser le répit qu'on lui accordait pour restaurer et accroître ses forces, et que, d'autre part, le peuple romain, las de la guerre transmarine, éprouverait plus de répugnance à la recommencer plus tard qu'à la continuer sans arrêt. En fait, les *Patres* en paraissent bien innocents. Dans l'automne de 202, les Étoliens, auxquels Philippe V vient d'enlever et saccager trois villes bosporanes, qui dépendent de leur confédération, se présentent dans la curie pour dénoncer ses attaques, et solliciter contre elles la protection romaine. Deux ans plus tard, les *Patres* imploreront cette alliance qui leur est offerte en tremblant. Mais, dans cet instant, ils la repoussent avec des paroles acerbes et des allusions blessantes à la félonie de 206, tant est tenace alors leur attachement à la paix de Phœnicè. Plutôt donc que de leur imputer un machiavélisme imbécile (p. 289), et de ne voir en elle qu'un accord provisoire et menteur, M. Holleaux préfère penser qu'ils « l'ont jurée d'une âme sincère, avec la volonté qu'elle fût durable » (p. 297).

IV

D'où vient donc que cette paix a si peu duré, et que cinq ans après, Rome a commencé la seconde guerre de Macédoine, et ce, sous un prétexte lointain, emprunté par elle aux différends d'Attale et de Philippe V, avec le ferme propos de la pousser à fond, et de rejeter l'ennemi derrière l'Olympe, hors de la Grèce à jamais fermée à ses desseins? Comment expliquer ce que M. Holleaux appelle un changement radical et surprenant dans la conduite des *Patres*?

Faut-il attribuer leur revirement à une poussée d'impérialisme? Y inclineront tous ceux qui dénoncent *a priori* et comme si elle lui était congénitale, l'ambition toujours prête « à tout envahir » (Montesquieu) d'un peuple « invincible et dominant » (Bossuet). Mais M. Holleaux en a banni le fantôme des périodes précédentes du IIIe siècle; et, même après 200, les Romains ne montreront aucune ardeur à la curée. Pas plus que la défaite de Carthage, celle

de la Macédoine ne leur rapportera de gains territoriaux. Tout au plus, et pour des raisons d'ordre stratégique, reprendront-ils à Philippe V ses possessions de la basse Illyrie. Faut-il au contraire, penser, avec Mommsen, qu'embrassant d'ensemble la carte du monde, le Sénat se soit alarmé tout d'un coup des risques qu'allaient faire courir à l'équilibre méditerranéen les convoitises jetées sur l'Egypte? Mais les quelques succès remportés en 202 et 201 par Philippe V sur quelques points de la côte d'Asie, sur le Bosphore et l'Hellespont, ne créaient pas un tel déplacement de forces qu'ils dussent le tirer brusquement d'une placidité que n'avaient entamée ni la domination d'Antigone sur huit peuples grecs, ni l'écrasement récent de la Confédération étolienne. Supposer de telles préoccupations chez les *Patres*, c'est les moderniser jusqu'à l'invraisemblance, et déduire la nouveauté des événements d'une métamorphose, subite jusqu'à l'absurde, de leurs intelligences et de leurs cœurs.

En réalité, pour M. Holleaux, qui s'engage ici en une voie entièrement nouvelle, leur volte-face résulte du retournement d'une situation qu'ils jugent avec leur esprit d'autrefois et à laquelle ils font face selon leurs inspirations de toujours. Vers la fin de 201, ils ont été mis au courant, notamment par les Rhodiens qui ne manquèrent point d'en exagérer l'importance, des tractations secrètes qui venaient d'associer Philippe V et Antiochus le Grand; et ils en ont été épouvantés comme de la résurrection, sur un plan agrandi, de l'alliance défunte de la Macédoine et d'Hannibal. Les deux rois, leurs forces jointes, tenant en réserve les ressources infinies de l'Asie, n'allaient-ils pas bientôt occuper la Grèce, rassembler leurs armées sur ce littoral illyrien dont Philippe possédait les approches, et les transporter en quelques heures aux plages de Messapie, sous la protection, non des flottes « impotentes » de Carthage, mais de « cette marine illustre, sortie des ports de Phénicie, formée à l'école des Rhodiens, dont Antiochos était le chef » (p. 322)? Dès lors que l'alliance des deux rois apparaissait au Sénat comme la plus effroyable menace que, depuis les jours néfastes du Trasimène et de Cannes, le destin eût suspendue sur l'Italie, les *Patres* ne pouvaient faire moins que de la détruire, et, pour cela, de supprimer politiquement celui des deux alliés dont

ils subissaient le dangereux voisinage, mais sur lequel ils avaient prise : de surprendre Philippe V par un *ultimatum* imprévu d'eux-mêmes, de le battre et de l'écraser sans délai, puis de dresser contre lui cette Grèce qu'il est en train de s'assujettir, où il compte se rencontrer avec le Grand Roi, mais qui, rendue à sa liberté première, s'interposera entre la Macédoine déchue et la puissance romaine comme le rempart de l'Italie. En 200, les *Patres* n'innovent donc que dans la forme. Au fond, ils poursuivent obstinément la seule fin qu'ils se soient jusqu'alors proposée en Orient et qui consiste à assurer contre tout événement l'intégrité de la Péninsule. Ils accomplissent une révolution, mais sans le savoir. Ils déclenchent une guerre « dont les conséquences seront infinies » (p. 332), mais sans les avoir ni souhaitées ni prévues. Les yeux fixés sur le présent, ils vont transfigurer l'avenir, et, par instinct de conservation, ils s'apprêtent à bouleverser le monde. Quelle inconséquence dans les lois qui sont censées régir l'humanité! Sans leur grande peur de 201, les Romains se fussent tenus cois : un accident, doublé d'une erreur de jugement, car le péril qui les hanta n'était qu'une ombre, leur fit seul « donner le branle aux choses » et préparer inconsciemment les voies à l'établissement définitif de leur domination sur l'hellénisme entier (cf. p. 334). Ainsi s'achève, sur une note d'ironie qu'on dirait échappée à la flûte argentine de M. France, une démonstration dont la simplicité et l'éclat, la vigueur et la souplesse, la lucidité et la verve polémique, l'ampleur constructive et la critique minutieuse rappellent la plénitude de Fustel en ses mémoires les plus parfaits.

JÉRÔME CARCOPINO.

La fin à un prochain cahier.

LIVRES NOUVEAUX.

Thomas Fletcher ROYDS. ***The Eclogues, Bucolics or Pastorals of Virgil, a revised translation.*** 1 vol. in-8, XIII-121 p. Oxford, Basil Blackwell, 1922.

Les *Virgilian Studies* s'enrichissent d'un 13ᵉ volume avec cette réédition, revue et corrigée, de la traduction des *Bucoliques*, accompagnée du texte latin en regard. On sait que la première édition (*Eclogues and Georgics*) date de 1907, le Rév. T. F. Royds ayant

publié depuis, dans la même collection, les « Animaux, Oiseaux et Abeilles de Virgile » en 1914, et un « Virgile et Isaïe » en 1918.

La traduction est en vers blancs, sauf en certains passages des Eglogues III, V et VII, où l'adjonction des rimes a paru préférable; elle est généralement heureuse, exacte et littéraire à la fois, dans l'esprit même du livre d'André Bellessort sur « Virgile, son œuvre et son temps » (qu'il n'a peut-être pas connu), c'est-à-dire qu'elle est destinée aux gens du monde plutôt qu'aux érudits. Certains mots surprennent un peu, tels que « Christthorn » (*paliurus*) et « guelder-rose », dans la bouche de bergers italiens antérieurs à l'ère chrétienne; mais l'auteur se révèle d'un bout à l'autre précis, ingénieux, documenté, sincère ami de Virgile; et c'est l'essentiel pour ses lecteurs.

Samuel CHABERT.

Gunnar CARLSSON. *Zur Textkritik der Pliniusbriefe.* 1 vol. in-8, 74 p. Lund, C. W. K. Gleerup; Leipzig, Otto Harrassowitz, 1922.

L'histoire du texte de Pline le Jeune est toujours d'actualité, si l'on considère le nombre des travaux qui, depuis plus de cinquante ans, ont succédé à la grande édition de H. Keil: le plus récent est celui de E. T. Merrill en 1922 et, avant celui-là, les études critiques de M. Schuster en 1919. Ces dernières marquaient déjà une réaction contre les conclusions trop systématiques d'Otto et de ses partisans, pour lesquels la 2e classe des manuscrits, celle des 100 Lettres (l. 1 à VII), représentée par B, F et R, était de beaucoup préférable à la première, celle de M et de V, qui contient les 9 premiers livres. Il y a certes des fautes de part et d'autre, mais il est clair que les inadvertances d'un copiste sont bien moins graves que les altérations et « corrections » voulues d'un philologue plus ou moins autorisé.

M. Carlsson réagit plus vigoureusement encore que M. Schuster : dans son 2e chapitre, qui est le cœur même de son étude, il soutient et défend la supériorité des manuscrits M et V, démontrant la valeur de ses conclusions par des exemples judicieusement choisis (ch. IV). Il a tenu compte, comme il sied, des passages non contestés de son auteur et aussi, après l'étude publiée en 1903 par C. Hofacker, des clausules métriques préférées par Pline le Jeune.

La discussion dans l'ensemble est bien conduite, les idées claires, modérées et parfaitement acceptables. On regrettera que la philologie française n'intervienne ici que pour mémoire, par le nom respectable, sans doute, mais fort ancien, de Guillaume Budé; l'édition de Waltz, quoique limitée à un choix de Lettres, le Manuel de Critique Verbale de Louis Havet méritaient au moins une mention dans la bibliographie.

Samuel CHABERT.

Le P. Gaudence ORFALI O. F. M. *Capharnaüm et ses ruines d'après les fouilles accomplies par la Custodie franciscaine de Terre Sainte (1905-1921).* 1 vol. grand in-4° de VIII-121 p., avec 130 fig. et XII pl. h. t. Paris, Auguste Picard, 1922.

La ville de Capharnaüm, théâtre d'une partie bien connue de la vie du Christ, qui, d'après les Évangiles, y opéra plusieurs miracles, était identifiée depuis assez longtemps avec

Tell Houm, au bord du lac de Génésareth; là, dans un amas de ruines noires en basalte, subsistaient les restes très dégradés d'un édifice antique en marbre blanc, dans lequel la tradition reconnaissait l'ancienne synagogue mentionnée par saint Luc. Un premier déblaiement parmi les fourrés de ronces, en 1866, attira l'attention des indigènes; nombre de pierres furent brisées et emportées pour des constructions modernes. Enfin la Custodie de Terre Sainte acquit le terrain; des membres de la *Deutsche Orient Gesellschaft* entamèrent en 1905 des fouilles rapides, qui permirent seulement de déterminer le plan de l'édifice. Puis la Custodie elle-même les continua jusqu'à la veille de la grande guerre; enfin en 1921 elles furent poussées jusqu'à achèvement. Le P. Orfali nous en expose les résultats avec beaucoup de sagacité et les plans et croquis de son livre nous aident à les saisir très rapidement. Ce lieu de réunion des Juifs n'est pas le seul qui se soit retrouvé dans la région et deux Allemands, H. Kohl et C. Watzinger, ont consacré aux synagogues antiques de Galilée un ouvrage entier, qui n'est pas très répandu. Mais celle de Capharnaüm apparaît comme la mieux étudiée jusqu'ici, et sans doute une des plus curieuses.

Elle aussi était bâtie sur le plan d'une basilique romaine, dont les tribunes supérieures procuraient fort commodément aux femmes un emplacement séparé, ainsi qu'il était exigé. La grande salle, orientée presque nord-sud, présentait sur trois côtés (le côté sud restant morcelé) un portique continu formant comme une sorte de déambulatoire; contre les murs latéraux, deux banquettes s'allongeaient où les dévots pouvaient s'asseoir. La *theba*, destinée à contenir les rouleaux de la Loi, se trouvait presque contre le mur sud, celui de l'entrée, dont le niveau, surélevé par rapport à l'extérieur, était au sommet d'une étroite terrasse qu'on gagnait par un escalier ménagé à un angle du monument. Cet emplacement est singulier, et il eût été plus naturel de loger l'édicule sacré en face du porche. Aussi le P. Orfali croit-il à des remaniements postérieurs, nécessités par quelque destruction partielle due à des mouvements séismiques, et le détail de la décoration également, par ses irrégularités, le ferait encore conclure à des retouches, d'une époque d'ailleurs très incertaine. Quant à celle de la construction elle-même, il repousse la date, trop tardive, proposée pour tout le groupe des synagogues galiléennes, que l'on fait en général remonter au temps des Antonins ou des Sévères. Les arguments invoqués à l'appui sont en effet assez fragiles, tant ceux qui se fondent sur des particularités d'architecture (ainsi l'entablement interrompu par un arc) que ceux qui invoquent de vagues vraisemblances historiques. Mais il n'est pas plus facile d'établir que cette synagogue est, comme le voudrait notre auteur, celle là même qui se dressait déjà au temps du Christ et qui était due au bienveillant concours du centurion, ami des Juifs ses administrés. La décoration murale ne fournit aucun indice; l' « art judaïque » cher à de Saulcy n'était qu'un art d'emprunt, qui utilisait des éléments d'époques très différentes; les éléments de comparaison nous manquent, car, si nous avons, à partir du IVe siècle, divers monuments syriens rigoureusement datés par leurs inscriptions, il n'en va

pas de même des siècles antérieurs. Ajoutons que le P. Orfali doit admettre une restauration de date indéterminée, qu'elle aura porté forcément sur les parties hautes, où sont concentrées les sculptures ornementales et que celles-ci sont assez délabrées pour rendre malaisée l'appréciation du style. Les colonnettes torses de la *theba* sont du moins un motif qu'on rencontre bien rarement avant le milieu du IIe siècle. Le problème, à mon sens, demeure donc entier.

Pour l'édifice octogonal mis au jour dans le voisinage, on peut bien prononcer le nom de baptistère, mais à titre d'hypothèse, comme l'auteur lui-même.

On doit reconnaître au P. Orfali une méthode prudente et avisée dans sa restauration et une information générale qui lui fait honneur, non moins qu'à ses maîtres français de l'École biblique de Jérusalem.

Victor CHAPOT.

René GROUSSET. *Histoire de l'Asie*. Paris, Crès, 1922, 3 vol. in-8°, p. III-308, VIII-400, V-486, cartes.

Il fallait sans doute beaucoup d'audace et aussi d'inexpérience pour entreprendre comme œuvre de début une histoire du vaste continent asiatique depuis son origine. Dire que M. René Grousset n'a pas donné une œuvre définitive n'a rien de surprenant, mais dire qu'il a écrit un ouvrage qui tient beaucoup des espérances que l'on pouvait concevoir n'est pas un mince éloge. Cette *Histoire de l'Asie* comprend les trois volumes suivants : I. *L'Orient*, c'est-à-dire l'Ancien Orient, l'Orient hellénistique, l'Islam, l'Orient latin et les Croisades; II. *L'Inde et la Chine*, c'est-à-dire l'Inde ancienne, la Chine ancienne et médiévale, les Civilisations de l'Indo-Chine; III. *Le Monde Mongol, le Japon*, c'est-à-dire les Empires Mongols, la Perse, l'Inde et la Chine moderne, l'histoire du Japon.

De copieuses bibliographies accompagnent un texte que l'auteur présente avec une grande modestie; il est à souhaiter que le public fasse bon accueil à un travail qui, après avoir été revu, pourra prendre place parmi les utiles ouvrages de référence.

H. C.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

W. Andreae, *Die archaïschen Ischtar-Tempel in Assur. Ausgrabungen der deutschen Orient-Gesellschaft in Assur*. In-f°. Leipzig, Hinrichs, 1922.

V. Bedeschi, *Ravenna sotto gli ultimi imperatori*. In-8, 53 p. Brescia, Apollonio, 1922.

F.-H. Brookbanks, *Legend of ancient Egypt*. In-8, 256 p. Ill. London, Harrap, 1923.

J. Capart, *Classification des céramiques antiques. Céramique égyptienne*. In-8, 16 p. Mâcon, Protat, 1922.

Cicero, *De Senectute. De Amicitia. De Divinatione*. English translation by W.-A. Falconer (*The Loeb classical library*). In-12, VII-568 p. London, Heinemann, 1923.

Ciceron, *Discours. T. III. Seconde action contre Verrès. Livre II. La préture de Sicile.* Texte établi et traduit par H. de la Ville de Mirmont. Collection des Universités de France. In-8, 163 p. Paris, Les Belles-Lettres, 1923.

A. Deimel, *Liste der archaïschen Keilschriftzeichen. Ausgrabungen der deutschen Orientgesellschaft in Fara und Abu-Hatab.* In-f°. Leipzig. Hinrichs, 1922.

J.-B. de Rossi et A. Silvagni, *Inscriptiones christianae urbis Romae septimo saeculo. Nova series. Vol. I. Inscriptiones incertae originis.* In-4°, LXIII-516 p. Romae, Befani, 1922.

E. Ebeling, *Keilschrifttexte medizitischen Inhalts* (*Berliner Beiträge zu Keilschriftforschung*). Beiheft I. In-4°, 43 p. Berlin, 1922.

A. Erman, *Aegypten und aegyptischen Leben im Altertum.* Neubearbeitet von Hermann Ranke. In-4°. 160 p., 10 Tafel. Tubingen, Mohr, 1922.

C. Fichtner-Jeremias, *Der Schicksalsglaube bei den Babyloniern* (*Mitteilungen der Vorderasiatisch-Aegyptischen Gesellschaft.* 27 *Jg.*) In-4°, 64 p. Leipzig, Hinrichs, 1922.

H.-N. Fowler, *A history of ancient greek literature.* In-8, x-503 p. London, Macmilian, 1923.

L. Friedlaender, *Darstellungen aus der Sittengeschichte Roms in der Zeit von Augustus bis zum Ausgang der Antonine.* 10 Auflage besorgt von Georg Wissowa. In-4°, VIII-383 p. Leipzig, Hirzel, 1922.

H. Goodacre, *The bronze coinage of the late roman empire.* In-8, 132 p. Mâcon, Protat, 1922.

Hippocrates, English translation by W.-H.-S. Jones. *Vol. I* (*The Loeb classical library*). In-12, LXIX-362 p. London, Heinemann, 1923.

T. Rice Holmes, *The roman republic and the founder of the empire. Vol. I. From the origins to 58 B. C. Vol. II. 58-50 B. C. Vol. III. 50-44 B. C.* In-8, XVI-486 p., XVI-337 p., XIX-620 p. London, Milford, 1923.

E. König, *Hebraïsches und aramaïsches Wörterbuch zum Alten Testament.* In-8, x-681 p. Leipzig, Dieterich, 1922.

J. Martin, *Tulliana. Die Vatikanischen Codices zu Cicero de Oratore, Vatic. Lat. 2901 und Vatic. Palatinus 1470 untersucht* (Studien zur Geschichte und Kultur des Altertums. 11 Bd., 3 Heft). In-8, 90 p. Paderborn, Schöningh, 1922.

H. Pinard de La Boullaye, *L'étude comparée des religions. I. Son histoire dans le monde occidental.* In-4°, XIV-518. Paris, Beauchesne, 1922.

Polybius, *The history.* English translation by W.-B. Paton. *Vol. III* (*The Loeb classical library*). In-12, 554 p. London, Heinemann, 1923.

F. Preisigke. *Namenbuch, enthaltend alle griechischen, lateinischen, aegyptischen, hebraïschen, arabischen, und sonst semitischen und nicht semitischen Menschennamen.* In-4°, VIII-528 p. Heidelberg, 1922.

E. Schmidt, *Archaistische Kunst in Griechenland und Rom.* In-8, 96 p., 24 pl. München, Heller, 1922.

W. Schubart, *Aegypten von Alexander dem Grossen bis auf Mohammed.* In-8, IV-379 p., 1 karte. Berlin, Weidmann, 1922.

F. Taeger, *Die Archäologie des Polybios.* In-8, VIII-164 p. Stuttgart, Kohlhammer, 1922.

E.-F. Weidner, *Die Assyriologie 1914-1922.* In-8, x-192 p. Leipzig, Hinrichs, 1922.

R. West, *Entwicklungsgeschichte des Stils. Die klassiche Kunst der*

Antike. In-8, 107 p., 24 pl. München, Hyperionverlag, 1922.

R. West, *Entwicklungsgeschichte des Stils. Frühchristliche Antike und Völkerwanderungskunst*. In-8, 95 p., 24 pl. München, Hyperionverlag, 1922.

L. Zanoli, *L'arte nelle Catacombe*. In-8, 42 p. Modena, Toschi, 1922.

Die Boghazkoï Texte in Umschrift. Bd 1 und 2. Die Keilschrift von Boghazkoï von Emil Forrer. — Geschichtliche Texte aus dem Alten Chatti-Reich. In-4°, 48 et 56 p. Leipzig, Hinrichs, 1922.

Der Codex aureus der Bayerischen Staatsbibliothek in München, herausgeg. von Dr. Georg Leidinger. Band 2. In-f°, 51-100 p. München, Schmidt, 1922.

Fragmenta eroticorum Graecorum papyracea. Primus collegit... Bruno Lavagnini (Bibliotheca scriptorum græcorum et romanorum Teubneriana). In-8, IV-48 p. Leipzig, Teubner, 1922.

The geography of Strabo. English translation by Horace Leonard Jones. *Vol. II* (*The Loeb classical library*). In-12, 480 p. London, Heinemann, 1923.

MOYEN AGE.

K. Bartels, *Deutsche Krieger in polnischen Diensten*. 963-1370 (Historische Studien. 150 Heft). Berlin, Ebering, 1922.

B. Belotti, *La vita di Bartolomeo Colleoni*. In-8, XXVI-652 p., ill. Bergamo, Istituto italiano d'arti grafiche, 1923.

J. Bier, *Nürnbergisch-Fränkische Bildnerkunst*. In-4°, XVI-80 p., 80 pl. Bonn, Cohen, 1922.

J. Boulenger, *Les romans de la Table Ronde. II. Les amours de Lancelot du Lac. Galehaut, Sire des îles lointaines*. In-16, 268 p. Paris, Plon, 1923.

G. Brotto et G. Zonta, *La facolta teologica di Padova, secoli XIV e XV*. In-8, VII-299 p. Padova, tip. del Seminario, 1922.

A. Cabos, *Un essai de propagande française à l'étranger au XVIe siècle. L'apologie de la Saint-Barthélemy, par Guy Du Faur de Pibrac*. In-8, XIX-69 p. Paris, Champion, 1922.

A.-J. Cuepers, *Des Gotenkönigs Alarich Ruhme und Ende*. In-8, 56 p. Leipzig, Hachmeister, 1922.

A. Eggers, *Die Urkunde Papst Hadrians IV für König Heinrich II von England* (Historische Studien. 151 Heft.). Berlin, Ebering, 1922.

R. de Felice, *Le meuble français du moyen âge à Louis XIII*. In-16, 138 p. Paris, Hachette, 1922.

Max J. Friedländer, *Der Kupferstich und Holzschnitt Albrecht Dürers*. In-8, 32 p. Berlin, Reichsdruckerei, 1922.

A. Graf, *Roma, nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo*. In-8, XII-811 p. Torino, Loescher, 1923.

V.-C. Habicht, *Des heiligen Bernward von Hildesheim Kunstwerke*. In-8, 44 p. Bremen, Angelsachsenverlag, 1922.

W. Hausenstein, *Die Malerei der frühen Italiener*. In-4°, 38 p., 136 pl. München, Piper, 1922.

W. Hausenstein, *Romanische Bildnerei*. In-4°, 29 p., 134 pl. München, Piper, 1922.

B. Hausman, *Albrecht Dürer's Kupferstiche, Radierungen, Holzschnitte und Zeichnungen*. In-4°, III-130 p. Würzburg, Frank, 1922.

E. Hollande, *Note sur un petit trésor de monnaies savoyardes et autres, trouvé à Chambéry, le 17 août 1922*. In-8, 12 p. Chambéry, Dardel, 1922

V. Junk, *Die Epigonen des höfischen Epos, aus deutschen Dichtungen des 13 Jahrhünderts.* In-8, 143 p. Berlin, de Gruyter, 1922.

C.-M. Kaufmann, *Handbuch der christlichen Archäologie. 3 Auflage.* In-8, xviii-684 p., 700 Abb. Paderborn, Schöningh, 1922.

G. La Corte, *Nomi e paesi d'Italia. Vol. II. Derivati et suffissi toponomastici.* In-16, viii-143 p. Valle di Pompei, Sicignano, 1923.

E. Legrand, *Histoire de Nanteuil-le-Haudouin.* In-8, 245 p. Senlis, Imprimeries réunies, 1923.

P. Lehmann, *Mittellateinische Verse in Distinctiones monasticae et morales, vom Anfang des 13 Jahrhunderts* (Sitzungsberichte der bayerischen Akademie der Wissenschaften, 63). In-8, 28 p. München, Franzsch, 1922.

L. S. Lewis, *St. Joseph of Arimathea at Glastonbury, or the apostolic church of Britain.* In-8, 43 p. London, Mowbray, 1923.

E. Lommatzsch und M.-L. Wagner, *Le Lai de Guingamor. Le Lai de Tydorel. Romanische Texte zu Gebrauch für Vorlesungen und Übungen.* Bd. 6. Berlin, Weidmann, 1922.

D. Maillart, *L'art byzantin, son origine, son caractère et son influence sur la formation de l'art moderne.* In-16, v-256 p., ill. Paris, Garnier, 1923.

E. Maire, *Saint Norbert (1082-1134)* (*Les Saints*). In-12, 211 p. Paris, Gabalda, 1922.

C. F. Minola, *Gli statuti di Varese del 1347.* In-8, 100 p. Varese, Moroni, 1923.

G. Moldenhauer, *Herzog Naimes im altfranzösischen Epos.* (*Romanistische Arbeiten*, 9). In-8, xi-180 p., 1 pl. Halle, Niemeyer, 1922.

N. Moore, *The book of the foundation of St Bartholomew's church in London.* (*Early English Text Society.*) In-8, xii-72 p. London, Milford, 1923.

W. Pastor, *Das Leben Albrecht Dürers.* In-8, viii-399 p. Leipzig, Haessel, 1923.

N. Paulus, *Geschichte des Ablasses im Mittelalter vom Ursprunge bis zur Mitte des 14 Jahrhunderts.* In-8, xii-392 p. Paderborn, Schöningh, 1922.

K. Pfister, *Van Eyck.* In-8, 67 p., 64 ill. München, Delphin-Verlag, 1922.

K. Pfister, *Der junge Dürer.* In-4°, 44 p., 20 ill. München, Recht, 1922.

K. Pfister, *Die mittelalterliche Buchmalerei des Abendlandes.* In-4°, 40 p. München, Holbeinverlag, 1922.

C. Ricci, *L'architettura del cinquecento in Italia.* In-4°, xx-260 p., ill. Torino, Itala Ars, 1923.

E. Schenk zu Schweinberg, *Die Illustrationen der Chronik von Flandern-Handschrift Nr-437, der Stadt bibliothek zu Brügge, und ihr Verhältniss zu Hans Memling.* In-8, 77 p., 8 pl. Strasbourg, Heitz, 1922.

A. Schramm, *Die illustrierten Bibeln der deutschen Inkunabeln-Drucker.* In-4°, 24 p., 30 ill. Leipzig, 1922.

A. Schramm, *Der Bilderschmuck der Frühdrucke. I. Die Drucke von Albrecht Pfister in Bamberg.* In-f°, iv-7 p., 38 ill. Leipzig, Hiersemann, 1922.

P. Schubring, *Botticelli, der Maler des Frühlings.* In-8, 22 p. München, Delphin-Verlag, 1922.

J. Schuck, *Das religiöse Erlebnis beim heiligen Bernhard von Clairvaux.* In-8, 111 p. Würzburg, Becker, 1922.

M. D. Sparacio, *Papa Sisto V.* In-16, 194 p. Perugia, Unione tipografica cooperativa, 1923.

E. von Steinmeyer und E. Sievers, *Die althochdeutschen Glossen.* 5 Bd.

In-4°, XII-524 p. Berlin, Weidmann, 1922.

K. Strausz, *Studien zur mittelalterlischen Keramik*. In-4°, IV-48 p. Ill. Leipzig, Kabitzsch, 1923.

A. Trombetta, *De pallio archiepiscopali, elucubratio canonico-liturgico-historica*. In-8, 46 p. Surrenti, d'Onofrio, 1923.

P. Van Dyke, *Catherine de Médicis. Vol. I.* IX-389 p. *Vol. II.* VII-447 p. In-8. London, Murray, 1923.

E. Vouillieme, *Die deutschen Drucker des 15 Jahrhunderts*. In-4°, XVI-176 p., ill. Berlin, Reichsdruckerei, 1922.

E. Vouillieme, *Die Inkunabeln der Preussischen Staatsbibliothek*. (Zentralblatt für Bibliothekswesen. Beiheft 49). In-8, III-22 p. Leipzig, Harrassowitz, 1922.

H. Waschgler, *Tiroler romanische Bildhauerkunst*. In-8, 16 p. 12 pl. Wien, Hölzel, 1922.

R. West, *Entwicklungsgeschichte des Stils. Die romanische Periode. Gotik und Frührenaissance*. In-8, 119 et 131 p., 24 pl. München, Hyperionverlag, 1922.

Acta conciliorum œcumenicorum jussu atque mandato Societatis scientiarum Argentorensis edidit E. Schwartz. I. Concilium universale Ephesenum, vol. 4, fasc. 3. In-4°, 161-240 p. Berlin, de Gruyter, 1922.

Architettura e scultura medioevale nelle Puglie. In-f°, XX p., 64 pl. Torino, Itala Ars, 1922.

Corpus nummorum italicorum. Vol. VI. Veneto, Zecche Minori, Dalmazia, Albania. In-4°, 682 p., 35 pl. Roma, Accademia dei Lincei, 1922.

Monumenta Germaniae historica, Legum sectio IV. Constitutiones et acta publica imperatorum et regum. (Tomi VIII, pars II, von Ed. K. Zeumer und Ricardus Salomon. In-4°, p. 389-746. Hannover, Hahn, 1922.

Monumenta Germaniae historica. Scriptores rerum germanicarum. Nova Series, tomus I. H. Taube von Selbach. Die Chronik Heinrichs Taube von Selbach. In-4°. Berlin, Weidmann, 1922.

Vienna. Mélanges d'archéologie et d'histoire viennoise. T. I, fasc. I. In-8, IV-26 p. Vienne, Martin, 1923.

ORIENTALISME.

L. Bachhofer, *Chinesische Kunst*. In-8, 80 p., 20 pl. Breslau, Hirt, 1922.

O. Burchard, *Chinesische Grab-Keramik*. In-8, XII, 20 p., ill. Leipzig, Seemann, 1922.

I. H. N. Evans, *Studies in religion, folk-lore and custom in british north Borneo and the Malay peninsula*. In-8, IX-299 p. Cambridge, University press, 1923.

A. Foucher, *L'art gréco-bouddhique du Gandhâra. T. II, fasc. 2. L'histoire : conclusions. Publications de l'École française d'Extrême-Orient*. In-8, p. 401 à 809, ill. Paris, Leroux, 1923.

H. Günter, *Buddha in der abendländischen Legende*. In-8, XII-306 p. Leipzig, Haessel, 1922.

B. Jasink, *Die Mystik des Buddhismus*. In-8, VII-352 p. Leipzig, Altmann, 1922.

Kung-Fu-Tse [Confucius], *Schi-King. Das Liederbuch Chinas, dem Deutschen angeeignet nach Friedrich Rückert von Albert Ehrenstein*. In-8, 148 p. Wien, Tal, 1922.

A. von Le Coq, *Die buddhistische Spätantike in Mittelasien. I Teil. Die Plastik*. (Ergebnisse der kgl. Preussischen Turfan-Expeditionen). In-f°, 30 p. ill. Berlin, Reimer, 1922.

E. Leumann, *Buddha und Mahâvira*. In-8, 70 p. München, Schloss, 1922.

E. Lüders, *Buddhistische Märchen aus dem Alten Indien*. In-8, xvi-377 p. Iena, Diederichs, 1922.

J. Mackenzie, *Hindu ethics* (*The religious quest of India series*). In-8, xii-267 p. London, Milford, 1923.

Mohammed ben Cheneb, *Abû Dolâma, poète bouffon de la cour des premiers califes abbassides*. In-8, 174 p. Alger, Carbonel, 1922.

F. Eden Pargiter, *Centenary volume of the Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland* (*1823-1923*). In-8, xxviii-186 p. London, The Society, 1923.

Pe Maung Tin, *The path of purity : a translation of Buddhaghosa's visuddhimagga*. Part I, of Virtue (or Morals). In-8, vii-95 p. Oxford, University press, 1923.

A. Raymund, *Alttürkische Keramik in Kleinasien und Konstantinopel*. In-f°, 28 p., 40 pl. München, Bruckmann, 1922.

O. Rücker-Embden, *Chinesische Frühkeramik*. In-4°, xii-174 p. Leipzig, Hiersemann, 1922.

Th. Schultze, *Buddhas Leben und Wirken*. In-8, 303 p. Leipzig, Reclam, 1922.

O. Strauss und P. Deussen, *Vier philosophische Texte des Mahâbhâratam : Sanatsujâta - Parvan, Bhagavadgîtâ, Mokshadharma, Anugîtâ*. In-8, xviii-1010 p. Leipzig, Brockhaus, 1922.

V.-F. Weber, *Ko-Ji-Hô-Ten, dictionnaire à l'usage des amateurs et collectionneurs d'objets d'art japonais et chinois*. In-4°, 512 p. Paris, Dumoulin, 1923.

Bhagavad-Gitâ, traduction Charles Wilkins et Parraud, entièrement revue In-12, 216 p. Paris, éditions Rhéa, 1922.

Buddhas Wandel. Açvaghosha, freie Übersetzung, von C. Cappeller. In-8, 85 p. Iena, Diederichs, 1922.

Ittivuttaka, das Buch der Herrnworte, ubersetzt von K. Seidenstücker. In-8, xxiii-79 p., ill. Leipzig, Altmann, 1922.

Die Samyutta Nikâya in Gruppen geordnet, Sammlung aus dem Pâli-Kanon der Buddhisten übertragen von W. Geiger. In-8, 52 p. München, Schloss, 1922.

Synaxarium alexandrinum, interpretatus est Jacobus Forget. *Pars I*. (*Corpus scriptorum christianorum orientalium, scriptores arabici, series III, tome XVIII*). In-8, iv-526 p. Romae, de Luigi, 1922.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

25 mai. M. Charles Bémont lit un mémoire sur l'authenticité de la bulle *Laudabiliter*, par laquelle le pape Adrien IV aurait autorisé en 1155 le roi Henri II d'Angleterre à conquérir l'Irlande. Il croit ce document authentique, mais il considère comme apocryphe une bulle attribuée à Alexandre III et qui aurait en 1172 confirmé la première.

— M. Adrien Blanchet fait une communication sur des images de Mars et de Vénus gravées sur des pierres. Ce sont des intailles magiques. Tantôt

In-4°, xii
1922.

K. Stra
lischen K
Leipzig, K

A. Tro
copali, elu
historica. I
frio, 1923.

P. Van Dy
Vol. I. ix-3
In-8. London

E. Vouillie
des 15 Jahrhu
ill. Berlin, Re

E. Vouillien
Preussischen St
blatt für Bibl
49). In-8, III-2
sowitz, 1922.

H. Waschgle
Bildhauerkunst. I
Hölzel, 1922.

R. West, *Entw*
Stils. Die romanisc
Frührenaissance. I
24 pl. München, Hy

Acta conciliorum
atque mandato Soc
Argentorensis edid
Concilium universale
fasc. 3. In-4°, 161-2
Gruyter, 1922.

Architettura e scu
nelle Puglie. In-f°, xx
Itala Ars, 1922.

Corpus nummorum
VI. Veneto, Zecche Mi
Albania. In-4°, 682 p.
Accademia dei Lincei,

Monumenta Germania
gum sectio IV. Constitu
publica imperatorum et
VIII, pars II, von Ed. K
Ricardus Salomon. In-
Hannover, Hahn, 1922.

légat de Germanie (14 [illegible] de notre ère) lequel, suivant un usage noté par Tacite, a pu faire cadeau de ces vases au chef d'une tribu germanique du littoral.

M. Henri Gelzer lit une *Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Girard*, son prédécesseur.

DE L'INSTITUT.

d'artistes (Claude Bernard, Berthelot, Dastre, Edgard Quinet, J. J. Weiss, Eugène Müntz, Roty, Bonnat, etc.), léguée par Mme Raffalovich.

La collection des portraits des membres de l'Institut, que l'on désire constituer à la Bibliothèque, s'est accrue de ceux de Jean Aicard, d'Heuzey, de Paul Girard, d'Alfred Grandidier, de Georges Lemoine et de Camille Saint-Saëns.

Signalons enfin que la Bibliothèque Thiers a reçu de Mme Faguet une notable partie des ouvrages de littérature ayant appartenu à M. Émile Faguet, membre de l'Académie française.

Prix Volney. La Commission mixte a décerné cette année deux prix, l'un à M. Georges Millardet pour son ouvrage *Linguistique et dialectologie romanes*, l'autre à M. Vendryes, pour son ouvrage *Le langage*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. Bouché-Leclercq, membre de l'Académie depuis 1898, est décédé à Nogent-sur-Marne le 17 juillet 1923.

L'Académie a maintenu l'attribution du *prix Gobert* qu'elle avait faite l'an

Mars, tantôt Vénus sont représentés les mains attachées derrière le dos. Celui qui a les mouvements libres conduit l'autre. Parfois ils sont représentés l'un et l'autre sans lien. On retrouve ces images dans un papyrus grec et dans des amulettes destinées à donner le succès au cours de rivalités amoureuses.

16 juin. M. José de Figueiredo, directeur du Musée national de Lisbonne, lit une note sur les miniatures d'un livre d'heures flamand, peintes en 1530 pour Don Fernando, fils du roi de Portugal Don Manuel Ier, et attribuées à Simon Bening.

— M. Homolle donne lecture d'une lettre de M. Charles Picard relative à la découverte du tombeau des Vierges hyperboréennes faite à Délos.

— M. Diehl lit un rapport sur les fouilles entreprises à Constantinople par le corps d'occupation français. Ces fouilles, commencées en 1921, ont amené un grand nombre de découvertes intéressantes; M. Diehl signale notamment un curieux baptistère, dont la piscine était teinte en rose brique. On y a retrouvé les conduites qui y amenaient l'eau, douze colonnettes et un parapet sculpté.

— M. Cagnat donne lecture d'une note de M. Henri Basset sur une mosquée primitive de la Koutoubia à Marrakech.

22 juin. M. Franz Cumont lit une note relative à un autel taurobolique découvert à Rome en 1919. L'inscription métrique grecque gravée sur la face antérieure a été restituée par M. Pierre Fabre. Elle rappelle en langage mystique qu'un serviteur de Cybèle et d'Attis a offert pour la seconde fois le sacrifice du taurobole et du criobole et s'est purifié pour vingt-huit ans.

— M. Huart signale quatre inscriptions arabes, découvertes à Palmyre, par M. C.-L. Prost, ancien membre de l'Institut français d'archéologie du Caire. La plus importante est celle qui nous renseigne sur une mosquée établie dans les ruines du temple de Bal, et construite par le cousin de Saladin, Nasr el Dîn, fils de Cher-Koûh, qui avait reçu des adversaires des Croisés le fief de Homs.

29 juin. M. Gsell donne lecture d'une note relative à la découverte que M. Gallotti a faite à la Medersa ben Yousof à Marrakech d'une cuve de marbre servant actuellement de vasque de fontaine et ornée d'une décoration sculptée. Deux cuves du même type sont conservées au musée de Madrid et sont datées l'une de 987-988, l'autre de 1305.

— M. Pottier fait part, d'après une lettre de M. Charles Picard, des découvertes effectuées à Thasos par les membres de l'École française d'Athènes. On a retrouvé deux sanctuaires archaïques, les textes de deux lois réglant le commerce des vins et les vestiges d'un curieux monument élevé au IIIe siècle, pour commémorer un concours poétique.

— M. Dussaud fait une communication sur les monuments que M. Virolleaud a fait entrer récemment au musée de Beyrouth et dont il a adressé les photographies à l'Académie : deux beaux fragments de marbre hellénistiques représentant des enfants assis, découverts dans le temple d'Échmoun près de Sidon, et un sarcophage en plomb, décoré d'un sujet dyonisiaque, trouvé près de Tyr.

— M. Philippe Lauer communique une note sur l'ex-libris du grand bâtard de Bourgogne.

6 juillet. M. S. Reinach montre les

photographies de deux vases d'argent à relief, comparables à ceux de Boscoreale, qui ont été découverts en 1920 dans une île danoise, où ils décoraient la sépulture d'un guerrier. Ils portent la signature de Chairisophos. Deux graffites font connaître le nom de leur possesseur Silius, qui est peut-être le légat de Germanie (14-21 de notre ère) lequel, suivant un usage noté par Tacite, a pu faire cadeau de ces vases au chef d'une tribu germanique du littoral.

— M. Henri Gœlzer lit une *Notice sur la vie et les travaux de M. Paul Girard*, son prédécesseur.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu le 4 juillet sa troisième assemblée trimestrielle.

M. Élie Berger a été réélu Conservateur du Musée Condé pour une période de trois ans.

Il est donné lecture du rapport du Conservateur de la Bibliothèque de l'Institut sur le service de la Bibliothèque en 1922-23.

Parmi les enrichissements de la Bibliothèque, citons des ouvrages sur le paludisme légués par le regretté docteur Laveran, membre de l'Académie des Sciences, la Bible traduite d'hébreu en castillan, par Mose Arragel de Guadalfarara en 1422, ouvrage abondamment illustré (don du duc d'Albe) un très beau volume consacré à célébrer la gloire de Franklin (don de l'*American printer*), les revues périodiques publiées par le *Brooklyn botanic garden*.

La Bibliothèque a reçu en fait de manuscrits des papiers de Barthélemy Hauréau, des papiers de Jean-Louis Guyon, ancien correspondant de l'Académie des sciences, intéressants pour l'histoire de l'Algérie, les papiers d'Émile Boutroux relatifs à l'édition internationale des œuvres de Leibniz, enfin une collection de lettres de savants, d'hommes de lettres et d'artistes (Claude Bernard, Berthelot, Dastre, Edgard Quinet, J. J. Weiss, Eugène Müntz, Roty, Bonnat, etc.), léguée par Mme Raffalovich.

La collection des portraits des membres de l'Institut, que l'on désire constituer à la Bibliothèque, s'est accrue de ceux de Jean Aicard, d'Heuzey, de Paul Girard, d'Alfred Grandidier, de Georges Lemoine et de Camille Saint-Saëns.

Signalons enfin que la Bibliothèque Thiers a reçu de Mme Faguet une notable partie des ouvrages de littérature ayant appartenu à M. Émile Faguet, membre de l'Académie française.

Prix Volney. La Commission mixte a décerné cette année deux prix, l'un à M. Georges Millardet pour son ouvrage *Linguistique et dialectologie romanes*, l'autre à M. Vendryes, pour son ouvrage *Le langage*.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

Nécrologie. M. Bouché-Leclercq, membre de l'Académie depuis 1898, est décédé à Nogent-sur-Marne le 17 juillet 1923.

L'Académie a maintenu l'attribution du *prix Gobert* qu'elle avait faite l'an

dernier : 9,000 francs à M. Lucien Romier (*Le royaume de Catherine de Médicis*) et 1,000 francs à M. Jean Regné (*Histoire du Vivarais*).

Prix Bordin. 2,000 francs sont attribués à M. Waldberg, professeur à l'Université de Lund, *Vie de saint Thomas martyr*, deux récompenses de 500 francs sont décernées à M. Ebersolt, *Sanctuaires de Byzance* et à M. Fawtier, *Sainte Catherine de Sienne*.

Le *prix Allier de Hauteroche* (1,000 francs) est décerné à M. Michel Vlasto, *A contribution to Tarentini numismatics*.

Le *prix Lagrange* (1,000 francs), est partagé entre M. Tanquerey, professeur à l'Université de Saint-Andrews, pour sa publication des *poèmes anglo-français* et M. Audiau pour son édition des poésies des troubadours d'Ussel.

Fondation Pellechet. L'Académie accorde les subventions suivantes : 500 francs à l'église de Chemilly-sur-Serein (Yonne); 4,000 francs à l'église d'Anzème (Creuse); 4,000 francs à l'Église de Reilhac (Dordogne); 8,000 francs à l'église de Vinneuf (Yonne).

Le *prix Prost* (1,300 fr.) est donné à M. Marcel Grosdidier, pour son ouvrage *Le Comté de Bar, des origines au traité de Bruges* (950-1301). Une récompense de 300 francs est accordée à M. Jean-Julien Barbé, pour *La Municipalité de Metz* (1789-1922).

Sur le reliquat du *legs Ambatielos*, l'Académie décerne deux prix de 3,000 francs chacun à M. Holleaux : *Rome, la Grèce et les monarchies hellénistiques au IIIe siècle*, et à M. Charles Picard : *Ephèse et Claros*.

La *médaille Ulysse Chevalier* est décernée à M. l'abbé Sautel, pour son *Catalogue du musée de Vaison*.

Le *prix Bordin* (3,000 fr.) est partagé comme suit : 750 fr. à M. Delatte, pour son *Essai sur la politique pythagoricienne*; 750 fr. à M. Rey, pour ses *Observations sur les habitats de la Macédoine*; 500 fr. à M. Bourgery, pour son ouvrage *Sénèque prosateur*; 500 fr. à M. Marouzeau, pour son ouvrage *L'ordre des mots dans la phrase latine*; 500 fr. à M. Thalamas, pour ses *Études sur la géographie d'Eratosthène*.

Le *prix ordinaire du budget* sera donné en 1926 à la meilleure édition d'un auteur grec ou latin parue en France depuis le 1er janvier 1920.

ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS.

Élection. M. FRIANT a été élu le 9 juin membre de la section de peinture, en remplacement de M. Flameng, décédé.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.



21e Année NOUVELLE SÉRIE Nos 9-10

JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

DE L'INSTITUT DE FRANCE

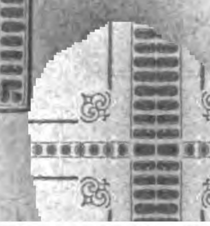
(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1923

SOMMAIRE DES Nos 9-10.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79





CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît normalement le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4.

Provisoirement, à cause des difficultés actuelles, il paraîtra tous les deux mois seulement par fascicules de six feuilles.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix du fascicule est de 6 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. Dehérain, secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie Hachette, [illegible], boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL
DES SAVANTS.

SEPTEMBRE-OCTOBRE 1925.

TARTESSOS.

Adolf SCHULTEN. *Tartessos. Ein Beitrag zur ältesten Geschichte des Westens* (Hamburgische Universität, Abhandlungen aus dem Gebiet der Auslandskunde, Band 8). Hamburg, L. Friederichsen, 1922, in-8°, 93 pages.

Tarsis, dont il est souvent question dans les livres bibliques, était identique à *Tartessos*, que mentionnent divers auteurs grecs, et était située dans le sud de l'Espagne : là-dessus, tout le monde est d'accord. Movers avait soutenu qu'il s'agissait d'une *contrée*, et cette opinion avait été généralement adoptée. Cependant, elle est contraire à bon nombre de textes anciens, qui indiquent que Tartessos était une *ville*; M. Schulten prouve définitivement que telle est la vérité.

Où était cette ville? Dès le IVe siècle avant J.-C., d'aucuns l'ont identifiée avec Gadès. Plus tard, d'autres l'ont placée à Carteia, dans la baie d'Algésiras. Double erreur. Tartessos était, comme on pouvait le supposer même en l'absence d'autres preuves, sur le fleuve du même nom, aujourd'hui le Guadalquivir. Le fleuve rejoignait l'Océan par deux bras. L'ancien bras oriental n'est autre que le Guadalquivir actuel. Quant au bras occidental, il était déjà desséché au Ier siècle de notre ère, vidé sans doute par suite de l'approfondissement du bras oriental; depuis, il a été recouvert par des dunes. L'emplacement n'en a pas été retrouvé avec certitude; M. Schulten suppose que l'embouchure se trouvait à 45 kilomètres

au nord-ouest de celle du Guadalquivir. Tartessos s'élevait dans la sorte d'île qu'enfermaient les deux bras, ce qu'attestent Strabon et Pausanias, et sur le bras oriental, ce qu'atteste Festus Aviénus : par conséquent, sur la rive droite de ce bras et dans l'estuaire, puisque c'était un *emporium* maritime.

L'*Ora maritima* de Festus Aviénus, un versificateur du Bas-Empire, contient, sur les côtes du sud et de l'est de l'Espagne, des indications qui remontent à une époque bien plus lointaine, qui sont parvenues à Aviénus on ne sait trop comment et qui, en chemin, se sont altérées : c'est ainsi que, dans le poème latin, Tartessus est identifiée avec Gadir (Gadès), alors que le contexte prouve que cela est inadmissible. M. Schulten, qui a publié récemment une édition de l'*Ora maritima*, affirme qu'Aviénus a puisé sa science dans un manuel scolaire grec, du Iᵉʳ siècle avant notre ère, lequel aurait copié Éphore; celui-ci se serait servi d'un périple marseillais de la fin du VIᵉ siècle, en y faisant des additions. Hypothèses qui peuvent se soutenir; mais il ne faut pas oublier de mettre en marge des points d'interrogation. M. Schulten croit même pouvoir proposer l'attribution du périple à Euthymène. Cet Euthymène est célèbre, puisqu'il a sa statue, faisant pendant à celle de Pythéas, sur la façade de la Bourse de Marseille. Ce que l'on peut dire de certain sur lui se réduit pourtant à ceci : c'est qu'il était bien de Marseille, qu'il vécut antérieurement au second tiers du IVᵉ siècle avant J.-C., qu'il navigua le long de la côte océanique de l'Afrique, qu'il parvint à un fleuve où il vit des crocodiles et des hippopotames, et que, pour cette raison, il y reconnut le Nil.

Quoi qu'il en soit, l'auteur du périple paraît avoir visité Tartessos alors qu'elle était encore debout, et c'est surtout grâce à ce document, entrevu à travers Aviénus, que l'on peut indiquer avec assez de précision le site de la ville. Il convient de la chercher dans la petite presqu'île appelée, selon M. Schulten, *Coto d'Oñana*[1], entre l'estuaire du Guadalquivir et la mer.

Que savons-nous de l'histoire de Tartessos? Fort peu de choses. Depuis la fin du second millénaire jusque vers le début du VIᵉ siècle

[1] *Coto de Doña Ana*, selon M. Bonsor (voir *Revue archéologique*, 1922, I, p. 377).



avant notre ère, les Phéniciens y allèrent chercher des métaux, surtout de l'argent et de l'étain. L'argent était tiré du pays même. L'étain provenait sans doute des îles Britanniques, et il y a lieu de croire que c'étaient des marins tartessiens qui en prenaient livraison à l'extrémité de la Bretagne française, où des indigènes le transportaient sur des barques. Pour faciliter leur trafic, les Phéniciens fondèrent, à la fin du XIIe siècle [1], le comptoir de Gadès, à une quarantaine de kilomètres au sud de la ville de Tartessos.

Aux VIIe-VIe siècles, celle-ci fut fréquentée par des Grecs, surtout par des Phocéens, qui furent bien accueillis : les Tartessiens estimaient sans doute que la concurrence est l'âme du commerce. Comme les Phéniciens, les Grecs emportaient des métaux, argent, étain, et aussi un bronze renommé, dont la composition était le secret des artisans espagnols.

Tartessos fut pendant longtemps la capitale d'un vaste État, qui s'étendait sur les deux mers, depuis l'embouchure de la Guadiana jusque vers le cap La Nao, et était limité au nord par la Sierra Morena. Cet État était gouverné par des rois; Anacréon et Hérodote mentionnent Arganthonios, qui aurait régné et vécu au delà des vraisemblances : il se peut que ce nom ait été commun à plusieurs souverains, qui se seraient succédé. L'agriculture et l'élevage prospéraient dans la belle vallée du Guadalquivir; les montagnes livraient en abondance leurs minerais; les eaux qui bordent le littoral étaient très poissonneuses, et les barques de pêcheurs devaient se mêler, dans le grand port, aux vaisseaux des navigateurs qui revenaient du Nord, rapportant l'étain, peut-être aussi l'ambre, qui visitaient sans doute encore d'autres parages, sur l'Océan [2]

[1] M. Schulten admet cette date, indiquée par des textes anciens. Il admet même, pour le premier traité conclu entre Rome et Carthage, la date indiquée par Polybe (fin du VIe siècle), et rejetée avec exaspération par divers savants, très sûrs de leur fait, pour lesquels les partisans de la date polybienne sont des gens dénués de tout jugement.

[2] Le long des côtes africaines. — Dans un récit de Diodore de Sicile, emprunté vraisemblablement à Timée, il est question d'une île, située en plein Océan, qui est sans doute Madère. Les Phéniciens de Gadès ayant découvert cette île, « les Tyrrhéniens, alors puissants sur mer, pensèrent à y envoyer des colons, etc. » (voir Gsell, *Hist. ancienne de l'Afrique*, I, p. 520-521). On ne voit guère ce que les Tyrrhéniens, c'est-à-dire les

et sur la Méditerranée [1]. Comme le dit M. Schulten, Tartessos, au débouché d'un fleuve, en avant d'une riche contrée, au carrefour de routes maritimes importantes, avait une situation comparable à celles d'Alexandrie et de Marseille.

Puis, probablement à partir de la fin du VIe siècle, Carthage ferme l'accès de l'Océan aux Grecs. Tartessos disparaît de l'histoire. Elle dut être détruite, et nous pouvons supposer que ce fut par les Carthaginois.

Voilà à peu près tout ce qu'il est permis de dire avec prudence de Tarsis-Tartessos. Il est d'ailleurs loisible de compléter ces très maigres données par des hypothèses, mais à condition qu'on n'oubliera pas, chemin faisant, que ce sont des hypothèses. M. Schulten, qui est un des meilleurs connaisseurs de l'Espagne antique, s'engage hardiment sur ce terrain, un peu mouvant.

Strabon dit que les habitants de la Bétique ont des annales, des poèmes, des lois rythmées, qui remontent à six mille ans. Cette assertion peut, avec les réserves nécessaires sur l'âge indiqué, servir d'argument pour soutenir que le midi de l'Espagne a été le foyer d'une très vieille civilisation. Et les découvertes faites par les frères Siret, non pas du côté de l'Océan, dans le voisinage de l'embouchure du Guadalquivir, mais sur le littoral méditerranéen, dans la région d'Almeria, prouvent qu'à l'époque dite énéolithique et à l'époque du bronze, c'est-à-dire au troisième et au second millénaire, les gens qui occupaient les acropoles du sud de la péninsule n'étaient point du tout des barbares.

Selon M. Schulten, le passé de Tartessos remonterait aussi haut. Ce fut, pense-t-il, un des premiers établissements fondés en Espagne par des immigrants, peut-être par des marins, originaires de l'Afrique. Que Tartessos ait été fondée pour des raisons maritimes, je le crois sans peine : ces raisons expliquent pourquoi on l'a assise sur un terrain plat, alors que, en Espagne comme en d'autres contrées, les bourgs primitifs étaient juchés dans des lieux escarpés, où il était aisé de les défendre. Mais que les Africains y aient été pour quelque chose, voilà ce que je ne puis comprendre. C'est

Étrusques, viennent faire ici. Je me demande s'il ne faut pas corriger Τυρρηνοί en Ταρτήσσιοι.

(1) Une légende attribuait à des Tartessiens la fondation de Nora, en Sardaigne.



aujourd'hui une grande mode de faire venir d'Afrique tout ce que l'on retrouve dans le passé lointain de l'Espagne : populations, langues, civilisations, mœurs. Pour ma part, je n'en serais nullement contrarié, mais j'attends des preuves qui soient vraiment des preuves. M. Schulten est un des plus ardents parmi ces libycomanes : il admet quatre grandes migrations africaines dans la péninsule aux temps préhistoriques, les deux dernières étant représentées par les Ligures et par les Ibères; pour ceux-ci, il déclare que leur origine africaine est attestée « avec une entière certitude ». Mais il faudrait d'abord s'entendre sur la signification du mot *Ibères*; ensuite, si l'on parvient, — ce dont je doute, — à constituer une Ibérie anthropologique, linguistique, etc., se montrer très circonspect dans les rapprochements que l'on voudra faire avec l'Afrique du Nord. M. Schulten renvoie, pour les preuves linguistiques, à des listes qu'il a données dans le tome Ier de son bel ouvrage, *Numantia*. Or, en parcourant ces listes, j'avoue que j'ai été surpris de rencontrer, comme arguments en faveur de l'origine commune des langues libyque et ibérique, un bon lot de noms manifestement puniques, tels que « *Baribgeles* » [corriger *Baribgelis*, au génitif; la forme correcte au nominatif était *Barigbal*], *Amotmicar*, *Boncar*, *Bostar*, *Muttun*, *Namgidde*; voire même des noms latins, *Mascel*, *Vernacel*, formes populaires de *Masculus*, *Vernaculus*.

Laissons donc de côté les origines africaines de Tartessos. Du reste, M. Schulten présente une autre hypothèse, invoquant cette terminaison —*essos*, si fréquente autour de la mer Égée, et qui, ici, semble bien être adventice (les Phéniciens et, d'après eux, les Hébreux, disaient Tarsis). C'est qu'il y aurait eu là un établissement égéen, avant, et peut-être très longtemps avant la venue des marchands Phéniciens.

Les découvertes archéologiques faites dans le sud de l'Espagne ont révélé, — Déchelette l'a montré mieux que personne, — des contacts évidents de civilisation entre cette contrée et les pays dits égéens, dès l'époque énéolithique, plus encore à l'époque du bronze. Comment se sont produits ces contacts? On peut espérer que l'avenir nous l'apprendra. Mais il n'est pas trop téméraire de supposer que des vaisseaux égéens, et surtout crétois, ont pu aller chercher sur le littoral ibérique l'étain nécessaire à la fabrication

du bronze. Cet étain, des marins espagnols l'auraient eux-mêmes cherché en Bretagne, comme au temps du commerce phénicien. Et leurs navigations le long des côtes occidentales de l'Europe pourraient expliquer les ressemblances que l'archéologie préhistorique constate entre les civilisations de ces régions et l'Espagne méridionale (il est bon d'ajouter que certaines de ces ressemblances datent déjà de l'époque énéolithique, c'est-à-dire du temps où le cuivre était utilisé sans être mélangé à l'étain).

L'hypothèse d'une période de relations égéennes dans l'histoire de Tartessos est donc très séduisante.

Pour la période des relations phéniciennes, M. Schulten, s'appuyant surtout sur quelques mots assez vagues d'Isaïe, admet que les Phéniciens ont soumis Tarsis à leur domination vers le début du VIII[e] siècle, et qu'ils l'ont perdue environ un siècle après. Pendant les deux siècles qui suivent, le royaume espagnol, délivré du joug étranger, est très prospère. C'est l'époque des relations avec les Grecs. Alors les Phocéens fondent, en bordure du royaume, mais en deçà du détroit, deux établissements, l'un à Héméroskopéion, au cap La Nao, l'autre à Mainaké, à l'est de Malaga. Les mythographes, les poètes grecs s'annexent aussi cette terre lointaine d'Occident. La légende de Géryon, localisée d'abord en Épire, est transportée dans la région de Tartessos. M. Schulten explique que ce fut par suite de l'identification de Géryon avec un certain Géron, lequel aurait donné son nom, — *Gerontis arx*, — à un fort mentionné dans Aviénus et situé sur la mer, en avant de Tartessos, à l'entrée du fleuve. Or, ajoute M. Schulten, ce Géron paraît bien n'être autre qu'un Théron, roi de l'Espagne citérieure, selon Macrobe, à qui nous devons de le connaître. Mais M. Schulten affirme que Macrobe s'est trompé de royaume et que Théron, — lisez Géron, — était un roi de Tartessos. Le pseudo-Théron livra aux Gaditains une bataille navale, qui fut pour lui un désastre. Macrobe ne dit pas quand; M. Schulten veut que ce désastre ait eu lieu vers 800 et ait été suivi de l'assujettissement de Tartessos à Tyr. Voilà un texte cuisiné d'une façon qui ne sera peut-être pas du goût de tout le monde.

M. Schulten en vient à la fin de Tartessos. Cet événement doit se placer assez peu d'années après la bataille navale livrée vers 535, dans les eaux de la Corse, entre les Phocéens, d'une part, les

Carthaginois et les Etrusques, d'autre part : rencontre qui fut funeste aux Phocéens. Les conséquences ne se firent pas longtemps attendre. Les Carthaginois fermèrent le détroit à leurs rivaux; ils détruisirent la colonie de Mainaké. Probablement vers la même époque, aux environs de l'an 500, ils détruisirent aussi Tartessos; ils s'annexèrent la plus grande partie du royaume (qu'ils auraient ensuite perdue, M. Schulten ne sait pas quand); pour le transport de l'étain britannique, ils se substituèrent désormais aux marins espagnols. M. Schulten retrouve, dans les écrits d'un ingénieur grec, Athénée, et de Vitruve, une indication relative au siège de Tartessos, siège qui se serait terminé par la prise et l'anéantissement de la ville. Pendant que les Carthaginois assiégeaient Gadès, disent ces deux auteurs d'après une source commune, un Tyrien eut l'idée d'inventer la machine appelée bélier (ce qui est inexact, car, en Orient, on se servait du bélier depuis longtemps, et il est à croire que les Assyriens ne négligèrent pas de le faire connaître aux Phéniciens dont ils assiégèrent les villes). Il n'y a, selon M. Schulten, aucune raison de penser que Gadès ait été assiégée par les Carthaginois : il s'agit donc de la ville qui a été souvent confondue avec Gadès, de Tartessos. Ce n'est assurément pas impossible, mais il est bien fâcheux qu'on n'en puisse pas faire la preuve.

Écartés désormais du sud de l'Espagne, les Grecs oublient Tartessos. Ils ne savent même plus exactement où elle était située. Cependant des souvenirs plus ou moins troubles persistent. Et ici M. Schulten introduit l'Atlantide de Platon. Il suppose que c'est l'île de Tartessos, formée par les deux bras du fleuve. Il serait trop long, et peut-être oiseux, de discuter les arguments qu'il donne. Après tout, son hypothèse ne vaut pas moins que celles qu'elle prétend remplacer : ce qui n'est pas lui faire un grand compliment. M. Schulten concède volontiers que tout ne concorde pas parfaitement, que Platon a mêlé vérité et roman. Il faut, en effet, l'avouer sans détours : en écrivant que l'Atlantide était une île plus grande que l'Asie et la Libye réunies, et qu'elle s'était effondrée dans la mer depuis neuf mille ans, le philosophe-poète n'a pas témoigné d'un très vif désir de faire reconnaître à ses lecteurs la petite terre qu'enserraient les bras du Tartessos et qu'une foule de Grecs avaient visitée cent cinquante ans auparavant.

Comme on le voit, M. Schulten nous semble avoir un peu trop mêlé, lui aussi, vérité et roman. Son livre est, d'ailleurs, intéressant. Et il a fort bien montré ce qui lui tenait surtout à cœur. C'est que, sous les dunes qui bordent la rive droite du Guadalquivir, près de son embouchure, doivent se cacher les ruines d'une ville qui a été, pendant des siècles, un grand marché d'échanges entre l'Occident et l'Orient, un foyer de civilisation pour le sud de l'Espagne, peut-être aussi pour une bonne partie de l'Europe occidentale. Quelle belle moisson donneraient des fouilles, dans ce site abandonné depuis près de vingt-cinq siècles! Malheureusement, il faudrait bien des tâtonnements pour retrouver l'emplacement exact de Tartessos, et un effort considérable pour la dégager de son épais linceul de sable. Ce serait, dit M. Schulten, « un travail d'Hercule », une nouvelle victoire sur Géryon. Ce serait surtout une entreprise de Crésus. M. Bonsor, un archéologue auquel nous devons, comme à M. Schulten, de belles découvertes en Espagne, et qui souhaite, comme lui, l'exhumation de Tartessos, l'a fait savoir en Amérique[1].

Stéphane GSELL.

UNE NOUVELLE THÉORIE DU LANGAGE.

Ferdinand Brunot, *La Pensée et la Langue. Méthode, principes et plans d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français.* Un volume in-8. Paris, Masson et Cie, 1922.

Pour tous ceux qui, à un degré quelconque, s'intéressent à l'étude de notre langue, la publication d'un livre comme celui de M. Brunot est un événement considérable. Ceux qui trouvent tout parfait dans les anciennes méthodes s'inquiètent à l'annonce d'un bouleversement qui troublera profondément leurs habitudes. Ceux qui pensent que les procédés actuels sont en désaccord avec la réalité conçoivent un espoir que légitiment d'autres livres du même auteur. Que l'on s'applique à faire entrer dans de jeunes cerveaux les notions les

(1) Je ne connais la brochure de M. Bonsor que par un compte rendu de M. S. Reinach, publié dans la *Revue archéologique*, 1922, I, p. 377.

plus indispensables pour la pratique de la langue, ou que l'on étudie historiquement les faits en cherchant à en découvrir les lois, personne ne peut être indifférent à un si grand effort pour substituer au classement purement formel une disposition fondée sur les idées.

Jusqu'ici nous nous sommes résignés à ordonner les faits, tant bien que mal, dans le vieux cadre traditionnel des *dix parties du discours*. Mais ceux mêmes qui s'en contentent et qui craignent les nouveautés, sont loin, sans doute, de le trouver toujours satisfaisant et commode. A côté du nom, de l'adjectif et du verbe, catégories immenses et indéfiniment extensibles, quelle figure fait le petit compartiment de l'article, qui en somme ne comprend que deux mots, *le* et *un*? Quel rapport y a-t-il entre les différents mots que l'on appelle pronoms? Dans le chapitre des pronoms indéfinis, comment peut-on laisser côte à côte des mots aussi hétérogènes que *on* et *même*, pour ne citer que ces deux-là? *On* est plus proche parent des pronoms personnels, dont certains peuvent au besoin le remplacer. Il m'a toujours semblé bizarre d'appeler *adverbe* le mot *comme* dans *parler comme un fou*, et de trouver parmi les prépositions les mots *voici* et *voilà*. Il est donc tout naturel qu'on accueille avec plaisir une tentative pour abandonner les anciens errements.

Mais en classant les faits grammaticaux d'après l'ordre des idées et non plus d'après l'ordre des signes, M. Brunot va-t-il nous ramener au XVIIIe siècle? Va-t-il essayer de ressusciter la grammaire logique? Il suffit de feuilleter le livre pour être pleinement rassuré. Le classement n'a rien de vague, rien d'arbitraire. Nous partons de réalités solides et indiscutables. Les titres courants que nous lisons en tête des pages ne sont pas ceux auxquels nous sommes habitués : *le nom*, *l'adjectif*, *l'article*, *le pronom*.... Mais les titres nouveaux n'ont rien d'inquiétant : *les êtres*, *les choses*, *les idées et leurs noms*; *les sexes et les genres*, *les nombres*, *l'indétermination et la détermination*; *la représentation*.... Si ce dernier mot nous arrêtait, un coup d'œil jeté sur la page nous apprendrait ce que M. Brunot désigne par ce nom : « Une dame vient acheter un porte-monnaie; elle a perdu *le sien* la veille.... L'employé lui en présente plusieurs : *celui-ci* vous plairait-il, ou bien *celui-là*? La dame les considère : *chacun* a ses avantages. » *Le sien*, *celui-ci*, *celui-là*, *chacun* représentent le mot *porte-monnaie* et nous dispensent de le répéter. D'un bout à

l'autre du livre, nous voyons la même clarté. Ce que nous fait connaître cet examen rapide, ce n'est pas une construction logique, c'est un classement psychologique, et personne aujourd'hui ne pourrait songer à contester la valeur scientifique, la réalité, la certitude d'un classement fondé sur la psychologie.

Dans cette classification, d'ailleurs, les parties du discours n'ont nullement disparu : leurs noms se trouvent à chaque page. Seulement elles sont réduites à un rôle secondaire. M. Brunot ne supprime ni les noms, ni les adjectifs, ni les verbes, ni le reste, mais il se refuse à classer sous la même rubrique des faits qui n'ont entre eux que des rapports de pure forme. L'infinitif pris substantivement, par exemple, ne figure pas dans un chapitre qui soit consacré aux emplois de l'infinitif : on le trouve dans le chapitre des noms d'action, entre les participes passés devenus substantifs, comme *le défilé, la sortie*, et les noms tirés d'un thème verbal, comme *le départ, la chasse*. Le conditionnel se classe dans des chapitres différents selon qu'il marque une nuance de politesse : *je désirerais vous parler*, ou qu'il indique une éventualité : *je pourrais parler si l'on m'interrogeait*. L'impératif exprimant le commandement, la demande, le conseil, est naturellement séparé de l'impératif d'hypothèse : *chassez-le, il revient toujours*.

M. Brunot constate, dans sa préface, que la grammaire historique n'a pas donné, pour l'enseignement de la langue, tout ce qu'on lui demandait, parce qu'on lui demandait beaucoup trop. Mais il n'en conclut pas qu'elle ait fait faillite. Il lui fait une large part, dans tout son exposé. C'était indispensable. Si l'on ne remonte pas aux anciens états de la langue, un grand nombre des faits actuels restent inexplicables. Sans ce recours à la vieille langue, comment expliquer nos pluriels en *aux*, les variations du radical des verbes, les règles d'accord du participe passé? Notre langue est encore remplie de survivances du moyen âge, et mieux vaut en montrer l'origine que de laisser croire à des caprices de l'usage présent. Il y a d'ailleurs aujourd'hui plus d'une langue française : la langue écrite conserve des archaïsmes que n'admet plus la langue parlée; telle tournure, hors d'usage dans la plus grande partie de la France, reste vivante dans quelques provinces. Enfin nos écrivains classiques tiennent une trop grande place dans notre enseignement pour que nous puissions

laisser tomber dans l'oubli les formes de langage qui ne sont plus de l'usage courant, mais que tous les lettrés connaissent encore. Sans vouloir imposer à la jeunesse un trop lourd bagage scientifique, on peut souhaiter que l'étude de la langue française permette aux plus modestes écoliers la lecture de Corneille, de Molière et de La Fontaine.

Peut-être se demandera-t-on pourquoi M. Brunot, remontant jusqu'à l'ancien français, n'a pas voulu remonter plus haut, et accepter de la langue latine tout ce qu'elle peut nous donner pour éclairer les origines des faits grammaticaux. Je ne veux pas examiner ici les arguments par lesquels on peut prouver ou bien que le latin est indispensable à l'étude scientifique du français, ou bien que l'on se passe du latin sans le moindre inconvénient. Je me bornerai à rappeler le sous-titre du livre : *Méthode, principes et plans d'une théorie nouvelle du langage appliquée au français*. C'est au français que M. Brunot applique la méthode qu'il a créée, mais elle n'est pas applicable seulement au français. Déjà, hors de France, on a songé à l'employer pour des langues qui ne sont pas d'origine latine. Lier le français au latin eût été risquer de diminuer la portée de la méthode. Tout au moins, il est certain que l'exemple de l'application au français n'aurait pu être aussi probant. Il valait beaucoup mieux se contenter des moyens offerts par notre langue elle-même, en refusant tout secours extérieur.

Qu'il s'agisse d'étudier la marche de la langue depuis les plus anciens textes jusqu'à nos jours, ou d'en déterminer l'état à telle ou telle époque de son histoire, ou d'observer ce qu'elle est aujourd'hui, ou même de deviner ce qu'elle pourra être demain, un classement psychologique des faits ne peut manquer d'être beaucoup plus instructif que la disposition traditionnelle. Le classement des faits d'après les idées est celui qui nous permet le mieux de nous rendre compte de la puissance d'expression de notre langue, de voir comment elle pourvoit à ses nouveaux besoins, comment elle supplée sans cesse aux ressources qui viennent à lui manquer, comment elle adapte de mieux en mieux la forme à la pensée, comment de siècle en siècle elle perfectionne ses instruments, dont elle augmente toujours la précision. Je l'ai éprouvé mainte fois en étudiant l'histoire du vocabulaire. C'est le classement des mots d'après les idées qu'ils

expriment qui peut nous faire comprendre le jeu de la synonymie, la restriction ou l'élargissement des sens, la préférence donnée à un mot nouveau au détriment d'un mot vieilli ou appelé à un autre rôle. Prenons des textes du XVIIe siècle. Nous y verrons que *doctrine* sert à désigner le savoir, l'érudition, et que *littérature* peut s'employer dans le même sens: que *porter* s'emploie souvent dans le sens de *supporter*, ou dans celui de *comporter*; le mot *ressentiment* peut s'appliquer à la reconnaissance aussi bien qu'au sentiment contraire: *diction* désigne un mot, une expression, ou le choix des mots, le style; *phrase* signifie souvent expression, façon de parler : on voit quel travail inconscient s'est accompli dans la langue pour assigner à chaque mot son sens précis. *Concion* disparaît, *oraison* se restreint à la langue religieuse, *harangue* vieillit, *action* cesse de s'appliquer à une œuvre oratoire: mais *discours* abandonne ses anciennes significations : raisonnement, exposé, récit, et peut ainsi occuper l'emploi vacant. *Guerdon* ne dépasse guère le XVIe siècle, *loyer* revient à son sens étymologique : l'un et l'autre sont remplacés par *récompense* qui cesse de signifier compensation. Un *officier* est d'abord celui qui exerce un office, une fonction. Mais *fonctionnaire* apparaît en 1793, et *officier* est libre de se réduire à son rôle militaire. Sur tous les points se fait cette organisation, cette répartition qui n'est jamais achevée. On comprend combien il est utile, pour en avoir une idée juste, de rapprocher les uns des autres des mots très divers d'origine et de formation, mais apparentés par les idées qu'ils contiennent.

C'est ce que nous constatons tout le long du livre de M. Brunot. Il est impossible d'en faire l'analyse, car ce livre est un cadre et ne peut être résumé. Mais quelques exemples montreront clairement la nouveauté et l'intérêt de ce qu'a voulu faire l'auteur.

Parcourons le chapitre qui est intitulé *les Choses nombrables* (p. 112). Naturellement nous voyons en premier lieu comment le mot *des* s'introduit peu à peu devant les noms d'êtres ou de choses nombrables, comment il sert de pluriel à *un*, quelle concurrence s'établit entre *des* et *de* : *il y a d'excellents hommes*, *il y a des hommes excellents*. Mais à côté de *des*, que de mots qui expriment des idées voisines, et qui d'ordinaire se trouvent épars dans les grammaires ou les dictionnaires! Certains ont vieilli, comme *maint* qui ne s'emploie

plus guère, comme *quant* qui ne s'emploie plus du tout. Parmi ceux qui vivent toujours, les uns servent à indiquer de petites quantités : *divers*, *certains*, *plusieurs*, *plus d'un*, et surtout *quelques*. Dans le même sens s'emploient des nombres qui, sous une forme précise, ne désignent pas autre chose qu'une quantité très petite : *A moi, comte, deux mots... A quatre pas d'ici je te le fais savoir*; dans le même sens encore, des adverbes de quantité; *peu, guère;* — ou des expressions nominales employées au propre ou au figuré : on prend dans son thé une *goutte*, une *larme*, un *soupçon*, un *nuage* de lait; manger une *bouchée* de pain, une *miette* de pain. Pour l'expression des grandes quantités viennent d'abord les adverbes de quantité : nous avons perdu *moult*, mais il nous reste *beaucoup*, *bien*, *pas mal*, et les exclamations, *que de*, *combien de*, *tant de*. Puis les nombres précis seulement dans la forme : *vingt*, *trente-six*, *cent*, *mille*. Enfin les expressions nominales : *quantité de*, *nombre de*, qui s'emploient sans article, *force* qui a vieilli, *une quantité*, *un grand nombre*, *une foule*, et les abondantes expressions figurées : *une file*, *une enfilée*, *une enfilade*, *une queue*. *une kyrielle*, *un chapelet*, etc. Dans une autre catégorie figurent les mots qui indiquent la quantité approximative : *une douzaine*, *une vingtaine*, qui ne marquent pas toujours un nombre précis de douze ou de vingt; les adverbes *environ*, *à peu près*, la locution prépositive *autour de;* le mot *quelque* invariable devant un nom de nombre; les expressions familières *quelque chose comme*, *dans les;* les mots qui indiquent les limites entre lesquelles il faut se tenir : *de deux à trois mois*, *entre trois et quatre ans*. Plusieurs des mots qui accompagnent habituellement des substantifs peuvent aussi s'employer seuls : *Beaucoup s'en vont; combien ont disparu*; *peu réussissent*. *Tant* numéral a une valeur particulière; *Combien ce livre? — C'est tant*. A côté de *quelque*, adjectif, se présente le nominal *quelques-uns*, jadis en concurrence avec *aucuns*, qui n'a pas conservé ce sens. Qui ne voit quel rapport étroit ont entre eux tous les mots qui figurent dans ce chapitre? Et qui pourrait accuser un pareil groupement d'être artificiel et purement logique?

Dans un chapitre (p. 499) est étudié le renforcement des interrogations, des affirmations et des négations. Nous y voyons l'interrogation renforcée par différents mots : *donc*, *par hasard*, *ça*. *Qui donc l'affligeait? Était-ce, par hasard, qu'on ne l'aimait pas? — Vous allez*

au bal, où ça? Nous la voyons nuancée par l'emploi du mot *déjà*, quand elle porte sur une chose qu'on a sue, mais qu'on a oubliée : *Comment s'appelle-t-il, déjà?* Pour l'affirmation, si le mot *oui* semble trop faible, d'autres abondent pour le remplacer : *sans aucun doute*, *évidemment*, *certes*, *certainement*, *assurément*, etc. Au lieu de *si*, dans une réponse affirmative, on peut employer *si fait*, qui ne se conjugue plus comme autrefois. Ailleurs l'affirmation forte prend la forme d'une proposition hypothétique : *Si je le sais!... Si tu crois que je n'ai pas remarqué...*, ou d'une proposition temporelle : *quand je vous le disais*. Souvent on fait dépendre la chose affirmée d'un verbe qui affirme, et dont on fait le verbe principal : *je vous assure que*, *je vous certifie que*, *vous pensez bien que*. On se sert aussi d'ajectifs ou de participes construits avec le verbe *être : il est évident*, *sûr*, *certain*, *reconnu que*, ou bien des expressions *c'est que*, *le fait est que*, ou d'expressions elliptiques : *bien sûr que*, *point de doute que*, et, par analogie, de formes qui ne peuvent s'analyser, *sûrement que*, *certainement que*. De même, si l'on veut nier très fortement, la négation ordinaire fait place à diverses expressions dont plusieurs n'ont par elles-mêmes rien de négatif. La négation est développée dans *il n'y a pas de danger*, mais où est-elle dans *par exemple!* dans *allons donc!* Au lieu de *non*, nous disons *pas le moins du monde*, *pas du tout*, illogiquement abrégé en *du tout*, dont le sens propre et primitif est *tout à fait*. *Jamais*, *personne* s'adjoignent des termes de renforcement : *personne au monde*, *jamais de la vie*. Et cette récente et curieuse formule de négation : *avec cela que*, ou plutôt *avec ça que*. A ce chapitre appartient d'une façon toute naturelle le renforcement du serment avec les divers jurements et jurons. Le chapitre qui forme la contre partie n'a pas moins d'intérêt. Nous y trouvons les réserves et les atténuations, et nous pouvons constater la très grande influence des mœurs sur le langage. La politesse ne permet ni une dénégation brusque, ni une affirmation trop catégorique. De là les formules de précaution : *oserai-je vous demander si....* et des exclamations atténuées : *vous me pardonnerez si j'ose dire....*

Un exemple encore. Je le choisirai dans le livre XVII : *Modifications de la caractérisation*. M. Brunot rejette la distinction latine du positif, du comparatif et du superlatif pour y substituer celle des degrés, des moyens degrés, des hauts degrés. Le comparatif n'a



rien à faire dans ce chapitre, non plus que le superlatif relatif. M. Brunot renvoie l'un et l'autre à la Ve Partie, *les Relations*, et les étudie dans les chapitres consacrés aux *Relations de quantité et de qualité*. Ce qui montre la justesse de cette division en degrés, c'est l'abondance des mots qui nous servent à marquer chacun des degrés. Veut-on dire qu'une qualité n'existe qu'à un faible degré, nous avons des mots comme *guère* (qui jadis a signifié *beaucoup*), *peu, un peu*, *quelque peu*, *à peine*, *presque pas*, *très peu*; des adverbes de manière : *faiblement*, *pauvrement*, etc. Des moyens degrés, *médiocrement* descend aux bas degrés. *Pas autrement* prend le même sens que *pas beaucoup*. *Presque* touche aux degrés moyens, puisqu'il indique que la qualité énoncée n'est pas loin d'être acquise. Les degrés moyens se marquent par les mots *assez*, *à peu près*, ou, familièrement, *pas mal;* par des adverbes de manière tels que *suffisamment*, *moyennement*, sans parler des expressions populaires. Mais c'est pour les hauts degrés que les procédés sont d'une extrême variété.

MOYENS INTRINSÈQUES : le ton : *il fait une chaleur! sont-ils naïfs!* — le choix des mots : *parfait*, *accompli*, *suprême*, *extrême*, *excellent*, *incomparable*, *inestimable*, *dernier*, etc., — le superlatif synthétique en *issime*, qui tient encore une grande place dans la langue d'aujourd'hui; — les préfixes : *extra-fin*, *superfin*, *ultraroyaliste*, *archifou*. — MOYENS EXTRINSÈQUES : les formules qui semblent demander ou imposer l'assentiment : *elle est belle*, *n'est-ce pas*, *ma robe*; — *un rude gredin*, *va*; *une chic voiture*, *s'il vous plaît*; — la répétition de la caractéristique : *la nuit était noire*, *noire*; — un adverbe de quantité, *très*, *fort*, *tout-à-fait*, placé devant l'adjectif ou devant l'adverbe : — une mesure indiquant le degré maximum : *au premier chef;* — la répétition de l'adverbe de quantité : *très*, *très malade*; — l'emploi, devant la caractéristique, d'adverbes de manière dont le choix varie suivant les époques; le moyen âge a dit *durement beau*, les Précieuses disent à tout propos *furieusement*, nous avons toujours *excessivement*, *excellemment*, *horriblement*, *terriblement*, *admirablement*, etc., et la langue familière en a d'autres encore : *richement*, *fameusement*, *fièrement*, *rudement*. Nous avons le tour exclamatif : *elle est si belle! c'est tellement clair! que vous êtes naïf! combien tu es lourd!* ou, dans la langue populaire, *ce que tu es lourd!* — Il faut remarquer, dans certaines exclamations, une façon particulière de mettre la caracté-

ristique en rapport avec le caractérisé : *cette salade était* [illegible] *vinaigré! cette fille est d'une imprudence!* — Puis viennent les expressions telles que *le malin des malins*, extension de l'hébraïsme *le roi des rois*. — Le procédé de la comparaison s'emploie pour indiquer un degré qui ne peut être dépassé : *on ne peut plus pathétique, tout ce qu'il y a de plus drôle, des plus discutables.* — On peut encore rapporter à un type : *le bohème type*, et à cela se rattachent les expressions telles que *dans toute sa beauté, sa pureté*, etc. — Le procédé de la comparaison est d'une richesse inépuisable et toujours renouvelée : *souffrir comme un damné, pauvre comme Job.* — Le superlatif peut s'exprimer aussi par la forme de conséquence : *fou à lier*; — par l'indication de la limite extrême : *indulgent jusqu'à la faiblesse, intelligent au possible, les plus mûres possible.* Je suis loin de tout citer. Mais dans cette énumération incomplète on voit cependant ce qu'est devenu l'aride chapitre du superlatif absolu, et combien il est intéressant de suivre les efforts de l'esprit pour varier à l'infini les moyens d'exprimer une idée.

Cette méthode psychologique, qui explique tout par l'action de l'esprit, qui ordonne tout conformément à la façon dont s'exerce cette action, est-elle vraiment en contradiction avec les lois grammaticales? La contradiction est impossible, car les véritables lois grammaticales sont d'ordre psychologique. Je n'en veux pour exemple que la plus générale, la loi de l'analogie. Si nous avons cessé de dire *une grant maison, une ville fort*, c'est que l'esprit habitué à trouver presque toujours l'*e* muet à la fin des adjectifs féminins, a été amené à considérer cet *e* muet comme la marque indispensable du féminin. Nous disons *aimer* et *pleurer*, parce que dans *amer* et *plourer*, l'esprit n'apercevait plus de parenté avec *j'aime* et *je pleure*. Nous ne disons plus *il m'ennuie d'attendre* et *il me souvient de mon enfance* : c'est que l'esprit ne voit pas de raison pour construire le verbe *ennuyer* autrement que les autres verbes exprimant un sentiment, et que la construction du verbe *souvenir* devait forcément finir par se modeler sur celle de *se recorder* et *se remembrer*. Ne voyons-nous pas aujourd'hui la langue familière arriver à dire *je m'en rappelle*, à cause de *je m'en souviens*. L'esprit, cessant de percevoir les rapports anciens, y substitue des rapports nouveaux, et, en morphologie comme en syntaxe

c'est au travail de l'esprit qu'il faut attribuer les faits analogiques.

Une autre question très importante peut nous inquiéter. Le plan de M. Brunot permet-il de faire un exposé grammatical bien complet? Dans le cadre que nous voyons construit, est-il possible de placer, sans aucune omission, tous les éléments dont se compose une grammaire? Il n'est pas facile de répondre. Si un livre de ce genre est incomplet, il faut un certain temps pour qu'on s'en aperçoive, et s'il est complet, il faut beaucoup plus de temps encore pour qu'on ose l'affirmer sans aucun doute. Un des meilleurs moyens de reconnaître si le livre est complet, c'est de chercher où se placeraient, dans les diverses parties du plan, les paragraphes de la grammaire traditionnelle. Je l'ai fait non pour la langue d'aujourd'hui, mais pour celle du XVIe siècle. J'ai pris pour point de comparaison la syntaxe telle qu'elle est exposée par Darmesteter dans son excellent *Tableau de la langue du XVIe siècle*, et je crois que la grammaire historique peut très avantageusement s'accommoder de la nouvelle méthode.

Voici, paragraphe par paragraphe, comment se disperseraient, pour de nouveaux groupements, les éléments de la grammaire de Darmesteter.

136. Les changements de genre. Ce paragraphe va naturellement prendre place dans le livre III du volume de M. Brunot : *les Sexes et les genres*. Le chapitre IV a pour titre : *les Changements de genre*.

137. Les adjectifs anciennement invariables au féminin, comme *grant*, *fort*. La question est traitée dans le livre XIV : *les Éléments du langage qui servent de caractéristiques*. Le chapitre II est consacré aux *Genres et nombres de l'adjectif*.

138. Adjectifs variables dans l'ancienne langue et invariables aujourd'hui : *nus pieds*, *tous honteux*. La question de *nu* est traitée dans la *Syntaxe des caractéristiques*, *Accord de l'épithète*; celle de *tout* dans les *Modifications aux caractéristiques*, *Caractérisations modifiées en qualité*.

139. Absence de *à* devant un datif : *si Dieu plaist*. Cette construction trouverait facilement place dans le chapitre du complément d'objet indirect.

Rien beau pour *rien de beau*, *qu'est-il plus farouche* pour *qu'est-il de plus farouche*. Cette construction ancienne est notée par M. Brunot dans la *Syntaxe des caractéristiques*, chapitre des *Constructions de l'épithète*.

140. Emploi de *à* pour *de* devant le nom désignant le possesseur : *la femme à Tithon*, *la fille à Sejanus*. Allons au livre de *l'Indétermination et de la Détermination* : le fait y trouve sa place dans le chapitre de *l'Appartenance*.

141. Constructions telles que *couronné la teste d'une branche*, — *ils accou-*



rurent celle part, — il n'y a point d'ordre que, paresse de chercher ce qui est chez nous, nous allions bien loin aux emprunts. Darmesteter unit ces trois constructions par ce trait commun, que devant *la teste*, *celle part*, *paresse*, il semble qu'une préposition soit sous-entendue. Il faut avouer que le lien n'est pas très solide. Les deux premiers faits se placeraient dans le livre des *Circonstances*, et seraient rangés dans la section B, *les Lieux et les Mouvements*. Le troisième, qui est tout différent, devrait être transporté aux *Relations*, dans le livre qui a pour sujet *les Causes* : dans le chapitre III, *Moyens d'expression de la relation de causalité*. nous trouverions ce fait, toujours vivant aujourd'hui : *Prudence ou timidité, il n'a rien dit.*

142 à 153. Dans ces paragraphes, Darmesteter étudie les cas où le XVI[e] siècle pouvait omettre l'article défini ou l'article indéfini. En divers chapitres du livre intitulé *Indétermination et Détermination*, nous rencontrons l'étude des mêmes faits.

154. Superlatif relatif sans article. *Les choses plus belles*, pour *les plus belles*. Le cas étant ici fort différent, c'est aux *Relations* qu'il faut nous adresser. Dans le chapitre des *Comparaisons généralisées*, nous voyons quel était l'ancien usage, et comment la règle actuelle est établie par Malherbe, longtemps négligée, sanctionnée par Vaugelas.

155. Omission de l'article avec les adjectifs indéfinis *autre*, *tout*. Voir *Indétermination et Détermination*.

156. *Comme celuy qui. Ils marchoient en désordre comme ceux qui cuidoyent bien estre hors de tout danger.* La locution *comme celui qui* servant à mettre en relief la cause, on la trouvera aux *Relations*, dans le chapitre intitulé *les états, les manières d'être et les causes*. A côté de l'expression disparue figurent celles qui en tiennent la place aujourd'ui : *Comme des cousins qu'ils étaient, ils avaient continué de se tutoyer; — Le pharmacien, en homme discret, lui adressa seulement quelques félicitations provisoires; — Le buste, qu'on n'avait pas emporté à Paris, comme trop encombrant; — Ignorante qu'elle était, elle espérait trouver là les vertus bannies de notre hémisphère*, etc.

Il n'y a celui qui signifiant *Il n'y a personne qui*. Cette construction, encore usitée au XVII[e] siècle, est de celles qui expriment l'idée de zéro. Nous la trouverons donc dans les *Nombres*, au chapitre des *Quantités précises*, à côté de *nul*, *aucun*, *personne*, *pas un*, *rien*, *néant*.

Je suis celui qui suis. Ici, il s'agit de l'accord du verbe avec le sujet. L'ancienne habitude de faire accorder le verbe avec le mot représenté par *celui* est notée dans un paragraphe qui traite de *la personne dans les propositions conjonctives*.

157. *Cela* pour *ce*; *ce* pour *cela*. *Prendre cela qu'il avoit*; — *la cause de ce faire*. Les deux faits se classent dans le livre de la *Représentation*, où plusieurs chapitres ont pour sujet la *Représentation par les démonstratifs*.

158. C'est là aussi que nous placerions le contenu de ce paragraphe, l'emploi de *ce* dans des phrases telles que : *quand ce viendra que seray mort*.

159. Omission de *ce* devant un relatif : *Je ne sçais que c'est*; — *Les Thébains y envoyerent aussi Pelopidas, qui fut sagement advisé à eux*. Le cas de *ce* neutre omis devant un conjonctif est noté dans le chapitre de la *Représentation par représentants suivis d'une détermination*.



160. *Ce que* signifiant *ce fait que* est étudié dans le même passage.

161. Toutes les hésitations de la langue dans l'emploi des relatifs *qui*, *lequel*, *quoi*, *dont*, etc., sont retracées par M. Brunot dans le chapitre de la *Représentation conjonctive*. Certains faits cependant ont une valeur particulière et ont été placés ailleurs. Tel est l'emploi de *dont* et de *de quoi* dans le sens de *de ce que*. Il s'agit là d'une relation, et nous verrons les deux vieilles constructions mentionnées dans le chapitre des *Conjonctives et conjonctionnelles*, à côté de *parce que* — *Pourquoi* signifiant *c'est pourquoi* trouverait sa place au livre des *Conséquences*, où *c'est pourquoi* est étudié avec *par conséquent*, *en conséquence*, *conséquemment*.

162. Relatif remplacé par *que* ou par *où* : *En l'excellence qu'on les a veues*; — *J'ay receu vostre lettre par où j'ay sceu de votre santé*. Le chapitre de la *Représentation conjonctive* nous montre *que* servant de ligature dans l'indication des circonstances de temps, de lieu, de manière, etc. Dans le même chapitre sont exposés les anciens emplois de *où*.

Dont conservant sa valeur adverbiale : *Dont venez-vous?* Pour ce fait, il faut chercher au livre des *Circonstances*, chapitre des *Mouvements*.

163. Latinismes : *digne pour qui on face*; — *tel devant qui vous n'osiez clocher* = *tel que vous n'osiez clocher devant lui*. Comme le remarque Darmesteter, ce sont des constructions purement latines. Cependant elles trouveraient place dans le livre consacré aux *Conséquences*.

164. *Qui* dans une proposition hypothétique : *Qui ne vous voit, de bien loin on vous sent*, et, par analogie, *il se faut garder qui peut*. Cette construction appartient naturellement au livre des *Hypothèses*, où l'on peut la trouver dans le chapitre x.

165. Relatif rattachant à la proposition principale une incidente qui dépend d'une autre proposition : *Choses... desquelles si nous ne pouvons estre persuadez, au moins les faut-il laisser en suspens*. Cette construction toute latine pouvant se présenter sous des formes très diverses, il me semble que sa meilleure place serait au livre des *Généralités*, dans le chapitre intitulé *Formation de la phrase française*.

166. Divers pléonasmes. *Bayard, à qui ce jour M. de Bonnivet lui donna toute la charge*; — *Mes valets, dont il y a toujours quelqu'un d'entre eux qui accuse....* — *C'est à Dieu à qui il faut avoir tout son recours*. Ces faits et les faits analogues appartiennent évidemment au chapitre de la *Représentation conjonctive*, et à celui des *Rapports entre représentants et représentés*, où nous voyons traitées les questions de la *Représentation superflue*, de la *Double représentation*, et de la *Représentation défectueuse*.

167. *Qui* interrogatif désignant les choses. *Qui nous a troublez et divisez, sinon les opinions de la religion?* Dans le livre VIII, *le Sujet*, chapitre IV, M. Brunot expose comment se font les questions sur le sujet du verbe, et rappelle que chez les classiques *qui* s'employait encore en parlant des choses.

168. *Qui* employé comme attribut là où nous préférerions *quel* : *Qui est ceste belle jeune fille?* En pareil cas, nous pouvons encore très bien employer *qui*, comme le remarque M. Brunot, qui étudie cette question au livre XVI : les *Principales caractéristiques, leur usage*, chapitre I, *la Qualité et la manière*. Dans

le même chapitre se placerait l'emploi de *quel* signalé par Darmesteter : *Q... sçais-tu que j'estois devant qu'aller à Rome? Quel j'en suis retourné, quel j'ai vescu, et comme?*

169. *Que* employé au sens de *quoi* et de *quel* : *Ils n'ont que leur donner*: — *Que diable de langage est cecy?* Le premier fait est à classer au chapitre de l'*Interrogation indirecte*, dans le livre IX, *Portée de l'action*. Le second appartiendrait au livre des *Principales caractéristiques*, chapitre de *la Qualité et de la manière*.

170. *Qui* répété au sens de *l'un... l'autre*. Cherchons cette construction dans les *Nombres*, au chapitre x, *les Calculs et le langage*. Nous la trouvons dans le passage qui traite des *Distributifs*. Une note de ce passage rappelle une forme citée aussi par Darmesteter, *que bien que mal*, pour *tant bien que mal*.

171. *Aucun* au sens de *quelqu'un*. Cet ancien sens se rencontre dans l'étude des *Nombres*, chap. VII, où il est traité des façons d'exprimer l'idée de zéro.

172. *L'autruy* signifiant *le bien d'autrui*. Ce vieux sens est rappelé par M. Brunot dans le livre intitulé *l'Objet secondaire et les autres déterminants*, chap. IV, *Nature et forme de l'objet secondaire*.

173. *Chascun* souvent encore employé comme adjectif, malgré le succès croissant de *chasque*. Darmesteter mentionne aussi à ce sujet *tout chascun* et *un chascun*. *Chascun* et *chasque* ont leur place toute marquée dans l'étude des *Distributifs*.

174. *Ira-l'on*, *trouve-l'on*, au lieu de *ira-t-on*, *trouve-t-on*. Dans le livre du *Sujet*, chap. XV, *Sujets inconnus, Sujets indéterminés*, se trouve notée cette forme, où nous voyons l'article se maintenir contre le *t* euphonique qui finira par triompher.

175. *Mesme* au sens d'*ipse* comme au sens d'*idem* peut précéder le substantif : *Ce qu'ils estimerent plus que le mesme argent*, pour *l'argent mesme*. Cette indifférence sur la place de *mesme* est mentionnée dans le livre II, *les êtres, les choses, les idées et leurs noms*, chap. IX, *Modifications aux dénominations*.

176. *Nul* employé sans *ne* : *Nul osoyt monter dessus*. Qu'on revienne aux *Nombres* : c'est dans le passage relatif à zéro que peut se placer tout ce qui concerne le mot *nul*.

177. Hésitation du mot *personne* entre le masculin et le féminin quand il est employé comme pronom (M. Brunot dit *nominal*). Jusqu'au XVIIIe siècle le mot a pu être traité comme substantif féminin. On trouvera le fait dans le même passage consacré à l'expression de zéro.

178. *Quant* signifiant *combien de*. Le mot figure naturellement dans l'étude des *Nombres*. Il a sa place au chapitre des *Choses nombrables*.

179. *Quelque chose*. Le mot *chose* encore traité comme un féminin. Le fait est rappelé à la fin du même chapitre des *Choses nombrables*.

180. L'ancien emploi de *rien* avec une valeur positive, dans le sens de *quelque chose*, prend place dans le passage, souvent mentionné, de l'expression de zéro.

181. *Uns*, *unes* déterminant un substantif pluriel de nature : *Unes matines, unes vespres, unes lettres patentes*. Chez M. Brunot, ce curieux emploi de *uns, unes* se trouve au chapitre de la *Notion de nombre*, dans le passage de l'*Unité*

composée. Comme Darmesteter, M. Brunot y joint l'emploi de *uns*, *unes* devant les mots qui contiennent une idée de dualité. Il y ajoute encore l'expression souvent employée *une paire de* : *une paire de joues*, *une paire de ciseaux*.

Uns, *unes* seraient aujourd'hui, en pareil cas, remplacés par *des*. C'est donc une variété de cet emploi de *uns*, *unes* que nous trouvons dans l'autre cas mentionné par Darmesteter, l'emploi de *uns* au commencement d'une énumération : *Uns Hippocrate*, *Platon*, *Aristote*, *Xénophon*, *Théophraste*. Nous avons là des noms unis entre eux et formant ensemble un pluriel. Pour le possessif, pour l'article défini, M. Brunot mentionne le fait à la fin d'un des chapitres sur la *Détermination* : *tes père et mère*; — *les mardi et vendredi*. Il serait facile de trouver à l'emploi de *uns* une place dans le même livre, *l'Indétermination et la Détermination*.

Uns, *autres*, au lieu de *les uns*, *les autres* : *Uns montants*, *autres tombans*. Cette particularité pourrait se placer au chapitre des *Choses nombrables*, à l'endroit où il est traité des *Nominaux numéraux*.

Un dans le sens de *quelqu'un*, *un homme*, appartiendrait au chapitre des *Indéterminés* : *Comme un qui prend une coupe*.

Emploi de *l'un* comme adjectif : [*La relation*] *des unes choses aux autres*. Il semble facile de placer cette particularité dans le chapitre des *Choses nombrables*.

Il ne me paraît pas nécessaire de prolonger cette comparaison. Mais je crois qu'il était utile de le faire. Quand un savant comme M. Brunot a passé de longues années à construire une théorie, quand il la présente au public comme un renouvellement complet des méthodes grammaticales, son œuvre a droit à un examen loyal et attentif. Il ne faut pas que la renommée de l'auteur lui vaille un assentiment donné de confiance, les yeux fermés. Mais il ne faut pas non plus que le respect des traditions fasse accueillir avec soupçon tout ce qui prétend porter atteinte à d'antiques habitudes. La réforme qui nous est exposée a la plus grande importance et pour l'enseignement et pour la science. Si elle est bonne, si elle est sûre, nous n'avons pas le droit d'hésiter à rompre avec les anciennes classifications.

Ce qu'elle vaut au point de vue pédagogique, d'autres peuvent le dire avec plus de compétence que moi. Mais si l'on considère la valeur scientifique de la nouvelle méthode, je ne crains pas d'affirmer qu'elle peut beaucoup mieux que l'ancienne éclairer l'histoire de notre langue.

A dessein, j'ai choisi comme terme de comparaison un petit livre très modeste, mais resté classique après plus de quarante ans d'exis-

tence. Le *Tableau* de Darmesteter mérite la plus grande estime, on peut le considérer comme un des modèles du genre : mais, se conformant simplement aux habitudes reçues, l'auteur est amené à grouper des faits qui n'ont entre eux qu'une ressemblance extérieure. Quel rapport y a-t-il entre *couronné la teste d'une branche,* et *il n'y a point d'ordre que, paresse de chercher ce qui est chez nous, nous allions bien loin aux emprunts?* Seulement l'absence d'une préposition devant *la teste* et d'une autre devant *paresse*. Comment le lien formé par la présence du mot *celuy* peut-il nous faire ranger ensemble des expressions aussi diverses que *comme celuy qui, il n'y a que celuy qui, je suis celuy qui suis?* L'ancienne méthode nous fait placer côte à côte *l'on* dans *dira-l'on*, *mesme* dans *le mesme argent* pour *l'argent mesme, nul* sans la négation *ne*. Nous avons suivi, sans protester, l'usage qui nous imposait des classifications si étranges, mais quand un classement rationnel nous est offert, ne nous croyons pas tenus de défendre nos vieilles habitudes.

Si on l'applique à la grammaire historique du français, la méthode de M. Brunot sera certainement très féconde. Groupant les faits d'après les idées, elle rendra plus visible l'effort inconscient mais constant de l'esprit pour mettre toujours la forme en complet accord avec la pensée. Nous aimons par-dessus tout la clarté, et, sur chaque point, on peut voir la langue employer simultanément ou successivement les meilleurs procédés pour l'obtenir. Nous aimons à exprimer fortement nos idées, et c'est pour cela que les mots s'usent vite, s'affaiblissent, et doivent être remplacés par d'autres plus énergiques, ou par des images qui frappent mieux l'esprit. Dans certains cas, au contraire, la politesse nous fait chercher mille formes d'atténuation, d'adoucissement, pour éviter tout ce qui pourrait être brutal. Notre esprit se plait à l'analyse, et de ce goût naissent les façons d'exprimer des nuances très fines, soit dans le vocabulaire, soit dans la syntaxe. Tout cela se morcelle, s'éparpille dans les compartiments de la grammaire habituelle. Partir des idées, c'est le seul moyen de tout reconstituer, de mettre partout la vie et la lumière. La grammaire ainsi conçue cessera tout à fait d'être l'art ennuyeux de parler et d'écrire correctement. Elle sera la science des rapports entre le langage et la pensée.

Edmond HUGUET.

L'ART ROUMAIN.

N. Iorga et G. Bals. *Histoire de l'Art roumain ancien*. Un vol. in-4°, 412 pages. Paris, E. de Boccard, 1922.

PREMIER ARTICLE.

L'art qui s'est développé au moyen âge dans les principautés valaque et moldave était certes loin d'être inconnu en France, mais l'attention des historiens n'avait guère été attirée que sur les édifices imposants d'Argès et de Jassy et sur quelques chefs-d'œuvre des arts décoratifs. La peinture, qui tient une si grande place dans la décoration des églises, n'avait jamais été étudiée et l'on ignorait presque tout du développement organique de l'art moldo-valaque, de son origine, des influences étrangères qu'il avait subies et de sa longue persistance en pleine période moderne. Alors que l'art serbe disparaît à la fin du xve siècle, l'art roumain, comme l'art russe, ne prolonge-t-il pas la tradition médiévale jusqu'au milieu du xviiie siècle?

On saura donc beaucoup de gré à M. N. Iorga, qui connaît si admirablement non seulement l'histoire de son pays, mais celle de l'Orient balkanique tout entier, d'avoir entrepris sur l'art roumain l'étude systématique qui faisait défaut jusqu'ici et de l'avoir publiée en France, où rien de ce qui touche à l'histoire politique et artistique de l'Orient médiéval ne saurait être indifférent. Un membre de la Commission des Monuments historiques de Roumanie, M. G. Bals, a complété les descriptions si intéressantes de M. Iorga par une étude technique sur le développement de l'architecture moldave.

Ce livre sera pour les archéologues une véritable révélation, non seulement par l'ensemble prodigieux de faits et de dates précises que M. Iorga a pu réunir, mais aussi grâce à l'abondance et à la beauté des illustrations, qui constituent un ensemble, comme on n'en avait pas vu jusqu'alors, de monuments roumains appartenant à toutes les techniques et à toutes les époques. Et ce qui ajoute encore à l'intérêt historique de ces œuvres, c'est que presque toutes, qu'il s'agisse d'édifices, de peintures ou d'art décoratif, peuvent être

datées d'une manière précise et que l'on connaît les noms d'un grand nombre des artistes qui les ont exécutées. C'est donc dans le cadre historique même, qui en explique la naissance et les principales étapes, que M. Iorga a présenté le développement de l'art roumain. Les lecteurs peu familiers avec l'histoire roumaine pourront se plaindre que des précisions indispensables n'aient pas toujours été données sur les personnages à qui sont dus ces monuments : une table chronologique sommaire à la fin du volume eût rendu service et on aurait aimé aussi à y trouver une bibliographie systématique, dont les éléments existent d'ailleurs dans les références.

Ce sont là des lacunes faciles à combler et on sera avant tout reconnaissant à M. Iorga d'avoir rassemblé tous les témoignages des sources, chroniques, documents d'archives, inscriptions fort nombreuses qui permettent de connaître les dates des monuments et les circonstances de leur création. Le meilleur moyen d'ailleurs de montrer toute la valeur de cet ouvrage, c'est de résumer les conclusions qui en ressortent et de mettre en évidence les lumières nouvelles qu'il nous apporte sur l'histoire artistique de la péninsule des Balkans.

I

On doit constater tout d'abord que les divisions chronologiques habituelles de l'histoire de l'art ne s'appliquent pas à la Roumanie. L'art du moyen âge s'y prolonge jusqu'au milieu du XVIIIe siècle et c'est à peine si on y discerne avant cette époque quelques influences, très superficielles d'ailleurs, de la Renaissance.

On sait d'autre part que, bien qu'habitées par la même race, les deux principautés de Valachie et de Moldavie ont été, sauf à de rares intervalles, séparées au point de vue politique et cette dualité se retrouve aussi dans l'histoire de leur architecture. De même qu'en France, à l'époque romane, on distingue des écoles régionales, dont les monuments offrent souvent des contrastes assez accusés, de même dans les pays du Bas-Danube il a existé une école valaque et une école moldave, qui ont chacune leurs tendances très particulières et révèlent des influences différentes.

La Valachie apparaît la première, dès les dernières années du

XIIIe siècle, mais c'est seulement après leur victoire sur les Hongrois en 1330 que les Valaques ont consolidé leur indépendance, et c'est en 1359 que le patriarche de Constantinople crée, à la demande du prince Alexandre, la première église métropolitaine de Valachie.

Mais à cette époque il existait déjà, sur la rive droite du Danube, une école d'architecture serbe qui s'efforçait de combiner ses modes traditionnels de construction avec le type byzantin de l'église en croix grecque [1]. Or les plus anciennes églises valaques reproduisent à peu près les mêmes dispositions. A Curtea de Arges, la petite église, aujourd'hui en ruines, de Sân Nicoară (Saint-Nicolas) comprenait une nef unique sans transept, comme les plus anciennes églises de Rascie. Ce plan, inconnu à l'art byzantin, paraît absolument indigène dans la péninsule des Balkans. Dans la même ville, une seconde église dédiée à Saint-Nicolas existe encore et d'après les chroniques roumaines, date au moins de la fin du XIIIe siècle [2]. Elle offre le plan byzantin de l'église en croix grecque avec son narthex, sa nef couverte d'une coupole que contrebutent au nord et au sud les berceaux des bas-côtés, son sanctuaire à trois absides. Mais, si à l'extérieur, la croix est bien dessinée, on constate que sa coupole émerge d'un massif carré qui recouvre les pendentifs et ce massif, tout à fait étranger aux constructions byzantines, suffit à établir la parenté de Saint-Nicolas avec les églises serbes de Rascie et même de Macédoine [3]. Il en est de même de l'appareil alterné de moellons et d'assises de briques, mais alors qu'en Serbie l'ornementation sculptée, due à l'influence de l'école lombarde par l'intermédiaire de la Dalmatie, revêt les églises de sa parure, elle fait défaut à Saint-Nicolas Domnesc, qui n'a d'autre décor que celui des admirables fresques dont ses voûtes sont tapissées.

Ainsi, c'est par l'intermédiaire de la Serbie que l'architecture valaque a connu la tradition artistique de Byzance et cette influence serbe est attestée au reste par des témoignages historiques certains : établissement en Valachie vers 1374 du moine serbe Nicodème de Prilep qui, avec l'appui des princes Vladislav et de Mircea le Grand,

(1) G. Millet. *L'ancien art serbe*, 1919.

(2) Sur les controverses auxquelles donne lieu sa date voir Tafrali. Les fresques de l'église de Courtéa-de-Argès. *Monuments Piot*, t. XXIII, 1919.

(3) G. Millet. *Art serbe*, p. 51.

fonde plusieurs monastères; fondations analogues, au début du xvie siècle, de Radu et de ses cinq frères, représentants d'une famille de boïards en relations étroites avec la Serbie; construction en 1517 de la magnifique « église épiscopale » d'Argès par le prince Neagoe, ami du patriarche serbe déposé, Niphon.

Parmi ces fondations quelques-unes ont disparu ou ont été défigurées par des restaurations, mais, autant que nous pouvons en juger, soit par leur état actuel, soit par les fresques qui représentent des fondateurs offrant des modèles de ces édifices, toutes ont les traits essentiels des églises serbes et en particulier le massif carré, ignoré de l'art byzantin, mais fréquent dans l'architecture romane d'Occident, sur lequel sont assises les tours. L'église de Tismana, fondée par le moine Nicodème, a conservé aussi son portail à voussures ornées de fleurons délicatement sculptés comme on en voit en Rascie à l'époque d'Étienne Nemanja; sur son narthex, se dresse une tour à plusieurs étages en retrait dont l'origine est analogue.

Les églises valaques ne sont pas d'ailleurs les copies serviles des constructions serbes. Elles n'en ont pas reproduit tous les détails, comme les corniches à bandes lombardes ou les sculptures iconographiques des portails. De plus, le type serbe, une fois implanté en Valachie, s'y est développé d'une manière originale. C'est ce qu'on peut voir à la belle église de Dealu, fondée en 1499 par le prince Radu pour servir de nécropole à sa dynastie et construite en pierres, sans aucun mélange de briques. Son narthex est surmonté de deux tours, aux coupoles bulbeuses, assises sur un massif rectangulaire commun et que domine de très haut la tour centrale très élancée. Les façades sont ornées d'une double rangée d'arcatures aveugles, séparées par une corniche très saillante, et timbrées parfois de ces « omphaloi », de ces disques de pierre ouvragés qui ornent si souvent les façades serbes.

Mais, de toutes ces constructions, une des plus importantes qui nous soit parvenue est l'église épiscopale d'Argès, fondée en 1517 par le prince Neagoe (Basarab IV, 1512-1521). Par son plan, un narthex carré, suivi d'une salle tréflée, elle rappelle les églises de la Serbie moravienne et en particulier celle du prince Lazare élevée vers 1380 à Krouchevats. Mais, si les éléments sont les mêmes, tous les détails diffèrent. Le narthex de l'église d'Argès, destiné à abriter

des sépultures est plus vaste que l'église proprement dite : la coupole qui le surmonte est supportée par un carré de douze colonnes; le massif rectangulaire, dont trois côtés sont occupés par des absides, forme une saillie à peine visible, alors que dans les églises du Mont-Athos, d'où ce plan s'est répandu en Serbie et à Krouchevats, il accuse entre les trois absides une saillie très prononcée. A l'extérieur aussi on retrouve quelques éléments serbes, les massifs carrés qui soutiennent les tours, les moulures en forme de câbles qui séparent les façades en deux registres, les rosaces finement sculptées qui ornent les arcades aveugles. En revanche, que de détails entièrement nouveaux : l'église tout entière s'élève sur un socle aux moulures en saillie, qui donnent l'impression de la solidité; à l'étage inférieur, des fenêtres rectangulaires géminées sont entourées d'une véritable broderie de rinceaux et une frise à triple rang de sculptures analogues orne la corniche; enfin quatre tours élancées et de hauteur différente couronnent l'édifice, celle de la salle tréflée et celle du narthex aux baies allongées et les deux tourelles de la façade, dont les baies, par une véritable recherche de bizarrerie, sont tracées suivant un profil hélicoïdal.

Dès la fin du xve siècle l'école valaque a donc de fortes traditions et elles se maintiennent, à peine modifiées jusqu'au xviiie siècle. Lorsque au déclin du xvie siècle, le prince Pierre Cercel, qui a pourtant visité l'Italie et la France, veut élever une église à Targoviste, c'est le vieux plan serbo-byzantin de Saint-Nicolas d'Argès qui est adopté pour le nouvel édifice. Les seules additions à ce plan en croix grecque sont celles d'un exonarthex fermé et de deux tours sur le narthex, placées devant la tour centrale. Dans la même ville, l'église des Saints Empereurs, fondée en 1642 par le prince Mathieu, reproduit le type encore plus archaïque de la nef unique, précédée d'un narthex et suivie d'une seule abside. Et ce sont aussi des modèles anciens que le grand bâtisseur de la fin du xviie siècle, le prince Constantin Brancoveanu (1688-1714) emploie pour les nombreuses églises qu'il édifie ou qu'il restaure. La grande église de son monastère de Hurezi, fondée en pleine forêt en 1691 reproduit le plan tréflé, précédé d'un narthex, de l'église épiscopale d'Argès. Il y ajoute seulement un magnifique exonarthex ouvert, dont les arcades retombent sur de belles colonnes, mais l'ornementation extérieure

d'arcatures ornées de rosaces, la disposition des deux tours, les cadres de sculpture ouvragée qui ornent les portails, et jusqu'aux fresques qui tapissent l'intérieur, tout est bien conforme à la tradition.

Du XIVe au XVIIIe siècle en effet, il y a dans les édifices valaques une unité d'inspiration qui leur donne un caractère national. Comme l'église serbe, l'église valaque se distingue par son aspect svelte et élancé, mais cette impression est due beaucoup moins à l'étagement de massifs compliqués, comme on en voit dans les édifices serbes, qu'à l'échelle adoptée pour les diverses parties de l'édifice, hauteur des voûtes par rapport à la largeur (27 mètres au narthex de l'église épiscopale d'Argès pour une salle large de 12 mètres) et aussi hardiesse des tours. L'édifice valaque se présente donc comme un corps ramassé, un peu court, mais qui semble s'élancer dans l'espace et ce simple trait suffit à le distinguer d'une église byzantine.

En revanche, l'influence byzantine se fait sentir dans la disposition extérieure des murs, qui dissimulent les organes de butée et ne sont interrompus par aucun contrefort. C'est là une différence essentielle avec l'église moldave et c'est par là surtout que l'architecture valaque se rattache à Byzance. Bien qu'elles soient souvent construites en pierres, les églises valaques, comme celles de Constantinople et de Salonique présentent au regard les murs sans saillie qui appellent les parements décoratifs ou les ornements plats.

II

De l'architecture moldave au contraire se dégage une conception esthétique toute différente dont les éléments sont extrêmement complexes.

La principauté moldave est plus jeune d'un siècle environ que la Valachie. C'est vers 1360 que le chef transylvain Bogdan, sorti de la région du Marmaros, occupa la Moldavie jusqu'au Dniester et résista, avec l'appui de la Pologne, à toutes les tentatives des Hongrois pour l'en déloger. Le pays à moitié désert fut colonisé par les Roumains et les premières églises qui s'élevèrent furent bien modestes. La plupart devaient être en bois, conformes au type primitif qu'on voit encore en Transylvanie et en Bucovine, une nef

très allongée, couverte d'un toit à double pente et très débordant sur les murs. Et les églises de pierres construites en Moldavie ont conservé à l'extérieur la même silhouette, comme celle de Râdâuti, dont la nef, les bas-côtés surmontés d'un étage et l'abside en hémicycle sont protégés par un toit unique extrêmement débordant. L'intérieur est divisé par deux murs percés de portes, en exonarthex, narthex et nef, suivant les principes de l'église orthodoxe, mais le plan basilical et le mode de couverture, ainsi que les contreforts extérieurs à ressauts rappellent un édifice occidental. L'église de Râdâuti, une des plus anciennes de la Moldavie, passe pour avoir été bâtie par Bogdan (1360-1364).

Tel est le véritable prototype de l'église moldave et l'on peut dire que sous les apports exotiques qui l'ont modifié et compliqué, il reste facilement reconnaissable jusqu'au XVIIIe siècle.

Tout d'abord l'architecture moldave a subi fortement l'influence de l'art gothique, que des maîtres français comme Villard de Honnecourt avaient importé en Hongrie et que les architectes saxons de Kronstadt avaient introduit en Transylvanie. Le premier prince moldave, Bogdan, allié à la Pologne, avait fait profession de catholicisme, et facilité ainsi l'introduction du style gothique en Moldavie. On voit encore à Baïa les ruines d'une église gothique élevée en 1410 et à Halicz (Bukovine) l'église des Franciscains. Puis, dès les dernières années du XIVe siècle, l'église orthodoxe, rattachée au patriarcat de Constantinople, l'emporta en Moldavie. Des disciples du moine serbe Nicodème, le fondateur des monastères de la Petite Valachie, passèrent en Moldavie et y construisirent des couvents, Neamt sous Pierre Ier (fin du XIVe siècle), puis Bistrita et Saint-Nicolas sur le Sereth sous Alexandre le Bon (1400-1432), mais, de l'architecture valaque qui leur était familière, ils ne gardèrent qu'un seul détail, le plan tréflé de l'Athos et de la Serbie moravienne, adapté à leur liturgie et à leurs coutumes monastiques. De ses origines l'église moldave a gardé ses proportions allongées, son toit à pentes raides et débordantes et beaucoup de traits gothiques : voûtes flamboyantes de certains narthex, profil du socle sur lequel s'élève l'église, encadrement mouluré des portes et des fenêtres. On constate d'ailleurs qu'aux XVe et XVIe siècles les princes moldaves ont appelé à plusieurs reprises des architectes saxons de Transylvanie, à qui ce style était familier.

Enfin des influences venues d'Orient, d'Arménie, du Caucase, de la Russie méridionale, qui s'exerçaient déjà à la fin du XIVe siècle sur la Serbie moravienne, ont régné aussi sur l'art moldave. C'est d'abord un procédé ingénieux de construction qui augmente la sveltesse et le caractère élancé des tours. Au lieu de faire reposer directement la coupole sur les quatre grands arcs, on réduit l'espace à couvrir en bandant aux angles quatre arcs diagonaux, véritables trompes d'angle qui reportent la poussée sur la clef des grands arcs inférieurs. A l'extérieur cette disposition se traduit par un massif étoilé qui surmonte le massif carré primitif. Ce procédé était employé en Arménie et c'est là qu'il faut en chercher l'origine.

C'est aux mêmes régions que les églises moldaves doivent une partie de leur décoration, les longues arcatures aveugles, surmontées d'un étage d'arcatures plus petites qui couvrent leurs murs et aussi la sculpture en méplat, pareille à une broderie délicate, faite d'entrelacs capricieux, de feuillages et d'animaux stylisés qui encadrent certains portails ou se développent sur leurs murailles. C'est cette complexité même qui fait l'intérêt de l'architecture moldave et lui donne un caractère si pittoresque. Aucune école n'a réuni en elle des éléments aussi disparates, plan byzantin, construction et décor gothiques, sculpture orientale, et n'a su mieux les fondre en un tout véritablement organique, qui représente pour la Moldavie une architecture nationale.

Ce programme apparaît fixé sous Étienne le Grand (1457-1504), constructeur de 43 églises, dont 22, en général très petites, nous sont parvenues, plus ou moins restaurées, Pârhâuti, Neamt, Dobrova commencée en 1504 et surtout le monastère de Putna (1466-1470), sa principale fondation. Le décor extérieur de ces églises est fait d'un curieux mélange d'éléments gothiques, fenêtres en arc brisé et garnies de meneaux flamboyants, fenêtres et portes rectangulaires encadrées de moulures prismatiques et d'éléments orientaux, représentés par les assises de briques émaillées placées sous la corniche et par des disques de même nature, qui ornent les tympans des arcatures et reproduisent toute la faune fantastique de l'Orient, griffons, sirènes, lions à queue fleuronnée ou même parfois les armoiries moldaves, la tête de bison cantonnée d'une rosette et d'un croissant avec une étoile entre les cornes. Le goût de la polychromie à



l'extérieur des églises se manifeste donc déjà et va aller en s'accentuant.

A l'époque de Pierre Rares (1527-1546) le plan des églises se complique. Entre le narthex et la nef s'intercale une salle à voûtes plus basse et surmontée d'un étage auquel on accède par un escalier à vis. Cette salle basse contient des sépultures, tandis que le premier étage est réservé au trésor. Le narthex, beaucoup plus spacieux, est souvent voûté de croisées d'ogives à liernes et tiercerons et sa coupole est soutenue par la combinaison d'arcs entrecroisés, analogue à celle qu'on trouve à la coupole centrale de la salle tréflée. Ce narthex est désormais précédé d'un exonarthex, (privdor), éclairé par de grandes fenêtres gothiques à meneaux, pourvues de verrières. L'église est donc ainsi plus longue et aussi plus haute. Le socle sur lequel elle repose est profilé à l'extérieur de plus en plus vigoureusement. La tour unique s'élève entre les trois absides, de plus en plus svelte, souvent sur deux bases étoilées qui peuvent avoir jusqu'à seize pointes. Enfin le décor céramo-plastique disparaît et fait place à la fresque qui revêt d'une parure continue toutes les murailles de l'église, aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. L'église de Moldovita, consacrée en 1531 a conservé cette imagerie exubérante, qui déconcerte notre goût occidental, mais qu'il ne faut pas se hâter de condamner avant d'avoir pu juger de l'harmonie de leurs tons et, suivant l'expression de M. Bals, de leur « douce tonalité de vieux tapis oriental ».

L'évolution de l'architecture moldave n'est pas d'ailleurs terminée. C'est au milieu du XVIe siècle que l'influence gothique atteint son plus grand développement, alors que l'action de la Renaissance est nulle et que c'est à peine si on peut citer, à l'église du Suceava, un motif de style italien, deux angelots soutenant dans une guirlande les armes de Moldavie. Les documents de cette époque nous montrent qu'on faisait venir des maçons de Transylvanie et les nombreux signes lapidaires, inconnus sur les monuments valaques, corroborent ce témoignage. C'est à ce moment que l'ornementation gothique des portes et des fenêtres est la plus riche et reproduit les modèles transylvains. Sur les jambages des portes sont sculptées de minces colonnettes qui vont croiser les moulures du linteau; de ces colonnettes sortent des nervures qui se courbent

gracieusement de manière à diminuer la portée de ce linteau. C'est ce qu'on remarque à la belle église de Slatina, construite en 1561 par le prince Alexandre Lăpusneanu. Dans la construction, quelques éléments nouveaux apparaissent. A Suscevita (1580) l'exonarthex est flanqué de deux petits porches latéraux. A l'église de Galata près de Jassy (1582-1591) on voit pour la première fois deux tours à base étoilée, l'une à la croisée des trois absides, l'autre au-dessus du narthex.

Puis, avec le XVIIe siècle, des modes nouvelles s'introduisent. Les relations avec l'Occident sont moins fréquentes, tandis qu'elles se multiplient avec la Russie et l'Orient. A l'église de Dragormina, la plus haute de toutes les églises moldaves, terminée en 1609 par l'architecte grec Dima, l'ornement oriental de pierre reparaît et enserre la base de la tour avec une véritable profusion. Mais l'édifice le plus caractéristique de cette époque est l'église des Trois Hiérarques, construite à Jassy en 1639 par le prince Basile le Loup. Son architecte, Jenache Etisi, venait de Constantinople. On y retrouve les deux tours octogonales reposant sur un socle étoilé à douze pointes, appuyé lui-même sur une base carrée. Entre les trois absides et aux angles du narthex on a maintenu les contreforts à ressauts. Mais tout dans la décoration rappelle l'ancien Orient. Le double rang d'arcatures en accolades qui couronne les murs a son équivalent dans certains édifices turcs de Constantinople. Ce qui est surtout original c'est la richesse et l'exubérance de la décoration sculptée. Une immense broderie de pierre, faite d'entrelacs capricieux, de rinceaux et de combinaisons géométriques recouvre l'église sans interruption du haut en bas : pas une seule pierre qui ne soit ouvragée. Tous ces motifs, dorés, se détachent sur un fond d'azur. L'intérieur fut décoré par des peintres venus de Russie, dont l'œuvre a malheureusement disparu.

Rien ne montre mieux que cette curieuse église la force de la tradition orientale qui régnait encore en Moldavie, à une époque où, de leur côté, les princes valaques reproduisaient dans leurs églises les plans les plus archaïques. A la veille de disparaître, l'art roumain ancien remontait en quelque sorte à ses sources.

III

On peut retrouver cette persistance du décor oriental sur les pierres tombales qui gardent jusqu'au XVIIe siècle la même ornementation de rinceaux et de feuillages stylisés, à l'exclusion de toute représentation figurée, tandis que l'inscription funéraire en beaux caractères cyrilliques forme la bordure. On en trouvera d'intéressantes reproductions. Un cas plus rare est celui de la pierre tombale de la Precista de Băacu (Moldavie) où l'ornement central est fait de quatre feuilles gothiques superposées.

L'architecture civile en revanche, dont on a conservé quelques restes, palais ou monastères, offre un caractère nettement national et entre les constructions valaques et moldaves on ne trouve pas de différence bien nette. La raison en est que des rapports intimes existent entre ces palais et ces monastères d'une part et, d'autre part, la maison paysanne roumaine, dont le type très ancien s'est conservé jusqu'à nos jours. M. Jorga a donc eu raison de décrire les dispositions de cette demeure au début de son livre, car elle aide à comprendre les dispositions essentielles des édifices civils du moyen âge [1].

Comme la maison rurale, les monastères se dressent au milieu d'une enceinte de murs. La seule différence c'est que l'enceinte monastique est fortifiée et que l'entrée, couverte d'une large voûte est établie sous une tour. Les cellules des moines sont placées le long des murs. La cuisine, qui occupe le centre de la maison rurale, forme ici un édifice séparé, de plan circulaire ou octogonal et couvert d'un dôme imposant : la fumée était amenée à un conduit central de large diamètre. Mais c'est surtout le palais que les princes faisaient construire dans les grands monastères qui offrent le plus de ressemblance avec certaines maisons paysannes, à double étage, parfois fortifiées et pourvues à l'étage supérieur de loggias à arcades sur colonnettes, tandis que tout le rez-de-chaussée est occupé par des magasins et des celliers.

(1) Voir aussi le curieux album de maisons roumaines édité par M. Voinescu, avec préface de M. Iorga. *Monumente de Arta-Ţarancasca din Romania*. Bucarest, 1921.

Telles sont les dispositions essentielles qu'on trouve dans les maisons princières, qu'elles soient ou non dans une enceinte monastique. Par exemple au palais de Mogosoaia (Valachie), construit en 1702 par Constantin Brancoveanu, ce sont des chambres de service et des celliers qui occupent le rez-de-chaussée et, à l'étage supérieur s'ouvre une élégante loggia, appuyée sur une large bande de pierres ajourées. D'autres loggias aux arcades tréflées ornent la façade et sont reliées par une sorte de tribune ouverte. Rien n'égale le luxe, parfois trop éclatant, de ces colonnettes couvertes d'ornements depuis la base jusqu'aux chapiteaux et qui sentent le goût pseudo-italien des palais de Stamboul. Mais peu importe la matière : ce qui est intéressant c'est de voir conservées dans des édifices princiers des formes architecturales qui remontent à un passé très ancien et constituent en Roumanie une tradition vraiment nationale.

(La fin à un prochain cahier.)

Louis BRÉHIER.

NOUVELLES ET CORRESPONDANCE.

LE CENTENAIRE DE LA ROYAL ASIATIC SOCIETY.

L'année dernière, la Société Asiatique de Paris célébrait le centième anniversaire de sa fondation; cette année, au mois de juillet, la Royal Asiatic Society of Great Britain and Ireland à son tour convoquait ses membres et les orientalistes étrangers pour commémorer à Londres la date de sa fondation en 1823.

A Calcutta, le 22 juin 1784, treize Anglais étudiant l'histoire et les antiquités de l'Inde, adressèrent au gouverneur général du Bengale, Warren Hastings, et aux Membres du Conseil de Fort William au Bengale, une lettre signée de John Hyde, William Jones, John Carnac, etc., pour leur annoncer la fondation d'une société destinée à l'étude des multiples sujets qui les intéressaient et leur demander d'être leurs Patrons. L'approbation du Conseil ayant été obtenue, et Warren Hastings ayant décliné la présidence,

le 30 juin 1784 l'illustre William Jones fut élu président et prononça un discours à la réunion suivante. La nouvelle société publia un périodique fort estimé sous le titre d'*Asiatick Researches*. Plus tard un journal mensuel fut remplacé en 1832, par le *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, édité par James Prinsep, qui continue sa carrière encore aujourd'hui.

Toutefois la Société de Calcutta avait été devancée à Batavia par les Hollandais qui créèrent en 1778, une société d'Art et de Science qui a célébré son centenaire en 1878. Elle fut suivie par la *Literary Society of Bombay* dont la première réunion présidée par sir James Mackinstosh eut lieu le 26 novembre 1804. Madras, avec sir John Newbold et B. G. Babington suivirent l'exemple de Bombay.

L'activité de Sir William Jones fut imitée par Henry Thomas Colebrooke, considéré comme le premier grand sanskritiste de l'Europe, qui servit trente-deux ans aux Indes. Suivant l'exemple de la Société asiatique de Paris, Colebrooke, aidé de sir G. T. Staunton qui avait visité la Chine avec son père, secrétaire de l'ambassade de Lord Macartney, de Sir J. Malcolm, l'historien de la Perse, lançait un prospectus marquant l'étonnement que causait dans le monde savant l'absence d'une société d'orientalistes semblable à celle du Bengale; le 15 mars 1823, une réunion avait lieu à Thatched House, St. James'Street, sous la présidence de Colebrooke et « l'Asiatic Society of Great Britain and Ireland » fut constituée.

Avec une grande modestie, Colebrooke déclina l'honneur qui lui revenait à juste titre de présider la nouvelle société et il accepta le titre de « directeur » qui fut porté depuis par Horace Hayman Wilson (1837), Sir Henry Rawlinson (1863), Sir Raymond West (1907), Sir Henry Mortimer Durand (1914), le lieutenant-colonel Sir Richard Carnac Temple (1920) et en dernier lieu (1921) par M. F.-W. Thomas. On choisit comme président, non un savant, mais un homme politique distingué : Charles Watkin Williams Wynn dont le successeur en 1841, fut un soldat grand seigneur, le comte de Munter, lui-même remplacé par lord Fitzgerald and Vesci (1842), le comte de Auckland (1843), le comte d'Ellesmere (1849), lord Ashburton (1852). En 1855, seulement nous rencontrons le premier véritable orientaliste, Horace Hayman Wilson, qui occupa le premier la chaîne de Sanskrit créée à Oxford avec les fonds légués à cet effet par le lieutenant-colonel Joseph Boden. Parmi les successeurs de Wilson à la présidence de la Royal Asiatic Society, nous citerons sir T. E. Colebrooke (1869), le major-général Sir Henry Creswiche Rawlinson (1869

et 1878), Sir Henry Bartle Edward Frere (1872 et 1882), Sir William Muir (1884), le colonel Sir Henry Yule (1885), Sir Thomas Francis Wade (1887), lord Reay de 1893 à 1921.

Le plus remarquable, dans tous les cas le plus célèbre de ces orientalistes, fut le major-général Sir Henry Rawlinson, le fondateur avec Edward Hincks, des études assyriennes en Angleterre, qui le premier releva l'inscription trilingue du rocher de Behistoun.

La séance d'ouverture du Centenaire eut lieu à 10 heures le mardi 17 juillet, dans le local de la Royal Society, Burlington House, sous la présidence de Lord Chalmers of Northiam, président de la Royal Asiatic Society, qui prononça le discours inaugural. Trente-six sociétés étaient représentées et la plupart de leurs délégués prirent la parole en commençant par la plus ancienne, The Asiatic Society of Bengal, suivie par la Société Asiatique de Paris, représentée par son Bureau et MM. Sylvain Lévi et Pelliot. L'École des Langues Orientales vivantes avait tardivement envoyé deux de ses professeurs. Plusieurs savants russes dont M. Serge d'Oldenburg, secrétaire de l'Académie de Pétrograd, étaient présents. A midi et demi, le Prince de Galles prit la présidence et prononça une allocution; il était accompagné du premier ministre, M. Stanley Baldwin, qui parla également.

M. Émile Senart termina ainsi son discours :

> ... L'heure est révolue où il pouvait paraître permis de considérer l'Orient comme objet pittoresque d'une curiosité d'amateur. Le siècle qui finit a été, pour les études orientales, prodigue d'inventions et de découvertes prestigieuses; la *Royal Asiatic Society*, par son action directe, par tous les organes dont elle a été le ressort, par les efforts qu'elle a suscités en tant de genres, a brillamment servi la science et honoré le nom britannique. Elle saura, dans le siècle nouveau, s'élever à la hauteur d'une tâche que le temps, de jour en jour, étend et ennoblit.

A la suite de cette cérémonie, au nom du Gouvernement un luncheon somptueux présidé par le vicomte Peel, petit-fils du célèbre homme d'État, Robert Peel, fut servi aux délégués dans les salons du Claridge's Hotel. D'ailleurs les fêtes ne manquèrent pas : visite de l'École des Langues Orientales installée dans les bâtiments de la London Institution, dans Finsbury Circus, réception par le Lord-Maire à Mansion House, visite à la British and Foreign Bible Society, etc. Le vendredi, 20 juillet, un grand banquet terminait la réunion à l'Hotel Cecil. La science n'était d'ailleurs pas négligée et un certain nombre de mémoires furent lus tous les matins et dans l'après-midi du 17, dans le nouvel hôtel, 74, Grosvenor Street, où la Royal Asiatic

Society a transporté ses pénates quand elle abandonna son ancien local d'Albemarle Street. Les travaux étaient répartis entre quatre sections : l'Extrême-Orient, présidée par M. L. C. Hopkins; l'Orient ancien, présidée par le professeur S. Langdon; l'Inde, présidée par le professeur A. A. Macdonnell; l'Islam, présidée par le professeur D. S. Margoliouth.

Un volume rédigé par M. Frédérick Eden Pargiter renfermant l'historique de la Société et donnant une liste de tous les mémoires, qui ont été lus depuis la fondation et qui ont été insérés dans le *Journal*, a été distribué aux membres de la réunion.

A la liste de membres honoraires français qui comprenait : MM. René Basset, Henri Cordier, A. Foucher, Sylvain Lévi, Émile Senart, le Conseil de la Société a ajouté trois nouveaux noms : MM. Louis Finot, Paul Pelliot, le P. Vincent Scheil.

Réunion pleine de cordialité qui laissera le plus agréable souvenir à ceux qui ont pu y prendre part.

Henri CORDIER.

LIVRES NOUVEAUX.

H. Sottas et E. Drioton. *Introduction à l'étude des Hiéroglyphes*, avec un portrait de Champollion, 3 planches et 5 figures. Paris, Geuthner, 1922.

L'*Introduction à l'étude des Hiéroglyphes*, de MM. Sottas et Drioton, est plus et mieux qu'un manuel à l'usage des débutants : comme les auteurs n'ont pas failli à la promesse, faite par le premier d'entre eux dans son avant-propos, d'y « donner à l'idée générale le pas sur le fait particulier », ces prolégomènes constituent en réalité un ouvrage original, lequel est à la fois des plus instructifs et singulièrement attrayant.

La première partie, intitulée *Le système hiéroglyphique*, expose ce système d'abord dans son principe, puis dans son évolution (préhistoire et protohistoire de l'écriture hiéroglyphique, altération progressive de la forme des signes, disparition ou apparition de signes, modifications apportées à leur emploi ou à leur groupement), enfin dans son extension (écritures hiératique et démotique, et hiéroglyphes linéaires); elle se termine par un chapitre consacré à la disposition matérielle de l'écriture (direction de celle-ci, et modes de distribution des signes qui la composent).

Dans une seconde partie, intitulée *La Connaissance des Hiéroglyphes*, sont successivement énumérées et discutées les notions relatives aux hiéroglyphes qui nous ont été conservées tant par les documents égyptiens eux-mêmes (en particulier le papyrus de Tanis) que par les auteurs de l'antiquité

classique — dont la liste est ici dressée, à ce qu'il semble, de façon tout à fait complète, — puis, après eux, par les écrivains de l'antiquité chrétienne (apologistes et historiens) et par les Arabes. Les essais malheureux de déchiffrement tentés par le P. Kircher, au XVII[e] siècle, à l'aide de ces différents témoignages sont naturellement appréciés à leur juste valeur; il faut savoir gré, cependant, à M. Drioton non seulement de n'avoir pas cédé à la tentation d'écraser l'auteur de l'*Œdipus ægyptiacus* sous des railleries faciles, mais encore d'avoir essayé de reconstituer la genèse de sa pensée, comme aussi de lui avoir rendu justice sur les points où il s'est trouvé avoir eu raison, par exemple, sur sa définition de l'écriture hiératique, qu'il a été le premier à appeler, et très justement, la « cursive des hiéroglyphes ». On ne saurait non plus trop louer le chapitre consacré par M. Sottas aux étapes par lesquelles a passé le déchiffrement de l'écriture hiéroglyphique après la découverte de la Pierre de Rosette, ainsi qu'au rôle respectivement joué, dans ce déchiffrement, par les savants des divers pays : la gloire de Champollion jaillit peut-être plus éclatante encore de ce simple exposé de faits présentés sous la forme la plus objective.

La dernière partie de l'ouvrage est occupée par un tableau des principaux hiéroglyphes, tableau suivi de deux autres où les signes plurilitères sont réunis, d'abord suivant leur ordre alphabétique direct, puis suivant leur ordre alphabétique inversé. Cette dernière innovation pourra être d'un grand secours aux commençants, lesquels trouveront en outre, à la fin du livre, quelques spécimens des trois écritures, hiéroglyphique, hiératique et démotique, transcrits et analysés. Mais, encore une fois, ce n'est pas à eux seulement que s'adresse le volume. M. Sottas y aborde les questions les plus ardues; et, sur toutes — sur la vocalisation, par exemple, ou encore sur le départ, si délicat à faire dans les plus anciens monuments égyptiens, entre l'imagerie et l'écriture — il émet des opinions très nettes et toujours résolument personnelles. De ces opinions, l'une des plus intéressantes (p. 11) est celle qui a trait aux « développements idéographiques » dont sont susceptibles les mots égyptiens. Comme on voit, dans ces formes développées, les signes improprement appelés *signes-mots* convenir « à tout un groupe de mots apparentés par le son comme par le sens », M. Sottas en conclut que ces signes « n'appartiennent pas en propre à un mot chacun, mais à une racine », et il propose, en conséquence, de leur donner l'appellation de *signes-racines*. En dépit des objections auxquelles elle prête — et que l'auteur est lui-même le premier à formuler (p. XII de l'*Avertissement*), — la théorie est séduisante, et paraît devoir être très féconde.

Il faut souhaiter que l'*Introduction à l'Étude des Hiéroglyphes* soit bientôt suivie de la *Grammaire* et de la *Chrestomathie* auxquelles elle est destinée à servir de préface : l'ensemble ne saurait manquer de former une œuvre qui fera grand honneur à la science égyptologique française.

Charles BOREUX.

Carolus ZANDER. *Phaedrus solutus vel Phaedri fabulae novae XXX.* in-8, XCII-71 p. Lund. C. W. K. Gleerup. 1921.

Le principal intérêt de ce travail est que, si les conclusions en étaient

adoptées, nous aurions exactement retrouvé 30 fables de Phèdre, sous leur forme originale, et complété jusqu'à un certain point les lacunes certaines du recueil classique. Ce *Phaedrus solutus* se présente en effet comme un Phèdre reconstitué.

La réalité des lacunes étant admise, du fait notamment que les 5 livres subsistants sont très inégaux et que nulle part n'y est tenue la promesse de faire parler les arbres, M. Zander prétend découvrir tout ou partie des textes perdus dans les paraphrases, en prose, de trois manuscrits, l'un du xe siècle, le *Gudianus* 148 de Wolfenbüttel, un autre du xie, le *Vossianus* 15 de Leyde, le troisième étant l'ensemble des manuscrits qui constituent le *Romulus*. Ces sources fournissent respectivement 5, 20 et enfin 5 fables dont la forme prosaïque serait assez peu éloignée de l'original pour que le rétablissement des sénaires détruits se révélât comme relativement facile.

La remise sur pied des vers *soluti* est assurément la partie, sinon la plus importante, du moins la plus curieuse de l'entreprise : un certain nombre d'entre eux étaient demeurés intacts, ou presque intacts; des mots seulement avaient été transposés, semble-t-il, des synonymes rétablissaient aisément la mesure. Sur ce point, M. Zander s'est très heureusement inspiré des travaux de M. Louis Havet. Les arguments qu'il développe avec ardeur sont parfois très séduisants, encore que souvent ils contredisent le dernier éditeur du manuscrit de Leyde, Georges Thiele (1905). C'est l'attribution à Phèdre qui demeure, en dépit des personnages végétaux de la fable XVI (La Hache et les Arbres), en dépit du ton satirique et des moralités qui caractérisent ces anecdotes, le véritable problème; la conclusion du philologue est plus intéressante que probante, si ingénieux, érudit, prudent même qu'il se montre parfois dans le détail.

Mais c'est beaucoup déjà que d'être arrivé, en pareille matière, à la possibilité et à la vraisemblance. Et il ne nous est pas indifférent de remarquer que, sur ces 30 fables, qu'elles soient ou non l'œuvre du pauvre affranchi, la moitié devait inspirer nettement notre La Fontaine, entre autres la Grenouille et le Rat, les Membres et l'Estomac, les Loups et les Brebis, l'Hirondelle et les petits Oiseaux, d'autres encore, qu'il ne connut que sous leur forme non versifiée. On peut n'accueillir qu'avec réserve les conclusions de M. Zander : nous lui demeurons reconnaissants pour l'idée qu'il a eue de défendre cette cause et pour la façon dont il a voulu la faire triompher.

Samuel Chabert.

OUVRAGES RÉCEMMENT PARUS.

ANTIQUITÉ.

A. Boulanger, *Aelius Aristide et la sophistique dans la province d'Asie au IIe siècle de notre ère* (*Bibliothèque des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, fascicule 126*). In-8, xiv-504 p. Paris, de Boccard, 1923.

J. H. Breasted, *Development of religion and thought in ancient Egypt.*

In-8, xix-379 p. London, Hodder, 1923.

E. A. Wallis Budge, *Tutankhamen. Amenism, Atenism and Egyptian Monotheims with hieroglyphic texts of hymns to Amen and Aten.* In-8, xxiii-160 p. London, Hopkinson, 1923.

J. B. Bury, S. A. Cook, F. E. Adcock, *The Cambridge ancient history. Vol. I. Egypt and Babylonia to 1580 B. C.* In-8, xxii-704 p. Cambridge, University Press, 1923.

E. Chiera, *Selected temple accounts from Telloh, Yokha and Drehem : cuneiform tablets in the library of Princeton University.* In-8, 59 pl London, Milford, 1923.

F. Courby, *Les vases grecs à reliefs.* In-8, x-600 p. Paris, de Boccard, 1922.

A. Cowley, *Aramaic papyri of the fifth century B. C.* In-8, xxxii-319 p. Oxford, Clarendon Press, 1923.

J. E. Diaz-Jimenez, *La « villa » romana de Léon.* Del Boletin de la Real Academia de la Historia. In-4, 17 p., pl. Madrid, Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos, 1922.

R. B. Dixon, *The racial history of man.* In-8, xvi-583 p. London, Scribners, 1923.

E. Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine. Tome VIII. Gaule germanique, deuxième partie* (*Collection de documents inédits sur l'Histoire de France*). In-4, vii-419 p., ill. Paris, Leroux, 1923.

J. G. Frazer, *Sur les traces de Pausanias. A travers l'ancienne Grèce,* trad. par George Roth. In-8, x-362 p. Paris, les Belles-Lettres, 1923.

R. Gadant, *La religion des Éduens et le monument de Mavilly.* In-8, 79 p. Autun, Taverne, Chandioux, 1922.

E. Gimon, *Les origines de Nimes. Époques préhistorique et protohistorique.* In-8, 175 p. Nîmes, Gomès, 1923.

A. de Gregorio, *Resti archeologici, probabilmente fenici, di Pizzo Campana* (*forse dell'antica Hippana*). In-8, 8 p. Palermo, scuola tip. Boccone del povero, 1923.

S. W. Grose, *Catalogue of the Mac Clean Collection of greek coins* (*Fitzwilliam Museum*). *Vol. I. Western Europe. Magna Graecia, Sicily.* In-4, xii-380 p. III pl. Cambridge. University Press, 1923.

G. H. Händler, *Aramäisch-neuhebraïsches Handwörterbuch zu Targum, Talmud und Midrasch.* 2e Auflage bearbeitet von J. Kahan. In-4, viii-457 p. Frankfurt a/M., Kauffmann, 1922.

G. H. Händler, *Lexikon der Aramaïsch-Neuhebraïschischen Abbreviaturen* bearbeitet von J. Kahan, 2e Auflage. In-4, 120 p Frankfurt a/M., Kauffmann, 1922.

B. W. Henderson, *The life and principate of the Emperor Hadrian A. D. 76-138.* In-8, xi-304 p. London, Methuen, 1923.

Filip Horovitz, *Figuri antice Imparatul Julian Apostatul.* In-8°, 66 p. Bucarest, 1923.

T. Harold Hughs, *Towns and town-planning; ancient and modern.* In-8, xii-156 p. London, Milford, 1923.

L. Klebs, *Die Reliefs und Malereien des mittleren Reiches* (*VII-XVII Dynastie, 2475-1580 vor Chr.*). In-4, xiv-196 p., 132 Abb. Heidelberg, Winter, 1922.

W. H. Lane, *Babylonian problems.* In-8, xvi-350 p., London, Murray, 1923.

S. Langdon, *Babylonian Wisdom, containing the Poem of the Righteous sufferer, The Dialogue of Pessimism, The Book of Proverbs, and The suppo-*

sed Rules of Monthly Diet. In-8, 104 p., 6 pl. London, Luzac, 1923.

Lucretius, *De rerum natura.* Vol. I, by J. D. Duff. In-8, xxvi-136 p. Cambridge, University Press, 1923.

A. Macgregor, *Highland superstitions.* With a foreword on superstitions and their origin by Isabel Cameron. In-8, 72 p. Stirling, Mackay, 1923.

G. de Manteyer, *Les origines égyptienne et akkadienne de la numération indo-européenne* (*2168-1680 av. J.-C.*). In-8, 18 p. carte. Grenoble, Imp. Saint-Bruno, 1922.

Eduard Meyer, *Caesars Monarchie ünd das Principat des Pompejus. Innere Geschichte Roms von 66-44 vor Christ.* In-8, xii-632 p. Stuttgart, Cotta, 1922.

T. Mommsen, *Römische Geschichte. 3er Band. Von Sullas Tode bis züm Schlacht von Thapsus.* In-8, vi-711 p. Berlin, Weidmann, 1922.

P. Monceaux, *Histoire de l'Afrique chrétienne depuis les origines jusqu'à l'invasion arabe. Tome VII. Saint-Augustin et le donatisme.* In-8, 299 p. Paris, Leroux, 1923.

Bishara Nahas, *The life and times of Tutankhamen.* In-8, xi-112 p. New York, American Library Service, 1923.

R. Merle Peterson, *The cults of Campania.* In-8, 403 p. American Academy in Rome, 1923.

W. M. Flinders Petrie, *Social life in ancient Egypt.* In-8, viii-210 p. London, Constable, 1923.

A. Piganiol, *Recherches sur les jeux romains* (Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, fasc. 13). In-8, vi-157 p. Strasbourg, Imprimerie alsacienne, 1923.

A. A. Quibell, *Egyptian history and art,* with reference to Museums collections. In-8, xii-178 p., 15 pl. London, S. P. C. K, 1923.

G. Rouillard, *Les papyrus grecs de Vienne : inventaire des documents publiés.* In-8, 96 p. Paris, Champion, 1923.

K. Sethe, *Die altaegyptischen Pyramidentexte nach den Papierabdrücken ünd Photographien des Berliner Museums 3 ünd 4 Bänder.* In-4, iv-179, 132 p. Leipzig, Hinrichs, 1922.

G. Elliot Smith, *Tutankhamen, and the discovery of his tomb by the late Earl of Carnarvon and Mr. Howard Carter.* In-8, 133 p. London, Routledge, 1923.

W. Spiegelberg, *Das Verhältnis der griechischen ünd ægyptischen Texte in den zweisprachigen Dekreten von Rosette ünd Kanopus.* In-8, 22 p. Papyrusinstitut Heidelberg, 1922.

E. Douglas Van Buren, *Archaic fictile revetments in Sicily and Magna Graecia.* In-8, xx-168 p., ill. London, Murray, 1923.

A. W. Wade-Evans, *The life of Saint David.* In-8, xx-124 p. London, S. P. C. K., 1923.

B. Wiedenmann, *Die Weisheit der alten Aegypter im Lichte der Geheimwissenschaft.* In-8, 32 p. Schmiedeberg, Baumann, 1922.

U. Wilcken, *Urkünden der Ptolomaërzeit* (*ältere Funde*) : *papyri aus Unterägypten.* I Lieferung. In-f°, v-146 p. Berlin, de Gruyter, 1922.

Bertram C. A. Windle, *The Romans in Britain.* In-8, xii-244 p. London, Methuen, 1923.

Biblia (*Antiguo Testamento*) traducida del hebreo al castellano por Rabi Mose Arragel de Guadalfajara y publicada por el duque de Berwick y de Alba. In-f°. Vol. I, xxi-845 p. Vol. II, 992 p. Madrid, Imp. Artistica, 1920-1922.

The city of Akhenaten. Part. I. Excavations of 1921 and 1922 at El-Amarneh, by T. Eric Peet and C. Leonard Woolley. In-4, VII-176 p. Ill. London, Egypt exploration society, 1923.

Eusebii Pamphili chronici canones. Latine vertit S. Eusebius Hieronymus. Edidit Johannes Knight Fotheringham. In-4, XXXV-352 p. London, Milford, 1923.

The fall of Nineveh, the newly-discovered Babylonian chronicle n° 21901 in the British Museum. Edited by C. J. Gadd. In-8, 42 p., 6 pl. London, British Museum, 1923.

MOYEN AGE

Marquis d'Albon, *Cartulaire général de l'ordre du Temple (1119?-1150)*. Fascicule complémentaire. In-4, 135 p. Paris, Champion, 1922.

L. Amiet, *Essai sur l'organisation du chapitre cathédral de Chartres du XIe au XVIIe siècle.* In-8, XIX-240 p. Chartres, Lainé, 1922.

K. Wilson Baker, *Old coins.* In-8, XIV-76 p. London, Milford, 1923.

N. Barone, *Paleografia latina, diplomatica e nozioni di scienze ausiliarie.* In-8, 351 p. Ill. Napoli, Rondinella, 1923.

Anton Berger, *Josef Strzygowski. Kritiken und Studien I.* In-8, 45 p. Graz, Wien, Meyerhoff, 1923.

Clive Bigham, *The chief ministers of England* (920-1720). In-8, X-422 p. London, Murray, 1923.

P. Boissonnade, *Du nouveau sur la chanson de Roland.* In-8, VI-520 p. Paris, Champion, 1923.

J. Dominguez Bordona, *Notas sobre dos codices longobardos* [*Revista de Archivos, Bibliotecas y Museos.*] In-4, 15 p., 4 pl.

V. Castañeda y Alcover, *Arte del blason. Manual de heraldica.* In-4, 166 p., 2 pl. Madrid, Imprenta clasica española, 1923.

C. de Cerrageria, *Apuntes de cronologia e historia de España en sus relaciones con las de Portugal, Francia e Inglaterra. Enterramientos de los soberanos españoles.* In-4, 317 p. Madrid, Imp. Clasica Española, 1922.

Florencio Porpeta Clerigo, *El derecho de asilo eclesiastico in España.* In-4, 52 p. Madrid, Editorial Reus, 1922.

Th. Andrea Cook, *Leonardo da Vinci : sculptor.* In-8, VIII-104 p. London, Humphreys, 1923.

N. Alonso Cortès, *Datos para la biografia artistica de los siglos XVI y XVII.* In-4, 142 p. Madrid, Revista de Arch., Bibl. y Museos, 1922.

G. G. Coulton, *Fives centuries of religion. Vol. I. St. Bernard, his predecessors and successors* (1000-1200). In-8, XLIV-578 p. 24 pl. Cambridge, University Press, 1923.

F. Courboin, *La gravure en France, des origines à 1900.* In-4, 260 p., 204 pl. Paris, Delagrave, 1923.

B. del Marmol, *Saint Albert de Louvain, évêque de Liége et Martyr (1192)* (*Les Saints*). Paris, Gabalda, 1922.

A. Dieudonné, *Catalogue des monnaies françaises de la Bibliothèque Nationale. Les monnaies capétiennes ou royales françaises. Ire section. De Hugues Capet à la réforme de Saint-Louis.* In-8, XCIV-87 p. Ill. Paris, Leroux, 1923.

C. Frati, *I codici danteschi della biblioteca universitaria di Bologna.* In-8, VII-187 p. Firenze, L. S. Olschki, 1923.

J. S. Furley, *City government of Winchester, from records of the XIV and XV centuries.* In-8, 196 p. London, Milford, 1923.

M. Garsonnin, *Histoire de la communauté des notaires au Châtelet d'Orléans* (*1303-1791*). In-8, 359 p. Imprimerie moderne, 1922.

A. Giongo, *Illustrazione degli eroici fatti d'arme thienesi durante la lega di Cambray* (*1508-1516*). In-8, 44 p. Vicenza, tip. commerciale, 1923.

R. P. Gomara [Fr. Vidal Luis]. *Los Domenicos y el Arte*. In-8, 2 cuadernos : 1 à 24, 25 à 48 p. Madrid, General Oráa, 1922-1923.

H. Grappin, *Histoire de la Pologne, des origines à 1922*. In-8, 454 p. Cartes. Paris, Larousse, 1923.

F. Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter vom* v *bis* xvi *Jahrhundert*. 8 Bd. In-8, viii-800 p. Stuttgart, Cotta, 1922.

Vicomte Greyfié de Bellecombe, *Introduction à la vie de Philiberte de Savoie* (*1498-1524*). In-16, 16 p. Chambéry, Imprimeries réunies, s. d.

F. J. C. Hearnshaw, *The social and political ideas of some great medieval thinkers*. In-8, 223 p. London, Harrap, 1923.

T. G. Jackson, *The renaissance of roman architecture Vol. III. France*. In-8, xiv-220 p. 74 pl. Cambridge, University Press, 1923.

M. Jusselin, *Histoire des livres liturgiques de la cathédrale de Chartres au* xvie *siècle*. In-8, 63 p. Chartres, Lainé, 1923.

V. Lamperez y Romea, *Arquitectura civil española de los siglos* i *al* xviii. T. I. *Arquitectura privada* T. II. *Arquitectura publica*. In-4, 693 y 619 p. Ill. Madrid, Blass, 1922.

G. Leanti. *L'arte di Raffaello Sanzio e suo valore estetico*. In-8, 48 p. Noto, Zammit, 1923.

D. L. Mackay, *Les hôpitaux et la charité à Paris au* xiiie *siècle*. In-4, 168 p. Ill. Paris, Champion, 1923.

R. H. Mahon, *The indictment of Mary, queen of Scots*. In-8, viii-54 p. Cambridge, University Press, 1923.

C. Carroll Marden, *Libro de Apolonio, an old spanish poem*. Part I. Text and introduction. lvii-76 p. Part II. Grammar. In-8. London, Milford, 1923.

O. Marucchi, *Manuale di archeologia cristiana. Terzia edizione*. In-8, viii-411 p. Ill. Roma, Desclée, 1923.

C. Maxwell, *Irish history from contemporary Sources* (*1509-1610*). In-8, 400 p. London, Allen, 1923.

H. Nickerson. *The Inquisition*. In-8, xvii-258 p. London, Bale, 1923.

Thomas de Papia, *Dialogus de gestis sanctorum fratrum minorum*, edidit Ferdinandus M. Delorme. (*Biblioteca franciscana ascetica medii evi*, tom. V). In-16, lxvii-312 p. Ad Claras Aquas, typ. collegii S. Bonaventurae, 1923.

G. Paul, *Notes et documents pour servir à l'histoire de la baronnie et du marquisat d'Alègre. I. — Les d'Alègre* (*1122-1361*). In-8, 48 p. Le Puy, Peyriller, 1923.

Sir d'Arcy Power, *A short history of St-Bartholomew's hospital* (*1123-1923*). In-8, xv-201 p. London, printed for the hospital, 1923.

Marjorie and C. H. B. Quennel, *A history of everyday things in England* (*1066-1499*). In-8, xiv-204 p. London, Batsford, 1923.

R. de Quirielle, *La faïence de Moulins*. In-8, 147 p., 48, pl. Moulins, Crépin-Leblond, 1922.

R. Ramirez de Arellano, *Ensayo de un catalogo biografico de escritores de la provincia y diocesis de Cordoba, con descripcion de sus obras*. In-4, viii-705 p. et 322 p. Ill. Madrid, Revista de Archivos, 1922-1923.

R. Sabatini, *The life of Cesare*

Borgia. In-8, 465 p. London, Stanley Paul, 1923.

F. de Sagarra, *Sigillografia catalana*. Vol. II. In-f°, xxxv-435 p. Ill. Barcelona, Henrich, 1922.

Abbé Sarassat, *Monographie de Beaune* (*Allier*). In-8, 182 p. Moulins, Crépin-Leblond, 1922.

E. Solmi, *Leonardo* (*1452-1519*). In-16, vi-239 p. Firenze, Barbera, 1923.

G. Scott Thomson, *Lords-lieutenant in the sixteenth century*. In-8, xii-182 p. London, Longmans, 1923.

J. Vallery-Radot, *La cathédrale de Bayeux* (*Petites monographies des grands édifices de France*). In-8, 120 p. Paris, Laurens, 1922.

G. M. Vergara y Martin, *Atlas y cuadros cronologico-sincronicos para facilitar el estudio de la historia de España*. In-4, 46 p. Madrid, Hernando, 1922.

E. A. Webb, *The book of the foundation of the church of St. Bartholomew, London*. In-8, 54 p. London, Milford, 1923.

H. F. Westlake, *Westminster Abbey*. Vol. I. In-4, xxxix-272 p. Vol. II. xi-273-518 p. London, Allan, 1923.

W. J. Willcock, *The ancient masonic ring of Peterborough*. In-8, 51 p. Peterborough, Caster, 1923.

Calendar of the close rolls, preserved in the Public Record Office. Richard II. Vol. IV. A. D. 1389-1392. In-8, 788 p. London, H. M. Stationery Office, 1923.

Calendar of the Stuart papers belonging to His Majesty The King. Vol. VII. In-8, xxxviii-857-15 p. London, His Majesty's Stationery, 1923.

Catalogo dei libri illustrati del xv *secolo, esposti nella biblioteca privata di Leo S. Olschki in Firenze*. In-16, 31 p. Firenze, tip. Giuntina, 1923.

Chartularium studii bononiensis : documenti per la storia dell'universita di Bologna dalle origini fino al secolo xv. *vol. VII*. In-4, 365 p., Imola, Galeati, 1923.

Codicum casinensium manuscriptorum catalogus. Vol. I, pars II. Codd. 101-200. In-4, p. 101-288, Romae, typographia pontificia Instituti Pii IX, 1923.

English miracle, plays, moralities and interludes, specimens of the pre-elizabethan drama, edited by Alfred W. Pollard. Seventh edition. In-8, lxxii-250 p. London, Milford, 1923.

Pearl, Clearness, Patience and Sir Gawain, with introduction by sir I. Gollancz. In-4, 44 p. Ill. (Early English Text Society). London, Milford, 1923.

Statuti rurali bresciani del secolo xiv (*Communi di Bovegno, Cimmo ed Orzinuovi Communi*), a cura di B. Nogara, R. Cessi e G. Bonelli (*Corpus statutorum italicorum, n° 10*). In-8, 288 p. Milano, Roma, Bestetti, 1923.

ORIENTALISME.

J. Arriaga, *Apuntes de arqueologia cañar*. In-4, iv-103 p. Cuenca (Ecuador), imp. del Clero, 1922.

I. Bauer y Landauer, *Apuntes para una bibliografia de Marruecos*. In-4, xvi-1023 p. Madrid, editorial hispano-africano-americana, 1922.

I. Bauer y Landauer, *Papeles de mi archivo. Los Turcos en el Mediterraneo. Tomo VI*. In-4, xx-359 p. Madrid, Editorial Ibero-Africano-Americana, 1923.

A. Bonilla y San Martin, *Los mitos de la America precolombina*. In-8, 288 p. Barcelona, Nuñez, 1923.

David I. Bushnell, *Villages of the Algonquian, Siouan and Caddoan tribes west of the Mississippi*. In-8, x-211 p.

Washington, Government printing, 1923.

R. P. Mariano Cuevas, *Historia de la Iglesia en Mexico. T. I. Libro preliminar.... Origines de la Iglesia en Nueva España 1511-1548. T. II. Libro priniero. Consolidacion y actividades de las instituciones fundadoras. 1548-1572. Libro segundo. Los elementos regeneradores. 1572-1600. Libro tercero. Frutos especiales de la Iglesia en el siglo* XVI. In-4, 493 et 528 p. Halpam. Imp. del asilo « Patricio Sanz », 1922.

W. Stearus Davis, *A short history of the near east (330 A. D. to 1922)*. In-8, XVII-408 p. London, Macmillan, 1923.

Sushii Kumar De, *Studies in the history of Sanskrit poetics. Vol. I*. In-8, xx-376 p. London, Luzac, 1923.

H. Dodwell, *The diary of Ananda Ranga Pillai, translated from the Tamil. Vol. VIII (May 1751-dec. 1753)*. In-8, xxv-478 p. Madras, Government Press, 1923.

M. Fernandez de Navarrete, *Viajes de Americo Vespucio*. In-8, VII-195 p. Carte. Madrid, Graficas reunidas, 1923.

S. N. Guopa, *Catalogue of paintings in the Central Museum, Lahore*. In-8, 156 p. Calcutta, Baptist mission press, 1923.

R. L. Hobson, *The wares of the Ming dynasty*. In-8, XVI-240 p., 59 pl. London, Benn, 1923.

D. J. Irani, *Gems from the divine songs of Zoroaster*. In-12, VIII-55 p. Fort Bombay, the Author, 1923.

P. Jeannerat de Beerski, *Angkor : ruins in Cambodia*. In-8, 304 p. London, Grant Richards, 1923.

Rajanaka Kuntala, *The Vakrokti-Jivita*. Chapters I and II edited by Sushil Kumar De. In-8. Calcutta, Paul. 1923.

Bimala Charan Law, *Ksatriya clans in buddhist India*. In-8, VIII-218 p. Calcutta, Thacker, 1923.

A. C. Madan, *Swahili-english dictionary. — English-swahili dictionary*. Second edition. In-12, XIX-442 p.; XVI-462 p. London, Milford, 1923.

A. A. Macdonell. *Hymns from the Rig-Veda*. In-8, 98 p. Calcutta, Association Press, 1923.

F. Ortiz, *Historia de la arqueologia indocubana*. In-4. 107 p. Habana, El siglo xx, 1922.

Rao Bahadur D. B. Parasnis, *Panhala*. In-8, 66 p. Bombay, Lakshmi Art Printing works, 1923.

R. P. Pablo Pastells, *Historia de la Compañia de Jesùs en la provincia del Paraguay Tomo IV*. In-4, 567 p. Ill. Madrid, Ramona Velasco, 1923.

R. Meyer Riefstahl, *The Parish-Watson collection of Mahommadan potteries*. In-4, 259 p., 94 pl. New-York, Weyhe, 1923.

L. Spence, *The gods of Mexico*. In-8, xv-388 p. London, Fisher Unwin, 1923.

P. Gonzalez Suarez, *Estudio historico sobre los Cañares pobladores de la antigua provincia del Azuay*. In-4, xxxv-92 p. Cuenca (Ecuador), Imp. de la Universidad del Azuay, 1922.

U. Tarchi, *L'architettura e l'arte musulmana in Egitto e nella Palestina*. fasc. 4. In-f°, 18 p. Torino, Crudo, 1923.

I. Villamor, *La antigua escritura filipina*. In-4, 116 p. Islas Filipinas, Imp. del colegio Santo Tomas, 1922.

P. A. Wadia. *Zoroastrianism and our spiritual heritage*. In-8, 104 p. Bombay, 1923.

H. T. White, *Burma*. In-8, x-226 p. 83 pl. Cambridge, University Press, 1923.

Coleccion general de documentos re-

lativos a las Islas Filipinas existentes en el Archivo de Indias de Sevilla. Tomo V (1524-1529). In-4, xx-349 p. Barcelona, Tasso, 1923.

The commentary of father Monserrate S. J., on his journey to the court of Akbar. Translated by J. S. Hoyland, and annotated by S. N. Banerjee. In-8, xxi-220 p., xlvii, pl. London, Milford, 1923.

Epigraphia Caranatica. Vol. II. Inscriptions at Sravana-Belgola. Revised edition by Praktana Vimarsa Vichakshana, Rao Rahadur R. Narasimhachar. In-4, vi-212, 171, 193 et 36 p. Bangalore, Government books depot, 1923.

Heber's Indian journal. A selection with an introduction by P. R. Krishnaswami [1783-1826]. In-8, xiv-221 p. London, Milford, 1923.

Rescue Buddha gaya : rescue the great Maha Bodhi temple. In-8, 45 p. Calcutta, Maha Bodhi Society, 1923.

The travels of Fa-Hsien (399-419 A. D.). Retranslated by H. A. Giles. In-12, xvi-96 p. Cambridge University Press, 1923.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

13 juillet. M. Rostovzeff entretient l'Académie d'objets en bronze, notamment de fragments de sceptres découverts récemment à Cottenham (Angleterre) et conservés actuellement au musée gallo-romain de Cambridge.

— M. Louis Poinssot lit au nom de M. Lantier et au sien, une note sur une enceinte de Carthage partiellement déblayée par les soins de la Direction du Service des antiquités en Tunisie.

— M. Th. Homolle donne lecture d'une étude sur les révolutions de Delphes d'après un passage de la *Politique* d'Aristote.

27 juillet. M. Paul Pelliot expose à l'Académie qu'en 1922 un parti de Chinois en quête de trésors, dans la Mongolie orientale, aux confins de la Mandchourie, a fouillé la tombe de l'Empereur Tao-Tsong des Leao, mort en 1101. Ces recherches ont mis au jour deux stèles en chinois et deux en *K'itan*, écriture nationale des Leao qui n'était connue jusqu'ici que par cinq caractères transmis dans un ouvrage chinois relatif à l'écriture. M. Pelliot signale en outre quelques nouvelles découvertes relatives au manichéisme chinois.

— M. Casanova lit une étude sur un manuscrit arabe récemment découvert à Edfou en Egypte au cours de fouilles entreprises par l'Institut français d'archéologie orientale. Écrit sur papyrus et datant de la fin du ixe siècle, ce manuscrit contient un certain nombre de traditions remontant à Mahomet ou à ses disciples.

3 août. Le R. P. Destrez lit une étude sur le fonctionnement de la *pecia*, procédé de copie inventé à l'Université de Paris au xiiie siècle pour multiplier rapidement les exemplaires de certains ouvrages.

— M. Bernard Haussoullier fait une communication au sujet d'une inscrip-

tion grecque — dédicace à la reine Bérénice, fille de Ptolémée — récemment trouvée dans un mur, à Beyrouth. On s'étonna de rencontrer pareille dédicace à Beyrouth; mais M. Haussoullier a constaté que la même inscription avait été publiée par Waddington, qui l'avait copiée en 1862, à Bafa, dans l'île de Chypre : si elle est actuellement à Beyrouth, c'est que la pierre sur laquelle elle est gravée y a été apportée avec des matériaux de construction. M. Haussoullier tire de ce fait une leçon de prudence.

10 août. M. S. de Ricci fait une communication sur le calice de Suger, précieux vase antique conservé autrefois dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis.

— M. Salomon Reinach communique un certain nombre de remarques sur le texte latin du *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc* publié en 1920, avec traduction française, par M. Pierre Champion.

Il montre les difficultés de l'interprétation de certains passages; de nombreux procès-verbaux d'interrogatoire ne nous sont en effet parvenus que sous la forme de résumés, où beaucoup de questions posées à Jeanne sont omises.

Il ajoute que les questions posées par le tribunal répondent souvent à un intérêt de doctrine théologique. Telles sont celles qui concernent la clarté qui accompagnait les visions de Jeanne. Celle-ci dit une fois que cette clarté ne venait pas tout entière sur elle, mais qu'elle était répandue tout alentour, ce qu'on a généralement mal compris, en croyant qu'elle se moquait d'un de ses juges, auquel elle aurait dit que « toute lumière n'était pas pour lui ». M. Reinach estime que le long examen subi par Jeanne, à Poitiers, alors qu'elle demeurait chez l'avocat général du roi, lui a permis de connaître certains moyens de défense dont elle a fait usage à Rouen pour écarter les questions non pertinentes. Il montre aussi, par les témoignages mêmes de Jeanne, que cet examen de Poitiers a été très laborieux, qu'elle s'est heurtée à beaucoup de mauvais vouloir, et que l'intervention du roi y a seule mis fin.

Passant aux informations dont disposaient les juges de Rouen, M. Reinach suppose qu'ils durent être renseignés à certains égards par des gens du parti français hostiles à Jeanne, qui passèrent au parti anglais entre 1429 et 1431. Il est question de ces transfuges dans une admonition lue à l'accusée par l'archidiacre d'Évreux.

17 août. M. le comte Durrieu fait une communication sur un peintre enlumineur, Jean Colombe, qui a vécu à Bourges durant le dernier tiers du XVe siècle. Ce maître fut protégé par la reine de France Charlotte de Savoie, seconde femme de Louis XI. Celle-ci le recommanda à son neveu, le duc Charles Ier de Savoie, qui fit terminer par l'artiste de Bourges l'illustration, restée incomplète, de deux manuscrits de première importance : une *Apocalypse figurée*, retrouvée par le comte Durrieu à l'Escurial, et les fameuses *Très riches Heures du Duc Jean de Berry*, conservées au musée Condé, à Chantilly. Ainsi qu'il arrivait très fréquemment au XVe siècle, Jean Colombe ne travaillait pas isolé; c'était un chef d'atelier qui dirigeait des collaborateurs.

M. Durrieu a constaté qu'une particularité frappante des miniatures sorties de l'atelier de Jean Colombe consiste dans la présence multiple

d'inscriptions, ou tout au moins de suites de lettres. On peut les considérer comme des marques ou du moins comme des habitudes d'atelier. Ce sont d'abord les mots, tirés de la fin du psaume 150 : « *Omnis spiritus laudet* »; puis ce terme, encore inexpliqué : « *A Laverdure* » ; enfin des bouts de phrases où le miniaturiste se plaint de travailler avec peu de profit et de « perdre son temps ». L'hypothèse que ces inscriptions pessimistes étaient spécialement employées dans l'atelier de Colombe se trouve corroborée par ce fait que l'une d'elles, découverte par M. Durrieu dans un manuscrit de la Bibliothèque nationale, porte : « *Temps perdu pour Colombe* ».

24 août. M. Lot fait une communication sur un surnom de Mars : Olloudios, relevé sur une inscription gauloise. Il montre que ce surnom est à peu près identique au vieux mot haut-allemand « al-ôd », propriété libre et complète, d'où est sorti le français *alleu*. Olloudios signifierait le Souverain maître des biens, le dispensateur de la richesse.

— M. le commandant Espérandieu lit une note sur l'aqueduc romain connu sous le nom de Pont du Gard, et son utilisation au moyen âge pour le passage d'une rive à l'autre du Gardon. D'après l'historien Ménard, on aurait, au commencement du XVIIe siècle échancré les piles des arches du second rang et, de la sorte, créé un chemin pour les piétons et les animaux de bât. M. Espérandieu démontre par la production de nouveaux documents que cette dégradation est bien plus ancienne et qu'elle existait déjà en 1557.

— M. Salomon Reinach entretient l'Académie de certaines copies d'œuvres d'art anciennes. Il montre en particulier l'importance des copies, même médiocres ou mauvaises, de tableaux flamands du XVe siècle, pour reconstituer des œuvres que des incendies ou des naufrages ont anéanties. Ces copies sont surtout utiles quand il en subsiste un assez grand nombre, témoignant de la célébrité d'un original et permettant de l'entrevoir par comparaison. M. S. Reinach prend pour exemple une descente de croix dont il présente dix copies, neuf panneaux et une tapisserie, qui impliquent l'existence d'un beau panneau perdu de Rogier Van der Weyden. A l'époque de Quentin Massys la composition du maître de Tournai fut un peu modifiée et modernisée ; l'original de cette adaptation, récemment découvert en Espagne, appartient à la collection de M. Lazaro, à Madrid.

L'histoire de la sculpture grecque du Ve au IIIe siècle avant notre ère offre, ajoute M. S. Reinach, plus d'un exemple de semblables adaptations où les motifs subsistent tandis que le style et le mode d'expression s'accommodent aux variations du goût.

31 août. Il est donné lecture d'une lettre de M. le comte Bégouen annonçant que M. Norbert Casteret vient de découvrir dans la commune de Montespan une grotte contenant des dessins préhistoriques.

— M. Antoine Thomas fait une communication sur divers passages de l'ancien poème provençal de Sainte-Foy d'Agen, découvert et publié en 1902 par M. de Leite de Vasconcellos.

Le Gérant : EUG. LANGLOIS.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

21e Année NOUVELLE SÉRIE Nos 11-12

JOURNAL DES SAVANTS

PUBLIÉ SOUS LES AUSPICES

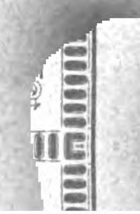
DE L'INSTITUT DE FRANCE

(ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES)

NOVEMBRE-DECEMBRE 1923

SOMMAIRE DES Nos 11-12.

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

CONDITIONS ET MODE DE LA PUBLICATION.

Le Journal des Savants paraît normalement le 15 de chaque mois par fascicules de six feuilles in-4.

Provisoirement, à cause des difficultés actuelles, il paraîtra tous les deux mois seulement par fascicules de six feuilles.

Le prix de l'abonnement annuel est de 36 francs pour Paris, de 38 francs pour les départements et de 40 francs pour les pays faisant partie de l'Union postale.

Le prix du fascicule est de 6 francs.

Adresser tout ce qui concerne la rédaction :

À M. H. Dehérain, secrétaire de la Rédaction, Bibliothèque de l'Institut, 23, quai Conti, Paris.

Adresser tout ce qui concerne les abonnements et les annonces :

À la Librairie Hachette, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

JOURNAL

DES SAVANTS.

NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1923.

LA VIE HUMAINE DU SOUS-SOL FRANÇAIS.

ADRIEN BLANCHET. *Les souterrains-refuges de la France, contribution à l'histoire de l'habitation humaine*. Un vol. in-8 de IV et 342 p., 16 pl. avec texte explicatif. Paris, Picard, 1923.

I

La question des souterrains est une de celles qui, de tout temps, a le plus passionné et les érudits et le populaire. Autour de ces chambres mystérieuses creusées dans le sous-sol de la terre, légendes et propos de toute espèce ont poussé en une végétation drue et continue. Il n'est pas de provinces ou villes de France qui ne possède la tradition de ses allées caverneuses. A Bordeaux, nous avons le souterrain de la Chartreuse; à Marseille, celui du Vieux Port, sur lequel Michel Clerc a écrit une note charmante. Dans chaque quartier de Paris, on parle d'excavations étranges et redoutables : quelques-unes existent en réalité, par où l'on passe d'un côté de rue à l'autre, mais beaucoup sont les créations de l'imagination du peuple, et celui-ci les remplit à son gré de trésors ou de voleurs. — Mais l'histoire, elle aussi, s'est occupée de ces abris ou de ces couloirs secrets. Pour les expliquer, elle a bien des fois recouru à des héros mythiques, et je pense que si on recherchait toutes les traces d'Hercule dans l'érudition antique, on en trouverait quelques-unes au fond des souterrains. Le plus souvent,

elle y a logé des fugitifs de guerres malheureuses, et des Aquitains vaincus par César, et l'admirable et infortunée famille d'Éponine et de Sabinus, et les Cévenols luttant pour la foi, et les nobles persécutés par la Terreur. Du troglodytisme préhistorique aux dernières misères de la civilisation moderne, il n'est pas d'époque où l'historien n'ait dû regarder dans les profondeurs de la terre.

M. Adrien Blanchet s'est attaqué à son tour à ce sujet, avec cette précision, cette accumulation de faits exacts, cette patience dans le dénombrement, cette prudence dans les conclusions, qui depuis trente ans sont la marque de son activité laborieuse. Grâce à lui, beaucoup de lueur apparaît maintenant dans la vie du sous-sol français.

II

Ce fut pendant longtemps l'idée fixe des archéologues, qu'aucun de ces souterrains n'appartenait aux temps préhistoriques. Telle était l'opinion de Déchelette, et, je crois, aussi celle de Quicherat. Mais vraiment, était-il admissible que ces hommes de l'âge néolithique, si habiles à creuser les puits de Spiennes ou à tailler les bancs du Grand-Pressigny, et qui, en même temps, se sentaient attirés par une dévotion instinctive vers la Terre-Mère, était-il admissible qu'ils n'aient pas songé à ouvrir ses flancs pour un refuge inviolable? Fils de la montagne ou fils de la caverne (et je me sers ici, non pas d'images modernes, mais de traductions de textes anciens), ils ne pouvaient faire autrement que de demander à la terre de les abriter. Et je partage entièrement l'opinion de M. Blanchet, qu'il faut remonter très loin dans l'histoire des souterrains-refuges. L'archéologie, c'est-à-dire le témoin, vient en aide à la logique : n'a-t-on pas trouvé quantité de haches (surtout néolithiques) dans ces chambres du sous-sol? — Ira-t-on supposer qu'elles y ont été introduites après coup? Mais, à ce compte, aucune conclusion ne serait jamais possible en archéologie. — On objecte encore que certains de ces refuges ont des voûtes cintrées ou en ruches. Mais n'est-ce pas précisément le mode de construction de quelques chambres mégalithiques de l'Armorique? — Au surplus, les habitudes du passé se conservent à titre de légendes : la légende n'est le plus



souvent que la survivance mythique de l'histoire. Et si tant de nains, de géants, de démons et de fées habitent les souterrains des imaginations populaires, c'est parce que des hommes ont réellement habité les souterrains des réalités primitives.

III

Il n'en est pas moins vrai que beaucoup de ces souterrains ont, comme on dit aujourd'hui, un *facies* gallo-romain très accentué, soit qu'ici ils aient été percés dans les premiers siècles de notre ère, soit que là on les ait alors aménagés à nouveau. Rappelons-nous que le Romain, de Gaule et d'ailleurs, était grand constructeur de caves. Cauchemé en a décrit, dans la forêt de Compiègne, qui sont parmi les plus belles de Gaule; et l'une des curiosités (si peu connue pourtant) du vieux Paris est la visite des sous-sols des thermes de Cluny.

Je persiste donc à croire (je ne sais si M. Blanchet accepterait cette opinion sans réserves) que la plupart de nos souterrains ont reçu, après coup ou dès l'origine, l'empreinte romaine. Ils ont servi de « cryptes d'approvisionnement », aussi bien ceux des faubourgs de villes que ceux des replis de campagne. Je ne parle pas seulement de *silos* ou puits-greniers; je pense aussi à des corridors allongés et compliqués, bien propres à recevoir des amphores. Je me rappelle avoir visité, avec ce chercheur d'un rare flair qu'est M. l'abbé Labrie, le souterrain de Lugasson en Gironde : chambres circulaires, traces d'encoches pour recevoir des barrières, allée principale sur laquelle débouchent de petits couloirs, une sorte d'unité et de régularité : je n'ai pu m'empêcher de dire aussitôt à mon guide, « voilà qui indique l'architecte romain ».

Songeons à tout ce que les grands seigneurs gallo-romains ont fait dans nos campagnes. Nous insistons d'ordinaire sur la bâtisse municipale de Rome. Sa bâtisse rurale n'est ni plus ni moins importante; et dans cette bâtisse le travail du sous-sol ou la percée de la terre a un rôle capital. Les nobles qui élevaient de vrais remparts pour abriter et presque cacher leurs villas, qui bâtissaient dans ces mêmes villas des greniers capables de recevoir du blé pour

deux ans, qui perforaient des montagnes pour amener des eaux à leurs thermes, ne pouvaient manquer de se bâtir en sous-sol des chambres souterraines, tout à la fois abris de leurs vivres et refuges de leur sécurité.

IV

Le Christianisme a, je crois, sa part en cette archéologie souterraine. Je veux dire que bien des refuges ont été destinés au rôle de chapelles ou de cellules. Je me rappelle avoir, plus d'une fois, visité l'oratoire de Saint-Aubin en Fronsadais. C'est, dans un site charmant, un ermitage des premiers temps chrétiens, creusé dans la roche, avec couloir de plain-pied, et il serait à désirer que M. Brutails nous en fît un jour une description détaillée, car la construction me paraît à peu près unique en France. C'est, dans des proportions beaucoup plus vastes et à une époque postérieure, un souterrain-refuge qui dut être à Saint-Emilion l'origine de la célèbre église monolithe. Au IXe siècle, lorsque les moines de Marmoutiers en Touraine voulurent échapper aux Normands, ils n'eurent qu'à se réfugier *in latebras terræ*, lesquelles sauvèrent hommes et trésors du couvent; mais ces *cavernæ*, comme dit le document qui relate ce salut, ces grottes avaient déjà été aménagées, au IVe siècle, par saint Martin pour les jeunes gens de son séminaire, *saxo superjecti montis cavato receptacula sibi fecerant*, dit Sulpice Sévère. Je ne peux m'empêcher non plus, à propos de ce Christianisme militant ou triomphant, de songer aux tombes creusées dans le rocher pour des morts illustres, comme celle de saint Victor de Marseille, véritable refuge de défunt et asile de foi. Et que de cryptes basilicales ne sont que ces tombes agrandies!

V

La question des souterrains, c'est-à-dire des constructions *en dessous*, ressemble à certains égards à celle des « mottes », c'est-à-dire des constructions *en dessus* : tertre artificiel et grotte artificielle nous offrent les mêmes problèmes. On a dit des « mottes » qu'elles

étaient médiévales et, presque toujours, on a accolé à ce mot celui de « féodales ». Je ne le crois pas : sauf exceptions, ce sont des *tumuli* antérieurs, le plus souvent néolithiques ou hallstattiens, utilisés au Moyen âge. De la même manière, j'hésite à placer au Moyen âge beaucoup de souterrains qui furent alors employés, régulièrement ou incidemment : car le Moyen âge, avec ses dangers, son goût du mystère, sa vie de précaution et ses horizons limités, a été pour le souterrain une époque de popularité intensive. Le souterrain est l'annexe indispensable d'un château ou d'un monastère.

Je ne mets pas en doute qu'il n'y eut alors un certain nombre de constructions de ce genre, et l'inventaire du livre de M. Blanchet, extraordinairement riche, nous permettra aisément de les reconnaître. Mais remarquez que beaucoup de ces châteaux sont des héritiers de villas gallo-romaines : qui nous dit que le point de départ de la ramure de leurs souterrains officiels ne soit pas un tracé de caves antiques? Quant aux *latebræ* occasionnelles, comme celles de Marmoutiers et d'ailleurs, je n'hésite pas à répéter à leur propos que le Moyen âge a continué, et n'a pas innové.

VI

A côté de ces souterrains, que j'appellerai d'utilité ou de nécessité, il y a ceux qu'on peut nommer de fantaisie ou d'ornement, les fameuses constructions « grotesques » chères à nos ancêtres, surtout depuis le XVIe siècle. C'est la Renaissance et ensuite l'Humanisme qui ont en quelque façon mis leur marque, comme tous les âges de la civilisation, sur le souterrain. Et je crois que de nos jours encore l'architecture des villas ne le dédaigne pas. Je ne connais pas le nom du créateur du Château-Borély à Marseille : mais il y a été de son petit souterrain.

Une des plus curieuses fantaisies de ce genre est celle d'un magistrat bordelais au temps de Louis XIV, propriétaire d'un riche domaine dans le Saint-Émilionnais. Il y aménagea des grottes profondes et spacieuses, et, dans ces salles, des niches et des sièges. Il prétendit y inviter Louis XIV, qui d'ailleurs se garda bien d'y venir. Pour donner plus de valeur à ses souterrains, il déclara qu'ils

dataient des druides (le néo-druidisme, depuis la Renaissance, a rendu une certaine vogue au souterrain) : des inscriptions, qu'on peut lire encore, rappelèrent cette origine mystérieuse et sacrée.

VII

Je doute que l'ère des souterrains doive être déclarée close. M. Blanchet a raison de dire qu'elle commence peut-être à peine, avec nos chemins de fer en sous-sol, les casemates que vont nécessiter les craintes des avions. Hélas! 1918 nous a rappelé à Paris le rôle traditionnel du souterrain. Et, pour ne rien oublier dans cette revue rapide, songeons aux funèbres pronostics sur la mort de la terre : de quelque manière qu'elle arrive, on la combattra, ou on la reculera, par le souterrain. Mourra-t-elle de sécheresse? lisez les suprêmes angoisses du roman de J.-H. Rosny aîné. Mourra-t-elle de froid? lisez les précautions prodigieuses prises par les survivants dans une aimable fantaisie d'Alfred de Tarde.

VIII

Le livre de M. Blanchet appelle, outre ces remarques de pure littérature, des réflexions ou des analyses sans nombre de l'archéologue et même du linguiste.

L'archéologue qu'est l'auteur cherche la manière dont ces souterrains furent ouverts, les instruments qui ont servi à leur construction, les dispositifs variés de leurs couloirs et de leurs salles. Mais il rend également de précieux services au linguiste, en recherchant toutes les manières dont on les désigne, *guériments* en Poitou, *cluseaux* dans la région ligerine, *casarnes* en Auvergne, et bien d'autres. Et enfin il apporte un utile bénéfice à la science de la mentalité populaire, en notant toutes les légendes et superstitions dont ils sont l'objet.

Quelle vie intense, et de corps et d'âme, s'est passée et se passe encore et se passera demain, dans les profondeurs de la terre? Je ne m'en doutais guère avant d'avoir étudié ce volume. Maintenant, je

sais que vraiment l'homme, après être né de la terre, l'a transformée et pour ainsi dire créée à nouveau : sorti de ses entrailles, il les a ensuite fécondées à son usage. Je comprends bien mieux, aujourd'hui, le mythe antique de la Terre, que nous rappelait M. Glotz à l'une de nos récentes séances de l'Académie des Inscriptions, de la Terre, mère et épouse de l'homme-dieu.

CAMILLE JULLIAN.

LE MONDE SCYTHE.

ELLIS H. MINNS. *Scythians and Greeks*. Un vol. in-4 de XL-720 pages, avec 351 figures, IX cartes et plans, IX planches. Cambridge, University Press, 1913. — M. ROSTOVTZEFF. *Iranians and Greeks in South Russia*. Un vol. in-4 de XVI-260 pages, avec 23 figures, XXXII planches hors texte, une planche en regard du titre et une carte des principales trouvailles archéologiques. Oxford, Clarendon Press, 1922.

L'Orient, ce Proche-Orient qui met aux prises les diplomates, n'est pas un moindre sujet de discussion pour les archéologues. Pendant un demi-siècle, à mesure que les trouvailles se multipliaient dans les sites illustrés par l'épopée homérique, le problème de la Méditerranée préhellénique fut le grand thème à l'ordre du jour. Pourtant, comme en Troade, en Argolide ou en Crète, et bien avant que Schliemann ne jetât son nom aux échos, la pioche des fouilleurs, dans la Russie méridionale, nous livrait de prodigieux trésors. Ils proviennent, tantôt, du sol des colonies grecques fondées, au temps de la thalassocratie milésienne, sur le bord septentrional du Pont-Euxin, tantôt et surtout, des tertres funéraires ou « kourganes » qui, du Boug à la mer d'Azov, mais principalement dans les bassins du Dniepr et du Kouban, hérissent, de leurs mamelons artificiels, la morne uniformité des steppes.

Dans cette annexion d'un nouveau domaine à l'histoire de l'art, la Crimée occupe une place d'honneur. C'est elle qui vit naître les

premières entreprises, grâce à l'un de ces émigrés français dont l'influence, lors des bouleversements européens causés par la Révolution de 1789, fut si considérable sur la vie intellectuelle russe. Paul Dubrux s'était réfugié à Kertch. Il ne fut là-bas qu'un modeste « chinovnik », à qui l'on ne confia jamais, comme à un duc de Richelieu ou à un comte de Langeron, les postes supérieurs. Personnage subalterne; œuvre héroïque. Feuilletez les *Antiquités du Bosphore cimmérien*, dans la réédition de Salomon Reinach : en tête du volume, vous lirez la dédicace à Paul Dubrux, « créateur de l'archéologie bosporane ». Sa mémoire est étroitement associée à la splendide découverte, faite en 1830, du tumulus de Koul-Oba, qui projeta, sur le passé de la Chersonèse taurique, cette même lumière dont la colline d'Hissarlik, quarante ans plus tard, inondera le monde égéen.

Chose émouvante, le dernier rénovateur des études inaugurées par Dubrux est, comme lui, un exilé, un proscrit, une victime des cataclysmes politiques. Obligé de fuir Pétrograd, où la Terreur bolchéviste condamne tout ce qui pense avec indépendance à périr tout au moins de misère et de faim, Michaël Rostovtzeff a trouvé asile dans ces prairies de l'Amérique du Nord qui doivent lui rappeler, kourganes à part, le champ immense de ses recherches favorites. C'est du Wisconsin que nous arrive l'évocation, tentée par lui, de la civilisation originale et complexe dont l'ancien Empire des Scythes fut le foyer. Dans son livre, cet érudit de haute culture, armé de toutes les ressources de la critique, rend, avec une belle noblesse d'âme, un hommage senti aux initiatives de son humble précurseur.

Au VI[e] siècle avant notre ère, la région des steppes par où l'Europe confine à l'Asie subissait une double attraction : celle de l'énorme puissance continentale qui, ayant l'Iran pour centre, submergea tous les peuples orientaux, vers l'est, jusqu'à l'Inde, vers l'ouest jusqu'à la Libye; celle des cités maritimes grecques. Naturellement, comme la littérature hellénique nous procure le meilleur de nos informations sur les Scythes, comme l'intime connaissance que nous avons du monde ionien suggère les principaux termes de comparaison, ce fut d'abord l'action du génie grec en Scythie et la réaction des goûts scythiques sur l'art grec que les archéologues s'attachèrent à définir.

Olivier Rayet le fit jadis avec sa maîtrise habituelle[1]. B. Pharmakowsky, l'heureux explorateur des ruines d'Olbia, travailla dans le même sens. En 1913, Ellis H. Minns, utilisant avec infiniment de soin tous les matériaux dont on disposait à cette date, dressa le bilan général de ce qu'on pouvait respectivement attribuer aux Scythes et aux Grecs dans la Russie du Sud.

Cette part des influences grecques, Rostovtzeff l'a observée mieux que personne et il ne songe nullement à l'amoindrir. Mais il juge, après une enquête approfondie, que la question offre une autre face dont on n'a point tenu compte. A son avis, l'effort tenté par les Grecs pour helléniser la contrée ne fut pas décisif. Ces terres semi-barbares se sont orientalisées dans une proportion beaucoup plus forte. Des deux courants, l'un grec, l'autre iranien, qui se rencontrèrent au nord du Palus-Méotide, le second l'emporta finalement sur le premier et c'est lui qui, du pays scythe, a, de proche en proche, avec les Sarmates, les Goths et les Huns, gagné l'Europe septentrionale et occidentale. La Scythie n'est pas une des provinces de l'hellénisme. Elle doit plus à l'Asie qu'à la Grèce. Elle lui a emprunté davantage. C'est au sud de la Caspienne, du Caucase et du Pont-Euxin qu'il faut aller demander la clef de l'histoire scythe. Le monde scythe a une physionomie essentiellement orientale et au lieu de voir en lui un lointain satellite de Milet ou d'Athènes, il convient de lui restituer sa vraie figure, qui est celle d'une avant-garde de la vieille civilisation iranienne.

Telle est, en raccourci, la thèse de notre auteur. Quels arguments peut-on faire valoir à l'appui? D'abord, la tradition historique : celle-ci mérite d'autant moins d'être négligée que nous avons la bonne fortune de posséder, sur la Scythie, un tableau d'ensemble, contemporain de l'apogée du pays : le quatrième livre d'Hérodote. Rostovtzeff est trop expert dans le maniement des textes pour se priver d'un pareil secours. Malgré tout, il ne voit dans les documents littéraires qu'un appoint fort maigre, comparé à la masse exubérante des monuments figurés. L'archéologie est pour lui, non pas un simple complément de l'histoire, mais une science indépendante,

[1] Ses deux articles sur les antiques de l'Ermitage (*Gazette des Beaux-Arts* des 1er décembre 1881 et 1er janvier 1882) ont été recueillis, par les soins de Salomon Reinach, dans *Études d'archéologie et d'art*, p. 189-238.

ayant ses méthodes propres et grâce à laquelle la reconstitution du passé s'opère en général d'une façon beaucoup plus directe qu'à l'aide des sources écrites. On ne saurait d'ailleurs oublier qu'à l'inverse des Perses, grands maîtres de l'épigraphie d'apparat et de l'historiographie rupestre, les Scythes n'ont laissé d'inscriptions d'aucune sorte, ni publiques ni privées, et que seuls les milliers d'objets familiers exhumés de leurs tombes nous permettent d'illustrer leur vie politique, sociale, économique et religieuse. Prenons donc l'archéologie pour guide, mais sans nous dissimuler qu'elle n'a pas réponse à tout et en nous réservant l'emploi éventuel d'autres témoignages : géographie, histoire, linguistique[1].

Sur la question des origines, deux théories fondamentales s'opposent[2]. L'une rattache les Scythes au groupe des populations touraniennes ou mongoles; l'autre discerne nettement en eux des Iraniens. Les partisans de la première opinion allèguent la physionomie qu'offrent certains personnages de l'imagerie bosporane. Mais ces figures représentent en réalité deux types ethniques : si l'un a une apparence mongole, l'autre est indo-européen. Rostovtzeff, qui les a étudiés et comparés, estime que les Scythes sont d'extraction iranienne, avec infusion de sang touranien et mongol. A son avis, tous les monuments que l'on peut assigner aux Scythes s'expliquent par des parallèles iraniens.

Aux probabilités archéologiques s'ajoute l'évidence linguistique. Le peuple des Scolotes, car c'était là le nom national de ceux que les Grecs appelaient Scythes, a été désigné de diverses manières par ses voisins, suivant que ceux-ci étaient en rapports avec telle ou telle de ses tribus. Les Ashkouzai des inscriptions assyriennes, les Saces de l'obédience achéménide ne font qu'un avec lui. Plus tard, les Sarmates, ces redoutables adversaires des Romains dans la région du Danube, se sont détachés du même tronc. Or, les Sarmates appartiennent incontestablement à la souche iranienne. C'est ce que montre l'analyse du langage ossète. Les Ossètes sont connus pour

[1] Nous ne voulons pas donner une liste des fouilles russes : l'inventaire a été fait par Minns (*op. cit.*, p. 149-260) jusqu'à l'année 1912, et, depuis cette date, par Rostovtzeff, ici même (*Journal des Savants*, 1920, p. 49-61 et 109-122).

[2] Cf. Minns, *op. cit.*, p. 97-100 (Scythian problem).

descendre des Alains, le clan le plus fort et le plus nombreux de la famille sarmate. Leur idiome se parle encore dans les montagnes du Caucase : « il est apparenté à la langue des anciens textes sogdiens, récemment trouvés au Turkestan chinois, qui représentait une autre partie du groupe scythique, et au yagnobi, actuellement parlé à l'est de Samarkand[1] ». On ne sera donc pas surpris que les noms propres en usage au nord du Pont-Euxin, noms scythes mentionnés par Hérodote, noms sarmates relevés dans les inscriptions de Panticapée, de Tanaïs et d'Olbia, puissent être facilement interprétés par le vieux-perse et le zend. Rien de plus légitime que d'en conclure : les Scythes, comme les Saces et les Sarmates, étaient des Iraniens, proches parents des Mèdes et des Perses, mais représentant une branche dérivée, sensiblement différente du type avestique.

L'hypothèse d'une primitive unité scytho-médo-perse, antérieure à la dispersion de la communauté iranienne, se concilie à merveille avec les données de l'histoire. Ce fut à une époque assez tardive que les Scythes pénétrèrent dans la contrée où nous les signalent les écrivains classiques. Leur migration ne semble pas avoir précédé le milieu du VIIIe siècle. Vers 750, chassés des plaines de l'Iaxarte par les Massagètes, ils franchirent la Volga et le Don. Les Cimmériens, qui occupaient le pays, refluèrent devant eux. Mais les envahisseurs les suivirent et tandis que les fugitifs se cantonnaient entre le Sangarius et l'Halys, une partie de la horde conquérante s'installait dans le bassin de l'Araxe[2]. Non seulement la côte européenne du Pont-Euxin, mais toute la rive sud avait reçu de nouveaux maîtres.

Pendant un siècle et demi, les Scythes, entraînant dans leur orbite les Cimmériens, furent mêlés à toutes les convulsions de l'Asie. Un de leurs rois épousa une fille d'Asarhaddon. Leur intervention retarda la chute de Ninive. D'après Hérodote, ils dominèrent vingt-huit ans le monde oriental et ce fut Cyaxare qui vers 620 mit fin à leur hégémonie. [illegible]

[1] A. Meillet, [illegible] comparative [illegible] 2e éd. [illegible]

[2] [illegible]

L'un est le contact prolongé que les Scythes, depuis le règne de Sargon (722-705), jusqu'à la lutte d'Alyatte et de Cyaxare (591-585), gardèrent avec les Assyriens et les Mèdes, ce qui rend si compréhensible l'influence exercée par les arts de la Mésopotamie et de l'Iran sur la Scythie européenne. L'autre est l'établissement, en Asie, de colonies scythiques, comme celles qui se maintinrent au cœur de l'Arménie dans les districts appelés Scythène et Sacasène. Le troisième est la constitution, en Europe, d'un nouvel Empire, dont nous allons déterminer le caractère, à une période décisive de son histoire.

Les Scythes, comme les Cimmériens qui leur ouvrirent la voie, comme les Sarmates qui leur succédèrent, étaient des nomades. Ils ne se fixèrent jamais au sol et se contentèrent de commander à la masse agricole sédentaire. D'ailleurs, ces clans guerriers, peu nombreux, mais bien organisés, ne furent pas de simples passants. Ils fondèrent des États durables. Même après leur défaite, les Cimmériens résistèrent aux Scythes en Crimée, autour du détroit de Kertch, et, retranchés dans la partie montagneuse de la péninsule, s'unirent avec les Grecs pour constituer, au ve siècle, le royaume du Bosphore. Quant aux Scythes, s'ils déplacèrent le centre politique de leur puissance, qui fut d'abord la vallée du Kouban, puis, la région des steppes entre le Don et le Dniepr, ils régnaient sur une multitude indigène stable, qui, depuis l'âge des plus anciennes sépultures à squelettes contractés, était vouée à la culture des céréales et conservait fidèlement son genre de vie, ses coutumes, ses croyances et ses rites.

Ainsi, en dehors des éléments grecs du littoral, la Scythie renfermait trois groupes de populations : les autochtones, Taures, Sindes, Méotes; les Cimmériens, dont l'origine thrace est attestée par les meilleurs témoignages; les Scythes, que tout rattache à la race iranienne. De nombreux monuments figurés correspondent à cette triple assise ethnique. Un des plus significatifs est le goryte de Solokha. Cet étui d'arc et de flèches représente une scène de guerre. Deux des combattants, les vainqueurs sans doute, contrastent, par leur taille élancée, leur allure souple, l'expression fine de leurs visages imberbes, avec leurs adversaires, cavaliers ou fantassins, dont les formes trapues, la charpente grossière, les faces rudes à

longue barbe drue ont un aspect quasi mongol. Ceux-ci sont évidemment des Scythes, tandis que les autres appartiennent à l'aristocratie sinde ou cimmérienne. Les armes qu'on voit aux premiers se retrouvent dans les tombes scythes; celles dont l'artiste a muni les seconds nous reportent aux sépultures de la péninsule de Taman : la pièce principale en est la hache de bataille, en bronze ou en fer.

Bien que la substitution des Scythes aux Cimmériens entre le Caucase et le Danube se soit accomplie dans la seconde moitié du VIII[e] siècle, les envahisseurs, impliqués dans des luttes perpétuelles, n'ont laissé, ni pour cette période de la conquête, ni pour les trois ou quatre générations suivantes, des traces caractéristiques de leur passage. Ceux de leurs tombeaux dont la date est la plus ancienne ne remontent pas au delà du VI[e] siècle. Mais à partir du VI[e] siècle, les sépultures révélatrices se multiplient. Celles de Kelermès (moyen Kouban), de Tomakóvka (près d'Ekaterinoslav), de Shumeyko (district de Poltava), le kourgane dit de Melgunov (entre le Dniepr et le Boug), série à laquelle il faut joindre le tumulus d'or non loin de Simferopol en Crimée, montrent, par leur richesse et leur diffusion, que l'État scythe s'est étendu et consolidé. L'expédition de Darius ne le trouble qu'à la surface. Il se dérobe à cette rafale éphémère. Elle s'évanouit, et il déploie aussitôt une vigueur agressive. C'est qu'en dépit de son morcellement féodal, il a de la force et de la cohésion.

Les Scythes, dans les steppes, ne sont qu'une minorité, enserrant d'un réseau mobile le gros des cultivateurs et des artisans, une noblesse dirigeante, contrainte par la nécessité à développer son organisation militaire, comme le feront plus tard, dans ces mêmes contrées, les autres nomades, Khazars, Turcs, Petchénègues, Polovtses, Tatars, qu'on y verra tour à tour. Le chef de guerre est le roi, qui réside en un camp fortifié. Autour de lui se tient l'armée, en équipement de campagne. Tous, suzerain, vassaux, cavaliers, vivent du produit de leurs troupeaux et du revenu des régions conquises. Celles-ci, administrées par des gouverneurs qu'appuient des troupes, paient un tribut en nature. Elles forment quatre provinces, subdivisées en nomes. Nous ne savons pas quels rapports les nomarques entretenaient avec le roi. Beaucoup d'entre eux étaient sans doute des magnats à demi indépendants liés au pouvoir central par des obligations militaires et financières.

Ce système politique fait dire à Rostovtzeff que l'État scythe est un royaume de type presque entièrement iranien, une réplique septentrionale de la monarchie d'un Darius et d'un Xerxès. Le rapprochement est juste, mais pour une époque antérieure. C'est le règne de Cyrus qu'il faut surtout rappeler ici, parce que la puissance militaire fondée par ce prince garda une physionomie féodale, tandis que sous Darius les allures patriarcales de l'antique communauté des clans firent place à une centralisation savante et à une fiscalité rigoureuse. Les Perses avaient défini le changement de régime en attribuant à Cyrus le nom de père et en infligeant à Darius le sobriquet de mercanti (κάπηλος). Les rois scythes gouvernèrent à la manière de Cyrus. Quant à la grande administration d'empire, création originale de Darius, elle leur demeura certainement étrangère.

Ces princes barbares avaient une politique extérieure. Hérodote nous assure qu'ils essayèrent de lier partie avec les Ioniens, et même avec les Spartiates, contre les Perses. Des rapports commerciaux se nouèrent de très bonne heure entre eux et les colons grecs du littoral. Les Iraniens répugnaient à la vie maritime; mais ils se préoccupèrent toujours d'avoir accès à la mer, afin de se procurer les marchandises helléniques, étoffes, joyaux, poteries, métaux pour les armes, vin, huile, et afin d'écouler leurs propres objets d'échange, grains, cuirs, esclaves, fourrures, argent et or. Au VIe siècle, comme nous le prouvent les fouilles russes, Panticapée, Phanagorie, Hermonassa, Olbia, et, d'une façon générale, toutes les cités grecques de l'ancienne Cimmérie, atteignent une prospérité merveilleuse. Cette brillante poussée de l'ionisme scythique, parallèle à celle de l'ionisme anatoliote, s'explique, dans les deux cas, par l'existence de vastes États continentaux dont il draine les produits : ici, le royaume lydien, puis, la monarchie perse; là, l'Empire scythe, alors dans son plein développement.

Ce trafic profitait aux uns et aux autres. Il les unissait par un commun pacte d'opulence. Aucun des textes relatifs au VIe siècle ou au Ve ne signale de conflit entre les colonies helléniques et l'État scythe. Les rois scythes, maîtres du pays, tenaient évidemment à ce que leur autorité fût respectée; mais ils durent se borner à la faire reconnaître des Grecs par quelque signe, tribut plus ou moins symbolique, redevance plus ou moins nominale, qui sauvegardait le

principe politique sans gêner l'essor commercial. Les Ioniens étaient habitués à des compromis de ce genre : l'histoire de leurs relations avec les Mermnades en fournissait de souples et lucratifs exemples. Il y eut donc enrichissement réciproque des marchands hellènes et des nobles scythes : le mobilier des tumuli seigneuriaux en est la preuve éclatante.

Les rites funéraires scythes, tels que nous les révèlent les kourganes russes, ne cadrent pas dans tous leurs détails avec le célèbre récit d'Hérodote. Mais la description de l'historien et les documents archéologiques évoquent, avec une pareille étrangeté barbare, le même type d'obsèques princières. Chez les Scythes, quand il s'agit d'ensevelir un chef ou un roi, on commence par défricher la steppe. Dans le sol vierge, on creuse une tranchée, d'une dimension considérable, et un couloir en pente, qui mène à la fosse. On recouvre celle-ci d'une charpente conique formant toit et cette cellule à dôme pointu est vraisemblablement garnie de tapis ou de nattes, afin d'obtenir une fidèle copie de la tente nomade. Souvent, au milieu de la fosse, on pratique une seconde cavité, destinée à mieux abriter le mort et les trésors qu'on enfouit avec lui. Autour de la chambre où gisent ses restes, la tombe scythe étale d'autres squelettes, les uns, d'hommes et de femmes, les autres, de chevaux. Ces derniers, en grand nombre et disposés suivant une ordonnance régulière, avoisinent parfois des débris de chars.

Voici comment se déroule la pompe funèbre. Elle part de la tente somptueuse du potentat nomade et se dirige vers le pavillon de bois qui la reproduit. Le cadavre est traîné en procession, soit sur un brancard que portent des serviteurs, soit sur un char attelé de six chevaux et surmonté d'un baldaquin. Ce dais est soutenu par des mâts dont les extrémités s'emboîtent dans des grelots de bronze à têtes de taureaux, de mulets ou de griffons. D'autres figures semblables, ayant comme les précédentes une destination apotropaïque, coiffent des étendards. Les chevaux étant munis de sonnettes, comme le chariot de cloches, tout le cortège fait un grand tintamarre, qui a pour but de chasser les mauvais esprits.

Arrivé à la tente sépulcrale, l'ancien maître des vivants est placé dans sa demeure éternelle. On l'a vêtu, lui et les personnes qu'on sacrifie en son honneur, d'un attrait de fête. On l'inhume avec sa

panoplie de bataille, splendidement décorée, avec les vases sacrés d'or et d'argent, insignes du pouvoir suprême, rhyton, phiale, coupe à libations, avec une abondante vaisselle de cuivre, d'une forme purement asiatique, avec des amphores grecques contenant de l'huile et du vin, avec ses femmes couvertes de bijoux et magnifiquement costumées, avec ses familiers en armes, avec ses chevaux dont les brides sont constellées d'or, d'argent, d'ivoire et de bronze. C'est une énorme richesse qu'on prodigue autour de lui, non pas au hasard, mais d'après une procédure rituelle. Puis, sur le tombeau, on amoncelle de la terre et l'hypogée se couronne d'un tertre dont la pyramide imposante veillera sur les clans vagabonds de la steppe.

Ce fastueux cérémonial, accompagné d'un égorgement d'êtres humains et d'une hécatombe d'animaux domestiques, nous dévoile à fond l'âme nomade. Cruel, ostentatoire et sanglant, il se perpétue comme le legs d'un âge primitif, orgueilleusement transmis, dans l'atmosphère sauvage de la horde, par des générations matérialistes et superstitieuses. On le retrouvera, sous ses traits essentiels, jusqu'en Chine, appliqué aux funérailles des princes de la dynastie des Han et des dynasties postérieures.

Tout, chez les Scythes, n'a pas cet aspect féroce. L'art est d'une valeur historique plus ample. Qu'on en scrute l'inspiration ou la technique, il dérive d'une triple source, l'une, indigène, l'autre, grecque et plus spécifiquement ionienne, l'autre, venue de l'Assyrie, de la Perse et de la Cappadoce. Mais il s'est produit une fusion locale des éléments adventices. Quelque chose d'original a jailli de la multiple greffe. A Kelermès, sur un fourreau d'épée, défilent des quadrupèdes fantastiques, avec des ailes en forme de poisson, un devant de corps humain, et qui tirent de l'arc. Même imagerie dans le tumulus Melgunov et à Shumeyko. Ce genre composite est le « style animal scythe », qui rappelle l'Ionie, mais procède davantage encore de la Mésopotamie, de la Susiane et de l'Iran.

Son principe, à la fois naïf et raffiné, se fonde sur l'emploi systématique de l'animal comme thème décoratif. D'ailleurs, l'animal n'est ni réduit à une figure géométrique, ni transformé en un motif végétal. Il est traité d'une manière réaliste, avec une vigueur puissante. Mais il ne sert qu'à l'ornement. Aucune représentation de scène ou de groupe. Le seul groupe en usage est le couple antithé-

tique ou héraldique. Pour atteindre son but, qui est d'illustrer richement une surface donnée, en faisant disparaître les vides, l'artiste, grec ou indigène, soucieux de plaire au goût scythe, modifie librement la nature. Il déforme les attitudes, exagère les proportions, découpe les corps, isole des yeux, des becs, des têtes d'aigles ou de griffons pour les répéter à la file comme frise ou bordure. Un de ses moyens favoris consiste à replier les membres et à retourner les mufles. Ce sont là des habitudes orientales. A Sindjirli, le répertoire hittite nous montre des queues finissant en têtes d'oiseaux. Quant à la mode de représenter un avant-train dans un sens et un arrière-train dans l'autre, elle se réclame de nombreux antécédents iraniens.

C'est toujours, en dernière analyse, vers l'Iran que nous reporte la civilisation scythe. Iranien, le costume : sur les vases de Koul-Oba et de Voronej, dont la valeur documentaire égale la beauté artistique, les chefs nomades portent les anaxyrides et le bonnet pointu, identiques à ceux des bas-reliefs de Naksh-i-Rustem et de Béhistoun. Iraniennes, la plupart des armes : la cuirasse à écailles, la dague courte et droite, copie de l'acinacès perse, l'arc trapu aux cornes remontantes et les flèches à pointe triangulaire de bronze, avec le gorytc, servant à la fois d'étui pour l'un, de carquois pour les autres, et dont la carcasse de bois, habillée de cuir et de métal, est une spécialité de l'Iran. Iraniennes, les pièces du harnais des chevaux.

On a vu qu'aux obsèques royales le mort traîné en char était protégé par un dais. L'usage de ces baldaquins est propre à l'Orient. Autre usage purement oriental : celui des hampes terminées par des figures emblématiques. Elles ne jouaient pas seulement un rôle dans les funérailles. En Mésopotamie, ces bâtons, avec leurs têtes apotropaïques, accompagnent, tantôt, les divinités chaldéennes, tantôt, les monarques assyriens, et ce sont les premières enseignes militaires. Je rappellerai ici que Cyrus, au début de son noviciat féodal, servit dans le corps des « rabdophores » : ces « porteurs de bâtons » avaient leur équivalent en Scythie. Un de leurs offices, si l'on en juge par les insignes recueillis dans les kourganes russes, était de tenir les étendards. Nous saisissons là un nouveau trait de ressemblance entre les institutions scythes et celles de l'Iran.

Comme les Perses, les Scythes eurent des ambitions vastes. Leur

État fut conquérant. Il ne déborda pas seulement sur les contrées limitrophes. A l'est, il rayonna vers l'Inde et la Sibérie. A l'ouest, des trouvailles comme celle de Vettersfelde en Lusace jalonnent sa marche du côté de la Baltique. Sur la mer du Nord, il s'interposa entre les Hyperboréens et les Celtes. Pythéas le fait commencer au delà de l'Elbe et c'est une question de savoir dans quelle mesure le monde germanique est dû à un mélange des Scythes avec les autochtones du Brandebourg[1].

On voudrait suivre, avec Rostovtzeff, les destinées de ce curieux Empire, en résumer les vicissitudes, marquer les progrès de l'influence grecque à partir du ve siècle, indiquer les réactions postérieures du génie oriental, analyser la technique des émaux, de l'incrustation, du cloisonné, la combinaison de l'animal et de la pierre précieuse, la formation de ce style polychrome dont la joaillerie de Panticapée répandit les modèles et qui, adopté par les Goths, fut qualifié de gothique, alors qu'il est en réalité iranien. Mais la place nous est mesurée et il faut conclure[2].

Malgré son accent vigoureux et son relief singulier, l'aristocratique civilisation de chefs nomades dont la Russie méridionale fut le théâtre n'égale pas, en importance historique, celle qui eut sa capitale à Suse. Dans aucune sphère, politique, militaire, religieuse, artistique, les Scythes n'occupent le rang éminent des autres Iraniens. Jamais, à l'exemple des Perses, ils n'ont tenu dans leurs mains le sort de l'univers. Ils sont d'une moindre intelligence créatrice.

Gardons-nous pourtant de trop diminuer leurs titres de noblesse. Si l'on descend le cours du temps, les Parthes, un des essaims détachés d'eux, reconstituent victorieusement contre Rome leur régime féodal, leur manière de combattre, leurs goûts de Philhellènes, en sorte que le rude État scythe de l'âge des guerres médiques nous apparaît comme le prototype du glorieux Empire des Arsacides. Si l'on remonte aux origines, les Scythes, pour Jérémie comme pour

[1] Cf. Jullian, *Le problème de l'origine des Germains* (*Rev. Ét. anc.*, XVII, 1915, p. 127).

[2] Renvoyons du moins au passage où Rayet (*op. cit.*, p. 236 et suiv.) suit les traces de l'art de Novo-Tcherkask depuis la Valachie (trésor de Pétrossa) jusqu'en Espagne (couronnes de Guarrazar).



Trogue-Pompée, sont la « nation antique ». Ils honoraient, comme père de leur race et premier souverain de leurs tribus, un fils de Zeus, Targitaos, dont ils plaçaient le règne un millier d'années avant l'expédition de Darius, soit vers 1513. Évidemment, Targitaos fut pour eux une façon de Minos, cet autre fils de Zeus, et comme l'époque où il aurait inauguré leur puissance correspond, en Égypte, à la fondation du Nouvel Empire (XVIIIe dynastie), en Crète, à l'hégémonie probable des Achéens (Aqaiousha), en pays dardanien, au début de la Troie homérique (VIe couche d'Hissarlik), dans la boucle de l'Halys, à l'apogée de l'État hittite de Boghaz-Keuï; on peut supposer que les Scythes étaient dès lors rassemblés, de même que les Doriens, au seuil de leurs futurs domaines.

Du jour où ils y pénètrent, l'immense région conquise par eux change de face. Une civilisation nouvelle y prend naissance : elle mérite qu'on l'étudie, non pas comme une plante excentrique, reléguée à la lisière des terres gréco-orientales, mais, c'est ce qu'a bien vu et montré Rostovtzeff, comme une partie intégrante de l'histoire du monde ancien.

Georges RADET.

L'ART ROUMAIN.

N. Iorga et G. Bals. *Histoire de l'Art roumain ancien.* Un vol. in-4°, 412 pages, Paris, E. de Boccard, 1922.

DEUXIÈME ET DERNIER ARTICLE [1].

IV

Comme dans tout le monde orthodoxe de la fin du moyen âge, la peinture murale formait la décoration essentielle des églises moldo-valaques et nous avons vu qu'en Moldavie, à partir du xvie siècle, elle recouvrait même les édifices à l'extérieur. Malheureusement

[1] Voir le premier article dans le cahier de septembre-octobre, p. 215.

des trésors incomparables, que la piété des princes avait ainsi entassés, on ne connaît que quelques fragments. Tantôt d'anciennes peintures ont été restaurées et défigurées à l'époque moderne, tantôt, et c'est encore la circonstance la plus favorable, elles ont été recouvertes d'un enduit, qu'il suffit d'enlever avec précaution pour les voir de nouveau resplendir, ainsi qu'on l'a fait à Saint-Nicolas de Curtea-de-Argès.

Cet ensemble de peintures d'Argès, le plus précieux certainement qu'on ait découvert en Roumanie, soulève des problèmes à la fois chronologiques et iconographiques. La date même de l'église est, comme nous l'avons vu, matière à controverse. Sur la bordure du vêtement d'un saint, M. Tafrali a lu une date qu'il identifie avec l'année 1262 [1], mais l'inscription n'offre vraiment pas un sens complet. D'autre part des parties importantes de ces fresques ont été, soit ravivées, soit même entièrement modifiées et en certains endroits, on distingue plusieurs couches de peintures d'époques différentes.

Mais de plus on a remarqué que dans ce cycle iconographique, les fresques consacrées à l'Enfance du Christ offrent les plus grands rapports avec les mosaïques du narthex de Kahrié-Djami à Constantinople, exécutées sous Andronic II (1282-1328) aux frais du grand logothète Théodore Métochitès. Ce sont bien les mêmes thèmes iconographiques et cette circonstance ajoute encore à l'intérêt que présentent les peintures valaques. Si l'on compare cependant les deux séries de tableaux, on aperçoit des différences de style et des variantes caractéristiques.

Prenons comme exemple la scène du « Recensement devant le proconsul Quirinus ». On trouve à Constantinople et à Argès le même fond de paysage, les mêmes édifices bizarres, dont une plate-forme à deux étages supportés par des colonnes et aussi la même disposition des personnages, à gauche le proconsul assis, avec un garde derrière lui, tenant d'une main un rouleau et montrant de l'autre saint Joseph et Marie auxquels un scribe tend une banderole dépliée. En revanche on aperçoit des variantes dans les costumes, comme celui du proconsul, plus riche à Argès et garni de bandes de broderies. Et surtout le style est différent. Sur la fresque

[1] *Monuments Piot*, XXIII, 1919, p. 9.



roumaine la scène est plus calme, saint Joseph et Marie sont groupés. Dans la mosaïque au contraire, bien que les gestes des personnages soient les mêmes, le mouvement est mieux marqué. Marie s'avance isolée, formant le centre de la composition, car tous les regards des personnages se tournent vers elle et saint Joseph la désignant de la main, se courbe d'une manière bien plus expressive qu'à Argès. Marie elle-même, qui dans les deux tableaux a la main sur la poitrine, incline la tête bien plus profondément sur la mosaïque. Et de même à Kahrié-Djami, les corps sont plus allongés et les têtes plus petites qu'à Argès; le canon humain n'y est pas le même.

Entre les deux œuvres, bien qu'elles soient peut-être contemporaines, on ne saurait établir de lien direct. Toutes deux procèdent d'un prototype commun, mais la fresque est restée peut-être plus près du thème primitif, tandis que la mosaïque révèle la personnalité d'un peintre qui recherche à la fois l'expression gracieuse des figures et l'animation pittoresque des scènes.

On ferait des observations semblables sur les autres tableaux de l'Enfance du Christ. En revanche, les peintures d'Argès offrent une série importante des Miracles du Christ et des épisodes de la Passion. La beauté des draperies, les fonds d'édifices, le groupement des personnages et un véritable sentiment dramatique rappellent les fresques de Mistra. Le « Chemin du Calvaire » en particulier, avec ce détail unique des deux larrons portant leur croix à côté du Christ, peut être comparé aux scènes les plus poignantes de la Peribleptes. Un autre thème, tout à fait original, peint dans l'abside principale, est celui de la double procession des rois apportant leurs offrandes à la table d'autel recouverte d'une nappe somptueuse et placée dans une auréole, gardée par deux chérubins au milieu d'une enceinte crénelée.

Que la plupart de ces peintures d'Argès soient l'œuvre d'un Grec, comme le montrent d'ailleurs certaines inscriptions, c'est ce qui paraît hors de doute et on doit peut-être les rattacher à la puissante école macédonienne qui a travaillé à Mistra, dans les églises serbes, au Mont-Athos et jusqu'en Russie dans les églises de Novgorod.

La peinture religieuse moldovalaque est en effet un art d'importation et c'est ce qui explique qu'entre les peintures des églises

valaques et celles des églises moldaves, il n'y ait aucune différence de style et de sujets. M. Iorga s'est attaché à relever tous les noms de peintres que fournissent les documents et les inscriptions. On trouve bien parmi eux quelques noms roumains, et dès le XVe siècle, comme cet Étienne « le zographe », cité comme ayant possédé une terre dans la Haute-Moldavie, mais les noms étrangers dominent dans cette liste, et en particulier ceux des Grecs : Georges de Trikkala (Thessalie) mort vers 1500 et dont l'épitaphe en slavon se trouve dans l'église élevée par Étienne le Grand à Harlâu ou Stamatel Costona, originaire de Zante, enterré en 1592 au monastère de Râsça. Beaucoup de ces peintres grecs ont pu venir du Mont-Athos. Sans parler des rapports étroits qui existent entre la peinture roumaine et la peinture athonite, on sait combien furent fréquentes les relations des princes moldovalaques avec la Sainte Montagne. Il ne faut pas oublier que, sauf les tsars de Russie, ils deviennent, à partir de la fin du XVe siècle, les seuls souverains de rite orthodoxe qui aient gardé quelque indépendance. Ce sont donc eux qui se substituent aux empereurs byzantins et aux princes serbes comme protecteurs et bienfaiteurs des couvents athonites. Nombreuses sont leurs fondations, leurs donations, leurs restaurations des anciens monastères, non seulement de Coutloumous, qui devient le monastère roumain par excellence et qu'enrichissent Radu et son fils Neagoe au début du XVIe siècle, mais même Zographou et Vatopédi (travaux d'Étienne le Grand, 1457-1504), Iviron, le Pantocrator, etc.

On ne voit pas que tous ces travaux aient été exécutés au Mont-Athos par des Roumains. En revanche il est vraisemblable que les Grecs qui ornaient les églises athonites de fresques aient été appelés à plusieurs reprises en Moldo-Valachie. On voit d'ailleurs des peintres grecs travailler dans les pays roumains jusqu'au XVIIIe siècle. C'est ainsi que l'un d'eux a signé les fresques de Stanesti (Valachie) en 1537; mais à côté d'eux apparaissent de plus en plus des artistes indigènes. Les peintres Constantin, Caran et Stan qui ornent de 1634 à 1654 l'église d'Inidioara (Vajda-Hunyad en Transylvanie paraissent être des Roumains. L'ensemble considérable de fresques exécuté vers 1692 aux frais de Constantin Brancoveanu au monastère de Hurezi fut confié à six artistes dont deux, Constantin et Jean ont signé en grec et quatre, André, Stam, Neagoe et Joachim, en roumain.

A côté des Grecs les princes moldovalaques employèrent des Saxons de Transylvanie, des Russes et des Italiens. Des comptes de Hermannstadt mentionnent l'envoi, en 1522, d'un certain Vitus (Veit) chargé de peindre l'église épiscopale d'Argès et, dans la même église, une inscription de 1526 donne le nom du peintre Dobromir, dont la nationalité est incertaine. En 1560 le prince Lâpusneanu demande des peintres au doge de Venise pour orner les églises moldaves, tandis que vers 1636 ce fut à Moscou que Basile Lupu s'adressa pour l'exécution des fresques des trois Hiérarques de Jassy : deux ans plus tard on voit venir en Moldavie plusieurs peintres russes qui terminent la peinture des Trois Hiérarques en 1642.

Qu'il s'agisse de Grecs, de Russes ou même de Vénitiens, tous ces artistes étaient imbus des disciplines traditionnelles de la peinture religieuse orthodoxe et les influences occidentales qu'on peut discerner parfois dans leurs œuvres sont très superficielles. Ce qu'ils peignent c'est le cycle iconographique qui s'est développé dans l'art byzantin et qui, après avoir subi des remaniements et s'être accru de nouveaux thèmes au XIV[e] siècle, a trouvé son expression dans le célèbre guide de la Peinture rédigé sous sa forme actuelle au XVII[e] siècle. Sans avoir la rigidité qu'on lui a prêtée parfois et tout en faisant une large part aux initiatives individuelles, cette ordonnance n'en a pas moins fixé les thèmes essentiels. Cet art ecclésiastique a donc pris en Roumanie, comme dans tous les pays orthodoxes, un caractère populaire et national et, à la longue, il s'est formé une école de peinture moldovalaque qui est arrivée au XVIII[e] siècle à se passer à peu près complètement des étrangers et qui a couvert les églises roumaines et transylvaines de ses fresques et de ses icones. M. Iorga a même trouvé pour le XVIII[e] siècle de véritables familles de peintres qui travaillaient de père en fils. Il a reproduit les termes du curieux contrat signé en 1816 par le peintre Jean pour orner l'église de Balcesti. Moyennant « 1 400 piastres, l'entretien, le vin et l'eau-de-vie, ceci pour la fatigue de rester debout », il s'engage à reproduire tout le cycle traditionnel de la Panagia dans l'abside, du Pantocrator sous la coupole, des Évangélistes, des douze fêtes de l'année, etc. Au XIX[e] siècle la tradition de cette peinture s'est maintenue chez les imagiers de village en marge de l'art officiel, et en 1903 encore, M. Iorga a pu voir au village de Saliste (Transylvanie)

deux vieilles femmes qui s'intitulaient « zugravita » (peintres), humbles représentants d'une traduction séculaire.

On voit ainsi quelle contribution magnifique la Roumanie pourra apporter à l'histoire de la peinture religieuse, lorsque son trésor de fresques aura été, soit dégagé des enduits qui le recouvrent, soit étudié systématiquement. Les monuments actuellement bien connus et décrits avec soin dans ce livre permettent de se faire une idée de quelques-unes de ces richesses. Ce sont d'abord les portraits des princes moldovalaques fondateurs d'églises et de leur famille que l'on trouve comme en Serbie sur les murs des narthex, présentant au Christ le modèle de leurs fondations. Beaucoup de ces portraits sont remarquables par l'accent de vérité qui se dégage de leurs physionomies. Presque tous les princes portent la couronne fleuronnée et sont vêtus de magnifiques étoffes de brocart rehaussées d'or. Sans parler de l'intérêt historique que présentent ces effigies des défenseurs de la nation roumaine, de Mircea le Grand (1386-1418) à Cozia, d'Étienne le Grand à Radauti, etc., ces tableaux sont remarquables par la richesse et en même temps la douceur de leurs tons. M. Iorga a fait reproduire en couleur quelques-uns des plus beaux ornements empruntés aux somptueuses étoffes dont sont parés ces portraits de princes et de princesses : leur richesse fait songer à celle des costumes que reproduisaient les maîtres de l'école vénitienne.

Ce sont ensuite les immenses cycles iconographiques qui ornent l'intérieur et souvent l'extérieur des églises. Une impression un peu confuse semble se dégager de la multiplicité de ces tableaux, dont les dimensions sont souvent trop petites pour la hauteur à laquelle ils sont placés. La composition est hachée, l'idée générale disparaît sous la minutie des détails. L'impression artistique résulte moins du caractère des scènes elles-mêmes que du goût parfait avec lequel sont assemblées les couleurs et de l'effet d'harmonie qu'elles produisent : on se rappelle involontairement nos grandes verrières du XIIIe siècle, dont les détails ne sont pas toujours très nets mais qui charment avant tout par les combinaisons heureuses de leurs couleurs et la douceur de leur tonalité.

L'étude détaillée de ces tableaux offrirait un grand intérêt et permettrait de voir comment, tout en respectant les thèmes traditionnels, les peintres parvenaient à vivifier la vieille iconographie. C'est ainsi

qu'une fresque de Moldovita datant de l'époque de Pierre Rares (1527-1546) montre une forteresse assiégée et au milieu du duel d'artillerie qui se livre autour d'elle, les canons, du modèle le plus récent alors, se voient à côté des antiques catapultes. Sur les créneaux un prince, la couronne en tête, apparaît au milieu de sa cour de boïards et d'évêques aux vêtements semés de croix, tandis que le Christ bénissant se montre au-dessus d'une église.

V

Mais ce n'est là encore qu'une partie des richesses que la Roumanie conserve de son passé. Ses princes moldaves ou valaques en effet ne se sont pas contentés de bâtir des églises et de les orner de fresques. Chacun d'eux a tenu à garnir ses fondations d'un mobilier somptueux, iconostase resplendissant, autel, pupitres, trônes épiscopaux ou princiers, objets liturgiques, ripidia (éventails), icones, évangéliaires aux reliures ouvragées, étoffes précieuses, miniatures, etc. Du XIVe au XVIIIe siècle des ateliers d'art décoratif, installés surtout dans les grands monastères, ont donc déployé la plus grande activité et, malgré les causes si nombreuses de destruction, une bonne partie de leur œuvre subsiste dans les trésors d'églises comme celui de Putna, qui date d'Étienne le Grand, ou dans les musées et les collections.

Non seulement M. Iorga a réuni tous les témoignages que l'on possède sur ces différentes techniques, mais il a décrit dans l'ordre chronologique et reproduit un grand nombre de ces monuments. On voit que, comme pour la peinture, avant qu'il ait pu se former des écoles indigènes, les princes se sont adressés à des étrangers. Les Saxons de Transylvanie en particulier étaient renommés pour le travail des métaux et, au XVe et au XVIe siècles, ils ont exécuté la plupart des cloches des églises moldovalaques, mais on leur doit aussi des reliures d'évangéliaires en argent, des châsses et des coffrets précieux. C'est encore à eux que s'adresse à la fin du XVIIe siècle Constantin Brancoveanu : un certain Georges May de Kronstadt exécute pour lui des reliures d'orfèvrerie repoussée avec les images de Constantin et Sainte Hélène, conformément à l'iconographie traditionnelle. Depuis le XVIe siècle d'ailleurs un grand nombre de

noms roumains de moines ou de laïques figurent sur ces œuvres d'art décoratif. On y trouve aussi, moins que sur les fresques, des noms grecs, comme celui d'Alexandre de Trikka (Thessalie) qui exécute en 1636 un calice pour une église valaque.

Il ne saurait être question de résumer ici les précieuses analyses et les renseignements de tout genre qu'on trouvera dans le livre de M. Iorga. Nous voudrions montrer du moins l'importance artistique de ces œuvres qui sont comme une longue survivance des techniques traditionnelles de Byzance.

Ce sont d'abord les icones, qui relèvent autant de l'orfèvrerie que de la peinture, puisqu'elles sont presque toujours dissimulées sous des revêtements de métal qui ne laissent guère voir que les têtes. Malheureusement ces cuirasses métalliques, dont la plupart sont modernes, interdisent à peu près leur étude qui serait si attachante et c'est ce qui explique que M. Iorga ait trouvé peu d'icones anciennes à citer. Une des plus intéressantes, et qui porte la date la plus reculée est celle de saint Jean le Nouveau, martyrisé par les Tartares à la fin du XIVe siècle. Elle était encastrée dans la châsse où ses reliques avaient été enfermées et qui avait été donnée au monastère de Mirauti par Alexandre le Bon, prince de Moldavie vers 1401. Elle représente le saint percé de flèches par un guerrier tartare, tandis que deux anges l'entourent en balançant des encensoirs.

Ce sont ensuite les plats de reliure des précieux évangéliaires et livres liturgiques copiés et enluminés dans les monastères. Exécutés en argent et ornés de motifs et de figures au repoussé ils présentent des sujets iconographiques d'un grand intérêt. Tels sont ceux de l'évangéliaire de Neamt (Moldavie) écrit en texte slavon par le moine Gabriel en 1435. Sur la face qui porte l'inscription slave : « Voskrésénie » (Résurrection), le Christ apparaît dans une gloire radiée, les pieds sur deux couvercles de cercueils entrecroisés. Sur les cuves vides un homme et une femme sont agenouillés, tandis qu'au second plan on aperçoit, d'un côté quatre personnages nimbés, dont deux princes à couronne fleuronnée[1] et de l'autre un groupe d'apôtres sans nimbes. Aux quatre angles sont les figures en pied des Évangélistes. La scène fait songer au thème, classique dans l'art byzantin,

[1] M. Iorga y voit des rois-mages, tirés des limbes. J'y verrais plutôt David et Salomon



de « l'Anastasis », de la montée des justes, tirés des Limbes après la Résurrection et les deux personnages agenouillés représentent sans doute Adam et Ève.

Cette conjecture paraît confirmée par une autre reliure plus récente (voir p. 52), qui traite le même sujet, en accentuant le geste du Christ, saisissant Adam par la main et qui précise la scène par deux médaillons supplémentaires. Celui du haut montre des anges tenant la croix du Calvaire à double traverse; dans celui du bas, des anges piétinent un cadavre, qui ne peut être que celui de l'Hadès figuré dans toutes les représentations byzantines de l'Anastasis. Un des anges enfonce sa lance dans la bouche de l'Enfer vaincu et il n'est pas sans intérêt de signaler que ce geste se retrouve exactement sur certains chapiteaux romans des églises d'Auvergne qui représentent la victoire de Saint-Michel sur le démon.

Le revers de l'Évangéliaire de Neamt est orné d'une Ascension conforme aux données de l'iconographie byzantine, avec les Apôtres groupés autour de la Vierge. Bien que composée probablement en Transylvanie, cette œuvre magnifique évoque donc les splendeurs de l'art byzantin à son déclin et elle est très supérieure par son style aux autres reliures du même genre conservées en Moldovalachie.

En revanche ce n'est pas à Byzance, mais bien plutôt à l'Arménie et à l'Orient chrétien que se rattache la miniature roumaine. Par un contraste curieux on n'y trouve pas les cycles iconographiques qui tapissent les murailles des églises. Dans les livres liturgiques les éléments du décor comprennent surtout les frontispices, larges bandeaux de couleurs variées et de dessin compliqué de rosaces, de losanges et d'entrelacs, les portraits des évangélistes, ceux des princes donateurs et enfin les initiales enluminées. C'est ainsi que le frontispice de l'évangéliaire de Neamt, orné de croix cantonnées dans des rosettes entrelacées et semées de perles est un chef-d'œuvre de calligraphie exécuté par le moine Gabriel en 1435.

Sous Étienne le Grand l'école de Neamt et celle de Putna ont continué à produire des œuvres remarquables. L'évangéliaire de Putna (1492, aujourd'hui à Munich) a pour auteur le diacre Théodore Mricescul. Celui du prince Bogdan II (1507), orné par le moine Palladius offre les mêmes ornements en or, noir et rouge et les mêmes fleurons gracieux que les murs des églises. L'évangé-

liaire de Voronet montre le portrait d'Étienne le Grand, à la figure ronde et juvénile, agenouillé devant la Vierge, couronne en tête, avec un vêtement de brocart de pourpre à ornements d'or.

Ces traditions se conservent jusqu'au xviie siècle. Une liturgie moldave de cette époque (Académie roumaine) est remarquable par ses initiales dans lesquelles les reptiles, les oiseaux et les insectes se mêlent aux feuillages et aux fleurs. Des diplômes civils étaient enluminés de la sorte. Un privilège du xviie siècle accordé aux marchands de Jassy montre l'image de saint Nicolas avec une inscription grecque dans un cadre formé de fleurs, des calices desquels sortent des anges.

L'art des manuscrits enluminés a donc survécu en Roumanie à l'invention de l'imprimerie qui fut introduite en Valachie dès 1507 par le moine Macaire, élève des maîtres vénitiens. C'est de cette année-là que date le premier livre imprimé, probablement au monastère de Dealu, un recueil de liturgie où sont reproduits les frontispices et les initiales des manuscrits. Avec l'imprimerie en effet, s'introduit la gravure sur bois. M. Iorga a montré le rôle intéressant qu'elle a eu au xviie siècle dans le mouvement de réaction orthodoxe dirigé contre la propagande romaine et calviniste. Des presses établies dans les grands monastères moldaves, à Dealu, aux Trois Hiérarques de Jassy, sortent les livres liturgiques ou édifiants, illustrés de nombreux tableaux iconographiques et d'ornements pareils à ceux des manuscrits. Il est intéressant de noter que plusieurs de ces imprimeurs et de ces graveurs sont venus de Moscou, et que ce mouvement coïncide avec la prédominance de l'influence russe sur l'architecture et la peinture moldaves. C'est ainsi que des préoccupations d'ordre religieux peuvent expliquer le retour subit de l'art moldave du xviie siècle à des traditions purement orientales.

Enfin dans les églises moldo-valaques, comme dans toutes celles du monde orthodoxe, les étoffes précieuses, presque toujours historiées, vêtements liturgiques, nappes d'autels, poêles pour recouvrir les tombes, tentures destinées à orner l'église, étaient d'un usage très répandu et les fondateurs de monastères ou d'églises ne manquaient pas de les comprendre dans le mobilier somptueux dont ils pourvoyaient leurs fondations. Les plus anciennes de ces étoffes qui nous soient parvenues paraissent avoir été achetées à Constantinople, mais dès le xve siècle on en tissa de semblables dans des ateliers



indigènes, souvent annexés aux palais des princes, à l'image des « gynécées » impériaux de Byzance.

On peut classer dans la première catégorie deux anciens « epitaphia » ou voiles eucharistiques, usités dans la liturgie orthodoxe et portés avec les dons au moment de la « Grande Entrée[1] ». Suivant l'usage byzantin ils sont tissés de fils d'or et d'argent et représentent le Christ mis au tombeau en présence de la Vierge, tandis que des anges agitent les « ripidia », éventails liturgiques. L'un, celui de Cozia (Valachie), aujourd'hui au musée de Bucarest, date des dernières années du xive siècle. L'autre conservé au monastère de Neamt (Moldavie) fut exécuté en 1437 par ordre de l'hiéromonaque Silvain. Les inscriptions grecques qui les recouvrent ne laissent guère de doute sur leur origine.

On peut attribuer aussi à l'art byzantin l' « epitrachelion » (sorte de dalmatique) exécuté par ordre d'Alexandre le Bon au début du xve siècle. Le prince s'y est fait représenter lui-même avec la princesse Alexandra en vêtements somptueux. Ces portraits tout à fait vivants sont dus à un Grec, ainsi qu'en témoignent les inscriptions.

Sous Étienne le Grand au contraire apparaissent sur les étoffes précieuses, voiles funéraires, rideaux d'église, étendards, des inscriptions roumaines en caractère cyrillique. A côté des portraits des souverains on y voit des sujets iconographiques. Un magnifique étendard d'Étienne le Grand, représentant saint Georges assis sur un trône et foulant aux pieds le dragon, a été trouvé en 1916 par les troupes françaises au Mont-Athos, au couvent bulgare de Zographou ; il est aujourd'hui au musée de Bucarest.

La tradition de ces arts décoratifs devait se perpétuer jusqu'au xviiie siècle, mais M. Iorga remarque que dès la fin du siècle précédent elle commençait à déchoir. C'est à cette époque que les ateliers monastiques cessent de travailler. On voit le prince Basile Lupu acheter des cloches à Dantzick chez Gerhard Benningk et les maîtres laïques qui succèdent aux moines n'ont plus le même sens de la tradition et s'inspirent de plus en plus de l'art occidental, surtout de l'art italien. En 1744 douze fils de boïards valaques, parmi lesquels se trouvaient plusieurs peintres, sont envoyés à Venise par

[1] Sur ces voiles voir Diehl, *Manuel d'Art Byzantin*, p. 801-806.

le prince Constantin pour y terminer leur instruction. Il est bien évident qu'à leur retour dans leur pays, ce n'était plus du côté de Byzance qu'ils devaient regarder.

VI

A l'époque des Phanariotes (1711-1821) en effet, c'est un art bâtard, mélange de turquerie et d'italianisme, qui envahit les pays moldo-valaques et remplace la grande tradition du moyen âge. L'ère de l'art roumain ancien est close. Les princes cessent d'élever des églises et se bornent, comme Alexandre Ypsilanti en Valachie à orner leurs jardins de kiosques qui veulent imiter ceux du Vieux Sérail. Ce sont désormais des boïards et des marchands enrichis qui font construire des églises et les architectes qu'ils emploient ne comprennent plus rien aux proportions harmonieuses des anciens monuments et introduisent dans leur ornementation des motifs Louis XIV ou Louis XV plus ou moins déformés.

Le xixe siècle a été pour la Roumanie l'époque de la Renaissance nationale. Non seulement elle a repris sa place parmi les nations européennes, mais elle participe largement au mouvement général de la civilisation. Elle a produit alors des artistes remarquables comme le peintre Nicolas Grigorescu, le camarade de Millet, l'adepte de l'école de Fontainebleau, qui a employé son talent à reproduire toutes les beautés naturelles et les populations pittoresques de la campagne roumaine. Après s'être donnée l'éducation occidentale qui lui était nécessaire pour devenir une nation moderne, la Roumanie regarde maintenant volontiers vers son passé artistique, qu'elle considère avec raison comme son plus précieux trésor et qu'elle s'est mise à conserver et à étudier. Le meilleur éloge qu'on puisse faire du livre de MM. Iorga et Bals c'est qu'il est une magnifique contribution à cette œuvre, mais il a en outre une portée qui dépasse le cadre de leur pays. En nous faisant mieux connaître l'art roumain qu'on ne l'avait fait jusqu'alors, c'est un nouveau chapitre, et des plus attachants, qu'ils ont ajouté à l'histoire de l'art byzantin, de l'art chrétien d'Orient et de sa survivance dans les pays du Danube pendant toute l'époque moderne.

Louis BRÉHIER.

LIVRES NOUVEAUX.

Union Académique internationale. *Corpus vasorum antiquorum.* — *France*, *Musée du Louvre*, par E. Pottier, fasc. 1 et 2. Deux vol. in-4°, 64 p. et 24 p., 49 pl. chacun. Paris, Librairie Édouard Champion, 1923.

Le *corpus vasorum antiquorum*, dont le programme avait été approuvé au mois de mai 1921 par l'Union Académique internationale, vient de commencer à paraître et il faut féliciter le directeur de cette grande entreprise, M. E. Pottier, d'avoir réussi aussi promptement à donner vie au projet, en publiant lui-même coup sur coup deux fascicules qui seront comme le modèle des autres.

On sait quel est le cadre général de l'ouvrage. Actuellement six nations ont décidé de collaborer, selon les mêmes principes qui assurent l'unité de méthode, à cette œuvre dont la nécessité n'est plus à démontrer. Il n'est pas douteux que le nombre des adhérents ne s'accroisse dans l'avenir; peut-être comprendra t-il un jour toutes les nations civilisées et le recueil deviendra-t-il ainsi ce qu'il devrait être dans la pensée de ses promoteurs : un recueil universel des vases antiques d'argile. Chacun des participants accepte en effet de publier à ses frais, par musées publics ou par collections privées, tous les vases antiques d'argile qui sont conservés sur son territoire, (y compris les vases de terre émaillée et les vases à reliefs), décorés ou non de sujets représentant la civilisation européenne et celle de l'Orient proche de la Méditerranée. Ces vases seront l'objet d'une description très brève, « équivalant à une simple fiche signalétique », fournissant les numéros d'inventaires et de catalogues, les dimensions, des renseignements sur les couleurs, la technique et les parties endommagées, un simple énoncé des sujets représentés et, pour la bibliographie, une nomenclature des livres ou articles les plus importants, qui contiennent les meilleures images ou les références les plus complètes. En outre, les vases seront reproduits, d'après des clichés photographiques, par la phototypie; il y aura au moins une vue d'ensemble pour chacun d'entre eux, plusieurs s'il en est besoin, et, pour les spécimens les plus considérables, des détails seront par surcroît donnés à grande échelle afin de faciliter l'étude du style ou de la technique, de toutes les particularités de la facture. C'est ainsi que, dans le second fascicule, pour le cratère attique à figures rouges du style libre dit cratère d'Orvieto, nous n'avons pas moins de quatorze figures, dont cinq nous présentent des aspects divers de l'ensemble sous toutes ses faces et neuf des détails des figures les plus intéressantes; deux des cratères attico-corinthiens du même fascicule occupent l'un plus de trois planches et l'autre trois planches complètes.

Le plan de l'ouvrage est arrêté de telle sorte qu'il est à la fois très précis et très large. D'abord des rubriques invariables. En huit divisions géographiques, distinguées par les chiffres romains allant de I à VIII : I, Orient; II, Iles de la Méditerranée Orientale; III, Grèce; IV, Italie et Sicile, Malte,

Corse, Sardaigne; V, Espagne et Portugal, Afrique du Nord; VI, Gaule, Germanie, Vallée du Danube; VII, Bretagne et Scandinavie; VIII, Pologne, Russie et pays voisins, se répartiront les 100,000 vases et plus qu'abritent les musées et les collections particulières du monde entier. Dans chacune de ces divisions, des groupements locaux, dont le nombre est variable et pourra s'accroître, déterminés dès maintenant ou qui le seront plus tard et désignés par des lettres majuscules, réuniront tous les vases de même style, c'est-à-dire de même aspect extérieur; par exemple dans la division II, Iles de la Méditerranée Orientale, nous aurons pour le moment six catégories distinctes : A, Crète; B, Santorin; C, Chypre; D, Rhodes; E, Milo; F, Cyclades. Quant aux subdivisions des groupes locaux, qui se différencient par des lettres minuscules et qui reposent sur les styles divers d'une même céramique, contrairement aux précédentes qui s'imposent immuables à tous les collaborateurs, elles sont laissées à l'appréciation de chaque éditeur.

C'est sur ces bases que M. Pottier a élaboré les deux fascicules des vases antiques du Louvre qu'il vient de publier en 1923. Dans le premier, 458 vases sont inventoriés et reproduits par 588 figures qui sont réunies sur quarante-huit planches en noir et une en couleurs. Ces 458 vases sont empruntés à trois divisions géographiques : douze planches, soit 340 images, sont consacrées à la première période du style proto-élamite (avant 3000 av. J.-C.), à cette curieuse céramique primitive qui a été recueillie par M. de Morgan dans la couche la plus profonde du tell de l'Acropole de Suse et qui est une des séries les plus originales du Louvre. Onze planches ont été réservées aux Iles de la Méditerranée Orientale : à la Crète représentée ici par quelques échantillons rentrant dans la catégorie dite « style du Palais » et dans celle des vases avec reliefs, à Théra (Santorin) et surtout au groupe orientalisant du style rhodien. Comme de juste, l'œnochoé Lévy tient dans le groupe rhodien une place spéciale ; non seulement elle est reproduite sous quatre aspects divers sur une même planche, mais elle a les honneurs d'une seconde planche, celle-ci en couleurs, dont le cliché, qui a servi pour l'*Histoire de l'Art* de Perrot, a été gracieusement prêté par la librairie Hachette. Puis vient la Grèce avec vingt-six planches : huit concernent le style laconien et cyrénéen, époque du décor développé; huit, le style attico-corinthien et dix le style attique sévère à figures rouges (première moitié du ve siècle) : dans ce dernier groupe (III, I, c), on remarque surtout, planche 8, quatre figures du cratère en forme de cloche sur lequel on voit le transport du corps de Sarpédon par Thanatos et Hypnos (détails à la pl. 9) ; planche 10, deux figures d'ensemble et une de détail du cratère de même forme qu'orne la scène du meurtre de Tityos par Apollon.

Le second fascicule, qui compte le même nombre de planches que le premier, comprend cinq subdivisions. Huit planches offrent, en 168 figures, 154 vases de la deuxième catégorie du style proto-élamite, placée vers 3000-2800 avant notre ère; en outre, un fragment est exceptionnellement inséré dans le texte. La suite du style attico-corinthien prend quatre planches en noir et une en couleurs, celle-ci dévolue à l'hydrie qui rep-



sente Thétis et deux Néréides apportant les armes d'Achille; cette section renferme notamment quatre magnifiques cratères de la forme appelée dinos, l'un avec des animaux et des Sirènes, le second qui montre Persée et les Gorgones, les deux derniers sur lesquels se déroulent avec d'autres scènes des combats, soit entre les Grecs conduits par Héraclès et les Amazones, soit entre les Grecs et les Troyens. Dans une partie de ce cahier presqu'aussi considérable se continue la série des cratères du style attique sévère à figures rouges (quatorze planches). En même temps deux nouveaux chapitres s'amorcent, parmi les plus importants : huit planches sont attribuées à dix-sept vases du style attique à figures noires et quatre, à deux vases du style attique libre à figures rouges, dont l'un est le fameux cratère en forme de cloche dit cratère d'Orvieto, sur lequel nous trouvons la réunion d'Héraclès et des Argonautes (?) ainsi que la mort des Niobides. Au total, pour ce fascicule, plus de 360 figures pour près de 210 vases.

Cette seule énumération montre combien est riche et variée la matière de ces deux premiers fascicules et laisse pressentir combien de précieux enseignements on peut en retirer.

Le texte est concis, suivant le principe adopté, mais tous les mots portent : ces quelques lignes, rédigées à propos de chaque vase par un maître dont la science et la pénétration sont trop connues pour avoir besoin d'être louées, disent tout ce qu'il faut et rien que ce qu'il faut. L'illustration, d'autre part, est vraiment excellente : les planches qui rassemblent douze ou même seize amphores, réduites à n'avoir que 0 m. 05 ou 0 m. 055 de haut, sont d'une netteté parfaite et fournissent des documents d'une minutieuse et objective exactitude, sur lesquels on peut travailler en toute sûreté et avec toute facilité. Les clichés à grande échelle permettent de démêler toutes les particularités du dessin et de la technique; rien n'est plus instructif que d'étudier, grâce à ces images de détail, des têtes comme celles d'Héraclès et d'Antée sur le cratère d'Euphronios qui représente la lutte du héros et du géant; rien aussi ne peut mieux faire juger des qualités déployées par les artistes, des ressources et des procédés qui étaient à leur disposition, de l'originalité et de la supériorité de la peinture grecque telle qu'elle se révèle ici directement à nous.

Le *corpus vasorum antiquorum* débute donc sous les plus heureux auspices. La France, qui en a eu l'initiative, a posé la première pierre avec des matériaux de choix, mis en œuvre de splendide façon. Souhaitons que de nouvelles assises s'élèvent rapidement. Déjà, sans parler de ce qui s'accomplit à l'étranger, les vases du Musée de Compiègne sont prêts à former un nouveau fascicule qui a été préparé par une des élèves de M. E. Pottier, Mme Flot, et les planches d'un troisième cahier des vases du Louvre sont terminées. On s'occupe également des vases antiques du Musée de Sèvres et on dresse l'inventaire de certaines collections du Midi. La publication est lancée et sa marche promet d'être régulière. Notre gratitude doit aller avant tout à celui qui est chez nous le chef incontesté des études de céramique antique et qui, après avoir tant fait pour elles, avec ses catalogues et ses albums de vases du Louvre notamment, met

ses meubles d'autrefois, elle exerce une rare séduction. Nous devons nous borner, nous ne pouvons insister sur l'heureuse harmonie entre des mérites qui semblent contraires : la somptuosité la plus riche mêlée à la grâce la plus délicate; la fantaisie la plus capricieuse unie à un sentiment très pur de la mesure et de la discrétion; le respect de la ligne architecturale dans l'enroulement des arabesques. S'il faut associer les noms de Boucher, de Carle Van Loo, de Trémollière, de Natoire et des sculpteurs ornemanistes à celui de Boffrand, on doit reconnaître que la direction et la conception supérieure lui appartiennent.

Il faut lire la description de tous les appartements, même et surtout de ceux disparus, dans l'ouvrage de M. Langlois (p. 164 à 188 et nombreuses gravures). C'est une reconstitution du plus grand intérêt. On y ajoutera, pour avoir l'idée complète des grandes demeures seigneuriales d'autrefois, la description des hôtels de Soubise et de Rohan faite par l'auteur d'après différents inventaires du XVIIIe siècle (p. 228-248). On consultera également les plans II et III donnés en appendice.

Splendide demeure, que quelques fêtes parèrent encore de l'éclat des réunions aristocratiques de l'époque (bal paré et souper en 1751). Mais quel triste contraste entre l'hôtel et ses maîtres! Ce piteux Hercule-Mériadec (1748) eut du moins le mérite ou l'avantage de vivre à peu près dans l'obscurité. Il est fâcheux pour la renommée de la famille qu'il n'en ait pas été de même pour son trop fameux petit-fils Charles, prince de Soubise, maréchal de France, le vaincu de Rosbach, aussi malheureux en ménage qu'à la guerre, chansonné partout, prenant d'ailleurs galamment les choses.

Jusqu'à sa mort en 1787, il continua sa vie de grand seigneur, donnant des fêtes, ouvrant ses salons à un « jeu monstrueux », mais chargé de dettes, puis descendant de plus en plus bas dans la galanterie. Deux grands désastres, la banqueroute du prince de Guéméné et le déshonneur du cardinal de Rohan, vinrent le frapper. « Ce sont de ces choses qui tuent », écrivait Mme d'Oberkirch. Elles ne le tuèrent qu'en 1787; encore n'est-ce pas à elles qu'il faut attribuer sa fin. Les contemporains eurent des mots terribles.

L'hôtel des Soubise finissait à peu près comme celui des Guise, un siècle plus tôt.

Je ne puis parler de l'hôtel de Rohan qui, d'ailleurs, rentre plus dans la donnée des hôtels de l'époque et qu'on mentionnerait à peine s'il ne contenait, relégué dans la cour de côté, sur la façade des écuries, l'admirable groupe des *Chevaux du Soleil*, par Robert le Lorrain.

Je ne puis davantage suivre l'histoire de l'hôtel Soubise après la Révolution ni celle de son adaptation au dépôt des archives nationales. Je signale ces pages aux érudits et aux archivistes.

J'ai laissé de côté bien des choses dans ce livre si riche. M. Langlois y a été servi par son sujet à la fois très ample et très délimité. Il a eu le mérite de le remplir et le mérite plus rare peut-être de n'en point sortir. Mais, en s'intéressant à la destinée des trois familles qui se succédèrent sur ce coin de terre bien parisien, il a pénétré assez avant dans ces études d'histoire sociale et économique qui ne sont pas la partie la moins importante et la

somptueusement encore, son hôtel de Montmorency, tout voisin de Clisson. Celui-ci, du reste, passa bientôt en différentes mains et se délabra vite. Mais M. Langlois pense que le plan ancien s'imposa en partie aux constructeurs postérieurs : cour dite des Marronniers, Chapelle, Grande salle, etc.

Anne d'Este, femme de François de Guise, l'acheta en 1553, dans des conditions particulières de procédure, qui font constater une fois de plus — et ce ne sera pas la dernière — combien l'ancien régime fut procédurier. Grâce au cardinal de Lorraine, il fut assuré à François et à son fils, le célèbre Henri.

Nous n'avons pas assez de documents pour préciser les travaux accomplis après 1553 ou 1555. Du moins peut-on établir que Primatice en fut chargé et qu'on trouve avec son nom celui de Niccolo dell Abbate pour les peintures de la Chapelle, œuvre tout à fait remarquable.

Les recherches de M. Langlois lui ont permis de reconstituer très suffisamment pour notre curiosité l'hôtel de Guise. A vrai dire, le plan le plus complet date de 1697, mais on peut croire, et nous verrons tout à l'heure pourquoi on le peut, qu'il n'avait été apporté que des modifications de détail aux constructions élevées à la date moyenne de 1580. L'essentiel des bâtiments se trouvait sur la rue de Chaume, comme ceux de l'hôtel de Clisson. L'entrée restait placée à la porte devenue historique, elle donnait accès dans une cour oblongue du sud au nord, bordée de constructions à plusieurs étages. Du corps de logis au fond de la cour on entrait dans une série d'appartements comportant trois étages au-dessus d'un rez-de-chaussée et donnant d'une part sur la rue de Chaume, de l'autre sur un grand jardin qui, au XVIIe siècle, s'étendait jusqu'à la rue Vieille-du-Temple.

Ce qui reste sur la cour dite des marronniers est d'une architecture monotone, glaciale, « sinistre », mais les constructions à la suite de la cour s'accordaient sans doute plus avec le style de la Renaissance. Les Guise avaient établi cette partie de leur nouvelle demeure sur les anciens bâtiments de Clisson. Un mot de M. Langlois suffirait à l'expliquer et pourquoi cet usage fut si fréquent. Il parle des « caves voûtées, *énormes*... qui sont intactes et où il est d'ailleurs difficile de distinguer ce qui est Guise de ce qui est Clisson ». C'est que presque partout, les nouveaux propriétaires ou constructeurs ne se souciaient pas de refaire à grands frais un travail de fondation si difficile et coûteux, alors qu'ils le rencontraient tout fait et défiant les années. Ce fait se rencontre très fréquemment.

On ne peut s'empêcher d'observer à quel point il s'est maintenu pendant la première moitié du XVIIe siècle quelque chose du style en faveur vers 1570 ou 1580. Le Primatice de la chapelle fait presque penser à certaines grandes décorations de Vouet; la cour des marronniers n'est pas loin de la Sorbonne de Lemercier.

L'ameublement et la décoration (presque tout entière mobile comme l'ameublement) étaient splendides. Pourtant on devine qu'il y avait là souvent une magnificence factice, le luxe de gens endettés qui s'abandonnent à leurs caprices du moment satisfaits à coups d'emprunts. Et puis la plupart des Guise n'eurent pas un goût prononcé pour les arts. Ils son-

geaient à bien autre chose, même au déclin de la famille. Cependant on trouve dans les inventaires des pièces sans pareilles, telles que les *Chasses de Maximilien*, évaluées à 50,000 livres, ou une série de belles tapisseries du temps et quelques meubles rares.

Au temps des Guise de la grande époque, cette recherche d'un luxe un peu hâtif allait de pair avec les efforts et les préoccupations de leur politique ambitieuse. On a toujours le sentiment, quand il est question des Guise, de quelque chose qui n'est pas appelé à durer. Forteresse et palais fut leur demeure, dit M. Langlois. Des centaines de gentilshommes, de serviteurs armés s'y pressent quotidiennement. Aux heures critiques ils s'augmentent de milliers de clients et les portes restent ouvertes toute la nuit. C'est un pouvoir de fait en face d'un pouvoir de droit. Sous le Balafré, il y a « deux Louvres dans Paris : celui de la Seine et celui du Temple ».

Nous sommes obligé de passer bien vite sur les temps de la décadence, qui se précipite à partir de la rentrée d'Henri IV dans Paris. Encore des brouillonneries, des intrigues obscures, une ruine dorée, la dégénérescence des individus. Le dernier Guise qui compte, dans les récits du temps tout au moins, a surtout une réputation de grand amoureux peu scrupuleux. Ses mariages bâclés et aussi vite débâclés mettaient la cour en joie. Il finit en chef costumé du « quadrille américain » dans le carrousel de 1662.

Testaments prodigieusement détaillés, inventaires de même, pièces de procédure, enquêtes, les gens d'autrefois ont rendu un fier service aux curieux d'aujourd'hui. Vue à travers ces pièces, la fin des Guise est navrante. L'inventaire n'a pas moins de 1,100 articles. Après la mort de
de Guise, dernière su
vente aux enchères de to
avait dans l'hôtel comme
étrange centenaire de la
8 mai d'un siècle aupara

Délabré, dénudé, il ne
pour achever cette demeu
taine que l'humiliation de
location. Louée à un amba
Portugal, les gens de la
installèrent un jeu de lansqu
ment suspect que le gouv
royal en fut averti.

Le salut vient des Sou
27 mai 1700, François de
prince de Soubise, acquit l
prix de 326,000 livres. Là et
gens de loi trouvèrent ce
menace de retrait lignager, a
tion des créanciers, saisie
tout ne fut terminé que le
vier 1704.

Le nouvel acquéreur ne jouis
d'une réputation intacte. D'où ve
les 326,000 livres? Si le Roi
« donné quelque chose à M. de S
pour lui aider à faire une
acquisition », comme écrivait
geau, madame de Soubise n'ava
pas aussi « donné quelque ch
au Roi? Il est vrai qu'il y avait
temps de cela. Mais Saint-Sim
l'avait pas oublié, ni mademo
d'Aumale, plus redoutable peut
dans la modération de ses term
Saint-Simon dans sa « férocité »

Les Soubise voyaient grand. L'h
de Guise était trop peu de chose
ces favoris du Roi, ils ne le tra
formèrent pas, ils le supprimèrent
se créèrent une demeure nouvelle
une des plus somptueuses de tout
celles que le XVIIIe siècle franç
élevées. Les travaux commencés
en 1705, furent définitivement

. 1707 et terminés en 1709, au oins pour la vaste et célèbre cour entrée.

Il faut introduire ici le nom d'un ·chitecte pendant longtemps non pas ıconnu, mais mal connu; Pierre-.lexis Delamaire, dont Jules Guiffey vait déjà déterminé le rôle, que 1. Langlois précise davantage. Avec ui collaborèrent les sculpteurs Guillaume Coustou et Bourdy sur les nodèles donnés par Coyzevox et un ›eu plus tard, en 1708, le sculpteur Le Lorrain.

Personnage singulier, ce Delamaire: de la race éternelle des mécontents, des aigris, des persécutés, d'autant plus persécutés qu'ils ne cessent pas de se plaindre de l'être. Il ne devait pas appartenir au monde officiel et catalogué des architectes, et la faveur des Rohan qui l'employèrent beaucoup ne le protégea pas contre les critiques de Jules-Hardouin Mansart et de Robert de Cotte. Il a raconté longuement ses démêlés avec eux, et surtout avec Boffrand dans un Mémoire écrit en 1737, *La Pure Vérité*.

Il eut une idée, rien de plus, mais cette idée était grande. Tandis que le plan des hôtels du temps consistait en une cour plus ou moins étendue, bordée de bâtiments sans style, à usage de communs, d'écuries, avec au fond la façade de l'hôtel, il imagina une vaste cour de forme quasi demi-ovale, entourée d'un péristyle de colonnes couplées composant une sorte de promenoir. La façade de l'hôtel se présentait ainsi en belle perspective et en pleine atmosphère, au lieu d'être étouffée par les communs qui viendraient s'y appuyer. Noble conception à coup sûr, mais où l'on constate que peut-être l'auteur ne possédait pas les qualités que réclame l'architecture classique dès qu'on l'emploie : la science des proportions d'où résulte l'harmonie des lignes et l'unité d'ensemble.

Jacques-François Blondel, qu'on peut accuser de pédantisme et qui se complaît par trop à dénoncer les « licences », ou prétendues licences des artistes de son temps, n'a cependant pas eu tort de blâmer les piédestaux disgracieux qui portent les colonnes du péristyle. Et puis, ce péristyle ne fait pas corps avec l'hôtel, il est plaqué contre elle. Cette façade même n'a aucun rapport de style ou de décoration avec lui. Le double avant-corps qui supporte le fronton est fort lourd et l'ornementation générale est d'une indigence, d'une sécheresse que ne sauvent pas les statues de Coustou.

Les adversaires de Delamaire finirent par l'emporter; on ne le voit plus guère à partir de 1709 et l'on commence au contraire à voir Germain Boffrand. Pourtant il avait construit avant de disparaître l'hôtel de Rohan, ce qui lui assure une belle place dans l'histoire de notre architecture au début du XVIII[e] siècle.

Il y a un passage indécis de l'œuvre de Delamaire à l'œuvre de Boffrand. Le second dut s'occuper de la distribution intérieure inachevée à la disgrâce du premier et aussi de la décoration. Mais, avant qu'il réalisât les merveilles des salons et des appartements qui méritent de rendre son nom célèbre, vingt années environ s'écoulèrent jusque vers 1732 au plus tôt et 1735 au plus tard. L'intervalle paraît avoir été rempli par les travaux décoratifs d'un certain Harpin, qui n'est pas d'ailleurs un inconnu. Une partie des appartements que décora Boffrand existe encore; même vide de

ses meubles d'autrefois, elle exerce une rare séduction. Nous devons nous borner, nous ne pouvons insister sur l'heureuse harmonie entre des mérites qui semblent contraires : la somptuosité la plus riche mêlée à la grâce la plus délicate; la fantaisie la plus capricieuse unie à un sentiment très pur de la mesure et de la discrétion; le respect de la ligne architecturale dans l'enroulement des arabesques. S'il faut associer les noms de Boucher, de Carle Van Loo, de Trémollière, de Natoire et des sculpteurs ornemanistes à celui de Boffrand, on doit reconnaître que la direction et la conception supérieure lui appartiennent.

Il faut lire la description de tous les appartements, même et surtout de ceux disparus, dans l'ouvrage de M. Langlois (p. 164 à 188 et nombreuses gravures). C'est une reconstitution du plus grand intérêt. On y ajoutera, pour avoir l'idée complète des grandes demeures seigneuriales d'autrefois, la description des hôtels de Soubise et de Rohan faite par l'auteur d'après différents inventaires du XVIIIe siècle (p. 228-248). On consultera également les plans II et III donnés en appendice.

Splendide demeure, que quelques fêtes parèrent encore de l'éclat des réunions aristocratiques de l'époque (bal paré et souper en 1751). Mais quel triste contraste entre l'hôtel et ses maîtres! Ce piteux Hercule-Mériadec (1748) eut du moins le mérite ou l'avantage de vivre à peu près dans l'obscurité. Il est fâcheux pour la renommée de la famille qu'il n'en ait pas été de même pour son trop fameux petit-fils Charles, prince de Soubise, maréchal de France, le vaincu de Rosbach, aussi malheureux en ménage qu'à la guerre, chansonné partout, prenant d'ailleurs galamment les choses.

Jusqu'à sa mort en 1787, il continua sa vie de grand seigneur, donnant des fêtes, ouvrant ses salons à un « jeu monstrueux », mais chargé de dettes, puis descendant de plus en plus bas dans la galanterie. Deux grands désastres, la banqueroute du prince de Guéméné et le déshonneur du cardinal de Rohan, vinrent le frapper. « Ce sont de ces choses qui tuent », écrivait Mme d'Oberkirch. Elles ne le tuèrent qu'en 1787; encore n'est-ce pas à elles qu'il faut attribuer sa fin. Les contemporains eurent des mots terribles.

L'hôtel des Soubise finissait à peu près comme celui des Guise, un siècle plus tôt.

Je ne puis parler de l'hôtel de Rohan qui, d'ailleurs, rentre plus dans la donnée des hôtels de l'époque et qu'on mentionnerait à peine s'il ne contenait, relégué dans la cour de côté sur la façade des écuries, l'admirable groupe des *Chevaux du Soleil*, par Robert le Lorrain.

Je ne puis davantage suivre l'histoire de l'hôtel Soubise après la Révolution ni celle de son adaptation au dépôt des archives nationales. Je signale ces pages aux érudits et aux archivistes.

J'ai laissé de côté bien des choses dans ce livre si riche. M. Langlois y a été servi par son sujet à la fois très ample et très délimité. Il a eu le mérite de le remplir et le mérite plus rare peut-être de n'en point sortir. Mais, en s'intéressant à la destinée des trois familles qui se succédèrent sur ce coin de terre bien parisien, il a pénétré assez avant dans ces études d'histoire sociale et économique qui ne sont pas la partie la moins importante et la

W. Crooke. ***Hatim's tales : Kashmiri stories and songs.*** In-8, LXXXVI-527 p. London, Murray, 1923.

Surendranath Kumar, Nandalal Datta, J.-A. Chapman. *Vaishnava lyrics.* In-8, 53 p. London, Milford, 1923.

E.-J. Thomas. *Vedic hymns.* In-12, 128 p. London, Murray, 1923.

A. Waley. *An introduction to the study of chinese painting.* In-8, XII-262 p., XLIX pl. London, Benn, 1923.

The diocese of Bangor in the sixteenth century, being a digest of the registers of the bishops A. D. 1512-1646. Compiled by A. I. Pryce. In-8, XL-89 p. Bangor, Jarvis, 1923.

Florilege des poèmes Song (960-1277 ap. J.-C.), traduit du chinois par Georges Soulié de Morant. In-16, IX-239 p. Paris, Plon-Nourrit, 1923.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

7 *septembre*, M. Fougères lit une étude sur Socrate, critique d'art.

— M. Tafrali communique les résultats de fouilles qu'il a faites sur la rive occidentale de la mer Noire à Baltchie, emplacement de l'ancienne colonie grecque de Dionysopolis.

— M. Salomon Reinach lit un mémoire sur Datame, ce satrape persan dont Cornelius Nepos a écrit la vie, mais dont les autres historiens antiques ont très peu parlé. Il essaie de montrer que Cornelius Nepos avait sous les yeux la grande histoire de la Perse par Dinon de Colophon, aujourd'hui perdue, mais qu'avec le manque d'esprit historique qui le caractérise, il n'a guère emprunté à son guide que des faits et des anecdotes sans intérêt. Le satrape, révolté contre le Grand-Roi après l'avoir fidèlement servi, qui se taille un grand royaume entre deux mers et ne succombe qu'à la trahison, peut cependant être replacé dans son milieu politique : quarante ans avant la conquête de l'Asie par Alexandre, on voit combien déjà le pouvoir central était faible dans l'empire de Perse.

14 *septembre*. M. Tafrali fait une communication sur le trésor byzantin du monastère de Poutna (Roumanie).

— M. Paul Monceaux communique une note du R. P. Delattre sur des figurines de Déméter et des brûle-parfums récemment découverts par lui à Carthage.

21 *septembre*. M. R. Cagnat communique de la part de M. Diakovitch, directeur du Musée de Philippopoli, le texte d'un diplôme militaire trouvé dans les environs de cette ville, relatif à un soldat de la 8e cohorte prétorienne. Ce document est daté de l'an 245 de notre ère.

— Le R. P. Scheil lit une note de M. Henri Gauthier, inspecteur général du Service des antiquités de l'Égypte, relative à une stèle trilingue (hiéroglyphique, démotique et grecque) découverte sur l'emplacement de l'antique Pithom. Ce document commémore la victoire remportée le

22 juin 217 avant Jésus-Christ à Raphia, dans la Basse-Palestine, par Ptolémée IV sur Antiochus III, roi de Syrie et confirme les détails donnés à ce sujet par Polybe et par le 3e livre des Macchabées.

28 septembre. M. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, communique les principaux résultats des fouilles pratiquées par les membres de l'École dans le premier semestre de 1923, en Attique, à Delphes, à Délos, à Thasos et à Philippes (Macédoine).

— M. Théodore Reinach a étudié deux vers des *Perses* d'Eschyle, où l'on avait cru voir la mention d'un pont qui aurait été lancé sur le Bosphore (canal de Constantinople) par les ordres de Xerxès. Il montre qu'en réalité le seul pont connu d'Eschyle est celui que Xerxès fit jeter sur l'Hellespont. Ce pont du Bosphore avait été l'œuvre de Darius, mais il a pu être utilisé par l'armée de Xerxès.

5 octobre. M. Babelon donne lecture d'un mémoire sur le monnayage de différentes villes de l'Asie Mineure au début du IIe siècle avant notre ère, à la suite des victoires des Romains et de leur allié, le roi de Syrie Antiochus III le Grand.

— M. Lauer communique une étude sur l'origine de la minuscule dite caroline, qui a servi de modèle à nos caractères actuels d'imprimerie. Le premier ouvrage daté où apparaît ce type serait la Bible de Maurdramne, écrite à l'abbaye de Corbie près d'Amiens entre 772 et 781. Il en explique la genèse par une évolution de la semi-onciale et montre que la réforme en préparation depuis le milieu du VIIIe siècle a abouti au début du règne de Charlemagne.

— M. Ch. Virolleaud présente un résumé des travaux qui ont été exécutés cette année par le Service des Antiquités du haut-commissariat de France en Syrie. Il note que la tâche de ce service a été grandement facilitée par l'appui que lui ont prêté plusieurs officiers de l'armée du Levant et un certain nombre de particuliers, Grand-Libanais et Syriens. Grâce à ces concours, l'action du service a pu s'étendre jusque dans la haute vallée du Khabour, et, au Sud, jusqu'aux confins de l'Irak et au Djebel-Druze. La citadelle d'Alep, jadis occupée par une garnison turque, et par suite inaccessible aux archéologues, a été explorée pour la première fois. Dans la région de Tripoli, quatre églises ou chapelles du moyen âge, non signalées jusqu'à ce jour, ont pu être étudiées, notamment celle d'Amioun, qui est décorée de peintures d'une remarquable fraîcheur, et celle de Deddé, dont l'abside est ornée de scènes tirées de l'Évangile. Ces fresques sont, avec celles d'Abou-Goch, en Palestine, les seules peintures qui aient été retrouvées jusqu'à présent dans le territoire de l'ancien royaume latin de Jérusalem.

19 octobre. M. Stéphane Gsell donne lecture d'une *Notice sur la vie et les travaux de M. Roland Delachenal*, son prédécesseur.

CHRONIQUE DE L'INSTITUT.

L'Institut a tenu sa séance publique annuelle le 25 octobre 1923, sous la présidence de M. Th. Homolle.

Le programme de la séance était le suivant :

Discours du président; rapports sur le concours de 1923, pour le prix fondé par M. de Volney, et sur l'emploi des arrérages des fondations Debrousse, Gas et Forestier; *La joie de connaître*, par M. Pierre Termier, délégué de l'Académie des Sciences; *Le centenaire de Prudhon*, par M. André Michel, délégué de l'Académie des Beaux-Arts; *Un aïeul des amants romantiques*, par M. le baron Ernest Seillière, délégué de l'Académie des Sciences morales et politiques; *La jeunesse de Ronsard*, par M. Pierre de Nolhac, délégué de l'Académie française.

L'Institut a tenu sa quatrième *séance trimestrielle* de l'année le 9 novembre.

Il a élu membres du Conseil supérieur de l'Instruction publique : MM. Bergson (Académie française), Cagnat (Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), Emile Picard (Académies des Sciences), Widor (Académie des Beaux-Arts), Le Roy (Académie des Sciences morales et politiques).

M. Emile Picard a donné lecture d'un rapport sur l'administration du domaine de Chantilly en 1922.

M. Paul Bourget, président du Comité des Conservateurs du musée Condé, a lu un rapport sur le musée en 1922.

TABLES

DU JOURNAL DES SAVANTS.

ANNÉE 1923.

TABLE PAR NOMS D'AUTEURS.

Les mots imprimés en PETITES CAPITALES désignent les auteurs des articles. Les noms imprimés en *italiques* désignent les auteurs des ouvrages analysés. Les ouvrages anonymes sont relevés au premier mot du titre.

W. Crooke. ***Hatim's tales : Kashmiri stories and songs***. In-8, LXXXVI-527 p. London, Murray, 1923.

Surendranath Kumar, Nandalal Datta, J.-A. Chapman. *Vaishnava lyrics*. In-8, 53 p. London, Milford, 1923.

E.-J. Thomas. *Vedic hymns*. In-12, 128 p. London, Murray, 1923.

A. Waley. *An introduction to the study of chinese painting*. In-8, XII-262 p., XLIX pl. London, Benn, 1923.

The diocese of Bangor in the sixteenth century, being a digest of the registers of the bishops A. D. 1512-1646. Compiled by A. I. Pryce. In-8, XL-89 p. Bangor, Jarvis, 1923.

Florilege des poèmes Song (960-1277 ap. J.-C.), traduit du chinois par Georges Soulié de Morant. In-16, IX-239 p. Paris, Plon-Nourrit, 1923.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

COMMUNICATIONS.

7 septembre, M. Fougères lit une étude sur Socrate, critique d'art.

— M. Tafrali communique les résultats de fouilles qu'il a faites sur la rive occidentale de la mer Noire à Baltchie, emplacement de l'ancienne colonie grecque de Dionysopolis.

— M. Salomon Reinach lit un mémoire sur Datame, ce satrape persan dont Cornelius Nepos a écrit la vie, mais dont les autres historiens antiques ont très peu parlé. Il essaie de montrer que Cornelius Nepos avait sous les yeux la grande histoire de la Perse par Dinon de Colophon, aujourd'hui perdue, mais qu'avec le manque d'esprit historique qui le caractérise, il n'a guère emprunté à son guide que des faits et des anecdotes sans intérêt. Le satrape, révolté contre le Grand-Roi après l'avoir fidèlement servi, qui se taille un grand royaume entre deux mers et ne succombe qu'à la trahison, peut cependant être replacé dans son milieu politique : quarante ans avant la conquête de l'Asie par Alexandre, on voit combien déjà le pouvoir central était faible dans l'empire de Perse.

14 septembre. M. Tafrali fait une communication sur le trésor byzantin du monastère de Poutna (Roumanie).

— M. Paul Monceaux communique une note du R. P. Delattre sur des figurines de Déméter et des brûle-parfums récemment découverts par lui à Carthage.

21 septembre. M. R. Cagnat communique de la part de M. Diakovitch, directeur du Musée de Philippopoli, le texte d'un diplôme militaire trouvé dans les environs de cette ville, relatif à un soldat de la 8e cohorte prétorienne. Ce document est daté de l'an 245 de notre ère.

— Le R. P. Scheil lit une note de M. Henri Gauthier, inspecteur général du Service des antiquités de l'Égypte, relative à une stèle trilingue (hiéroglyphique, démotique et grecque) découverte sur l'emplacement de l'antique Pithom. Ce document commémore la victoire remportée le

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Le Gérant : Eug. Langlois.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

OUVRAGES REÇUS PAR LE JOURNAL DES SAVANTS

DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 1923.

Tous les ouvrages adressés au *Journal des Savants* seront annoncés à cette place, sans préjudice des comptes rendus détaillés ou sommaires dont ils pourront être l'objet.

AUGUSTE AUDOLLENT. *Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre* (*Puy-de-Dôme*) (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIII). In-4°, Paris, Imprimerie Nationale, Klincksieck, 1923.

JEAN EBERSOLT. *Les arts somptuaires de Byzance. Étude sur l'art impérial de Constantinople*. In-4° (67 grav.), Paris, Édition Leroux, 1923.

JOHN EDGAR. *The Making of Europe. General history to the Renaissance*. In-8, Capetown T. Maskew Miller; Oxford, Basil Blackwell, s. d. [1923] (10 sh. 6).

S. EITREM. *Zu den Berliner Zauberpapyri* (Videnskapsselskapets Forhandlinger for 1923, n° 1). Christiania, Jacob Dybwad.

G. ESQUER. *Les commencements d'un Empire. La prise d'Alger* (*1830*), avec deux cartes. In-8, Paris, Édouard Champion; Alger, Éditions de l'Afrique latine, 11, rue de Constantine, 1923.

Eusebii Pamphili *Chronici Canones* latine vertit, adauxit, ad sua tempora produxit S. Eusebius Hieronymus, edidit Johannes Knight Fotheringham. In-4°, Londres, Clarendon Press, Humphrey Milford, 1923.

THOMAS FITZHUGH. *The pyrrhic accent and rhythm of latin and keltic*. In-8, Virginia Classical association at Richmond. Alumni Bulletin, april 1923.

G. GLOTZ. *La civilisation égéenne* (Collection l'*Évolution de l'Humanité*). Paris, in-8, La Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, 1923 (15 francs).

Indian texts series. Hatim's Tales, Kashmiri stories and songs, recorded with the assistance of Pandit Govind Gaul by Sir AUREL STEIN and edited by Sir GEORGE A. GRIERSON. In-8, Londres, John Murray, 1923 (30 shillings).

MARCEL MARION. *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles*. In-8, Paris, Auguste Picard, 1923 (35 francs).

GUNNAR RUDBERG. *Septuaginta fragmenta unter den Papyri Osloenses* (Videnskapsselskapets Forhandlinger for 1923, n° 2). Christiania, Jacob Dybwad.

ALI TABARI. *The book of Religion and Empire*. Arabic text, edited by A. MINGANA. In-8, Manchester, At the University press, 1923.

Union académique internationale, *Corpus vasorum antiquorum*. France, Musée du Louvre (fasc. 2), par E. POTTIER. In-4°, librairie Édouard Champion, 1923.

FRANÇOIS VILLON. *Œuvres*, édition critique avec notices et glossaires par LOUIS THUASNE, 3 vol. in-8. Paris, Auguste Picard, 1923 (50 francs).



OUVRAGES REÇUS PAR LE JOURNAL DES SAVANTS

DU 1er SEPTEMBRE AU 31 OCTOBRE 1923.

Tous les ouvrages adressés au *Journal des Savants* seront annoncés à cette place, sans préjudice des comptes rendus détaillés ou sommaires dont ils pourront être l'objet.

AUGUSTE AUDOLLENT. *Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre* (*Puy-de-Dôme*) (Extrait des *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. XIII). In-4°, Paris, Imprimerie Nationale, Klincksieck, 1923.

JEAN EBERSOLT. *Les arts somptuaires de Byzance. Étude sur l'art impérial de Constantinople*. In-4° (67 grav.), Paris, Édition Leroux, 1923.

JOHN EDGAR. *The Making of Europe. General history to the Renaissance*. In-8, Capetown T. Maskew Miller; Oxford, Basil Blackwell, s. d. [1923] (10 sh. 6).

S. EITREM. *Zu den Berliner Zauberpapyri* (Videnskapsselskapets Forhandlinger for 1923, n° 1). Christiania, Jacob Dybwad.

G. ESQUER. *Les commencements d'un Empire. La prise d'Alger (1830)*, avec deux cartes. In-8, Paris, Édouard Champion; Alger, Éditions de l'Afrique latine, 11, rue de Constantine, 1923.

Eusebii Pamphili *Chronici Canones* latine vertit, adauxit, ad sua tempora produxit S. Eusebius Hieronymus, edidit Johannes Knight Fotheringham. In-4°, Londres, Clarendon Press, Humphrey Milford, 1923.

THOMAS FITZHUGH. *The pyrrhic accent and rhythm of latin and keltic*. In-8, Virginia Classical association at Richmond. Alumni Bulletin, april 1923.

G. GLOTZ. *La civilisation égéenne* (Collection l'*Évolution de l'Humanité*). Paris, in-8, La Renaissance du Livre, 78, boulevard Saint-Michel, 1923 (15 francs).

Indian texts series. Hatim's Tales, Kashmiri stories and songs, recorded with the assistance of Pandit Govind Gaul by Sir AUREL STEIN and edited by Sir GEORGE A. GRIERSON. In-8, Londres, John Murray, 1923 (30 shillings).

MARCEL MARION. *Dictionnaire des institutions de la France aux XVIIe et XVIIIe siècles*. In-8, Paris, Auguste Picard, 1923 (35 francs).

GUNNAR RUDBERG. *Septuaginta fragmenta unter den Papyri Osloenses* (Videnskapsselskapets Forhandlinger for 1923, n° 2). Christiania, Jacob Dybwad.

ALI TABARI. *The book of Religion and Empire*. Arabic text, edited by A. MINGANA. In-8, Manchester, At the University press, 1923.

Union académique internationale, *Corpus vasorum antiquorum*. France, Musée du Louvre (fasc. 2), par E. POTTIER. In-4°, librairie Édouard Champion, 1923.

FRANÇOIS VILLON. *Œuvres*, édition critique avec notices et glossaires par LOUIS THUASNE, 3 vol. in-8, Paris, Auguste Picard, 1923 (50 francs).


UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 03665 9616